هكذا من الاصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 588 — 34 PAGES — MERCREDI 14 FÉVRIER 1979

LE XXIII[e] CONGRÈS DU P. C.

« Ni durcissement ni glaciation » selon M. Marchais

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.: Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 : Côte-d'Ivoire, 155 F CFA : Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 60 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le drame tchadien

« C'est une mascarade politique montée sous le couvert de l'unité nationale », déclarait le Dr Abba Siddick, leader du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), lorsqu'en août dernier le général Félix Malloum, président de la République tchadienne, venait de nommer M. Hissène Habré premier ministre. Vieux routier de la politique, longtemps en exil en Libye, puis en Algérie, le Dr Siddick, que l'aggravation de la crise tchadienne pourrait bien ramener un jour au premier plan de l'actualité, avait vu clairement que l'opération était vouée à l'échec. Décidée avec l'accord de la France, la promotion de l'ancien geôlier de Mme Claustre avait été saluée à Paris comme « la première étape de la réconciliation nationale ». Et, il y a quelques semaines encore, les milieux diplomatiques français du Tchad accusaient les moyens d'information de dramatiser de façon malveillante une situation qu'ils s'obstinaient, pour leur part, à affirmer saine.

Le président Malloum lui-même, après avoir placé de sérieux espoirs dans l'entrée de l'ancien chef rebelle dans l'équipe gouvernementale, exprimait sa déception dès la fin de l'année dernière. « Il n'y a pas trois issues », déclarait-il au « Monde » en décembre, ajoutant : « En ce qui me concerne, je n'en connais en tout cas que deux : l'entente et le travail dans l'harmonie à force de concessions ou bien l'épreuve de force, contraire à la sagesse. » Et le chef de l'Etat ne dissimulait pas qu'il redoutait que la seconde issue ne fût inéluctable.

M. Hissène Habré a, selon toute vraisemblance, pris l'initiative de la rupture. Le sang coule à N'Djamena, où MM. Habré et Malloum règlent leurs comptes à coups de canon. Quel que soit le résultat des combats, cette nouvelle épreuve imposée à la population tchadienne laissera de graves rancœurs. L'affrontement armé dont la capitale tchadienne aura été le théâtre creusera sans doute plus profondément encore le fossé qui existe entre populations du nord du pays, qui s'identifient au moins en partie à la personne d'Hissène Habré, et populations du sud, qui dans l'ensemble reconnaissent le président Malloum comme leur chef.

Un irréductible antagonisme de personnes et des divergences d'interprétations de la Charte fondamentale qui régit de façon transitoire le système politique tchadien sont à l'origine de la rupture de la dyarchie instaurée il y a huit mois à N'Djamena. Mais, avant que les armes n'entrent en action, une longue « guerre de coups d'épingle » avait opposé le président de la République et son premier ministre par entourages interposés. Tandis que M. Hissène Habré faisait arrêter les amis du général Malloum et se livrait à des manœuvres d'intimidation contre les éléments « sudistes » du gouvernement et de l'administration, le chef de l'Etat agissait de même à l'égard des « nordistes ».

Le déchaînement de la violence est en tout cas directement proportionnel à la faiblesse des dirigeants. S'il existe un Etat où l'association d'idées entre la force et le régime militaire est particulièrement fallacieuse, c'est bien le Tchad. Les officiers qui s'emparèrent du pouvoir après l'assassinat du président Tombalbaye n'ont jamais pu reprendre le pays en main. Ils ne sont pas parvenus à triompher de la rébellion malgré les graves divisions internes qui l'affaiblissent et en dépit de l'aide directe que leur apportent plus de mille deux cents militaires français. Ils n'ont pas été en mesure de redresser la situation économique et financière que leur a léguée le régime civil. Il est vrai qu'au sein de l'armée les tensions sont extrêmement vives et que les combats qui opposent aujourd'hui les guérilleros d'Hissène Habré aux gendarmes et militaires tchadiens rappellent cette journée d'avril 1977 au cours de laquelle l'armée nationale et la garde nomade s'affrontèrent les armes à la main en plein centre de la capitale.

L'installation du nouveau régime en Iran

- ***Washington et Moscou reconnaissent le gouvernement provisoire***
- ***Paris entend « poursuivre sa coopération avec Téhéran »***
- ***L'ancien premier ministre, M. Bakhtiar, a été arrêté***

Après avoir remanié de fond en comble l'état-major de l'armée, le premier ministre du nouveau gouvernement provisoire iranien, M. Mehdi Bazargan, a lancé ce mardi 13 février un premier appel aux fonctionnaires pour qu'ils reprennent rapidement le travail. Il a également ordonné à tous les soldats de regagner leurs casernes.

Le calme est revenu dans la capitale, bien que des fusillades sporadiques soient encore signalées dans divers quartiers de Téhéran, notamment aux abords de l'Université.

La Voix de la révolution a annoncé, d'autre part, que M. Bakhtiar, dont on était sans nouvelles depuis samedi, a été arrêté, dans des circonstances qui n'ont pas été précisées. Il se trouverait au quartier général de l'ayatollah Khomeiny, en compagnie du général Khosrowdad, commandant des forces aéroportées, un des plus fidèles partisans du chah, qui aurait été également arrêté alors qu'il tentait de s'enfuir à l'étranger.

● LA FRANCE *s'est déclarée « disposée à poursuivre sa coopération avec l'Iran » et son ambassadeur à Téhéran a rendu visite à M. Bazargan.*

● A WASHINGTON, *le président Carter a affirmé que les Etats-Unis entendaient maintenir avec le gouvernement de M. Bazargan les relations qu'ils avaient avec celui de M. Bakhtiar, ce qui revient à une reconnaissance* de facto *du nouveau régime.*

● A MOSCOU, *l'U.R.S.S. a reconnu, avec une hâte tout à fait inhabituelle, le gouvernement provisoire de M. Bazargan.*

Un puissant impact sur le monde arabe

De notre correspondant

Beyrouth. — L'instauration d'une « république islamique » en Iran aurait, dans le monde arabe, des répercussions qui iraient bien au-delà de la transformation dans les relations d'Etat à Etat. Sans aller jusqu'à parler, comme le font beaucoup d'Occidentaux, d'un « déferlement de l'islam », il convient de distinguer trois aspects de la situation : les effets directs de la disparition du chah ; la dimension chiite des événements en cours ; leur dimension islamique plus générale.

La disparition définitive de la monarchie iranienne sera durement ressentie par plusieurs régimes arabes. Au fil des ans, des *modus vivendi* s'étaient établis entre le souverain et des voisins qui furent parfois ses protégés (Oman), mais souvent aussi des ennemis (Irak), des rivaux (Arabie Saoudite) ou l'objet de convoitises (Bahreïn).

Le plus directement affecté sera sans doute le gouvernement de Bagdad. Depuis l'accord avec Téhéran (6 mars 1975) qui mit fin à la rébellion kurde en la privant de l'aide iranienne, l'Irak avait en effet établi une coopération poussée avec le chah. Il l'avait soutenu jusqu'au dernier jour de sa présence en Iran.

Pour se prémunir contre les effets de la perte d'un puissant allié, les Irakiens ont recherché une double entente : avec la Syrie à l'ouest, avec l'Arabie Saoudite au sud.

Le sultan d'Oman, qui doit sans doute d'avoir conservé son trône à l'intervention militaire iranienne entre 1973 et 1975 contre la guérilla du Dhofar, ne paraît pas immédiatement menacé. Toutefois, la rébellion n'est pas entièrement éteinte. Elle continue à se manifester au rythme de deux ou trois petites opérations par mois et pourrait trouver un second souffle, aidée par l'U.R.S.S., à travers le Yémen du Sud.

Les princes saoudiens sont inquiets de la disparition du partenaire, pourtant difficile, que fut pour eux le chah.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

LES ÉTATS-UNIS ET L'AMÉRIQUE LATINE

M. Carter au Mexique

M. Carter est attendu le mercredi 14 février, à *Mexico*, pour une visite officielle de trois jours. Il aura plusieurs entretiens avec le chef de l'Etat mexicain, M. Lopez Portillo, et doit prendre la parole en espagnol, vendredi 16 février, devant le Parlement. Les questions de l'énergie, de l'immigration des travailleurs mexicains aux Etats-Unis et des échanges commerciaux, figurent à l'ordre du jour des entretiens, ainsi que l'a indiqué M. Carter à Washington lundi.

Il a précisé que les Etats-Unis souhaitaient acheter du gaz mexicain « à un prix juste ». De leur côté, les dirigeants mexicains affirment qu'ils ne céderont « à aucune pression des Etats-Unis ».

Lire page 6, le début de l'enquête de MARCEL NIEDERGANG.

AU JOUR LE JOUR

Révolution pour tous

L'Iran sera donc désormais une république islamique dotée d'un gouvernement islamique, d'une armée islamique, d'une justice islamique, d'une police islamique, d'une éducation nationale islamique, de services publics islamiques et d'un avenir islamique.

Reste maintenant à souhaiter, pour le succès et l'établissement d'une révolution islamique, que les incroyants, les juifs, les minorités ethniques et culturelles et les millions de femmes d'Iran pourront également profiter des bienfaits de la tolérance islamique.

BERNARD CHAPUIS.

« Holocauste » et l'Allemagne

par JOSEPH ROVAN

Il paraîtra incroyable bientôt, il paraît déjà incvroyable que l'on ait pu hésiter, en France comme en Allemagne, à inscrire *Holocauste* dans les programmes de télévision. Bonne ou mauvaise, fidèle ou infidèle dans les détails, simpliste aux yeux des raffinés, ou touchante par sa vigueur dramatique, la série américaine — diffusée par Antenne 2 à partir de ce mardi soir — était, de toute façon, un événement.

A présent, on sait que rien depuis la guerre n'a produit dans les esprits d'outre-Rhin un ébranlement pareil, que des millions d'adolescents et de jeunes ont vu et compris pour la première fois, ont vécu pour la première fois ce que nous avons vécu il y a bientôt quarante ans. Pourtant, des dizaines de millions d'Allemands avaient déjà vu, au début des années 60, une série de treize émissions d'heure heure chacune sur le III[e] Reich, et cette série dut être reprise deux fois ; elle aussi fut complétée par des débats nombreux et passionnants. Mais, depuis cette grande série, près de vingt millions de téléspectateurs nouveaux se sont ajoutés au public allemand, fils et petit-fils, déjà, des acteurs et témoins de la deuxième grande guerre.

Et puis, une fois de plus, c'est la magie du théâtre qui vient de bouleverser les foules, comme il y a deux mille ans à Athènes : car le film est du théâtre, et des multitudes qui n'avaient pas été touchées par la vérité des documentaires ont cru à la vérité des chambres à gaz d'Auschwitz, après avoir vu, eux Allemands, une pièce écrite par un Américain, et jouée par des acteurs américains. Si l'auteur n'est pas Euripide, ni Eschyle, le sujet rejoint, d'emblée, la tragédie des Atrides et la victoires éternelle d'Antigone sur Créon.

Des milliers, des centaines de milliers de petites Antigones malgré elles, ornées d'étoiles jaunes, et les yeux gonflés de terreur...

(Lire la suite page 10.)

Les difficultés de l'industrie

- M. Barre n'entend pas infléchir sa politique malgré la tension sociale
- Ford s'informe des conditions de création d'une usine en Lorraine

Alors que les syndicats lorrains annoncent des « actions diversifiées et viriles » à l'occasion de la grève nationale des salariés de la sidérurgie, le 16 février, une délégation de la direction de Ford s'entretient, ce 13 février à Metz, avec les pouvoirs publics des conditions financières que consentirait la France pour que la firme américaine installe en Lorraine une usine de montage pouvant créer, en quelques années, huit mille emplois. L'entreprise de Detroit n'annoncera son choix entre la France et l'Autriche qu'à la fin de mars.

Dans d'autres régions de France, des actions revendicatives sont engagées ou annoncées pour protester contre l'aggravation du chômage (occupation de l'usine R.V.I. à Saint-Priest, marche sur Saint-Etienne le 20 février), mais aussi contre la limitation ou la dégradation des salaires (séquestration de dirigeants patronaux à Maubeuge, grève à Fos-sur-Mer).

M. Barre doit faire le point de la situation sociale, dès son retour du Canada, prévu le mercredi 14. Il compte recevoir la mission parlementaire d'information, qui lui présentera les conclusions de son enquête en Lorraine et dans le Nord-Pas-de-Calais. Il préparera le même jour la prochaine session parlementaire en recevant à déjeuner MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, Roger Chinaud, président du groupe U.D.F.

Le premier ministre, qui n'entend pas infléchir sa politique, l'expliquera une nouvelle fois le 20 février, au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'hebdomadaire « l'Express », puis, le 21, à l'occasion d'un colloque réunissant plusieurs centaines d'industriels et d'investisseurs français et étrangers (lire page 30).

Point de vue

La tenaille

par MICHEL DEBRÉ

« *IL y a comme un défaut.* » Avec cette petite phrase, Fernand Raynaud provoquait un rire immense.

Quand on observe les licenciements d'ouvriers, les fermetures d'entreprises, l'insuffisance d'investissements productifs, quand on constate que la France s'habitue au million de chômeurs, aux menaces de fermeture qui continuent de peser sur des centaines d'usines ou d'ateliers, à la pénurie de créations nouvelles, aux jeunes qui passent du collège au chômage, on est conduit, tout respectueux qu'on veut demeurer des institutions et de ceux qui les aiment, à dire : *« Il y a comme un défaut »*, mais sans rire, et avec des pleurs de rage !

Et j'oserai dire, répéter que notre politique économique est fondée sur un diagnostic erroné : la notion d'une crise internationale qui doit prochainement s'atténuer, alors que nous sommes plongés dans une guerre économique dont tout indique le caractère durable, eût-elle des hauts et des bas. Dès lors, notre politique économique est prise dans une contradiction mortelle — une tenaille qui écorche le corps de la société française et le fait saigner. Une des branches de la pince est l'augmentation constante des charges qui pèsent sur les entreprises. L'autre branche est un libéralisme ou plutôt un « laisser fairisme » qui aboutit, entre autres conséquences, à transformer le marché commun en une passoire, à nos dépens.

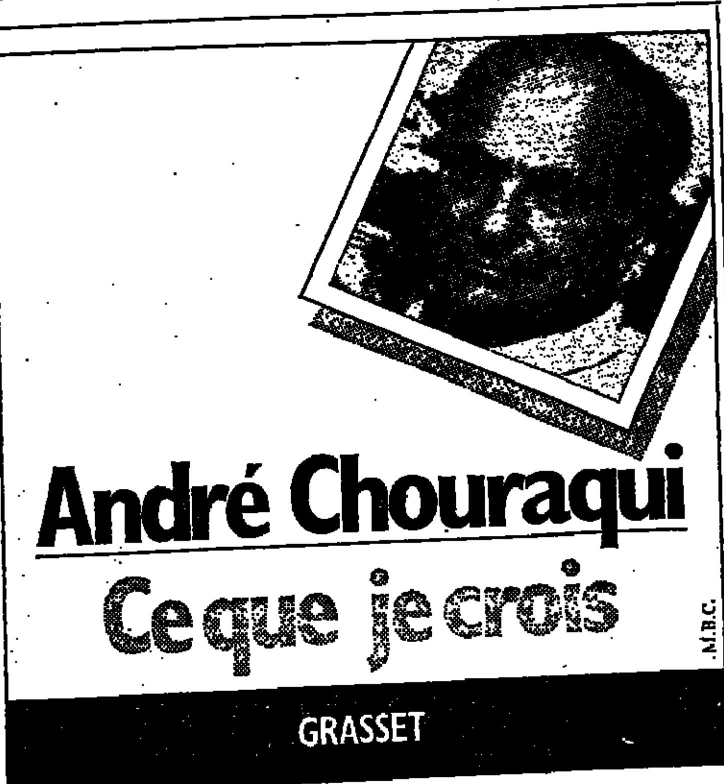
(Lire la suite page 31.)

Lire page 9

Le débat au sein du P.S.

OU EST LE DRAME ?

par CLAUDE ESTIER





LE PROPHÈTE DU CINÉMA MODERNE

Jean Renoir est mort

par JEAN DE BARONCELLI

Jean Renoir est mort lundi soir, 12 février, dans sa maison de Beverley-Hills. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Auguste Renoir avait peint son fils Jean à l'âge de cinq ans. Un bel enfant aux boucles blondes, tenant un cerceau à la main. Et, malgré le flou de l'extrême jeunesse, déjà sur ce portrait nous découvrons le visage plein, la bouche sensuelle, le nez court et fin, le regard malicieux de l'homme que nous avons connu.

Il avançait vers nous, imposant et affable. Il parlait, il aimait bien parler. Il parlait de tout, du cinéma naturellement, mais aussi du bonheur, de l'amitié, de l'intelligence, dont il se méfiait (« à bas le cerveau, vive les sens ! »), de la culture et des gens qu'il avait connus. Parfois il formulait des paradoxes, mais sans trop avoir l'air d'y croire. On l'écoutait avec passion. Non seulement parce que c'était Jean Renoir et qu'il traînait derrière lui une bonne douzaine de chefs-d'œuvre, mais parce que, en dépit de sa bonhomie, il possédait une sorte d'autorité naturelle, de séduction et de noblesse, qui le rendaient irrésistible.

Jean Renoir, c'était « quelqu'un ». Voilà d'abord, semble-t-il, ce qu'il faut dire, maintenat qu'il nous a quittés.

Une grande diversité

Son œuvre, qui s'étend sur plus de quarante-cinq années (son premier film date de 1924) est d'une confondante diversité. On y trouve de tout : des drames, des farces, des contes, des vaudevilles, des « policiers », des épopées historiques, des tragédies paysannes, des films de guerre et d'aventure, de purs divertissements.

Œuvre féconde, tumultueuse, largement ouverte aux influences de l'amitié et dont les aléas d'une profession difficile ont parfois gouverné le cours. Œuvre inégale et qui forme cependant un seul bloc vivant et lumineux, parce que chacun de ses éléments porte en filigrane la marque de l'homme qui l'a façonnée. Avant le talent de Renoir, il y a la personnalité de Renoir. Il y a sa sincérité, son enthousiasme, sa malice, son humour, sa tendresse, son amour de la nature et des êtres. Même bâclé, même raté, un film de Renoir lui appartient en propre. C'est ce qui rend chacun de ses ouvrages reconnaissable entre mille et c'est ce qui fait de Renoir le seul « auteur » de ses films, même lorsqu'il en emprunte le sujet à Zola ou à Flaubert, à Maupassant ou à Mérimée, à Simenon ou à Gorki, à Mirbeau ou à Mouézy-Eon.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

EUROPE

Pour une Communauté sociale

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

VUE de gauche, l'Europe était un motif d'espérance. Vingt ans après, elle est devenue un sujet de déception. Surtout pour ses artisans véritables, désappointés par cette Europe triste et grise. Par cette Europe des ministres et des marchands, qui ressemble à une mauvaise caricature de leur rêve.

Vingt ans après, la Communauté, c'est encore le Congrès de Vienne, plus l'union douanière. Pas de vie démocratique. Pas de politiques volontaristes contre le chômage et les inégalités. Pas de générosité sociale.

C'est dire qu'il faut changer l'Europe. C'est dire qu'il faut la démocratiser profondément. Dans ses structures comme dans ses politiques. Tel pourrait être, pour la gauche, l'enjeu des élections du 10 juin.

Le premier impératif concerne le meilleur fonctionnement des institutions. Car tout est lié : sans mécanismes communautaires efficaces, il ne peut y avoir de politiques communes novatrices. Si l'Europe n'avance pas assez vers la justice, c'est parce qu'elle reste une société bloquée par ses propres institutions.

Certes, il ne s'agit pas, pour aujourd'hui, d'envisager des réformes institutionnelles. Ce n'est pas l'enjeu de 1979. Il s'agit simplement d'appliquer tout le traité de Rome, de lui faire produire toutes ses conséquences démocratiques.

Car l'Europe du présent souffre d'un grave déficit démocratique. De dérive en dérive, elle est presque devenue la Sainte-Alliance des diplomates et des technocrates. A l'écart des peuples et de leurs élus.

Il y a, d'un côté, l'Europe diplomatique. C'est le conseil européen. Avec son carrousel de chefs d'Etat et de gouvernement, trois fois l'an. C'est le conseil des ministres, qui réunit généralement les ministres des affaires étrangères. Car, vingt ans après, les affaires européennes restent encore des affaires étrangères.

Cette instance, qui confronte cahin-caha gouvernements et antagonismes nationaux, est souvent entravée dans sa décision et souvent enlisée dans des discussions techniques fragmentaires. C'est, enfin, le COREPER, le Comité des représentants permanents, ce club d'ambassadeurs très distingués, mais très éloignés des préoccupations populaires.

Ainsi va l'Europe diplomatique. Lente, guindée, solennelle. Avec cette pavane des ambassadeurs, des ministres et des chefs d'Etat. On concédera que, pour l'approche du « troisième millénaire », cela ressemble encore beaucoup à l'Europe de 1815, à l'Europe de Talleyrand et de Metternich.

Il y a, d'autre part, l'Europe technocratique. Avec la Commission de Bruxelles et ses experts indépendants. Hier, c'était le moteur de la Communauté. Aujourd'hui, c'est presque l'appendice du conseil des ministres : un rôle technique, mais peu de liberté et peu de prestige.

Restent aussi à Bruxelles les 13 000 fonctionnaires européens, les 13 000 eurocrates : lourde machinerie administrative qui forme une société close. Avec son pouvoir lointain, invisible. Coupé du public. Et parfois du réel.

C'est vrai : cette Europe des diplomates et des technocrates vit comme dans une tour d'ivoire. Très loin, trop loin, des simples citoyens, qui ont le sentiment de n'avoir aucune prise sur ces jeux mystérieux, réservés à quelques initiés.

Jusqu'à présent, l'Europe a été l'Europe du « laissez faire », du « laissez passer », crispée sur la philosophie néo-libérale. Son bilan, c'est donc la libération des échanges, mais l'absence de vraies politiques communes dignes de ce nom. Sauf la politique agricole commune, d'ailleurs si insuffisante et si négligente envers les productions méditerranéennes.

Pour le reste, cette Europe des marchands a laissé jouer à fond les mécanismes du marché, aveugles et brutaux. Elle s'est soumise à la seule logique du capitalisme libéral.

Résultat : l'Europe d'aujourd'hui est douce pour les forts et dure pour les faibles. Elle avantage les plus forts, les mieux armés. Mais elle ne fait rien — ou très peu — pour les autres, faute d'une vraie « politique sociale » et d'une vraie « politique régionale », dotées de vrais moyens.

Alors, c'est la crise de l'emploi qui s'aggrave sans cesse. Avec 6,1 millions de chômeurs, soit 5,7 % de la population active de la C.E.E. (1).

Alors, ce sont des conditions de travail encore très dures, avec 15 % des Européens qui travaillent la nuit (2).

Alors, ce sont les inégalités sociales qui persistent et les disparités régionales qui s'accentuent. Le rapport Tindemans de 1976 reconnaît lui-même *« la tendance du marché à concentrer les capitaux et l'activité dans les zones les plus compétitives de l'Union* (3) ». Dès lors, l'écart se creuse entre les régions centrales du Marché commun et les régions périphériques, moins bien placées. Comme la Bretagne ou le Sud-Ouest.

L'eurodémocratie

Cette Europe-là est proche du degré zéro de la démocratie. Mais, demain, l'élection du Parlement européen au suffrage universel peut combler ce déficit démocratique. En imposant un forum où les peuples — et spécialement les travailleurs — puissent enfin peser et se faire entendre.

Bien sûr, il ne peut s'agir, en juin prochain, d'élargir les compétences de cette Assemblée — ce qui supposerait, d'ailleurs, une révision solennelle des traités. Mais, cependant, qu'on s'en rende bien compte : on ne dérange pas le suffrage universel pour rien. On ne convoque pas 180 millions d'électeurs européens pour désigner 410 députés, qui se borneraient à « inaugurer les chrysanthèmes » de l'Europe.

Désormais, le Parlement européen exercera activement ses pouvoirs limités, mais réels. Il pèsera vraiment, comme il a commencé de le faire au plan budgétaire. Il contrôlera vraiment la Commission, quitte à la censurer. Il donnera des avis reflétant vraiment les aspirations des peuples d'Europe.

Demain, ce rôle consultatif peut devenir capital. Par le poids même du vote populaire, par l'impact d'une légitimité accrue, le Parlement européen peut devenir une force de proposition à forte audience.

Pour faire avancer l'Europe, il faut faire bien plus confiance aux députés européens de demain, issus du suffrage universel, qu'aux diplomates et aux experts d'aujourd'hui, si conformistes ou si conservateurs.

L'Europe est une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse aux eurocrates, aux bureaucrates, aux technocrates. Voilà bien le premier enjeu des élections de juin : passer de l'eurotechnocratie à l'eurodémocratie. Donner enfin la parole aux simples citoyens, pour que l'Europe devienne enfin la cause des peuples.

C'est le second objectif. Car, bien sûr, la construction européenne n'est pas une fin en soi. La vraie question, c'est l'Europe pour quoi faire ? Pour quelle politique économique et sociale ? En clair, fera-t-on l'Europe des affaires ou l'Europe des peuples ? L'Europe ultra-libérale, dont rêve M. Barre, ou l'Europe sociale, que souhaite la gauche ?

Un « new deal » pour l'Europe

M. Roy Jenkins, le président de la Commission, le concédait lui aussi, en octobre 1977 : *« Force nous est malheureusement de reconnaître que la politique suivie par la Communauté actuelle — ou, dans certains cas, l'absence d'une telle politique — a élargi plus qu'elle n'a réduit le fossé existant entre ses régions les plus pauvres et les plus riches. »*

La gauche ne peut envisager de continuer ou de renforcer cette Europe-là, cette Europe égoïste et mercantile, qui ignore la solidarité.

Il faut remplacer cette Europe du laisser-faire par l'Europe de la volonté. L'Europe qui prévoit et organise son destin, au lieu d'avancer à colin-maillard. Car l'Europe de 1979 ressemble trop à l'Amérique de 1929. A l'Amérique du président Hoover, ce fervent du capitaliste intégriste, qui répétait aveuglément, face à la crise : *« La prospérité est au coin de la rue. »*

Les Européens attendent le langage d'un nouveau Roosevelt. Ils attendent un « new deal » pour l'Europe. Un effort de vérité, de volonté, de solidarité. Une stratégie d'ensemble. Pour s'arracher ensemble à la crise et au chômage.

Chacun s'accorde, à peu près, sur les deux grandes ripostes : la relance et la réduction de la durée du travail. Mais leur mise en œuvre suppose l'action commune des Européens. Elle peut malaisément être le fait d'une seule nation, qui serait alors handicapée par rapport aux autres.

Une relance importante au seul plan national pourrait comporter des risques pour la balance des paiements, la tenue du franc et notre pouvoir d'achat réel. Il n'en serait pas de même d'une relance concertée, qui verrait faire de même l'ensemble des pays européens avec qui nous avons le plus d'échanges.

Cette solidarité européenne s'impose aussi pour réduire la durée du travail, afin de mieux le répartir entre davantage de parties prenantes. D'abord dans les secteurs en difficulté. Ainsi, le passage à la semaine de trente-cinq heures éviterait de nombreux licenciements dans notre sidérurgie.

Si la France prend seule cette mesure, elle risque de compromettre la compétitivité de ses entreprises. Voilà donc, typiquement, la réforme à promouvoir au niveau européen. Et notre pays doit profiter de ce qu'il préside le conseil des ministres des Neuf pour la proposer à ses partenaires.

En vérité, toute réforme sociale d'un certain coût suppose que les pays voisins aillent dans le même sens. De façon que les conditions économiques restent à peu près égales. Désormais, le progrès social passe donc par l'Europe. C'est vrai pour les trente-cinq heures. Mais aussi pour le travail à la chaîne ou de nuit. Mais aussi pour le progrès des droits sociaux (congés, retraites, etc.).

La politique sociale ne peut rester la parente pauvre de la Communauté. Car l'Europe ne peut rester un simple marché. Elle doit devenir aussi une Communauté sociale. Un bloc de solidarité et de progrès.

Cette Europe-là aura naturellement le soutien des peuples et l'appui des forces du travail. Elle provoquera un nouvel élan. Tant elle différera de l'Europe rabougrie et rancie d'aujourd'hui. Cette Europe techno-diplomatique qui laisse dépérir les mécanismes démocratiques. Cette Europe ultra-libérale qui laisse croître le chômage et les inégalités.

En 1979, le progrès de la démocratie et de la justice demeure presque « une idée neuve en Europe ». C'est dire tout ce qui reste à y changer. C'est dire qu'il faut souhaiter, pour l'Europe, un changement radical.

(*) Vice-président du M.R.G.

(1) Office statistique de la Communauté, janvier 1979.

(2) Office statistique de la Communauté, *Trente jours d'Europe*, septembre 1978, p. 11.

(3) *Bulletin des Communautés européennes*, supplément 1/76, p. 26.

Sortir des sentiers battus

par DOMINIQUE GALLET (*)

DANS un monde de plus en plus sensibilisé à l'absurdité du partage qui lui a été imposé à Yalta et de plus en plus conscient de l'injustice que représente l'écart sans cesse croissant entre la richesse des uns et la pauvreté de la plupart, il revient à la France de jouer un rôle particulier parce qu'il se trouve qu'aujourd'hui, selon l'impulsion que le général de Gaulle avait su donner à sa politique étrangère, elle est à même de se tenir en dehors de la rivalité des hégémonies. L'action d'une France vraiment libre est, dans les relations internationales, un facteur important, car il a pour les peuples du monde valeur exemplaire.

Contrairement à ce que beaucoup, à l'intérieur comme à l'extérieur de la France, affirment par esprit de démission, incompréhension, mauvaise foi ou intérêt, cette volonté d'indépendance n'a rien à voir avec un quelconque chauvinisme ou un de ces nationalismes triomphalistes auxquels on l'assimile abusivement. Aujourd'hui, comme hier, la confusion est volontairement entretenue à ce sujet et il importe au premier chef d'en être conscient pour éviter de tomber dans les pièges que tendent astucieusement les intérêts multinationaux et les idéologies fallacieuses qui prétendent gouverner le monde.

Le problème du pétrole, notre pauvreté en matières premières, la crise internationale, ne sauraient justifier l'abandon de l'objectif clair et précis qui était et doit rester le nôtre : l'indépendance nationale au service de la paix. Pour cela, il faut une volonté politique ferme, en conservant présent à l'esprit que dans le monde tel qu'il est, dur, dangereux et impitoyable aux faibles, le moment est venu de secouer le joug des blocs et de se dégager de toutes les formes de domination qui prétendent imposer leur loi et dicter leurs conditions aux quatre coins de la planète. Ni surdéveloppé, ni sous-developpé, un pays, riche d'histoire et d'expérience comme la France, a les possibilités d'apporter, en pleine crise de civilisation, une contribution originale aux solutions que l'on cherche un peu partout, une contribution conforme à la vocation de la fraternité qui lui est généralement reconnue et dont les Français ont trop souvent tendance à oublier que c'est ce que le monde attend d'eux.

Préserver l'avenir

Les Français doivent aussi comprendre que, en luttant pour trouver à leurs problèmes des solutions indépendantes, ils préservent les chances d'un avenir dont l'incertitude est en grande partie cause du malaise auquel ils ont tendance à s'abandonner.

Rejetant les orientations du pouvoir giscardien, les gaullistes de conviction ont le devoir d'expliquer aux Français la nécessité impérieuse d'une autre logique politique. Pour peu qu'une volonté politique existe réellement, et pas seulement dans les déclarations d'intention, la France a la possibilité de mener une action conforme à l'idéal de liberté et de justice auquel aspirent ses forces vives, et que souhaitent, un peu partout dans le monde, les peuples et les individus las de l'oppression des uns et de l'exploitation des autres. Une telle action implique :

— Une politique étrangère orientée vers la lutte pour l'indépendance des nations européennes et la solidarité de la France avec le tiers-monde ;

— Une défense nationale moderne et indépendante fondée sur la dissuasion nucléaire tous azimuts et sur une véritable défense opérationnelle du territoire, noyau des la résistance populaire ;

— Une politique économique, financière et culturelle au service des intérêts et des traditions du peuple français, politique dont le principal ressort populaire sera la participation authentique de tous les Français « aux résultats, au capital et aux responsabilités » dans les entreprises, tant privées que nationalisées, ainsi qu'à la vie publique, tant régionale que nationale.

Devant les conditions politiques nouvelles créées par la proximité des élections européennes et par la volonté de nombreux responsables politiques de la majorité comme de l'opposition d'intégrer la France dans le carcan supranational, les gaullistes de progrès et l'ensemble des gaullistes de conviction doivent agir non en fonction de schémas de toute évidence dépassées, mais en fonction des réalités d'aujourd'hui. Il faut qu'ils se rassemblent dans un pôle gaulliste luttant pour l'indépendance et le rayonnement de la nation.

L'espoir n'est pas perdu. On ne peut mener longtemps une politique de négation de la France, même avec la complicité de la quasi-totalité de la classe dirigeante. Le peuple français, dans ses profondeurs, refuse l'asservissement. Il comprendra, il comprend déjà que l'Europe supranationale n'est qu'un décor de théâtre favorisant la domination des intérêts germano-américains, que la France doit reprendre les voies de l'indépendance nationale et de la solidarité avec les peuples qui combattent pour leur liberté.

Pour que renaisse cette France libre et libératrice, ayons le courage, mais aussi la sagesse, de sortir des routines et des sentiers battus !

(*) Ancien secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, président du club Gaullisme et Prospective.

OUI OU NON ?

par GABRIEL PERONNET (*)

L'EUROPE fait dire bien des paroles et couler beaucoup d'encre.

De quoi s'agit-il présentement, c'est-à-dire lors du vote du 10 juin prochain ?

Il s'agit seulement d'élire un Parlement dans les conditions définies par une loi française et pour exercer les pouvoirs expressément délimités par un traité européen : le traité de Rome.

Ce Parlement ne pourra pas prendre des décisions allant au-delà des pouvoirs qui lui sont dévolus par ce traité sans sortir de la légalité.

Mais il est bien vrai que ce Parlement pourra souhaiter disposer de davantage de pouvoirs.

Il faudra donc que chaque pays se prononce sur cette demande. Ce sera alors le moment de débattre de l'opportunité de répondre OUI ou NON.

Mais ce n'est pas la question qui est posée aujourd'hui !

Il est possible que ce Parlement, devant l'ampleur des problèmes qui lui sont posés, demande un jour à disposer de davantage de pouvoirs.

Encore faudra-t-il que cette demande soit votée à une très nette majorité, sinon à l'unanimité, pour être prise en considération.

Personne, absolument personne, ne peut affirmer qu'il en sera ainsi.

Il est, du reste, fort possible que ce Parlement trouve suffisants les pouvoirs que le traité de Rome lui donne et qu'avec ces seuls pouvoirs il accomplisse une œuvre très positive.

La question d'aujourd'hui est donc bien simple. Il est demandé aux peuples d'Europe de dire s'ils veulent OUI ou NON que l'organisation de l'Europe progresse et se fortifie ou s'ils veulent que l'Europe disparaisse définitivement.

Car il ne faut pas s'y tromper. Si ces élections du 10 juin prochain connaissaient un pitoyable résultat, quant à la participation des électeurs au scrutin, alors le glas sonnerait pour l'Europe.

Ceux qui s'apprêtent, peut-être, à mobiliser pour une raison ou pour une autre l'opinion publique contre l'Europe, ou à recommander l'abstention, doivent mesurer la lourde responsabilité d'une telle position.

Nouvelle étape

Le 10 juin l'Europe partira avec force pour une nouvelle étape de sa croissance ou elle entrera en agonie.

Il faut prendre les problèmes tels qu'ils se présentent sans les diminuer, sans non plus les exagérer.

Si le 10 juin les Français, dans leur grande majorité, font confiance à l'Europe alors, ensuite, tous les espoirs, tous les regards, se tourneront vers ce premier Parlement européen :

Ou bien dans ce Parlement se dégagera une nette majorité qui apportera des solutions efficaces aux problèmes européens. Parmi ces problèmes, le plus angoissant, le plus urgent, est bien celui du chômage. Il ne peut être réglé, c'est bien évident, que dans un cadre européen. Il doit constituer la priorité des priorités pour la future Assemblée européenne, selon un plan concerté entre tous les Etats membres de la Communauté.

Ou bien des discussions sans fin réduiront à néant l'autorité de cette Assemblée.

A chacun, le moment venu, ses responsabilités.

Le 10 juin, il appartiendra aux Français de dire s'ils font confiance à l'Europe pour assurer leur avenir, affermir la paix et garantir la liberté.

Ensuite, il appartiendra aux membres du Parlement européen de faire la preuve de son utilité, de son efficacité et de sa sagesse. De faire en sorte qu'il inspire confiance à la grande majorité des peuples d'Europe.

Enfin, éventuellement, si la question est posée d'un élargissement des pouvoirs de ce Parlement, les Français auront à nouveau, par référendum, à se prononcer. Ils le feront en jugeant les premiers résultats obtenus par le Parlement européen.

Le président de la République a été clair et précis à ce sujet.

Vouloir aujourd'hui discuter de cette éventualité, c'est vouloir échapper à la question du 10 juin : Voulez-vous l'Europe OUI ou NON ?

(*) Ancien ministre, député radical de l'Allier.

CORRESPONDANCE

Les Allemands et l'Autriche

M. Félix Kreissler, responsable du Centre d'études et de recherches autrichiennes (université de Haute-Normandie), nous écrit :

Je me permets d'exprimer mon étonnement à propos d'une opinion émise par M. Messmer, ancien premier ministre, que je trouve reproduite dans *le Monde* du 3 février. En effet, la phrase « Le problème fondamental est celui de l'Allemagne, d'un peuple de quatre-vingt-dix millions d'habitants qui est, ce que l'on ne dit jamais, coupé en trois : la R.F.A., la R.D.A. et la République autrichienne... », et la suite (... ne jamais en parler mais y penser toujours) ne correspond pas à la réalité, du moins en ce qui concerne l'Autriche.

Si, juqu' en 1938, le courant pangermaniste (et nazi), et donc l'aspiration à l'Anschluss, était fort en Autriche, cet état de choses a fondamentalement changé depuis que les Autrichiens ont fait l'expérience de la domination nazie. Depuis l'annexion, l'oppression et la guerre, les Autrichiens ont pris de plus en plus conscience de leur spécificité, de sorte qu'ils ont choisi librement, en 1955 (traité d'Etat autrichien), d'opter pour la neutralité de l'Autriche, sans la moindre arrière-pensée de vouloir un jour s'unir à nouveau au « peuple allemand ». Tous les sondages entrepris régulièrement depuis 1965 démontrent clairement cette évolution vers une conscience nationale autrichienne propre, et la volonté de l'Autriche de maintenir son indépendance et sa neutralité tous azimuts ne peut plus être mise en doute. Parmi les partis politiques autrichiens, un seul, le FPÖ, se reconnaît encore dans la « communauté de culture et du peuple allemand », mais il n'obtient régulièrement que 5 % des suffrages environ.

Ce n'est pas en conjurant le spectre des vieux démons qu'on les bannira définitivement, mais plutôt en reconnaissant les nouvelles réalités à la création desquelles — notamment en ce qui concerne l'Autriche — la France, et particulièrement sous la direction du général de Gaulle, a éminemment contribué.

Le Monde

étranger

LA RÉVOLUTION EN IRAN

Les reconnaissances diplomatiques du nouveau régime iranien se multiplient. Après le Pakistan qui aura été le premier pays à reconnaître dès lundi 12 février le gouvernement de M. Bazargan (lire page 5), le président Assad de Syrie a envoyé un message de félicitations à l'ayatollah Khomeiny : « Nous avons été heureux d'apprendre la victoire de la révolution islamique. Nous avons suivi la lutte de votre peuple pour restituer à l'Iran la place qui lui revient dans les rangs arabo-islamiques aux côtés de vos frères islamiques qui luttent contre l'agression et l'occupation. » Lundi également, la Libye a reconnu le « pouvoir populaire en Iran ».

Ce mardi matin, l'agence de presse indienne P.T.I. a annoncé à son tour que l'Inde avait reconnu le nouveau régime iranien. Selon l'agence, le premier ministre indien, M. Morarji Desai, a été l'« un des premiers » chefs de gouvernement à adresser lundi un message de félicitations à M. Bazargan.

A PARIS, on rapppelle que pour la France la question de la reconnaissance du nouveau régime de Téhéran ne se pose pas. La doctrine constante de la France consiste à reconnaître non pas les régimes mais les Etats, et à entretenir des relations diplomatiques avec les gouvernements qui y sont disposés et qui exercent effectivement les responsabilités gouvernementales sur le territoire de ces Etats.

A BONN, un porte-parole fédéral a rappelé que, la R.F.A. ne reconnaissant aussi que des Etats, le changement de régime survenu à Téhéran n'affecterait pas les relations diplomatiques entre les deux pays. Ni le ravitaillement de la République fédérale en pétrole ni les exportations allemandes ne paraissent devoir être mis en danger. Sur le deuxième point, on rappelle à Bonn que 2 % seulement de l'ensemble des ventes allemandes à l'étranger vont à l'Iran. De même les investissements allemands en Iran ne représentent que 2 % du total des participations ouest-allemandes dans des industries étrangères.

A PEKIN, la presse a annoncé mardi, sans commentaire, la chute du gouvernement Bakhtiar.

D'autre part, dans le monde entier, diplomates et personnel des ambassades d'Iran se rallient au nouveau régime, notamment à Washington, à Bonn et à Paris, où le personnel de l'ambassade s'est déclaré lundi « solidaire de la grande révolution iranienne ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Le gouvernement de M. Bazargan organiserait un référendum dans les deux mois

Trois vice-premiers ministres ont été désignés

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le pouvoir islamique fait ses premiers pas après les folles journées qui ont permis à la révolution iranienne de balayer la monarchie moribonde. M. Mehdi Bazargan s'est installé lundi après midi 12 février dans le bureau du premier ministre, qu'occupait avant lui M. Bakhtiar. Le nouveau gouvernement provisoire — dont seuls quelques membres ont été nommés — et le mouvement religieux affirment qu'ils ont la situation politique en main. Ils doivent néanmoins faire face à une série de problèmes immédiats : avant même d'ordonner la reprise du travail et la réouverture des écoles prévues pour la fin de la semaine ou le début de celle qui commence samedi, ils doivent ramener le calme et prévenir les débordements.

Encore sous l'effet des événements qu'elle vient de vivre, la population éprouve à la fois une certaine excitation et une certaine inquiétude : elle s'interroge en effet sur les intentions réelles de l'armée et se demande si son effondrement ne cache pas une ruse de guerre. En effet, les effectifs présents dans les casernes qui sont tombées dimanche étaient relativement peu nombreux.

Ce même phénomène s'est reproduit lundi matin, lorsque les guérilleros ont donné l'assaut aux casernes de Saltanat-Abad et de Lavisan, où auraient dû se trouver les quelque dix mille hommes de la garde impériale (« immortels »). En outre, si les « immortels ». En outre, si les conscrits de la garde étaient manifestement heureux de ce qui se passait, ce n'était pas le cas des officiers et de la plupart des Djavidan qui se sont rendus la mort dans l'âme, en pleurant de rage et d'amertume. Certains ont d'ailleurs sérieusement malmené Bernard Delarue, cameraman d'Antenne 2, et cassé son matériel parce qu'il arborait un portrait de Khomeiny qui, jusque-là, avait été son plus efficace laisser-passer.

Enfin, quelque deux cent cinquante hélicoptères ont disparu de la base, et, pour le moment, on ne sait où ils sont. De là à penser que des groupes de « durs » se cachent et préparent une contre-attaque, il n'y a qu'un pas, vite franchi.

Dans les milieux proches de l'ayatollah Khomeiny, on se montre plus serein. Les religieux excluent en premier lieu le risque de guerre civile, car il faudrait, pour qu'elle puisse éclater, qu'une part significative de la population se dresse contre le nouveau régime, ce qui n'est guère concevable. Ils expliquent ensuite que l'effondrement de la « cinquième armée du monde » ne les a pas surpris. « Nous savions que la base était avec nous. En outre, mise à part une poignée d'inconditionnels, les officiels, quelles que soient leurs convictions, ne peuvent être indifférents aux sentiments de tout un peuple. » « C'est parce que nous savions tout cela que M. Bazargan a insisté auprès de M. Bakhtiar et des chefs militaires pour que la transition se fasse pacifiquement et rapidement, cela aurait évité ce qui vient de se passer », ajoutent-ils.

Ils estiment enfin, à la lumière des derniers événements, qu'un groupe de « desperados » n'aurait actuellement aucune chance de réussite parce qu'il serait complètement isolé. Cela étant, le nouveau pouvoir a préféré prendre quelques précautions en procédant à l'épuration des cadres militaires.

Ne soyez pas méchants

Les religieux ont également conscience que la population, qui vient de découvrir les prisons de la SAVAK, peut être tentée de procéder à des règlements de comptes. « Les gens ont voulu tuer Nassiri — l'ancien chef de la SAVAK — quand il a été transporté, en même temps que M. Hoveyda et plusieurs généraux, de la prison où il se trouvait dans un lieu proche du comité Khomeiny, et c'est nous qui les en avons empêchés en leur expliquant qu'ils doivent être jugés conformément à la loi », disent les religieux. C'est pourquoi l'ayatollah Khomeiny a lancé un appel demandant, notamment : « Empêchez les incendies et les sabotages des opportunistes. Contribuez à la conservation des documents et des bâtiments des ministères et des autres institutions. Evitez la panique, ne soyez pas méchants. » Le chef spirituel assure : « Maintenant que l'appareil de la dictature est abattu, il ne faut pas laisser à l'ennemi la possibilité de dire que le chaos s'est instauré. »

Inquiets de la prolifération des armes saisies dans les casernes et les commissariats, les religieux déploient, depuis lundi, de grands efforts pour les récupérer et pour n'en laisser qu'à des militants choisis. Ils admettent cependant qu'il est peu probable que les mouvements de guérilla acceptent de se séparer de l'arsenal qu'ils se sont constitué.

Sur le plan politique, les dernières citadelles du régime monarchique ont sombré. Le Conseil de régence s'est sabordé. Le siège de la SAVAK est tombé lundi à 9 h 30, et le palais de Niavaran, résidence du monarque, à 12 h 30. Les Djavidan se sont rendus, un portrait de l'ayatollah Khomeiny a été placé devant le blason impérial, et de jeunes révolutionnaires, barbus et chevelus, montent désormais la garde devant la caserne conquise.

Le ministre de la cour a annoncé que ses subordonnés ont proclamé leur solidarité avec le comité Khomeiny.

De son côté, M. Bazargan a commencé à constituer son cabinet. Il a nommé trois vice-premiers ministres : MM. Ibrahim Yazdi, qui est chargé des « affaires révolutionnaires », Hachem Sabbaraian, chargé du « transfert du pouvoir », et Amir Entezam (relations publiques). En attendant la nomination des autres ministres, il a demandé aux sous-secrétaires d'Etat en place de gérer les ministères. Il a également nommé directeur de la radio-télévision M. Ghotbzadeh, un des proches collaborateurs de l'ayatollah Khomeiny à Neauphle-le-Château. Cette nomination a provoqué des réactions hostiles chez les anciens grévistes, qui ont le sentiment qu'on leur a volé leur victoire en leur imposant un directeur venu de l'extérieur, qui paraît avoir d'emblée contesté leur façon de traiter l'information. Pour protester, ils ont effectué un débrayage et c'est l'ancien présentateur militaire qui a lu le journal télévisé.

(Dessin de PLANTU.)

Les difficultés économiques

Les collaborateurs de M. Bazargan indiquent qu'à la suite de la démission des députés le Conseil de la révolution (1), qui comprend sept membres, jouera le rôle de Parlement. On estime également que deux mois seront nécessaires pour organiser le référendum qui consacrera le passage à la république. On admet enfin que les difficultés les plus grandes que le nouveau gouvernement aura à affronter se situent sur le plan économique. Le premier ministre l'avait lui-même dit courageusement à la nation en présentant son programme, vendredi dernier.

Au risque de décevoir — et il avait déçu ceux qui attendaient qu'il brosse un tableau lyrique de lendemains qui chantent, — il avait expliqué sans fard que le retour de l'ayatollah et l'enthousiasme révolutionnaire ne suffiraient pas à résoudre les problèmes comme par enchantement. Il a rappelé que, pour abattre le régime qui a contribué à « la destruction de la personnalité et de l'identité du peuple », il a fallu recourir aux grèves, et qu'elles ont « désorganisé le pays dont la remise en marche sera difficile ». Il avait déclaré sans ambages qu'il ne fallait pas attendre du gouvernement provisoire « qu'il fasse des miracles et puisse, en vingt-quatre heures, juger et châtier tous les corrompus, satisfaire à cent pour cent les revendications du peuple et répondre à toutes ses exigences ».

M. Bazargan avait également précisé qu'un des plus graves méfaits du régime en place depuis vingt-cinq ans, avait été d'« empêcher la formation d'hommes valables ». « C'est pourquoi, a-t-il ajouté, les ministres ne seront pas parfaits. Je vous le dis dès maintenant en vous priant d'excuser les erreurs qui pourraient être commises. »

A la fois par nécessité — le mouvement religieux n'a pas suffisamment de cadres, notamment dans le domaine économique — et par conviction — c'est un démocrate sincère, — M. Bazargan a fait une ouverture en direction de l'intelligentsia laïque, au risque de mécontenter nombre d'ulemas. « Il faut, a-t-il dit, mettre côte à côte islam et démocratie. (...) C'est avec l'aide du peuple que je réussirai. Le peuple, ce n'est pas une classe particulière ou tel ou tel groupe de gens acceptant telle ou telle doctrine ou idéologie, c'est toute la population. »

Il a également mis l'accent sur la nécessité de garantir la liberté d'expression qui suppose la critique. Combattant sans le dire explicitement les religieux les plus intransigeants, sur leur propre terrain, il a rappelé que la critique « fait partie de l'essence de l'islam » et que le Coran fait un devoir à tout musulman de « critiquer ce qui ne va pas, pour le bien même de la communauté ».

Les folles journées de Téhéran ont fait oublier ce langage rigoureux d'homme d'Etat responsable. M. Bazargan aurait l'intention de revenir à la charge, son premier objectif étant de remettre le pays en marche. Mais il faudra aussi que, très rapidement, des équipes sérieuses et compétentes se mettent à l'œuvre pour définir la nouvelle stratégie de développement, ce qui ne sera guère aisé compte tenu de l'héritage laissé par le chah et de la situation créée par une année de troubles, dont quatre mois de grève générale.

PAUL BALTA.

(1) La composition du Conseil révolutionnaire islamique n'a pas encore été rendue publique.

L'état-major de l'armée est remanié de fond en comble

Une des premières mesures prises par le gouvernement provisoire de M. Bazargan a été de remanier de fond en comble l'état-major de l'armée iranienne. Le général Gharabaghi, chef d'état-major de l'armée, qui pourtant s'était rallié à la révolution, a été démis de ses fonctions et remplacé par le général Mohamed Vali Gharani, chef de la sécurité militaire à l'époque de Mossadegh. Il avait été limogé peu après le retour d'exil du chah en 1953.

Le général Gharabaghi, tenu pour un « officier à poigne », avait été ministre de l'intérieur dans les gouvernements Charif Emami et Azhari. Il représentait cependant les officiers supérieurs de l'armée prêts à accepter un modus vivendi avec les religieux, par opposition aux quatre généraux de la garde impériale Badrehi, Rahimi, Nechat et Afchar, que le chah avait nommés aux postes-clés de l'armée avant son départ pour l'étranger.

Le général Badrehi, devenu chef des forces terrestres, a été tué lundi dans des circonstances mal éclaircies près du palais de Niavaran. Il n'a pas encore été remplacé. Le général Rahimi, gouverneur militaire et préfet de Téhéran, arrêté dimanche, a été remplacé par le général Mohamed Ali Nowrouzi. Le général Afchar, chef du deuxième bureau, a été également arrêté. On ignore tout du sort du général Nechat, qui avait, il y a un mois, remplacé le général Badrehi à la tête de la garde impériale.

Autre nomination, celle du général de brigade Sayed Mahdyoun, à la tête de l'armée de l'air, en remplacement du général Rabii. Le général Mahdyoun aurait joué un rôle important dans la victoire remportée contre les troupes demeurées loyales du chah.

Parmi les autres personnalités militaires arrêtées, figurent le général Naji, l'ancien gouverneur militaire d'Ispahan, qui avait fait régner la terreur dans cette ville, et le général Khosrowdad, chef des unités aéroportées, tenu pour un « putschiste » en puissance.

M. Hoveyda et le général Nassiri répondent de leur action passée

L'ancien premier ministre du chah, M. Amir Abbas Hoveyda, s'est déclaré « responsable de tout ce qui s'est passé en Iran pendant qu'il était premier ministre ».

Présenté à la presse dans une pièce des locaux du « comité Khomeiny » en même temps que quatre de ses anciens ministres, M. Hoveyda paraissait en bonne santé et conservait son sens de l'humour habituel.

Il a déclaré qu'il s'était rendu de lui-même, lundi matin, aux membres du comité, ajoutant qu'il n'avait pas encore rencontré l'ayatollah Khomeiny.

M. Hoveyda a admis : « Certainement des erreurs ont été commises durant le règne du chah, sinon je ne serais pas ici maintenant. »

Il a ajouté qu'il ne savait rien d'éventuels contacts entre la C.I.A. et la SAVAK (police politique iranienne) : « La SAVAK ne m'a donné aucun rapport confidentiel, et je n'avais aucun contrôle sur cette organisation. » M. Hoveyda a refusé de répondre à une question sur son rôle dans les « crimes » du chah, répliquant seulement qu'il attendait d'être jugé. Mais, a-t-il dit, « je dois préciser que jusqu'à maintenant aucune accusation n'a été retenue contre moi ».

Les nouvelles autorités ont, par ailleurs, présenté à la télévision le général Nassiri, ancien chef de la SAVAK. Il avait été capturé dimanche, quand la caserne de l'armée de terre où il était maintenu aux arrêts de rigueur, est tombée aux mains des insurgés.

La tête couverte de bandages, des traces de sang sur le visage, le général Nassiri, qui est âgé de soixante-douze ans, a déclaré qu'il n'était pas responsable des tortures infligées aux prisonniers politiques sous la monarchie et des autres crimes imputés à la SAVAK.

Prié de dire s'il avait agi sur les ordres du chah, M. Nassiri a indiqué qu'il avait reçu ses ordres du premier ministre, en l'occurrence M. Hoveyda. « Il y a pu avoir des tortures mais je n'en sais rien, car je ne m'occupais pas de cela... Des officiers subalternes ont pu faire ce que vous affirmez... mais je ne sais rien », a dit le général Nassiri. — (A.F.P., Reuter.)

A la Cité universitaire

RÉVOLUTION SILENCIEUSE A LA MAISON DE L'IRAN

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la victoire des révolutionnaires à Téhéran n'a pas provoqué d'effervescence à la Fondation Avicenne, l'ex-Maison de l'Iran de la Cité internationale de l'Université de Paris. « Mon problème, c'est le téléphone : je ne peux plus correspondre avec ma famille restée là-bas », explique une étudiante en quatrième année de chimie Paris-VII.

Personne n'a songé à s'en prendre à la première pierre « posée par Sa Majesté impériale Mohammad Reza chah Pahlavi le 17 octobre 1961 », dont la plaque commémorative s'étale sans défense sur le parvis de la résidence... Il est vrai que la Fondation Avicenne, don du gouvernement iranien aujourd'hui géré par la France, n'abrite plus qu'une quinzaine d'étudiants iraniens, sur cent résidents. Encore ne s'agit-il que d'étudiants en troisième cycle et de stagiaires, presque tous engagés dans la vie professionnelle. Le lundi 12 février, jour « J » de la révolution islamique, la plupart des résidents iraniens ont vaqué à leurs occupations habituelles.

Cette retenue contraste avec l'explosion graphique encore visible dans les couloirs du métro de la station Cité universitaire : « A bas le chah ! », « Vive la révolution iranienne ! », « Pour la république démocratique populaire ! » Mais c'était pour un meeting à la Mutualité... le 18 janvier. — R. C.

Selon le commandant de l'aviation

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ARMÉE AVAIT DÉCIDÉ A L'UNANIMITÉ DE « LACHER » M. BAKHTIAR

Le général Rabii, ancien commandant en chef de l'armée de l'air, a déclaré lundi 12 février, à Téhéran, que le conseil supérieur de l'armée iranienne avait décidé à l'unanimité, dimanche, de « lâcher » le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar.

« Nous avions décidé qu'il ne servait plus à rien de soutenir M. Bakhtiar, puisqu'il promettait la République par des voies constitutionnelles, alors que M. Mehdi Bazargan, chef du gouvernement provisoire, promettait la même chose par une voie directe. Nous avions décidé qu'il était préférable d'observer la neutralité. »

Le général Rabii a précisé que M. Bakhtiar ne participait pas à ce conseil, mais « il nous a demandé plusieurs fois par téléphone de regagner nos postes et de continuer à le soutenir », a-t-il dit. Le général a déclaré qu'à plusieurs reprises M. Bakhtiar lui avait demandé de bombarder plusieurs bases militaires, ainsi que l'usine de fabrication d'armements. Il a assuré que tout l'équipement de l'armée iranienne était intact et demeurait dans le pays. — (A.F.P.).

L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ESTIME A 4 % LE DÉFICIT DES APPROVISIONNEMENTS PÉTROLIERS

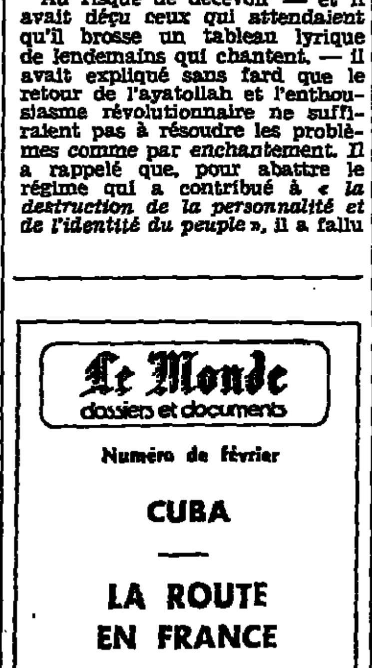
L'interruption des livraisons pétrolières de l'Iran crée une situation « très sérieuse », mais qui ne justifie pas la « panique », estime l'Agence internationale de l'énergie.

L'A.I.E. a calculé que le déficit actuel de l'approvisionnement pétrolier représente environ 4 % des besoins. Le déficit, précise l'Agence, avait atteint 8,3 % en 1973-1974. L'A.I.E. rappelle que le marché pétrolier était qualifié d'excédentaire il y a quelques mois seulement, et que le montant global des stocks pétroliers des dix-neuf pays membres s'élève à 390 millions de tonnes.

Le plan d'urgence de « répartition de la pénurie », prévu en cas de déficit d'approvisionnement supérieur à 7 %, ne sera certainement pas mis en vigueur, ajoute-t-on. La prochaine réunion du conseil de direction de l'Agence est prévue pour le 1er mars à Paris.

● M. François Mitterrand a déclaré, lundi 12 février à Limoges, au cours d'une conférence de presse :

« On ne peut encore prévoir toutes les conséquences d'une révolution venue des profondeurs. Tout est encore possible. En dehors du mouvement religieux majoritaire chiite, il existe dans ce pays des minorités organisées qui vont se trouver bientôt exposées à prendre leurs responsabilités (...). Des contagions sont possibles chez les voisins musulmans de l'Iran (...). Il a notamment fait remarquer « la prudence de l'Irak, qui est également un foyer important de religion chiite, ainsi que celle de l'U.R.S.S. dont certaines républiques sont à majorité musulmane, aux frontières de l'Iran ».



LA RÉVOLUTION EN IRAN

Moscou reconnaît le nouveau régime et souhaite coopérer avec lui

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a reconnu, le lundi 12 février, le gouvernement provisoire de M. Mehdi Bazargan. Cette hâte est tout à fait inhabituelle chez les Soviétiques, qui s'accordent en général le temps de la réflexion, sauf quand les nouveaux dirigeants sont des « amis », comme ce fut le cas en Afghanistan et au Cambodge.

Le chef du gouvernement soviétique, M. Alexis Kossyguine, a envoyé un message à M. Bazargan, dans lequel il indique que l'U.R.S.S. est *« prête à entretenir et à promouvoir des relations entre les deux pays sur la base de l'égalité, du bon voisinage, du respect de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre partie. Le développement d'une coopération variée entre les deux pays répondra indiscutablement aux intérêts des peuples de l'Union soviétique et de l'Iran, aux intérêts de la consolidation de la paix et de la sécurité internationale ».*

Les Soviétiques donnent à penser, en réagissant aussi rapidement, qu'ils sont convaincus de la solidité du nouveau régime ; mais ils ont sans doute voulu prendre de vitesse les Etats-Unis, en montrant à l'ayatollah Khomeiny et à son gouvernement où étaient leurs véritables amis. La volonté de se concilier les nouveaux dirigeants iraniens se comprend d'autant mieux que ceux-ci ne sont pas forcément très bien disposés à l'égard d'une puissance athée et communiste.

D'importants intérêts en Iran

Moscou regagne aussi un peu du temps perdu depuis le début de la crise iranienne, car les Soviétiques ont mis aussi longtemps que les Américains à comprendre que les événements d'Iran n'étaient pas seulement l'expression d'un mécontentement populaire passager, attisé par des « mollahs réactionnaires ». Il y a trois mois, la presse soviétique dénonçait les chefs religieux, accusés d'exploiter la colère des masses dans leur seul intérêt. Il a fallu attendre que le chah soit pratiquement sur le départ pour que les commentateurs fassent état de slogans antimonarchistes scandés par les manifestants. Encore insistaient-ils surtout sur le caractère anti-américain du mouvement. Dès la chute du chah, cependant, Moscou déclarait « illégal » le gouvernement Bakhtiar et indiquait que le *« pouvoir réel résidait chez l'ayatollah Khomeiny ».*

Maintenant, les positions sont plus claires. Dans un discours prononcé à l'occasion de la « campagne électorale », M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique, a déclaré : *« En Iran, la révolution est en train de triompher. »* Selon la *Pravda*, il s'agit d'une *« révolution antimonarchiste et anti-impérialiste »*, dirigée à la fois contre le régime du chah et sa « créature » Bakhtiar, le « Kerrenski iranien », et contre l'emprise américaine, une « révolution démocratique » qui a amené au pouvoir des « groupes patriotiques ».

Les commentateurs restent donc très prudents sur l'analyse « de classe » du nouveau pouvoir. Ils se félicitent, certes, de la *« large coalition rassemblant toutes les forces d'opposition véritables, indépendamment de leurs différences politique, sociale ou religieuse ».* Mais ils s'interrogent sur les intentions profondes des chefs religieux et évitent de rappeler que l'ayatollah Khomeiny veut créer une République islamique. Ils laissent même percer quelque inquiétude : *« Le rôle des dirigeants religieux et se l'état d'esprit religieux* (en Iran) *seront encore longtemps l'objet d'une attention soutenue »*, écrivent notamment les *Izvestia*. Il n'en reste pas moins que seule *« la coopération des groupes religieux et laïques de l'opposition a permis d'éviter un bain de sang et les destructions d'une guerre civile ».*

Les préoccupations des dirigeants soviétiques sont de deux ordres. Dans le domaine économique, ils sont en droit de se demander ce qui va advenir de la coopération bilatérale. L'U.R.S.S. a d'importants intérêts en Iran, où elle participe à de nombreux projets industriels, et elle est dépendante, dans une faible mesure, certes, des livraisons de gaz iranien pour ses Républiques du Caucase (*le Monde* du 9 février).

Stratégiquement, la disparition du *« gendarme du Golfe »* ne peut que réjouir Moscou, surtout après que l'Afghanistan se soit totalement lié à son camp. Ce n'est pas par hasard que la presse soviétique place au premier rang des tâches prioritaires du gouvernement Bazargan l'expulsion des conseillers militaires étrangers. Mais la préoccupation des Soviétiques s'est déplacée géographiquement. Ils se demandent où les Américains vont maintenant avancer leurs pions et commencent à dénoncer, à l'occasion du voyage au Proche-Orient de M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, la création d'un *« axe Le Caire-Tel-Aviv-Ryad »*, tout en faisant des avances à l'Arabie Saoudite.

Dans une situation qui est loin d'être stabilisée, les dirigeants de Moscou peuvent estimer qu'avec la chute du régime monarchique iranien, les Etats-Unis ont subi un grave revers, mais qu'eux-mêmes n'ont pas encore remporté un succès.

DANIEL VERNET.

M. Carter propose une « coopération pacifique » aux nouveaux dirigeants

De notre correspondant

Washington. — Le requiem de M. Carter pour la monarchie en Iran a été conforme au « profil bas » adopté depuis quelques semaines. Ouvrant une conférence de presse, lundi 12 février, par une déclaration non sollicitée sur le changement de régime à Téhéran, le président a dit : *« Nous espérons que les différends qui ont divisé le peuple iranien pendant tant de mois pourront prendre fin. Pendant toute cette période, nous avons été en contact avec ceux qui contrôlent le gouvernement iranien et sommes prêts à travailler avec eux. Nos objectifs consistent, comme par le passé, à assurer la sécurité des Américains vivant en Iran, à réduire l'effusion de sang et la violence, à veiller à ce que l'Iran soit militairement capable de protéger son indépendance et son intégrité territoriale, à empêcher l'ingérence ou l'intervention de toute puissance extérieure dans les affaires intérieures de l'Iran et à respecter la volonté du peuple iranien. »*

En réponse à des questions, M. Carter a dit espérer une *« coopération très productive et pacifique avec le gouvernement iranien »* et annoncé avec soulagement que cette coopération avait déjà commencé pour assurer la sécurité des sept mille Américains (contre quarante-cinq mille à l'automne) qui séjournent encore dans le pays. Il s'est défendu d'avoir jamais voulu dicter à un quelconque pays le choix de ses dirigeants et s'est référé à l'exemple du Vietnam, *« où nous avons échoué ignominieusement »*. Selon lui, le soutien accordé par Washington au chah, puis à M. Bakhtiar, découle du simple usage diplomatique, qui exige de coopérer avec les gouvernements tels qu'ils sont. On fera de même avec le prochain.

La simplification était évidente, mais M. Carter avait décidé de faire de nécessité vertu : l'impuissance qui a frappé la diplomatie américaine ces dernières semaines est devenue la preuve que son engagement a été *« minimal »*. On note que M. Carter a mentionné à deux reprises M. Bazargan, d'abord comme *« le premier ministre désigné »*, puis comme *« le premier ministre »*, mais qu'il a fait le silence sur l'ayatollah Khomeiny. En revanche, la *« volonté du peuple iranien »* a pris la place de la *« légitimité constitutionnelle »*, à laquelle il s'était référé le mois dernier pour soutenir M. Bakhtiar. Enfin, malgré ce *« profil bas »*, les objectifs des Etats-Unis restent ambitieux, puisque M. Carter s'est référé explicitement à la nécessité de fournir une aide militaire à l'Iran et s'assigne pour mission de *« protéger son intégrité territoriale »*.

Confusion et erreurs

Cette réaction reste donc empreinte de la confusion déjà notée ici depuis le début de la crise. Celle-ci a été portée à son comble par l'annonce, faite hâtivement dimanche, que six hélicoptères et vingt-neuf « marines » partaient pour la Turquie, prêts à intervenir pour secourir les Américains d'Iran. Les officiels ont dû admettre lundi, avec un grand embarras, que cette décision avait été prise et annoncée publiquement sans consultation avec le gouvernement turc. La réaction hostile d'Ankara a déclenché une piteuse retraite, le département d'Etat se bornant à dire que les secours avaient été envoyés sur des *« positions avancées »* non précisées (il s'agirait de l'Italie pour les hélicoptères et des Açores pour les « marines »). Le geste était aussi une provocation inutile à l'égard du gouvernement Bazargan, puisque celui-ci, comme l'a dit M. Carter, s'est montré coopératif. On a fait savoir depuis lors que plusieurs militaires américains arrêtés par erreur ont été relâchés *« avec des excuses »* dans un des postes de commandement de l'ayatollah Khomeiny.

La confusion s'était manifestée antérieurement dans les « évaluations » successives faites par divers « informateurs », de plus en plus débordés par les événements. Lundi dernier encore, le général Huyser, commandant adjoint des forces américaines en Europe, avait, de retour d'une longue mission en Iran, expliqué à M. Carter que l'armée reprenait les choses en main à Téhéran et que les chances de maintien de M. Bakhtiar s'amélioraient de jour en jour. Quelques heures plus tard, M. Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, faisait l'éloge de l'ayatollah Khomeiny, annonçant qu'il ferait figure de *« saint »* dans l'histoire. Cela lui valut une réprimande à peine voilée du porte-parole de la Maison Blanche, affirmant que le gouvernement américain n'est pas *« une entreprise de canonisation »* et n'entendait pas *« pencher vers Khomeiny »*.

Pourtant, M. Young avait, une fois de plus, fait œuvre utile de pionnier : samedi dernier, il recevait avec l'autorisation du département d'Etat deux émissaires de l'ayatollah — dont M. Rouhani, qui a « téléguidé » la prise de contrôle par ses partisans de l'ambassade d'Iran à Washington dimanche — confirmant publiquement les contacts officieux noués depuis quelque temps. Lundi, le dynamique ambassadeur à l'ONU a poussé son avantage en présentant la révolution rianienne comme un effet bénéfique des idéaux américains de liberté : *« Nous ne devrions pas nous sentir menacés,* a-t-il dit devant une assemblée d'historiens noirs, *lorsque les peuples commencent à prendre conscience de leur propre pouvoir. »*

Pour le moment, les responsables du gouvernement fondent leurs espoirs sur la personnalité de M. Basargan, considéré ici comme un interlocuteur infiniment plus souple que l'intransigeant chef spirituel qui l'a mis en selle. Les optimistes estiment qu'après les nécessaires *« ajustements »* et une réduction de la présence américaine, les nouveaux dirigeants de Téhéran devront se tourner vers les Etats-Unis comme vers la seule force capable de neutraliser l'influence plus menaçante et plus proche de l'U.R.S.S. et aussi comme le seul pays à même de fournir à l'Iran la technologie nécessaire.

D'autres responsables toutefois, plus pessimistes, voient déjà l'Iran s'enfoncer dans un sanglant chaos d'obscurantisme et de règlements de comptes. L'ayatollah et ses collègues religieux, observent-ils, ne laisseront pas le pouvoir passer dans les mains d'une nouvelle technocratie, fût-elle dirigée par M. Bazargan, qui ne serait rien sans leur soutien. Dans l'immédiat, les mêmes s'inquiètent du sort des équipements militaires perfectionnés livrés par les Etats-Unis à l'armée iranienne, ainsi que des installations qui permettent de surveiller les tirs des missiles soviétiques. Le démantèlement de ces installations, même en bon ordre, va réduire encore les chances de ratification, déjà bien minces, d'un accord SALT par le Sénat.

Le manque à gagner pétrolier

Un autre souci est la conséquence de la crise sur les approvisionnements pétroliers. M. Carter a tenté de calmer les inquiétudes grandissantes du public en assurant qu'il n'y a pas encore de « crise » et en écartant les mesures de restriction obligatoires. Le manque à gagner dû à l'arrêt de la production iranienne équivaut pour les Etats-Unis à 900 000 barils par jour, soit 2,5 % de la consommation du pays, compte tenu des livraisons supplémentaires effectuées par l'Arabie Saoudite. Mais ce dernier facteur est sujet à caution, en raison des récentes décisions de Ryad : d'autre part, la pénurie dans les pays européens pourrait déclencher *« l'engagement de partage »* entre consommateurs prévu par l'Agence internationale de l'énergie.

Le manque à gagner pourrait donc passer à 4 % dans les prochaines semaines, voire à 5 % ou 7 % dans les prochains mois si la production iranienne ne reprend pas. On est encore loin des prévisions pessimistes avancées récemment par M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, qui jugeait la crise actuelle *« plus grave que celle de 1973 »* (à cette époque, jusqu'à 15 % de la consommation avaient fait défaut). Mais l'on a peine à croire que le public américain fera preuve de cette *« conscience patriotique »* à laquelle M. Carter l'appelle, et on se demande si le président y croit lui-même. L'avis du sénateur Jackson, qui suggérait dimanche dernier une fermeture des stations d'essence le dimanche et d'autres restrictions impératives, est partagé par un nombre grandissant d'officiels.

Le dénouement en Iran est donc en tout état de cause une mauvaise affaire pour M. Carter qui devra s'attendre à de vives critiques, non seulement de la part de ses adversaires républicains, mais aussi des divers *« espoirs démocrates »* désireux de tenter leurs chances à l'élection présidentielle de 1980. Compte tenu des autres difficultés auxquelles se heurte la politique étrangère — ralentissement des négociations avec Moscou, impasse dans laquelle se trouvent les accords de Camp David, — la compétition sera plus ouverte que prévu. Même la normalisation des relations avec la Chine a créé, contrairement aux espoirs du gouvernement, plus de problèmes sur le plan de la politique intérieure qu'elle n'a rehaussé le prestige du président : celui-ci se retrouve pour la première fois depuis Camp David au bas de la courbe.

MICHEL TATU.

Un puissant impact sur le monde arabe

(Suite de la première page.)

Les relations saoudo-iraniennes étaient, en effet, caractérisées par une alliance stratégique bien plus fondamentale que les rivalités et luttes d'influence, souvent vives entre les deux pays. La « déstabilisation » de l'Iran est pour Ryad un saut dans l'inconnu, et les Saoudiens en redoutent, à terme, l'avènement d'un pouvoir communiste. Cette inquiétude est d'autant plus vive que la crise iranienne a été l'occasion d'un « lâchage » par les Etats-Unis du souverain d'un pays pourtant vital pour eux. Le roi Khaled, à Ryad, est nécessairement amené à en tirer des conclusions sur la crédibilité des garanties américaines, tout en sachant qu'il ne dispose pas d'une politique de rechange.

Ce qui est vrai de l'Arabie l'est aussi des autres pays arabes pétroliers du Golfe, bien qu'à un degré moindre. Bahrein aurait pu constituer un cas spécial. En effet, le chah avait, de 1968 à 1970, prétendu annexer purement et simplement le petit Etat en invoquant des *« droits »* remontant à 1622. Avec l'aide de la Grande-Bretagne et de l'Arabie Saoudite, l'émir de Bahrein était toutefois parvenu à faire lever cette revendication iranienne. L'arrangement intervenu avec le chah, qui a eu l'aval de l'ONU et du Parlement iranien, pourrait difficilement être remis en cause par ses successeurs.

Le départ du chah prive, enfin, le président Sadate d'un précieux allié dans sa difficile et hasardeuse politique de paix avec Israël, sans parler du roi Hussein de Jordanie, qui a pu compter sur lui dans les moments difficiles.

L'espoir d'une revanche

L'islam chiite, où la lame de fond provoquée en Iran par l'ayatollah Khomeiny puise sa force, est celui de la légitimité. Il s'est constitué après que l'islam pieux des descendants du Prophète — son gendre Ali, assassiné en 661, puis ses petits-fils Hassan et Hussein, ce dernier tué à la bataille de Kerbala, en 680 — eut été supplanté par l'islam conquérant des Ommayades sunnites.

Les chiites (en arabe : *« chihate Ali »*, la famille d'Ali) ont gardé une haine profonde des *« usurpateurs »*. Opprimés tout au long des siècles par l'islam sunnite, les chiites se sont transmis de génération en génération l'espoir d'une revanche, qui devait finalement leur venir du ciel, puisqu'elle s'exprimerait par le retour sur terre du dernier imam — le douzième pour la majorité des chiites, le septième pour certaines sectes, notamment l'ismaélienne. Pour un dirigeant religieux sunnite de Beyrouth, cet aspect de revanche prime tous les autres : *« Une république islamique ? Allons donc,* nous dit-il, *c'est un mouvement spécifiquement chiite dont il faut craindre qu'il ne développe les fanatismes religieux latents en islam. »*

Les chiites constituent, après les sunnites, la deuxième communauté de l'islam. Dans le monde arabe, c'est en Irak, où il a pris naissance, que le chiisme est le plus répandu : huit millions de fidèles environ sur treize millions d'habitants, selon une estimation d'ailleurs très contestée. L'autre communauté chiite importante se trouve au Liban : huit cent mille fidèles, la plus grande du pays. Bahrein est, dans une forte proportion, chiite, mais ne compte que trois cent mille habitants. Au Yémen du Nord, l'une des deux communautés, les zeydites — proches du chiisme, — représente entre le tiers et la moitié d'une population de cinq millions d'habitants. L'Arabie Saoudite, elle-même, possède une importante minorité chiite concentrée sur la côte orientale, dans la région de Hassa. C'est aussi le cas d'Oman. Toujours au Proche-Orient, mais hors du monde arabe, les chiites affirment qu'en Turquie, haut lieu du pouvoir sunnite sous l'Empire ottoman, une communauté importante s'est maintenue en Anatolie. Enfin, tous les pays d'islam comportent des petites communautés chiites.

C'est de nouveau l'Irak qui risque d'être le plus directement touché parmi les pays arabes, si l'on considère les répercussions des événements d'Iran, non plus sous l'angle des relations d'Etat à Etat, mais sous celui des interférences entre communautés. Les chiites, majoritaires dans une proportion de deux à un, ont, en effet, été gouvernés par les sunnites sous tous les régimes qui se sont succédé dans l'Irak moderne, depuis la royauté jusqu'à l'actuel pouvoir baassiste. Ils ont jusqu'à présent subi cette prééminence avec un sourd mécontentement, mais sans poser trop de problèmes, si l'on excepte quelques troubles, dont les derniers remontent à janvier 1977, vite résorbés. Un chiisme triomphant dans l'Iran voisin risque d'être d'autant plus *« contagieux »* que les chiites irakiens ont ressenti comme un outrage l'obligation faite, en octobre dernier, à l'ayatollah Khomeiny de quitter leur lieu saint de Najaf, en Irak, pour chercher refuge en France.

Communauté sacrifiée au Liban

Si l'irascible chef religieux iranien décidait de régler ses comptes avec le régime irakien, nul doute qu'il trouverait chez les chiites d'Irak des foules prêtes à le suivre. Bien que le problème y soit moins aigu, il en va de même au Yémen du Nord, où les chaféites sunnites imposent leur pouvoir aux zeydites.

Au Liban, le chiisme puise un réconfort moral dans le triomphe de l'ayatollah Khomeiny, beaucoup plus qu'il n'en escompte un soutien matériel, réconfort néanmoins déterminant, dans la mesure où les chiites apparaissent comme les plus sacrifiés des Libanais, dans l'interminable crise que traverse leur pays : humiliés par la disparition en Libye de leur chef, l'imam Moussa Sadr, concentrés au Sud où ils subissent la guerre israélo-palestinienne, ils sont appelés à faire les frais de l'implantation des Palestiniens au Liban, si elle devait un jour être menée à son terme. Leur intérêt est cependant d'aider à rebâtir un Etat libanais plutôt qu'à se définir en tant qu'entité chiite autonome. Ils en ont une conscience claire. *« Nous sommes des citoyens libanais chiites et non le contraire. Nous travaillons sur cette base à la réunion d'un sommet religieux pour rechercher une solution aux problèmes du pays »*, nous a déclaré le cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine, vice-président du conseil supérieur chiite.

Mais plus que par sa coloration chiite, c'est par ses caractéristiques authentiquement révolutionnaires, populistes et anti-occidentales que le mouvement iranien risque de marquer le monde arabe musulman. Les chiites paraissent avoir raison de souligner à cet égard sa *« dimension panislamique »*, quelles que soient les réticences des sunnites en tant que tels. L'exemple le plus frappant à ce propos est celui de l'Arabie Saoudite. Leur pays étant déjà régi par la loi islamique et gouverné au nom et selon la doctrine de la plus intégriste des sectes de l'islam, le wahabbisme, les princes saoudiens n'ont apparemment rien à redouter de l'*« islamisation »* du gouvernement de l'Iran ? Ils s'inquiètent néanmoins vivement des thèmes de l'*« élimination des privilèges »* réclamée par les religieux d'Iran, ainsi que de leur refus de la civilisation occidentale, qui remet implicitement en cause leur politique d'alliance indéfectible avec les Etats-Unis. Ce qui est vrai de l'Arabie Saoudite, l'est aussi à des degrés divers des autres pays arabes du Golfe producteurs de pétrole.

L'Egypte doit également se sentir menacée par la vague venue de Téhéran, qui risque de renforcer ses propres mouvements intégristes et leur contestation de la politique pro-américaine du président Sadate. Le populisme révolutionnaire et religieux, qui a pris corps en Iran, n'est pas prisé aujourd'hui au Caire, et M. Sadate l'a ouvertement rappelé il y a quelques jours.

Reste l'O.L.P. La centrale palestinienne se félicite de la victoire de l'ayatollah Khomeiny. Ce dernier part en guerre contre Israël, alors que le chah, évincé, coopérait avec ce pays. Autant de facteurs positifs pour les Palestiniens qui ont d'ailleurs investi de longue date dans l'opposition iranienne, en lui fournissant armes et entraînement.

Les répercussions de la révolution iranienne s'annoncent donc profondes dans le monde arabe. Ce sont en définitive l'Irak, puis l'Arabie Saoudite et ses protégés du Golfe, enfin l'Egypte, qui paraissent être les plus vulnérables, si le mouvement mis en branle par l'ayatollah Khomeiny devait déborder les frontières de l'Iran.

LUCIEN GEORGE.

● *Le prince Fahd*, prince héritier d'Arabie Saoudite et vice-premier ministre, sera reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing, dimanche 11 mars, a confirmé lundi 12 février le porte-parole de l'Elysée.

UNE DÉCOUVERTE RÉCENTE : L'AYATOLLAH

Le mot « ayatollah » ne cesse d'être cité dans toute la presse et d'être prononcé dans les émissions de radio et de télévision. Celui qui par hasard souhaiterait en connaître le sens exact et la provenance aura cependant du mal à trouver ce qu'il cherche, même dans les grands ouvrages de référence. Le terme n'y figure pas... Nous avons feuilleté en vain le Grand Larousse en dix volumes, le Larousse du vingtième siècle, le Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle, l'Encyclopædia Universalis, l'Encyclopædia Britannica, le Robert, le Lexis, le Quid. D'ailleurs, on ne trouve même pas une mention de cette dignité chiite dans « les Religions », l'un des dictionnaires du savoir moderne, ni dans les nombreux ouvrages sur la religion islamique édités en français.

En fait, dans le chiisme persan, expliquait Paul Balta (« le Monde » des 3-4 décembre), il n'y a ni prêtres ni clergé, faute de mystères à expliquer et de sacrements à administrer. Il n'y a que des religieux dont les tâches et les appellations varient selon le degré d'instruction. Et chacun des trois cents centres religieux, en Iran, compte au moins un théologien particulièrement renommé qui a droit au titre d'ayatollah, c'est-à-dire « signe » ou « verset » de Dieu.

LE QUAI D'ORSAY : la France est disposée à poursuivre sa coopération avec l'Iran.

Interrogé sur la position de la France à la suite des événements de Téhéran, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré ce mardi 13 février : « Le gouvernement français a suivi avec l'attention que l'on sait les développements de la crise politique que vient de connaître l'Iran. Ainsi que l'a déclaré le président de la République le 17 janvier, « le gouvernement français n'a pas à porter de jugement ni à intervenir dans des événements qui sont et doivent rester de la responsabilité des Iraniens eux-mêmes ».

« La pratique du gouvernement français consiste d'ailleurs — est-il besoin de le rappeler — à reconnaître les Etats et non les gouvernements. La France est disposée à poursuivre sa coopération avec l'Iran dans le respect des intérêts mutuels des deux pays. Son ambassadeur à Téhéran a pris contact avec M. Bazargan. Le gouvernement français souhaite vivement que le processus de normalisation conduise au rétablissement de la paix civile et de la sécurité dans l'ensemble de l'Iran. »

Comme on lui demandait quel rôle jouait la France dans cette affaire en tant que président en exercice du Conseil de la Communauté européenne, le porte-parole a répondu : « La France reste en contact étroit à la fois à Paris et à Téhéran avec ses partenaires européens. »

PROCHE-ORIENT

Israël

La visite du secrétaire américain à la défense

Les Israéliens rappelleront à M. Brown la nécessité de renforcer l'un des derniers « bastions du monde libre »

De notre correspondant

Jérusalem. — L'arrivée, ce mardi matin 13 février à Tel-Aviv, du secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, pour une visite officielle de trois jours en Israël, soulève un vif intérêt à Jérusalem. Le séjour de M. Brown présente, en effet, la particularité de se situer entre deux événements majeurs, la révolution iranienne et la deuxième réunion de Camp David, qui pourrait être le prélude à la signature du traité de paix israélo-égyptien. Bien que le voyage de M. Brown ne revête officiellement aucun caractère « militaire » il n'est pas indifférent que l'étape de Jérusalem suive celles de Ryad et d'Amman, deux capitales hostiles aux accords de Camp David. M. Brown a passé à Amman la journée de lundi.

Au cours de sa visite, M. Brown rencontrera M. Begin, le ministre des affaires étrangères, M. Moshé Dayan, et, — bien entendu, — son homologue israélien, M. Ezer Weizman, avec lequel une longue série d'entretiens est prévue. C'est en compagnie du ministre israélien de la défense que M. Brown se rendra sur le plateau du Golan, en Cisjordanie, ainsi que dans le Sinaï et dans le Néguev.

Il visitera les bases aériennes du Sinaï, d'Etzion (près d'Elath) et d'Eitam (près de Rafah). Il se rendra ensuite sur les emplacements du Néguev où ces bases seront transférées après l'évacuation du Sinaï par l'armée israélienne en cas de signature du traité de paix. Washington a accepté de financer l'essentiel du transfert et de la construction des nouvelles installations. D'une façon générale, M. Brown évaluera les besoins d'Israël en matière de sécurité, en fonction de sa situation dans le nouveau contexte géo-politique créé par une paix éventuelle avec l'Egypte. Mais ses interlocuteurs ne manqueront pas d'insister sur les nouveaux besoins militaires d'Israël créés par la « perte » de l'Iran pour l'Occident.

Un responsable du ministère israélien des affaires étrangères, développant les déclarations faites la veille par le premier ministre, a reproché au « monde libre » son « attentisme » devant les événements qui ont consacré les chutes successives des régimes pro-occidentaux d'Afghanistan, du Pakistan, et de l'Iran. On rappelle ici qu'Israël demeure l'allié le plus sûr des Etats-Unis et un « bastion du monde libre », qu'il faut renforcer face aux menaces qui se précisent sur son front oriental, à la suite du rapprochement syro-irakien et de l'accélération du processus d'unification de ces deux pays. — *(Interim.)*

● *La négociation israélo-égyptienne.* — Le président Carter a déclaré lundi 12 février qu'il était prêt à organiser un nouveau sommet avec Israël et l'Egypte si les prochains entretiens ministériels de Camp David échouaient.

Rappelant que la paix au Proche-Orient était un de ses « *plus chers espoirs* » et qu'il espérait que la reprise des négociations aboutirait à la signature du traité, M. Carter a ajouté : « *Néanmoins si les ministres n'y parvenaient pas et si nous apercevions suffisamment d'indices de souplesse, alors je considérerais la possibilité de tenir (avec MM. Begin et Sadate) un nouveau sommet.* »

Les négociations israélo-égyptiennes reprendront le 21 février à Camp David, a, d'autre part, confirmé lundi M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat. — *(A.F.P.)*

M. Gilbert Trigano au Caire

Les difficultés avec le Club Méditerranée semblent aplanies

De notre correspondant

Le Caire. — M. Mahmoud Amine Abdel Hafez, ministre égyptien du tourisme, qui a reçu le lundi 12 février au Caire M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée, qu'accompagnait son fils, M. Serge Trigano, directeur de l'exploitation de l'organisation française de vacances, leur a confirmé que le Club, dans lequel aujourd'hui le plus gros actionnaire *(18 % des parts)* est l'Etat français à travers des *banques nationalisées, ne serait pas* soumis en Egypte au boycottage arabe. Il a, au contraire, demandé à M. Trigano de lui communiquer ses propositions concernant un éventuel contrat de gestion par le Club du palais Manyal, propriété de l'Etat égyptien au Caire. Ce nouveau contrat pourrait remplacer, si les offres de M. Trigano sont retenues, l'actuel bail de location du Manyal détenu par le Club depuis 1968, et qui vient à échéance en novembre prochain.

Premier grand groupe touristique installé en Egypte dès 1966, le Club était l'objet d'une virulente campagne dans un quotidien cairote officieux (*le Monde* du 1er janvier), lorsque le ministre du tourisme annonça que la *loi arabe sur le boycottage* des entreprises opérant en Israël *serait désormais* appliquée au Club Méditerranée. M. Abdel Hafez devait ensuite démentir ces propos (*le Monde* des 6 et 7 février).

Si le voyage au Caire de M. Gilbert Trigano n'a pas définitivement réglé le sort du Manyal, dont l'Egypte est d'ailleurs libre de confier la gestion à qui elle veut à partir de décembre prochain (les milieux économiques de la capitale égyptienne citent le nom d'un groupe concurrent du Club, dont l'« impatience » serait à l'origine des dernier remous), il a, en revanche, permis de savoir clairement que, d'une manière générale, l'Egypte souhaitait le maintien et le développement sur son sol des activités du Club. Un ministre français pourrait assister, dans le courant de cette année, à l'inauguration du village de trois cent cinquante lits du Club en cours de finition à Hourgada, *sur les bords de la mer* Rouge et dont l'activité première sera la pêche sous-marine.

Hourgada sera la deuxième installation du Club en Egypte, où il exploite également trois bateaux (bientôt cinq) sur le Nil, et la quatorzième dans le monde arabe (sept villages au Maroc et cinq en Tunisie).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

ASIE

Chine

Neuf criminels de droit commun (dont une femme et un lycéen de dix-huit ans) ont été exécutés en janvier

Pékin *(A.F.P.)*. — Neuf Chinois, dont une femme, ont été fusillés à la mi-janvier pour des crimes de droit commun, notamment des meurtres et des viols, selon un avis officiel de la Cour suprême chinoise affiché dans les universités et établissements d'enseignement de Pékin.

L'avis donne les noms des neuf *coupables. Le plus jeune est un* lycéen de dix-huit ans condamné *pour assassinat, comme l'ont* été un paysan de vingt ans, un ouvrier de vingt et un ans, un « jeune instruit installé à la campagne » âgé de vingt et un ans également, et qui a tué par « vengeance ».

Un paysan de trente-cinq ans a été, quant à lui, condamné pour le viol de quatorze femmes. Le viol est aussi le motif des exécutions d'un jeune étudiant de dix-neuf ans et d'un professeur de *vingt-trois ans, qui avait assassiné* cinq de ses écolières. Un *ouvrier a été condamné pour* « vols et bagarres ». La femme *fusillée était accusée d'avoir « empoisonné son mari qui ne voulait pas divorcer, afin de pouvoir se marier avec quelqu'un d'autre »*.

L'avis de la Cour suprême a été apposé dans des lieux particulièrement fréquentés des étudiants, notamment les réfectoires. Il semble que les autorités, devant une recrudescence de la délinquance juvénile dans la capitale, entendent manifester une *fermeté exemplaire. On note*, en particulier, la sévérité de la peine en matière de viol. C'est en effet un crime relativement fréquent en Chine ; certains expliquent cela pas la politique du mariage tardif et une grande répression sexuelle.

C'est justement à l'ordre social et politique que *le Quotidien du peuple* a consacré lundi 12 février un commentaire, à la suite de récentes manifestations à Shanghai de « jeunes instruits » revenus illégalement de la campagne.

Sous le titre « Maintenir fermement la normalité dans l'ordre social, la production et le travail », l'organe du parti souligne la nécessité d'accorder des « droits démocratiques » au peuple, mais affirme que la démocratie est « indissociable du centralisme dirigeant ».

La visite en Chine du ministre indien des affaires étrangères

Importante évolution des rapports entre Pékin et New-Delhi

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Le ministre des *affaires étrangères*, M. A.B. Vajpayee, a entrepris le lundi 12 février à Pékin la *première visite* d'un haut responsable indien en Chine depuis 1962. Certes, cette visite ne devrait avoir, du point de vue indien, qu'un caractère exploratoire. Egalement touchée par l'ouverture de la Chine vers le monde extérieur, l'Inde répond, avec prudence, à ses avances quelque peu appuyées depuis plus d'un an. Mais, s'il n'a pas le caractère spectaculaire et l'importance du « rendez-vous historique » sino-japonais, le dégel sino-indien n'en marque pas moins lui aussi une évolution considérable des rapports entre les deux pays.

En octobre 1977, les Indiens ont fait savoir qu'ils étaient disposés à ouvrir des conversations avec les Chinois sans mettre comme condition préalable un règlement de fond du contentieux frontalier. En mars 1978, une haute personnalité chinoise, en visite en Inde, M. Wang Pingnan, président de l'association chinoise d'amitié avec les pays étrangers, transmettait à M. Vajpayee une invitation à se rendre en Chine. *Simultanément, les deux pays* ont échangé des missions culturelles et industrielles et rétabli entre eux des courants commerciaux. En septembre 1978, le ministre indien des affaires étrangères a rencontré à l'ONU son homologue chinois, M. Huang Hua, et a rapporté, semble-t-il, l'impression de cet entretien que la Chine était désireuse de développer les rapports, même s'il devait se révéler difficile, comme il est très probable, d'aboutir dans l'immédiat à un arrangement sur la question frontalière. Une situation de fait existe à ce sujet depuis 1962 : la *Chine occupe* une vaste portion de territoire désertique du plateau tibétain au nord du Ladakh — l'Aksai Chin — que *l'Inde considère comme* sien. Bien que, d'autre part, à l'autre aile *du massif de l'Himalaya*, les forces chinoises se soient unilatéralement retirées des régions qu'elles avaient envahies, Pékin revendique *a priori* un territoire faisant aujourd'hui partie de celui de l'Arunachal-Pradesh. Toute la question est actuellement de savoir si New-Delhi et Pékin sont prêts maintenant à reconnaître ce statu quo dont ils se sont depuis seize ans au demeurant satisfaits. Sans doute cela devrait-il être plus aisé pour Pékin que pour New-Delhi qui doit *compter* avec un Parlement, des forces politiques, une « opinion » très *chatouilleux* sur le chapitre de la souveraineté nationale.

Mais qui d'autre que M. Vajpayee, personnalité appartenant à la droite hindouiste nationaliste — naguère la plus intransigeante sur le chapitre des rapports avec la Chine, — serait en mesure de rendre le cas échéant la pilule moins amère. M. Desai en tout cas a dû démentir avoir assuré, lors de sa visite aux Etats-Unis, que l'Inde n'avait pas l'intention de « reprendre le contrôle » des territoires occupés par la Chine.

Le rapprochement avec la Chine est ici l'un des sujets de divisions et même d'affrontements politiques. Au cœur de la controverse : les liens avec l'U.R.S.S. et le rôle de celle-ci en Asie du Sud. Les milieux qui sont traditionnellement hostiles à *Moscou* poussent évidemment le gouvernement au rapprochement sino-indien ; notamment la droite conservatrice, qui depuis longtemps juge politiquement trop contraignante et coûteuse d'un point de vue économique la coopération avec l'U.R.S.S., et les hommes d'affaires et industriels qui estiment que les échanges bilatéraux pourraient être multipliés par six.

Le principal obstacle au rapprochement sino-indien est évidemment constitué par le caractère privilégiés en Asie du Sud, jusqu'à la révolution afghane, des liens entre New-Delhi et Moscou. Ainsi a-t-on assisté l'année dernière au branle-bas de combat du « lobby pro-soviétique ». Tout ce que l'Inde compte d'intellectuels, de journalistes, de diplomates et de fonctionnaires attachés parfois depuis plusieurs décennies à l'amitié avec l'U.R.S.S. se sont mobilisés pour mettre en garde le pouvoir. Une voix nouvelle et retentissante est venue s'ajouter en septembre à ce groupe de pression, celle de M. Limaye, membre de la direction du parti gouvernemental, qui, après un voyage à Moscou, a déclaré qu'il se montrait « *préoccupé par une visite à la fois mal préparée et mal venue* », pouvant conduire à une normalisation appelée à semer la suspicion « *parmi les amis et alliés* » de l'Inde.

Les Soviétiques auraient en particulier demandé aux Indiens de ne rien concéder aux Chinois sur la question de la frontière tant qu'eux-mêmes n'auraient pas réglé leur contentieux territorial avec Pékin. Le chef de la diplomatie indienne a refusé de s'associer lors de sa visite aux violentes attaques de M. Gromyko demandant « *une réponse foudroyante aux intrigues des forces hostiles à la sécurité en Asie* » et dénonçant les desseins des « *militaristes de Pékin* ».

Plusieurs autres signes traduisent également la volonté du gouvernement *Desai de bien marquer* son indépendance. Huit ou neuf diplomates soviétiques (dont un conseiller culturel et un attaché militaire) ont été expulsés, croit-on savoir, depuis l'arrivée du Parti du peuple au pouvoir il y a vingt mois. L'Inde, d'autre part, n'a pas reconnu le nouveau régime au Cambodge, bien qu'elle ait été saisie d'une demande par le Vietnam, avec lequel elle entretient des relations assez étroites, notamment dans le domaine économique. Sans doute a-t-elle jugé inopportun de le faire à la veille du voyage de M. Vajpayee à *Pékin. Mais celui-ci* a également réaffirmé récemment à Maputo *que son pays n'appartenait* pas au bloc des Etats non alignés fidèles au camp soviétique. L'Inde a souligné également il y a quelques mois qu'elle entendait s'appuyer sur la technique occidentale pour moderniser ses forces armées en passant commande, en dépit des pressions de Moscou, de l'appareil franco-britannique Jaguar. Cette décision a fortement irrité les Soviétiques, car elle a souligné le relâchement de la coopération indo-soviétique dans le domaine militaire. La presse de Moscou *critique, d'autre part, la politique* économique du gouvernement Desai, tandis que le P.C. indien orthodoxe l'accuse de se faire l'instrument des Etats-Unis dans les rapports avec la Chine. Enfin, l'on ne parle plus d'une visite de M. Brejnev en Inde.

GÉRAD VIRATELLE.

Pakistan

LE RÈGNE DE LA SUNNA

Le général Zia, administrateur de la loi martiale au Pakistan, a été un des premiers chefs d'Etat à envoyer un message de félicitations au nouveau gouvernement de l'Iran. Le nouvel ordre moral que des insurgés faisaient régner à Ispahan le 10 février, avant même la chute de M. Bakhtiar, ressemble à certains égards à celui qu'annonçait le même jour le chef de l'Etat pakistanais à Islamabad.

« L'Islam n'a qu'une seule loi » *et les livres saints de la Sunna constituent la jurisprudence,* expliquait un proche de *l'ayatollah (le Monde daté 11-12 février) ; à Ispahan, un iranien* « coupable » de rapports sexuels *avec une femme n'a eu le choix qu'entre le mariage et la peine du fouet. Le général Zia a indiqué pour sa part que l'adultère serait puni par la lapidation publique pour les personnes mariées et de cent coups de fouet pour celui des coupables qui serait célibataire.*

A Téhéran, on veut en finir avec un mode de vie emprunté à l'étranger, notamment aux Etats-Unis — dont les valeurs, il est vrai, ont été travesties par un régime répressif. A Islamabad, on veut islamiser une Constitution héritée du colonisateur britannique. Plus de cinq cents criminels de droit commun sont exécutés chaque année au Pakistan, ont expliqué les autorités à des ambassadeurs étrangers pour leur prouver que « l'opinion publique ne comprendrait pas » *que M. Bhutto, autre* « criminel », *soit gracié. Désormais, outre la peine capitale pour les meurtriers, les châtiments coraniques vont frapper les auteurs de délits, notamment l'amputation* « sous contrôle médical » *pour les voleurs.*

« L'islam est la religion la *moins comprise en Occident* », *qui la considère comme répressive et tournée vers le passé, alors qu'elle est* « égalitaire et progressiste », a déclaré le général Zia *au cours d'une conférence de presse. En parlant de progrès, le chef de l'Etat pakistanais se référait aux impôts coraniques sur la fortune et la propriété terrienne, dont il a annoncé la réintroduction le le 10 février. Il pensait aussi à la création d'un fonds spécial pour venir en aide aux pauvres de façon que* « tous les Pakistanais puissent manger sans avoir à mendier ».

Si une telle promesse était tenue, elle serait à portée au crédit d'un système religieux présenté par les dirigeants pakistanais comme un tout indivisible. L'abandon d'une procédure pénale respectueuse de la dignité humaine, qui avait été conçue par le colonisateur, serait du moins compensé par une lutte contre la misère et l'inégalité dont les Britanniques, puis les intellectuels occidentalisés qui leur ont succédé au pouvoir, s'accommodaient trop souvent.

Mais, à supposer qu'il ne s'agisse pas de pure démagogie, comment le Pakistan, dont les finances vont plus mal que jamais, pourrait-il mener à bien une telle politique sociale ? Le général Zia compte, dit-il, sur des prêts importants des Emirats arabes unis et de l'Arabie Saoudite, agissant au nom de la solidarité islamique.

L'Arabie Saoudite s'inquiète des conséquences de la défaite du chah, de nature à déstabiliser la région, mais, parce qu'elle apprécie l'intégrisme religieux du général Zia, elle aide le Pakistan si prompt à reconnaître le nouveau régime iranien. L'administrateur de la loi martiale a reproché à la presse de donner de sa religion « une image totalement fausse ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LE SORT DE M. BHUTTO SERA FIXÉ MERCREDI

Rawalpindi (A.F.P.). — La Cour suprême du Pakistan a fixé au mercredi 13 février, l'audition de la « demande en révision » du jugement confirmant en appel la condamnation à mort de l'ancien premier ministre pakistanais M. Zulfikar Ali Bhutto.

Les sept juges examineront ensemble cette demande, déposée mardi matin au greffe de la cour par l'avocat principal de M. Bhutto, Me Yahya Bakhtiar. Il s'agit d'un document de cent trois pages dans lequel la défense ne soulève pas moins de cinquante points pour demander à la cour de reconsidérer son jugement du 6 février.

Le délai du recours en grâce expire *mercredi à minuit (19 heures G.M.T.)* et l'ex-chef du gouvernement pourrait si la « *demande en révision* » est rejetée, être pendu dès jeudi.

La femme et la fille de M. Bhutto ont d'autre part été transférées mardi de leur prison d'Islambad, à une trentaine de kilomètres de là, dans un camp d'entraînement de la police à Sihala. Aucune explication officielle n'a été donnée à ce transfert.

AFRIQUE

Rhodésie

UN AVION CIVIL EST ABATTU PAR LES MAQUISARDS

Cinquante-quatre morts

Cinquante-quatre personnes ont trouvé la mort lundi 12 février lorsqu'un avion Viscount de la compagnie Air Rhodesia s'est écrasé, cinq minutes après le décollage, dans le nord-ouest du pays. Ni la compagnie aérienne ni le haut commandement militaire rhodésien n'ont fourni de précisions officielles sur l'origine des faits. Cependant, on indique de source militaire que le Viscount a été abattu par un missile.

En provenance des chutes de Victoria, l'appareil se dirigeait vers la capitale rhodésienne. Il avait à son bord quarante-neuf passagers et cinq membres d'équipage. Il n'y a aucun survivant.

L'attaque de cet avion civil pourrait être due à une méprise. En effet, un second appareil s'apprêtait à décoller un quart d'heure plus tard avec à son bord le général Peter Walls, chef d'état-major de l'armée rhodésienne.

A Lusaka, un porte-parole de la ZAPU, organisation nationaliste que dirige M. Joshua Nkomo, a indiqué que ce mouvement publierait dans la journée de mardi un communiqué relatif à cette affaire.

Le 3 septembre dernier, un autre Viscount d'Air Rhodesia, assurant le même vol, avait été abattu par un missile Sam-7 lancé par les maquisards.

Maroc

LES SYNDICATS RÉCLAMENT LA LIBÉRATION DES DÉTENUS POLITIQUES

(De notre correspondant.)

Rabat. — Après trois jours de grève, les dirigeants du Syndicat national de l'enseignement (S.N.E.) et de la Confédération démocratique du travail (C.D.T.), proche de l'Union socialiste des forces populaires, ont annoncé, le lundi 12 février, dans une conférence de presse, leur détermination de « *poursuivre la lutte* » au *cas où leurs revendications* ne seraient pas satisfaites. Ainsi la *menace* est claire : les enseignants reprendront le travail ou non, le 14 février prochain, lors de la rentrée des classes après la fête du Mouloud, célébrée vendredi, selon la réponse du gouvernement à leurs revendications.

Après avoir enregistré le succès *de leur mouvement* (98 à 100 % de participants, selon les grévistes, dans les établissements *primaires* et secondaires, les écoles régionales d'instituteurs, les centres pédagogiques régionaux et les services administratifs concernés), ils ont exposé leur « *programme minimum revendicatif* » en treize points. Ce dernier réclame notamment « *une politique d'enseignement démocratique répondant aux aspirations des masses populaires et aux exigences du développement* », « *la libération des détenus politiques et parmi eux des enseignants* » et une augmentation de traitement correspondant à l'augmentation des prix, avec application de l'échelle mobile.

Le S.N.E. ne dissocie pas son action de celle, plus générale, de la C.D.T. Aussi s'élève-t-il contre tout ce qui constitue à ses yeux les « *choix capitalistes* » de la politique gouvernementale. Il n'entend pas que ce soit « *toujours les mêmes* » qui supportent les sacrifices.

LOUIS GRAVIER.

AMÉRIQUES

M. Carter et l'Amérique latine

I. — Le Mexique, si près des États-Unis...

par MARCEL NIEDERGANG

« Pauvre Mexique, si loin de Dieu et si près des Etats-Unis », soupirait, avec une amertume justifiée, le président mexicain Porfirio Diaz à la fin du dix-neuvième siècle. Le Mexique de 1979 se sent peut-être un peu moins loin de Dieu depuis la visite du pape Jean Paul II, mais il est toujours aussi près des Etats-Unis. « *La seule chose qui n'ait pas changé, c'est le voisinage géographique de nos deux pays* », a déclaré le président Lopez Portillo à la veille du voyage officiel de M. Carter à Mexico.

M. Lopez Portillo a été le premier chef d'Etat étranger à se rendre à la Maison Blanche après l'installation de M. Carter, dont les « bonnes intentions » affichées à l'égard de l'Amérique latine avaient suscité bien des espoirs au sud du rio Grande. Mais la lune de miel a été brève entre Washington et Mexico. Le Mexique, avec le Brésil et l'Argentine — pour ne rien dire du Chili et du Nicaragua, — figure, en février 1979, au nombre des pays latino-américains qui donnent, selon leur propre expression, des « maux de tête » aux experts du département d'Etat et de la Maison Blanche.

Depuis sa première visite officielle à Washington, le président mexicain a sèchement décliné plusieurs invitations adressées par M. Carter. Il n'assistait pas en particulier à la séance solennelle de signature des nouveaux traités sur le canal de Panama, le 7 septembre 1977 à Washington, cérémonie au cours de laquelle on a beaucoup vu, en revanche, le général Pinochet.

« *C'est le début de la fin de l'industrie pétrolière mexicaine* », déclarait péremptoirement le 19 mars 1938 un dirigeant de la Royal Dutch Shell au lendemain de la nationalisation de toutes les installations pétrolières par le président Lazaro Cardenas. Pour répondre à ce défi, dont l'audace à l'époque était grande, les sociétés pétrolières se proposaient de « *noyer le Mexique dans une mer de pétrole* ». L'obstiné Cardenas et le Mexique ont survécu à toutes les mesures de rétorsion. Non sans difficultés et drames de conscience. Quatre décennies après cette crise, négligé par une Europe qui glissait vers l'abîme de la seconde guerre mondiale, le Mexique est en passe de devenir une des premières puissances pétrolières du monde. « *Ce pays,* affirme un conseiller du secrétaire d'Etat américain au commerce, *pourrait produire en 1985 plus de pétrole que tous les Etats du Proche-Orient réunis.* » Les nouvelles réserves de brut mexicain, principalement dans le Chiapas et le Tabasco, sont déjà estimées à 120 milliards de barils (1).

Quel retournement ! Aussi les Etats-Unis, préoccupés par la « défaillance » iranienne et les menaces sur le golfe Persique, lorgnent-ils avec un intérêt accru vers un Mexique qualifié d'« *Arabie Saoudite de l'an 2000* ». Prudents et pragmatiques, les dirigeants mexicains entendent bien cependant éviter les « erreurs » des producteurs du Proche-Orient ou même du Venezuela. Ils souhaitent exploiter leur nouvelle et fantastique richesse pour « *rationaliser* » leur développement et trouver une « *solution satisfaisante* » au douloureux, et vieux, problème de l'émigration des travailleurs mexicains vers les Etats-Unis : quatre ou cinq millions de *braceros* traversent en fraude chaque année la frontière, malgré les systèmes de détection de plus en plus perfectionnés mis en place par la police spéciale nord-américaine pour stopper le flux des « étrangers illégaux » (2).

M. Lopez Portillo l'a dit très nettement : le Mexique ne veut pas et ne peut pas se substituer à l'Iran défaillant pour la fourniture de pétrole aux Etats-Unis. Il ne veut pas non plus vendre son gaz au prix fixé par Washington, mais au sien. Conscients du nouveau rapport de forces, qui leur est moins défavorable, les dirigeants mexicains pourraient cependant accepter une négociation de l'ensemble du contentieux avec les Etats-Unis, et qui n'est pas mince (immigration, drogue, transfert de technologie, termes de l'échange, tourisme, installations d'entreprises américaines le long de la frontière mexicaine, les *maquiladoras*, etc.).

M. Carter devrait en tout cas savoir à quoi s'en tenir avant son arrivée à Mexico, car M. Lopez Portillo a multiplié les déclarations à la presse américaine. Le Mexique, dit-il, compte développer sa production de pétrole de manière à laisser l'économie du pays absorber sans dommages l'accroissement des revenus escomptés. Dans l'immédiat, cette production ne sera pas augmentée « *afin de ne pas tranformer le Mexique en pays producteur-type de pétrole, qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres* ». De 1980 à 1982, le taux de production devrait être de deux millions de barils par jour seulement. M. Lopez Portillo a rappelé d'autre part que son pays n'a toujours pas l'intention d'entrer à l'OPEP. Il estime que les Etats-Unis « *sont un client logique* », mais le pétrole mexicain « *est en vente sur le marché mondial* » et la stratégie pétrolière mexicaine « *doit être liée à la demande et aux besoins du Mexique, et non pas à ceux des Etats-Unis* ».

La première « minorité » américaine

Le décalage est net entre les « espoirs » américains et la position de départ des Mexicains. Il illustre le dialogue de sourds classique entre le « colosse du Nord », même dirigé par un homme de bonne volonté qui brandit le drapeau des droits de l'homme, et les nations plus ou moins développées d'Amérique latine. Juan José Arevalo, écrivain et ancien président du Guatemala, avait inventé une formule imagée pour dépeindre les relations inégales entre le nord et le sud des Amériques : « *le requin et les sardines* ». Bien des choses, en effet, ont changé depuis les années 40. L'hégémonie du « requin » nord-américain est sérieusement battue en brèche depuis la fin des années 60, et quelques-unes des « sardines » latino-américaines ont beaucoup grossi. Mais l'esprit qui préside à ces relations n'a pas été, malgré le « nouveau style » adopté par M. Carter, sérieusement modifié. A Washington, la rhétorique l'a jusqu'à présent emporté sur le concret.

Les rapports entre le Mexique et les Etats-Unis sont particulièrement difficiles, complexes et passionnels. Les rancœurs suscitées par la malheureuse guerre avec les Etats-Unis au dix-neuvième siècle ne sont pas oubliées, ni le bombardement de Tampico en 1914 ou la longue série d'interventions directes et indirectes des Etats-Unis dans les affaires internes de la République. Aucune autre frontière au monde n'illustre mieux l'abîme qui sépare les nations industrialisées et les pays en voie de développement que celle qui suit le dérisoire filet d'eau du rio Grande. A la fois sûrs d'eux et méfiants, les Mexicains considèrent leurs puissants voisins du Nord avec un mélange d'envie, d'agacement et d'admiration. Mais les Américains, de leur côté, ne peuvent plus traiter le Mexique comme ils l'ont trop souvent fait dans le passé. Pas seulement à cause du pétrole et du gaz presque à la portée de leurs mains. Mais en raison des implications croissantes aux Etats-Unis de l'afflux de travailleurs mexicains, et plus généralement du gonflement rapide de la population de langue « espagnole ».

Dix-neuf millions de personnes

Selon des statistiques nord-américaines, cette population, compte tenu des « étrangers illégaux », comprend déjà dix-neuf millions de personnes, soit 9 % environ de toute la population des Etats-Unis (on dénombre 12 % de Noirs). Le taux de croissance démographique des *Spanish speaking people* est de 1,8 %, c'est-à-dire qu'il est beaucoup plus rapide que celui des autres groupes minoritaires. En outre, un million de personnes parlant espagnol entrent chaque année, légalement ou illégalement, aux Etats-Unis. Dans moins de dix ans, la population d'origine « hispanique » (Mexicains, Cubains, Dominicains, Colombiens, Portoricains) sera sans doute la première « minorité » aux Etats-Unis, dépassant le groupe des Noirs et lui disputant postes de travail et assistance gouvernementale. D'ores et déjà, cette population est une force électorale.

A Washington, les dirigeants d'une centaine d'organisations de résidents « parlant espagnol » ont réclamé de meilleurs quotas d'immigration, une éducation bilingue et davantage de postes dans l'administration fédérale. En Californie, le gouverneur Jerry Brown a déclaré, non sans une pointe de démagogie, devant un congrès de Mexicains-Américains : « *C'est votre tour d'avoir votre place au soleil. Comptez sur moi...* » A Miami, M. Carlos Arboleya, président de banque et dirigeant de la communauté des Cubains-Américains, affirme que l'avenir de la métropole de Floride « *s'écrira en anglais et en espagnol* ».

Une nouvelle fois, le *melting pot* américain est en effervescence avec un taux de croissance de près de 15 % de la population d'origine « hispanique » au cours des cinq dernières années. M. Carter en a conscience. En octobre dernier, à l'occasion de la première Semaine nationale de l'héritage hispanique, il a adressé des messages personnels enregistrés en espagnol à toutes les communautés intéressées aux Etats-Unis. Sa femme, Rosalyn, a de son côté assisté à des manifestations officielles de ces communautés. Nous sommes loin des premiers remous suscités dans les années 60 par les prises de position violentes des *chicanos* de Cesar Chavez, patron des United Farm Workers, luttant pour de meilleures conditions de travail. Pour la première fois, à Washington, des documents officiels du Congrès ont été publiés l'automne dernier dans les deux langues, en anglais et en espagnol.

Le « mur » de Tortilla

La présence aux Etats-Unis, particulièrement dans les Etats de Californie et du Texas, de très nombreux travailleurs d'origine mexicaine (la majorité d'entre eux ne disposant pas d'un statut légal) est un casse-tête qui perturbe de plus en plus les relations américano-mexicaines.

Le Mexique a l'un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde. On dénombre aujourd'hui 64 millions de Mexicains, dont la moitié ont moins de quinze ans. Mexico, la capitale, est, avec 12 millions d'habitants, l'une des trois principales villes du monde, et elle pourrait devenir la première, et avoir une population de 32 millions d'habitants en l'an 2000 si le rythme actuel d'expansion se maintient ! La population active pourrait presque doubler d'ici à 1985. Il est exclu que les perspectives pétrolières, pour prometteuses qu'elles soient, permettent de réduire sérieusement ces déséquilibres dramatiques. Un flot croissant de Mexicains à la recherche de travail et de pain tentera de gagner par tous les moyens les Etats-Unis. Et les mesures adoptées par les autorités américaines, quelles qu'elles soient, ne seront jamais que des palliatifs. Parallèlement, l'extension de la population d'origine mexicaine aux Etats-Unis favorisera nécessairement les réactions émotives et politiques de part et d'autre de la frontière.

L'affaire du « mur » en est un bon exemple. Projeté par les Américains, ce « mur » de béton et d'acier surmonté de barbelés devrait « verrouiller » la frontière sur une vingtaine de kilomètres.

Le premier tronçon est prévu en Californie, du Pacifique à Chula-Vista. Le second, au Texas, le long du rio Grande, à El Paso, ville frontalière américaine, située en face de Ciudad-Juarez. Ce sont les deux points de passage principaux des *braceros*. Selon les services d'immigration américains, plus de la moitié des Mexicains arrêtés pour passage clandestin de la frontière le sont dans ces deux couloirs. Ce projet, comparé au « mur de Berlin » a suscité un tollé en Californie, dans les milieux *chicanos*, comme au Mexique, où l'on a parlé avec dérision du « rideau de tortilla » (la galette mexicaine). Les associations de Mexicains-Américains estiment qu'il s'agit d'une concession de Washington aux conservateurs et à certains syndicats qui affirment que les *braceros* se contentant de salaires modestes, « *prennent la place* » des travailleurs américains.

La frontière totale a plus de 3 000 kilomètres, et, d'une manière ou d'une autre, elle sera franchie. « *Piètre mesure,* commente le *Los Angeles Times, après des années d'inaction de l'administration face à l'un des problèmes les plus explosifs, socialement et économiquement, des Etats-Unis.* » Les adversaires les plus déterminés de toute politique répressive des *braceros* sont d'ailleurs les patrons des grandes entreprises agro-industrielles du sud-est des Etats-Unis, et la « traite » des Mexicains est, en fait, organisée, en partie, par des sociétés ayant pignon sur rue à Los Angeles ou à New-York.

En 1974, le gouvernement Nixon avait choisi la manière forte, les arrestations massives et les expulsions. En 1976, l'administration Ford avait fixé à 120 000 le nombre de Latino-Américains autorisés à émigrer aux Etats-Unis chaque année. M. Carter a cette fois une occasion sérieuse d'aborder le problème au fond. « *Nous devons absolument améliorer nos relations avec les Mexicains,* disait récemment M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, *si nous ne voulons pas avoir demain 120 millions d'adversaires au sud de notre territoire.* »

Prochain article :

DROITS DE L'HOMME ET BIG BUSINESS

(1) Les experts américains estiment et espèrent que le Mexique pourrait fournir 30 % des importations américaines de pétrole dès 1985.

(2) Les Mexicains constituent l'énorme majorité de ces étrangers sans « documentation ». Les *braceros* (travailleurs mexicains) sont appelés *wetbacks*, les « dos mouillés », aux Etats-Unis, parce qu'ils traversaient à l'origine le rio Grande à la nage.

Quand le président admoneste le département d'État

Le président Carter a récemment convoqué un certain nombre de hauts fonctionnaires chargés de la politique américaine, et leur a fait la « leçon ». « Ceux qui ont des responsabilités importantes doivent être très prudents dans leurs déclarations publiques afin d'éviter des malentendus dans l'opinion à propos de notre politique », *indiquait il y a quelques jours M. Jody Powell, le porte-parole de la Maison Blanche. Les personnes visées sont, semble-t-il, essentiellement des membres du Département d'Etat, même si le président a eu soin, pour ne pas blesser les susceptibilités, de convoquer également des conseillers de politique étrangère qui dépendent de la Maison Blanche.*

De son côté, M. Hodding Carter, porte-parole du Département d'État, avait dû admettre qu'une telle réunion, dont il avait tout d'abord nié l'existence, avait bien eu lieu...

Le Washington Post *a donné des détails sur cette admonestation faite à huis clos à la Maison Blanche.*

M. Zbigniew Brzezinski, le chef du conseil national de sécurité, et, à ce titre, le principal conseiller de politique étrangère de M. Carter, n'assistait pas à cette réunion, dont il a pourtant tout lieu de se réjouir. Celle-ci n'a duré qu'un quart d'heure.

Selon le quotidien, M. Carter a fait appel à la « loyauté » de ses collaborateurs. Il semble que le président soit préoccupé par les « fuites » qui se produisent régulièrement au Département d'Etat à propos de la formulation de la politique étrangère américaine, et qui accréditent l'idée de sérieuses divergences, notamment sur l'Iran et la négociation SALT avec l'U.R.S.S., entre le Département d'Etat et la Maison Blanche.

M. Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat, avait répondu aux questions des journalistes avec son flegme habituel. M. Carter « n'a fait qu'exprimer son inquiétude sur certaines questions sur la solution desquelles il a demandé notre aide et notre coopération », *et il ne s'agit pas, pour le président, de museler le Département d'Etat dans ses relations avec la presse, avait-il déclaré.*

● *On indique de bonne source à Washington* que le Mexique s'apprêterait à adhérer au G.A.T.T. (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Cette décision serait annoncée pendant la visite de M. Carter à Mexico. — *(A.F.P.)*

M. ROCKEFELLER EST-IL MORT « INSTANTANÉMENT » ?

Comment est mort réellement M. Nelson Rockefeller ? Aurait-il été possible de sauver l'ancien vice-président des Etats-Unis si des secours lui avaient été apportés plus rapidement ? La presse américaine, et plusieurs membres de la famille du disparu, commencent à poser ces questions, parfois gênantes, en raison des conditions singulières qui entourent le décès de M. Rockefeller survenu dans la nuit du vendredi au samedi 27 janvier (« le Monde » daté 28-29 janvier).

Un porte-parole de la famille avait d'abord annoncé que que M. Rockefeller était mort « instantanément » d'une crise cardiaque le vendredi à 23 h. 15, et qu'il était à ce moment-là seul dans son bureau new-yorkais. Il apparut ensuite que Mlle Megan Marshack, l'assistante de M. Rockefeller, âgée de vingt-cinq ans, était présente. Selon des informations parues lundi 12 février dans des journaux à sensation, l'ancien vice-président aurait, en fait, eu un malaise cardiaque vers 22 heures. L'appel téléphonique à « police secours » a eu lieu à 23 h. 15.

Les New-yorkais ont appris à cette occasion que Mlle Marshack touchait un salaire annuel de 60 000 dollars (environ 255 000 F) et qu'elle avait un crédit illimité sur un compte bancaire approvisionné par M. Rockefeller. Son appartement était à proximité immédiate du bureau de l'ancien vice-président.

Haïti

Premiers résultats des élections législatives

UN CANDIDAT INDÉPENDANT L'EMPORTE A CAP-HAÏTIEN

Port-au-Prince. — La victoire à une large majorité d'un candidat indépendant à Cap-Haïtien, deuxième ville du pays, sur un membre du gouvernement était, lundi 12 février, le fait le plus marquant des élections législatives du 11 février, dont les autres résultats n'avaient pas encore été communiqués officiellement.

A Cap-Haïtien, M. Alexandre Lerouge, candidat indépendant, plusieurs fois emprisonné sous le « duvaliérisme », l'a emporté avec environ 30 000 voix d'avance sur M. Claude Vixamar, sous-secrétaire d'Etat à la coordination et à l'information et ancien préfet.

La victoire de M. Lerouge, qui a bénéficié d'un très large soutien populaire, marque une volonté de changement du prolétariat urbain et des classes moyennes de cette partie du pays.

D'autre part, le fait que cette élection ait pu se dérouler librement en présence de plusieurs journalistes haïtiens et étrangers indique que M. Jean-Claude Duvalier l'a pour l'instant emporté dans la lutte d'influence serrée qui l'opposait à la vieille garde « duvaliériste » hostile à une libre consultation. — *(A.F.P.)*

A LA FIN DE SA VISITE

M. Barre déclare que la France ne veut pas s'ingérer dans les affaires du Canada

M. Raymond Barre a réaffirmé, lundi 12 février, devant l'Assemblée nationale du Québec, la continuité de la coopération franco-québécoise et son caractère « irréversible ». Cette coopération, a déclaré le premier ministre français, s'exerce « dans le respect des compétences du Québec, et avec le souci constant de ne pas nous ingérer dans les affaires intérieures du Canada. Personne ne saurait donc en prendre le moindre ombrage ». M. Barre était le premier chef de gouvernement à prendre la parole devant les députés du Québec.

M. Barre a été très applaudi quand il a cité, comme il l'avait fait à Ottawa, les propos tenus, le 3 novembre 1977 par M. Giscard d'Estaing, lors de la visite de M. René Lévesque, à Paris : « Vous déterminerez vous-mêmes, sans ingérence, les chemins de votre avenir. (...) Ce que vous attendez de la France (...) c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne vous manqueront pas le long de la route que vous vous déciderez de suivre. »

Le premier ministre français devait donner une conférence de presse conjointe avec M. Lévesque, ce mardi à Montréal, et regagner ensuite à Paris. A l'occasion du voyage de M. Barre, un accord a été signé qui permettra aux Québécois résidant en France et aux Français résidant au Québec d'être remboursés rapidement par la Sécurité sociale en cas de maladie.

Apothéose à Québec

De notre envoyé spécial

Québec. — Journée d'apothéose pour M. Raymond Barre, lundi 12 février à Québec. D'apothéose certes, mais à huis clos, étant donné, malgré un ciel azuréen, une température qui ne permettait pas de faire 200 mètres à pied sans que le froids, de l'avis des habitants exceptionnel, ne pénètre la plus épaisse des fourrures. Le matin, visite de l'Assemblée nationale (c'est l'expression traditionnelle appliquée au Parlement de la province) où non seulement la majorité, mais le leader de l'opposition, M. Gérard Levesque — à ne pas confondre avec le premier ministre, M. René Lévesque — et M. Rodrigue Biron, pour le parti de l'Union nationale, firent une ovation à M. Barre.

Qu'il s'agisse des entretiens particuliers de celui-ci, du déjeuner que lui offrait l'assemblée, des deux réceptions qui s'intercalèrent presque sans transition — l'une au grand théâtre pour la colonie française, l'autre à l'hôtel de ville — jusqu'au déjeuner au château Frontenac où M. Barre rendit la politesse à ses interlocuteurs québécois, tous les observateurs guettaient la « petite phrase » ou le lapsus. Rien de tel ne se produisit.

M. Barre, probablement exténué par un marathon dément, resta très maître de lui dans l'atmosphère à la fois bon enfant et intime qu'il rencontra sur son itinéraire. On aurait pu craindre — on le craignait sans doute à Ottawa — que cette partie du séjour donnât lieu à des embrassades et à des élans « bilatéraux » marquant de la part de la France un penchant pour une action « séparatiste ». L'humour et la sérénité de M. Barre ont contourné l'obstacle. De même, M. Lévesque, qui n'a plus besoin d'afficher ses *préférences* pour son programme, s'est-il bien gardé d'embarquer son homologue français dans des tirades qui auraient pu l'embarrasser.

Il n'en aurait d'ailleurs eu nul besoin car si l'on décape de leur vernis rhétorique, qui n'excluait nullement la sincérité, les discours, les allocutions et les toasts de fin de banquet qui jalonnèrent cette journée, une chose paraît actuellement acquise, à savoir que quoi que fasse l'actuel gouvernement de Québec, qu'il rompe l'unité canadienne ou se lance dans une entreprise incertaine d'« *indépendance dans l'interdépendance* », la France sera à ses côtés et poursuivra une coopération active et directe que M. Barre est venu justement élargir et consolider dans la perspective, selon ses propres mots, d'« *une grande œuvre humaine* ».

A l'Assemblée nationale, le premier ministre français cita à l'appui de cette politique qu'on pourrait dire inconditionnelle, Valéry et Tocqueville, lequel, on l'oublie trop souvent, compléta son célèbre voyage aux Etats-Unis par une excursion au Canada.

La ville de Québec, plus que Montréal, présente des aspects « vieille France » tant par l'architecture que par une certaine gastronomie qui éveillent une sympathie immédiate. Mais il serait erroné de croire que nous sommes ici dans un « autre univers » que celui d'Ottawa, où abondent dans les sphères gouvernementales des Québécois qui refusent le choix de M. Lévesque, sans pour autant renier leur particularisme culturel, qu'ils croient au contraire mieux servir au sein d'une fédération pluraliste. En tout cas, sans revenir sur les nuances d'une controverse interne dont le thème est omniprésent et par moment obsédant dans toutes les conversations, ce serait céder à des distinctions factices que de ne pas vouloir reconnaître qu'à Ottawa comme à Montréal et Québec, M. Barre a été accueilli avec tous les honneurs et tous les sentiments que peut inspirer l'émissaire privilégié d'un pays qui, du moins à l'est du Canada, est très proche de la France.

ALAIN CLÉMENT.

DROITS DE L'HOMME

LE RAPPORT ANNUEL AMÉRICAIN

Le département d'État relève des « cas de mauvais traitements » mais non un « usage systématique de la torture » dans les territoires occupés par Israël

Le rapport annuel du département d'Etat sur les droits de l'homme dans les pays (cent quinze en 1978) qui reçoivent une aide américaine sous quelque forme que ce soit a fait rebondir aux Etats-Unis une polémique sur la situation dans les territoires occupés par Israël. Le texte n'a été publié que dimanche 11 février, mais des « fuites », et notamment un article du « Washington Post » du mercredi 7 février, avaient pu faire croire que le gouvernement américain condamnait sévèrement Israël pour son attitude dans ce domaine (« le Monde » du 9 février). Les choses sont plus complexes.

Que dit le document ? Dans les territoires occupés, *« l'accumulation d'informations, dont certaines émanent de sources crédibles, fait apparaître que des cas de mauvais traitements* [de Palestiniens] *se sont produits. Après des discussions répétées avec les autorités israéliennes, nous avons reçu l'assurance que de telles pratiques étaient interdites par les lois israéliennes. »*

Le département d'Etat ne reprend pas à son compte l'accusation d'*« usage systématique de la torture »*, qui avait été formulée par Mlle Alexandra Johnson, ex-employée du consulat américain à Jérusalem. Mlle Johnson, *dont le contrat*, d'une durée de six ans, et qui venait à expiration en janvier 1979, n'a pas été renouvelé, avait envoyé des rapports très critiques à l'égard des autorités israéliennes. Elle avait notamment interviewé vingt-neuf Palestiniens, qui venaient au consulat demander des visas pour se rendre aux Etats-Unis. Certains d'entre eux lui avaient fait part, à cette occasion, des sévices qu'ils avaient subis. Mlle Johnson, qui est fiancée à un Palestinien, estime qu'elle a été renvoyée à cause des rapports qu'elle a écrits sur la torture dans les territoires occupés (et qui datent de mai 1978). Le département d'Etat a démenti. Il semble, en fait, que Mlle Johnson ne s'entendait pas avec ses collègues du consulat.

Le document du département d'Etat a révélé également de nombreuses violations des droits de l'homme en Iran et dans les pays arabes auxquels les Etats-Unis accordent leur aide. Analysant la situation avant le départ du chah, le document souligne que la torture a continué d'être utilisée par la police en 1978 et que des milliers d'opposants à la monarchie ont été tués ou emprisonnés. Toutefois, il affirme que le chah avait tenté personnellement de lutter contre les violations des droits de l'homme les plus flagrantes.

Le rapport souligne que le Liban a continué de violer les *« droits de l'homme fondamentaux »* en 1978. Dans ce pays, des milices privées, que le gouvernement central n'est pas en mesure de contrôler, « ont torturé et tué leurs adversaires ». La force arabe de dissuasion elle-même a *« battu à l'occasion »* des éléments qui lui étaient hostiles et a commis diverses brutalités. *« En l'absence de forces de sécurité libanaises efficaces et étant donnée la présence dans tout le pays de gangs armés, aucune demeure libanaise n'est à l'abri »*, précise le rapport.

Celui-ci révèle que les châtiments prévus par la loi islamique, tels que la décapitation publique et l'ablation des mains, ne sont pas totalement supprimés en Arabie Saoudite. Il souligne *que les femmes* y *font* l'objet de ségrégation et que les partis politiques et les syndicats y sont interdits.

Terreur rouge en Ethiopie

En Ethiopie, le département d'Etat dénonce la *« terreur rouge »*, déclenchée, selon lui, par les militaires au pouvoir à Addis-Abeba, et cite les chiffres de trois mille morts et vingt mille arrestations. A l'actif du régime, il souligne que la situation matérielle de la plupart des paysans s'est améliorée.

Au Zaïre, le document affirme que *« la police et les soldats continuent de dévaliser et de maltraiter la population »*.

Le rapport accuse, d'autre part, le président de Tanzanie, M. Julius Nyerere, de faire preuve d'hypocrisie en dénonçant les violations des droits de l'homme en Afrique *australe blanche, alors qu'« il a tendance à ignorer lui-même ou, dans le meilleur des cas, à justifier par la raison d'Etat les violation commises à l'intérieur de son pays »*.

Le Nicaragua et El Salvador sont les principaux accusés en Amérique latine, suivis par l'Uruguay, le Guatemala et Haïti, où quelques améliorations sont cependant notées. (L'Argentine, le Chili *et le Brésil ne sont pas examinés* dans le rapport puisqu'ils ne reçoivent plus d'aide américaine officielle. Le cas de Cuba n'est pas non plus envisagé par les auteurs du rapport.)

Le département d'Etat fait état de progrès dans certains pays, notamment la Bolivie, l'Equateur, le Pérou, le Ghana, le Nigéria, ainsi que la Thaïlande et le Bangladesh.

● *Le « Washington Post »* a fait lundi 12 février son autocritique à propos des « tortures » qui auraient été commises par les troupes israéliennes dans les territoires occupés. M. Charles Seib, « ombudsman » (médiateur) du quotidien, et qui est chargé notamment des relations avec les lecteurs mécontents, a indiqué *que la féroce concurrence que se* livrent les journaux américains les incite parfois à monter en épingle des informations « exclusives ».

M'Baye, président sortant, dresse un bilan négatif de l'action de la commission de l'ONU

De notre correspondante

Genève. — M. Beaulne (Canada) a été élu président de la trente-cinquième session de la commission des droits de l'homme de *l'ONU*, qui s'est ouverte lundi 12 février au Palais des Nations et qui durera jusqu'au 16 mars. MM. Garbalov (Bulgarie) et Al-Jabir (Irak) ont été désignés à la vice-présidence.

A l'ordre du jour établi par M. Waldheim, *« la question de la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés y compris la Palestine »* figure en priorité, de manière rituelle, avant même la situation au Chili et en Afrique australe. On cherche en vain parmi ses vingt-neuf points la moindre allusion aux violations des droits de l'homme en Argentine, en Uruguay, en Ouganda, en Guinée-Equatoriale ou dans les pays socialistes. Exception faite pour le Chili, le tiers-monde n'est pas mentionné, et la récent rapport d'Amnesty International semble ignoré.

Le président sortant, M. M'Baye (Sénégal), a ouvert la séance en dressant un bilan plutôt négatif du combat pour les droits de l'homme à l'ONU depuis trente ans. Il a notamment déclaré : *« Pourquoi le nier ? Nous sommes les uns et les autres armés jusqu'aux dents de directives et d'instructions auxquelles souvent nous ne pouvons apporter aucune modification et qui reflètent fidèlement sur chaque problème la doctrine et la politique de nos Etats. Que fait-on alors de l'idéal commun de ces droits sans frontière qui appartiennent à tout homme ? (...) Je sais bien que nous ne sommes pas responsables de cette situation car nous sommes les mandataires de nos gouvernements et les serviteurs de leurs politiques respectives. C'est précisément cela le péché mortel de cette commission. »*

Pour sa part, M. Van Boven (néerlandais), directeur de la défense des droits de l'homme des Nations unies, après avoir insisté sur l'importance du droit au développement et sur la nécessité d'un nouvel ordre économique international, a ajouté : *« La crédibilité à long terme du secrétariat des Nations unies et son utilité pour l'ensemble des Etats membres sont fonction de sa capacité à résister aux pressions et aux manœuvres d'intimidation en provenance de divers milieux. (...) Il faut éviter que le secrétariat ne devienne un simple relais international des ministères des affaires étrangères des Etats membres. »*

Le nouveau président de la commission, M. Beaulne, a rappelé que *« la commission a pour but premier d'assurer le respect des droits humains et non de condamner ou d'humilier les Etats. Il ne s'agit pas de punir des gouvernements coupables, mais de venir en aide à leurs victimes »*.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Portugal

Le gouvernement de M. Mota Pinto semble sérieusement menacé

De notre correspondant

Lisbonne. Le climat politique s'alourdit dans la capitale portugaise à la suite de rumeurs sur une éventuelle chute du gouvernement de M. Mota Pinto. Selon le P.C.P., un coup d'Etat serait en préparation. *« La situation est préoccupante »*, estime de son côté le parti socialiste. Même les partis les plus proches de M. Pinto semblent aujourd'hui très réservés à son égard. Tel est le cas du P.S.D., qui exprime *« des doutes et des perplexités »*.

Pour les députés socialistes, il n'est pas question de voter le budget 1979 lors du débat qui doit avoir lieu en tout cas dans les prochains jours. L'hypothèse la plus communément admise est qu'ils s'abstiendront.

Tout dépendra du vote des sociaux-démocrates. Parlant le jeudi 8 février devant les correspondants de la presse étrangère, le président du P.S.D., M. Sa Carneiro, a été explicite : si le gouvernement ne revient pas sur sa décision de lancer un nouvel impôt, le P.S.D. se prononcera *contre le budget*.

« Sommes-nous à deux pas d'élections anticipées ? », titrait l'hebdomadaire *O Jornal* le vendredi 9 février. *« Mais lesquelles ? »*, s'interroge le même périodique. Le bruit court en effet que M. Pinto voudrait précipiter sa propre chute, afin d'amener le président Eanes à démissionner, solution que ce dernier a envisagée lors de sa conférence de presse du 24 août dernier, bien que son mandat n'expire normalement que dans deux ans. (*Le Monde* du 26 août).

Des mesures impopulaires

Cette tactique viserait à contrecarrer les efforts des partis, notamment du P.S. et du P.S.D. qui cherchent à s'entendre. *« Nous refuserons toute candidature personnelle à la présidence de la République qui se développerait en marge des partis politique ou contre eux »*, écrit M. Sà Carneiro dans le dernier numéro de l'organe officiel du P.S.D. Et il ajoute : *« De même que nous rejetons la monopolisation de la vie politique par les partis, nous ne pourrions pas accepter un régime coupé des partis politiques, qu'il soit militaire ou civil, et qui n'aurait de démocrate que le nom et l'apparence. »*

Au Conseil de la révolution, on mesure aussi les risques d'une *élection présidentielle anticipée*, les amis du lieutenant-colonel Melo Antunes craignant qu'une candidature militaire d'extrême droite se présente. Des personnalités comme le général Lemos Ferreira, actuellement chef d'état-major de l'armée de l'air, et le ministre de la défense, le lieutenant-colonel Loureiro do Santos, pourraient par exemple être tentés de se lancer dans la course à la présidence. Ils compteraient, *pense-t-on dans les milieux de gauche du Conseil de la révolution*, sur l'appui des éléments les plus traditionnels de la hiérarchie militaire, ainsi que de certains secteurs proches de l'OTAN.

De son côté, le gouvernement a décrété un certain nombre de mesures impopulaires : création d'un nouvel impôt, augmentation du prix de l'essence, relèvement des tarifs des transports publics, *compression des dépenses en matière* d'éducation et de santé. Il a intensifié, d'autre part, sa politique d'épuration, en particulier dans la presse. En moins de deux mois, il a *remplacé* le directeur des programmes de la première chaîne de télévision, le directeur des programmes et de la commission administrative de la radio ; il a suspendu un programme de grande écoute et annoncé sa volonté de ne pas renouveler le contrat de cent cinquante collaborateurs de la radio, journalistes et fonctionnaires. Des mesures identiques pourraient toucher prochainement les membres de l'agence de presse *officielle* ANOP, ainsi que la direction de certains journaux contrôlés par l'Etat comme le *Diario Popular*.

Dans ce climat incertain, une délégation du F.M.I. analyse depuis le 7 février à Lisbonne l'« état de santé » de l'économie portugaise. Objectif : la signature d'un nouvel *accord qui prolonge* celui de 1978. En cas de succès des négociations, le Portugal bénéficierait d'une seconde tranche de crédits d'environ cinquante *millions* de dollars. Il pourrait, en outre, recevoir de nouveaux prêts de l'étranger : condition essentielle, selon le gouvernement, au redressement économique du pays.

JOSE REBELO.

Italie

UN MYTHOMANE SERAIT A L'ORIGINE DES « RÉVÉLATIONS » SUR L'AFFAIRE MORO

(De notre correspondant.)

Rome. — Les « révélations » *sensationnelles de l'Espresso* sur l'affaire Moro (*le Monde* du 8 février) ont perdu un peu plus de leur vraisemblance le lundi 12 février, avec l'arrestation d'un mythomane du nom de Pasquale Frezza. A en croire les enquêteurs, le fameux « terroriste repenti » qui était prêt à vendre tout l'état-major des Brigades rouges ne serait autre que cet ex-détenu d'un asile judiciaire, coutumier des affaires « bidon ». Il se serait adressé à un journaliste de Radio-Monte-Carlo, M. Luigi Salvadori, lequel l'aurait présenté à son collègue Ernesto Viglione qui, à son tour, l'aurait mis en *contact* avec le sénateur démocrate-chrétien Vittorio Cervone. Et les ministres de l'intérieur et de la défense aussitôt alertés auraient pris des mesures exceptionnelles mobilisant notamment des brigades spéciales d'intervention basées à Gênes, dont l'existence n'était connue que de quelques privilégiés.

La trace de Pasquale Frezza a été retrouvée grâce aux bons *offices* du parti radical, une formation libertaire qui avait inséré l'ex-détenu dans ses listes électorale sen 1976. On ignore cependant pourquoi il était recherché.

Le sénateur Cervone aurait reconnu en Frezza son mystérieux interlocuteur, alors que M. Luigi Salvadori est formel : *« Ce n'est pas lui. »* Quant à l'autre journaliste de Radio-Monte-Carlo, emprisonné depuis près d'une semaine, il ne veut pas parler. *« Comprenez-moi*, a-t-il dit aux magistrats, *j'ai peur. »*

Peur de quoi ? Ce n'est pas la seule question troublante que devra éclaircir la future commission d'enquête parlementaire sur *l'affaire Moro*.

R. S.

Espagne

UN ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADE DE FRANCE PROVOQUE DES DÉGATS IMPORTANTS

Madrid *(A.F.P.)*. — Une bombe *de faible puissance* a *explosé*, le lundi 12 février, dans la soirée, dans les locaux de l'ambassade de France à Madrid. On signale des dégâts importants, mais *aucune victime*.

Un important dispositif de police a aussitôt cerné le quartier. L'ambassadeur de France, M. Emmanuel de Margerie, s'est refusé à tout commentaire, se bornant à rappeler que les mesures de sécurité *avaient été récemment* renforcées.

A la *mi-janvier*, un engin de type artisanal avait été lancé dans une cour de l'ambassade et avait pris feu sans provoquer de dégâts. Ce premier attentat s'était *produit* au *moment où* certains organes de presse espagnols menaient une campagne anti-française, critiquant *« la complicité »* de Paris avec les Basques réfugiés *dans le département des* Hautes-Pyrénées.

L'attentat de lundi pourrait avoir les mêmes origines, l'extrême droite espagnole considérant insuffisantes les mesures prises fin janvier par la France à l'*encontre des réfugiés espagnols*.

● *M Cesar Pinilla Sanz*, chef de la police municipale de Munguia, localité de la province basque de Biscaye, a été abattu de plusieurs coups de feu, lundi 12 février, devant son domicile. *La police a retrouvé sur les lieux* du meurtre des douilles de 9 mm, généralement utilisées par les commandos de l'ETA.

● *Un jeune homme* arrêté à Paris en possession de faux papiers, jeudi 8 février, à l'occasion d'un contrôle d'identité effectué boulevard Ney dans le dix-huitième arrondissement serait, selon la police espagnole, un militant de l'ETA, M. Bernardo Aizpitarte-Arruti, vingt-trois ans, recherché pour le meurtre d'un policier espagnol et déjà condamné par le tribunal correctionnel de Bayonne, par défaut, à deux ans d'emprisonnement pour *« tentative d'incendie volontaire d'un édifice public »*.

Belgique

M. Martens renonce à former le gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Wilfried Martens, « formateur » désigné, a renoncé, après cinq semaines de vains efforts, à constituer le gouvernement. Lundi soir 12 février, le roi a accepté de le décharger de sa mission.

M. Martens a exploré toutes les solutions : une alliance des partis traditionnels comprenant les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux ; une formule bipartite de sociaux-chrétiens et de socialistes ; enfin, dernière tentative, une reconduction pure *et simple de la majorité* sortante : six partis, sociaux-chrétiens et socialistes *flamands* et francophones, épaulés par le parti communautaire flamand Volksu*nie et le parti régional bruxel*lois F.D.F., majoritaire dans la capitale.

L'opération aurait pu réussir si la Volksunie ne s'était retirée de la table des négociations. Ce parti, seul vaincu du scrutin du 17 décembre, n'a plus rien à per*dre et ne peut que bénéficier* d'une cure d'opposition. Le château de cartes de M. Martens s'est aussitôt écroulé car le C.V.P. (son propre parti) ainsi que les socialistes flamands ont aussitôt refusé de poursuivre le dialogue avec le F.D.F. bruxellois de Mme Spaak sous prétexte qu'on n'admet pas un parti communautaire quand l'autre n'y est pas.

Les partis flamands ont refusé d'admettre les arguments des francophones et ont dit qu'on ne pouvait comparer le F.D.F. et la Volksunie, *« pas plus qu'on ne compare une pomme et une poire »*. *Le F.D.F., faisaient* remarquer les dirigeants francophones, est majoritaire à Bruxelles et sa situation est exceptionnelle puisqu'on va tenir compte des majorités dans les *trois régions* du pays (la Flandre, la Wallonie et Bruxelles).

Mercredi ou jeudi, le roi désignera un nouveau formateur, à moins que ce ne soit un « informateur ». On cite des noms, notamment celui du ministre des affaires étrangères, M. Henri Simonet. C'est la bouteille à encre. Une seule chose paraît *certaine* : le monde politique n'a jamais connu un tel désarroi.

PIERRE DE VOS.

Allemagne fédérale

LA NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Ingrid Garbe aurait eu accès à des documents importants

Bruxelles *(A.F.P.)*. — *« L'affaire Ingrid Garbe »*, la secrétaire du conseiller politique de la *délégation* allemande à l'OTAN arrêtée au début de février pour espionnage au profit de la R.D.A. (*le Monde* du 12 février), est vraisemblablement la plus grave *affaire d'infiltration des pays de* l'Est à l'OTAN, estime-t-on au siège de l'alliance à Bruxelles.

Cette fonctionnaire, secrétaire depuis 1976 à la délégation de la R.F.A., était *en mesure*, indique-t-on, de prendre connaissance de la plupart des dossiers importants faisant l'objet de consultations à l'OTAN. Elle a pu ainsi tenir au *courant* le *service* secret est-allemand S.S.D. de l'évolution de la position alliée sur les négociations de Vienne entre l'OTAN et le pacte de Varsovie (sur la réduction des forces en Europe centrale). Elle a pu également consulter des documents *relatifs* aux SALT et aux discussions sur la modernisation des équipements de l'OTAN (nucléaire notamment).

Il ne semble pas, dit-on toute*fois, qu'Ingrid Garbe ait eu* directement accès aux dossiers Cosmics (affaires ultra-secrètes).

L'arrestation d'Ingrid Garbe, indique-t-on d'autre part dans les milieux atlantiques, soulève plusieurs questions : comment son « contact » et amant est-allemand Christoph Willer a-t-il pu prendre la fuite en septembre en R.D.A., alors qu'il était déjà surveillé ? Pourquoi, la fuite de Willer connue, a-t-il fallu plusieurs *mois pour remonter à la secrétaire* de la délégation allemande et procéder à son arrestation ? A la délégation ouest-allemande auprès de l'OTAN, on se refusait lundi à tout commentaire.

LA FIN DES PLUS-VALUES DANS LA FAMILLE ENGELS

Engelskirchen. — La famille Engels va perdre son capital. L'usine textile d'Engelskirchen (Rhénanie-Westphalie) qui permit à Friedrich Engels de financer les travaux de son ami Karl Marx changera définitivement de mains à la fin de l'année.

L'arrière-petit-neveu de Friedrich Hermann Engels a été contraint de prendre cette décision en raison des difficultés *que l'entreprise familiale connaît* depuis une vingtaine d'années. De trois cent cinquante en 1960, le nombre de ses employés est tombé à trente-cinq aujourd'hui.

Jusqu'à la fin 1979, l'atelier continuera à fonctionner pour honorer une dernière commande de 1,5 *million* de DM. Puis, le 1er janvier 1980, la maison, le parc et la filature de la famille Engels deviendront *la* propriété d'un promoteur immobilier. La *demeure* patricienne restera debout, mais le capital industriel qui servit à financer « le Capital » de Marx sera rasé. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

● LA COREE DU NORD a accepté *qu'une réunion se tienne* samedi 17 février à Pan-Mun-Jom entre quatre de ses représentants et quatre délégués sud-coréens afin de discuter de la question de l'établissement d'un comité préparatoire à la réunification de la Corée, a annoncé la radio de Pyong-Yang captée mardi 13 février à Tokyo. — *(A.F.P.)*

Koweït

● LA REINE ELIZABETH d'Angleterre est arrivée lundi 12 février à Koweït pour une visite officielle de trois jours, première étape d'un voyage dans six pays du Golfe. — *(A.F.P.)*

Malaisie

● LE GOUVERNEMENT MALAISIEN a interdit de vol tous les avions de la compagnie Malysian Airline System. Le ministre des transports, en annonçant cette décision lundi 12 février, a précisé qu'elle avait été prise parce qu'on soupçonnait un sabotage dans la flotte de la compagnie nationale. Un communiqué officiel indique que les vols ne reprendront que lorsque tous les avions auront été vérifiés. — *(A.F.P.)*.

Union soviétique

● UN DISSIDENT UKRAINIEN, M. Vassili Ovsienko, a été condamné, dernièrement, à trois ans de camp à régime sévère, par un tribunal de Rodomychel, a annoncé le 10 février l'académicien Sakharov. M. Ovsienko, libéré en 1977 après quatre ans de camp pour *« activités antisoviétiques »*, s'est vu reprocher d'avoir opposé une *« résistance à agent »*. Pour M. Sakharov, l'accusation n'est pas fondée, et en fait on reproche à M. Ovsienko ses liens avec des membres du groupe ukrainien d'Helsinki. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE PRESIDENT TITO a écourté de quarante-huit heures le voyage au Proche-Orient qui l'avait conduit au Koweït, en Irak, en Syrie et en *Jordanie*, pour assister aux obsèques d'Edvard Kardelj qui ont lieu ce mardi 13 février à Ljubljana. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE CARDINAL JOSEPH MALULA, archevêque de Kinshasa, a *été dévalisé* par un gang d'une vingtaine d'hommes armés dont certains portaient des uniformes de l'armée, a rapporté l'agence de presse catholique belge. Les assaillants ont neutralisé à 1 heure du matin mercredi 7, les gardiens de la résidence cardinalice, située à l'ouest de Kinshasa, et sont partis avec l'argent, les appareils de radio et de télévision, ainsi que la voiture du cardinal. Les agresseurs ont dit au prélat qu'ils avaient *mission de le tuer*, mais qu'ils se contenteraient d'emporter son argent. —

politique

Les thèses du vingt-troisième congrès du P.C.F. ne laissent entrevoir aucune modification de la situation au sein de la gauche

Le projet de résolution proposé par le comité central du P.C.F. au vingt-troisième congrès de la formation communiste, qui est convoqué du 9 au 13 mai, a été publié mardi 13 février dans « l'Humanité ». Ce document met en forme les positions défendues par la direction du P.C.F. depuis la rupture de l'union de la gauche en septembre 1977, en s'attachant à les situer dans la perspective de la « voie française au socialisme démocratique » définie en février 1976 par le vingt-deuxième congrès.

Tout en réaffirmant son attachement à la stratégie d'union de la gauche et en jugeant indispensable l'alliance avec le parti socialiste, le P.C.F. ne laisse entrevoir aucune modification sensible de la situation qui règne actuellement au sein de la gauche. Il maintient son analyse sur le « virage à droite » du P.S. et le rôle néfaste joué à cet égard par l'Internationale socialiste, et il n'attend, officiellement, un retour à la démarche unitaire que d'une pression « d'en bas ».

Encore convient-il de remarquer qu'en dépit de la dégradation de la situation sociale, communistes et socialistes ne parviennent pas à mener, à la base, de véritables actions communes, notamment parce que les organisations du P.C.F. s'y refusent. Elles justifient leur attitude à la fois par les divergences au sommet et par leur refus de « dédouaner » sur le terrain le P.S. ou de leur permettre de s'exprimer plus aisément dans les entreprises.

Les thèses en vue du vingt-troisième congrès montrent clairement que, tout en maintenant des accords minimum avec le P.S. afin de sauvegarder son capital électoral, le parti communiste fait du « rééquilibrage de la gauche » à son profit une sorte de préalable à la relance de l'union.

Ce n'est cependant pas sur cet aspect du document élaboré par le comité central que le débat au sein des cellules communistes promet d'être le plus vif. L'analyse des pays communistes, et plus particulièrement les relations du P.C.F. avec l'Union soviétique, devraient susciter critiques et réserves. C'est en effet ce qui s'était produit en décembre dernier à l'occasion de la rencontre du bureau politique avec quatre cents intellectuels communistes. La formule utilisée alors par M. Georges Marchais, et selon laquelle le bilan des pays socialistes est « globalement positif », avait provoqué de vives réserves. Or elle figure dans le projet de résolution.

L'autre grande discussion portera moins sur les textes que sur la pratique puisqu'il s'agit des modalités de la vie démocratique du P.C.F. Quelle place sera faite, par exemple, aux contestataires dans les tribunes de discussion qui seront publiées dans « l'Humanité » et « France nouvelle » du 1er mars au 1er mai ? Certains d'entre eux figureront-ils parmi les deux mille délégués au congrès ? Auront-ils accès à la tribune ?

Les proclamations de la direction du P.C.F. selon lesquelles le parti communiste est la seule formation réellement démocratique ne fournissent pas dans ce domaine une réponse suffisante. Les modifications prévues aux statuts ne changent en rien les bases du centralisme démocratique qui régit la vie interne du P.C.F. Reste à savoir comment les dirigeants du P.C.F. entendent interpréter ce principe et le mettre en œuvre. La reprise en main qui vient d'intervenir dans la fédération de Paris en fournit pas un premier élément encourageant. — T.P.

Présentant les trois textes soumis à la discussion des militants communistes en vue du vingt-troisième congrès du parti, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., écrit notamment :

« *Nous souhaitons que la discussion soit la plus libre, la plus franche, la plus approfondie possible. C'est justement parce que nous voulons une telle discussion que nous ne laisserons pas le patronat, le gouvernement ou leurs porte-parole des mass media intervenir dans ce débat pour l'orienter et le dévoyer en fonction des objectifs de l'adversaire de classe. C'est la politique du parti communiste français telle qu'elle est — et non sa traduction giscardienne ou sociale-démocrate — que les communistes vont ensemble, démocratiquement, discuter et élaborer. Et c'est à eux qu'il appartient de le faire, et non à leurs adversaires politiques. (...)*

Après avoir rappelé les travaux des instances dirigeants du parti depuis 1976, M. Marchais écrit :

« *Une fois de plus, donc, nos détracteurs inamovibles seront déçus. Les documents servant à la préparation de notre congrès sont là. Ils sont publics. Ils montrent qu'il n'y aura, avec le vingt-troisième congrès, ni durcissement ni glaciation. Non seulement nous ne changeons pas de ligne, mais nous voulons, avec le vingt-troisième congrès, confirmer la stratégie du vingt-deuxième congrès, l'enrichir des apports que nous avons élaborés depuis 1976, la mettre en œuvre de manière créatrice en tenant compte des conditions concrètes du combat de classe. (...)*

» *Cela ne signifie naturellement pas que notre parti entre en période d'hibernation pour cause de débat interne jusqu'au 9 mai prochain ! C'est tout le contraire. (...)*

Le premier texte élaboré par le comité central du P.C.F. analyse la crise « *profonde, durable, globale* » que la France connaît depuis une dizaine d'années et la politique suivie par le pouvoir, politique considérée comme « *la voie du déclin de la France* ». Ce texte affirme notamment :

« *Faisant de la recherche du profit le plus élevé et le plus rapide possible le moyen et le but unique de l'activité économique, le pouvoir et le patronat ont surexploité les travailleurs, comprimé leur pouvoir d'achat, limité la consommation populaire (...).*

» *Le déracinement, l'affaiblissement et la modification des relations de voisinage, l'allongement des temps de transport, appauvrissent la vie, font obstacle aux possibilités de l'enrichir. La famille connaît des problèmes liés d'un côté aux agressions qu'elle subit et d'un autre côté aux aspirations nouvelles.*

» *L'argent et la puissance acquis par n'importe quels moyens : tels sont les critères de la réussite dans ce système. Tous les phénomènes qui incarnent cette règle ont nourri le développement de la violence, de la criminalité, de la corruption, de l'immoralité. Le trafic de drogue, la pornographie, le proxénétisme, sont devenus d'énormes affaires commerciales et une information avilissante exhibe des assassins comme des héros. Ainsi, la bourgeoisie foule aux pieds des valeurs morales acquises par la société au cours de l'histoire et combat les aspirations à des valeurs nouvelles plus élevées.*

» *Economique, sociale, morale, la crise est aussi politique. Le grand capital a totalement accaparé la direction et les rouages essentiels de l'Etat et les a mis au service de ses objectifs.* »

Face à cette crise, les luttes sociales se sont développées, « *la volonté de changement a grandi* », la signature du programme commun de la gauche, en 1972, lui ouvrant une perspective politique. « *Mais l'expérience l'a montré : la crise et ses conséquences ne conduisent ni automatiquement ni facilement les masses populaires à la conscience des conditions du changement et à la lutte pour réaliser ces conditions. Elles ne produisent pas seulement l'aspiration à quelque chose de nouveau, mais comportent aussi des éléments qui favorisent la crainte du nouveau et suscitent des résistances à la transformation nécessaire. L'approfondissement même de la crise intensifie la bataille politique et idéologique à travers laquelle la prise de conscience doit se frayer la voie. Nous prenons en considération cette réalité contradictoire dans l'analyse des raisons pour lesquelles le mouvement populaire n'a pu surmonter les obstacles dressés devant son développement par la droite et le parti socialiste et a connu l'échec aux élections de mars 1978.* »

Les trois grandes forces révolutionnaires mondiales

Le projet de résolution décrit ensuite les « *dimensions spécifiquement internationales qui influent sur les crises nationales* » : l'inflation des prix et des monnaies, alimentée par les Etats-Unis ; le développement inégal des pays capitalistes ; le pillage du tiers-monde ; « *le gaspillage d'énormes ressources matérielles et humaines* » ; les altérations du milieu naturel et « *l'inégalité criante entre la puissance et la richesse des couches privilégiées dominant les pays capitalistes développés et la situation faite aux peuples des pays sous-développés où des centaines de millions d'êtres humains ne mangent pas à leur faim* ».

Le texte rappelle l'acquis des pays socialistes et note qu'ils exercent « *une influence non encore décisive, mais grandissante, sur l'évolution des rapports économiques et commerciaux internationaux* » et qu'ils ont, par leur action, assuré « *trente-quatre années sans guerre mondiale* ». Le projet relève aussi les succès des mouvements de libération nationale au Vietnam et en Angola.

Ayant dû accepter « *le principe d'une coexistence pacifique entre pays à régimes sociaux différents* », les puissances capitalistes accélèrent cependant la course aux armements. D'autre part, « *les forces du capital ont entrepris de s'adapter aux nouvelles conditions du monde pour sauvegarder leurs profits et leur domination* ». C'est le rôle confié aux firmes multinationales.

Parallèlement à l'action de ces firmes, les Etats capitalistes réaffirment leur solidarité dans le cadre de l'atlantisme, évolution dont l'intégration européenne, « *sous la direction de la République fédérale d'Allemagne* », est un des principaux éléments.

La social-démocratie participe à la contre-offensive des forces du capital

Les forces capitalistes s'efforcent de contenir les luttes des peuples dans le cadre existant et s'appuient pour cela, « *délibérément et de façon plus systématique* », sur la social-démocratie. Celle-ci, « *dans la mesure où elle influence, de manière variable, une partie des couches laborieuses et se réclame du socialisme, ne peut rester insensible au développement des luttes sociales et démocratiques, en particulier dans les pays où existent, agissent et se développent des partis communistes. Mais ce qui caractérise son évolution depuis les années 1974-1975, c'est sa participation active à la stratégie de contre-offensive des forces du capital. L'activité de l'Internationale socialiste — tant par son orientation que par son intensité — en porte témoignage. Ce centre international, placé sous l'influence prépondérante du parti social-démocrate d'Allemagne fédérale, a déployé dans la dernière période une activité considérable avec des moyens accrus.* »

La politique du pouvoir, en France, s'inscrit, elle aussi, dans la « *stratégie mondiale de l'impérialisme* ». « *Son véritable but est de drainer au maximum les ressources et les forces du pays vers un nombre restreint de firmes multinationales à base française pour leur donner les moyens de se tailler une part dans la nouvelle répartition des zones d'influence et de profit que les géants du monde capitaliste tentent d'organiser* ».

L'objectif politique majeur du pouvoir, sur le plan intérieur, est d'obtenir un consentement populaire suffisamment large : « *Pour assurer, comme elle le souhaite, la mise en œuvre plus ample et plus rapide de sa politique d'adaptation à la crise, la grande bourgeoisie a besoin d'un pouvoir plus assuré, plus stable, disposant d'une plus large assise politique. Elle rêve de la situation qui prévaut en Allemagne fédérale ou en Angleterre, où parti de droite et parti social-démocrate assument alternativement la direction du gouvernement, sans que cela ne modifie l'orientation d'une politique conforme aux vues du capital.* »

Cette politique suppose, en France, le concours du parti socialiste, lequel, « *opérant une réorientation à droite (...), a ouvert la porte à cette perspective* ». « *Continuant la vieille S.F.I.O.* », le P.S. « *connaît en son sein des querelles personnelles, des conflits tactiques qui ne visent pas à mettre en cause son orientation à droite, mais portent sur les moyens de l'appliquer. Dans la même tradition social-démocrate, les dirigeants socialistes n'hésitent pas à recourir aux proclamations de gauche dans le même temps où ils ont une pratique de droite. Ce double jeu reflète leur crainte de voir l'opinion prendre plus largement conscience du fait que le parti communiste est resté fidèle à ses engagements et qu'il est actuellement seul à conduire, comme parti, une action résolue et conséquente contre les puissances d'argent et leur politique* ».

Dans la seconde partie du texte, intitulé « La voie démocratique au socialisme pour la France », le P.C.F. explique que la France a besoin d'une démocratie sociale, économique et politique. « *Ce pouvoir*, précise-t-il, *assurera la garantie des droits imprescriptibles de l'homme, une expansion sans précédent des libertés, le respect du pluralisme, la possibilité de l'alternance.* » Il ajoute que des changements dans la propriété des moyens de production risquent d'être insuffisants s'ils ne sont pas accompagnés d'une évolution des mentalités. « *La transformation sociale vers laquelle nous voulons avancer ne saurait consister à remplacer des bureaucrates par d'autres bureaucrates, des technocrates par d'autres technocrates*, note le projet de résolution. *Elle ne saurait aboutir au remplacement d'un appareil autoritaire et centralisé par un autre, d'un conditionnement des esprits par un autre.* » Le P.C.F. préconise en conséquence « *l'autogestion, la démocratie poussée jusqu'au bout.* »

« *Notre choix*, poursuit le P.C.F., *est national. (...) L'attachement de notre peuple à son indépendance, son patriotisme, constituent une base précieuse d'union, une force de rénovation. (...) Selon nous, l'avenir n'appartient pas à des blocs standardisés, bureaucratisés, nivelés. Ce n'est pas en s'américanisant au sein d'une Europe occidentale fusionnée sous la domination ouest-allemande que la société française trouvera le chemin du bonheur et de la liberté. Mais c'est en affirmant sa souveraineté — sans abandons ni limitations — son identité.* »

Le projet de résolution rappelle que le P.C.F. a « *définitivement rejeté l'idée dogmatique de reproduire en France un modèle venu d'ailleurs ou, ce qui revient au même, de prendre le contre-pied systématique de ce qui se fait ailleurs* ».

Le bilan des pays socialistes est globalement positif

L'œuvre accomplie par les pays socialistes témoigne, selon le P.C.F., « *de la supériorité du système nouveau qu'ils se sont donné pour résoudre les grands problèmes de la société* ». Le projet de résolution précise : « *C'est pourquoi, à la question de savoir quel est aujourd'hui l'apport du socialisme au mouvement historique des pays concernés et de l'humanité dans son ensemble, nous répondons : le bilan des pays socialistes est globalement positif.*

» *Ni cette constatation ni la prise en compte de la nécessaire diversité des formes du socialisme ne signifient que nous tirions un trait sur ce qu'on a pris l'habitude d'appeler le stalinisme* ».

Après avoir rappelé la dénonciation des « *erreurs* » et des « *crimes* » de Staline lors du XXe congrès du P.C. d'Union soviétique, en 1956, le texte estime que « *de ce passé il subsiste néanmoins aujourd'hui des pratiques et des défauts* ». « *De plus, il existe en Union soviétique — et aussi dans d'autres pays socialistes — des problèmes dont l'importance tient selon nous au fait qu'il y a méconnaissance persistante de l'exigence démocratique universelle dont le socialisme est porteur*, poursuit le P.C.F. *Car s'il est vrai que chaque peuple construit et doit construire le socialisme à sa manière, la démocratisation progressive de toutes les structures de la société et de tous les rapports sociaux constitue une composante universellement nécessaire du socialisme.* »

En ayant choisi pour la France « *une voie démocratique à un socialisme lui-même démocratique* » le P.C.F. estime qu'il contribue ainsi à « *promouvoir une conception et une pratique nouvelle des rapports entre partis communistes* ».

Le P.C.F. précise à ce sujet :

« *Nous agissons, en particulier dans le cadre européen, pour établir et développer des contacts et, si possible, des actions communes avec les partis socialistes et sociaux-démocrates en faveur d'objectifs correspondant aux intérêts réels de nos peuples ; nous tenons à réaffirmer cette position, bien que le comportement actuel de la plupart de ces partis ne soit pas favorable à ce rapprochement.*

» *Dans le même esprit, nous entendons poursuivre nos efforts pour dégager les bases d'une coopération positive avec les forces représentatives des masses populaires chrétiennes.* »

Le projet de résolution rappelle que le XXIIe congrès du P.C.F. « *a rejeté la conception selon laquelle la transformation sociale pourrait être l'œuvre d'une « minorité agissante ». Il a écarté l'idée d'une étape préalable, autoritaire et centralisatrice. Il a décidé de ne plus faire figurer la dictature du prolétariat dans ses objectifs, parce qu'elle ne correspond ni au chemin ni au but qui conviennent à notre pays.* » Il ajoute : « *Dans ces conditions, la voie démocratique est bien la voie de la lutte : la lutte de classe sous toutes ses formes, sans la guerre civile. (...)*

L'expérience du programme commun

Le projet de résolution dresse à ce propos un bilan de « *l'expérience du programme commun* » :

« *Nous nous sommes trouvés — la suite l'a vérifié — devant un parti socialiste dont les dirigeants n'avaient conclu une alliance avec nous qu'avec l'objectif de se renforcer à notre détriment, afin de se placer en position de pouvoir jouer, le moment venu, un rôle de relais de la droite dans la mise en œuvre de la politique du capital. Pour y parvenir, ils ont, à partir de l'union réalisée autour du programme commun, encouragé et utilisé comme point d'appui les illusions qui — malgré nos efforts — se sont créées sur leur évolution et leurs intentions réelles, ainsi que la tendance à renvoyer la solution de tous les problèmes au lendemain des échéances électorales.*

» *Le comportement du parti socialiste a créé une situation nouvelle. Il nous faut en prendre acte. Mais, bien loin d'y voir une raison de renoncer à la ligne de notre vingt-deuxième congrès, nous considérons, au contraire, que c'est en déployant toutes les potentialités, en faisant grandir et fructifier tous les acquis de l'orientation novatrice définie il y a seulement trois ans, que nous trouverons les réponses aux problèmes de la situation.* »

Le P.C.F. préconise des luttes multiples qui doivent converger dans « *un large et puissant mouvement populaire* ». « *Il est décisif*, précise le texte, *d'établir ainsi le lien qui doit exister entre les luttes sociales et les luttes électorales, sans les confondre. L'avancée démocratique ne connaîtra pas, en France, de « grand soir », serait-ce un soir d'élection. C'est dans une suite de batailles acharnées — dont les formes et les rythmes ne sauraient être programmés d'emblée ou dictés d'en haut — que se résoudront les problèmes posés par la réalisation et le maintien de l'union populaire.* »

L'alliance avec le P.S. est indispensable

Il aborde ensuite le problème de son alliance avec le parti socialiste et note :

« *Cette alliance est indispensable dans un pays comme le nôtre où l'existence de différents partis politiques — figurant dans la majorité ou dans l'opposition — constitue et constituera dans la société que nous voulons une caractéristique de la vie démocratique nationale. Traduction politique de l'union des forces populaires sur laquelle elle se fonde, elle peut et doit en retour constituer une force d'impulsion de cette union (...).*

» *Comment parvenir à une telle union avec un parti socialiste tel qu'il est et à qui nous ne posons pas comme préalable de devenir un parti révolutionnaire comme le nôtre ?*

» *L'expérience le montre avec éclat : la solution du problème difficile que pose cette question ne peut provenir que de l'essor du mouvement populaire. C'est dans le développement de ce mouvement, dans la conquête de positions nouvelles pour les travailleurs, dans les modifications des réalités et des mentalités que cela entraînera, que se créeront les conditions de rapprochements plus larges et plus durables entre le parti communiste et le parti socialiste.*

» *Cela implique que dans le développement du combat, les accords politiques nécessaires se fassent sur des bases et dans des formes qui s'opposent au jeu politicien du langage de gauche associé à la pratique de droite, favorisent la clarté sur ce qui unit et différencie les uns et les autres, nourrissent et non tarissent l'action des travailleurs. Dans cet esprit, notre parti ne manquera pas de prendre, aux moments opportuns, en liaison avec le développement du mouvement populaire, les initiatives qui permettront à ce mouvement de trouver sa traduction dans des formes appropriées d'union dans l'action des formations politiques.* »

Après avoir rappelé les objectifs du P.C.F. en matière de politique étrangère, le projet de résolution se termine sur l'analyse de la situation du parti communiste. Le texte rappelle qu'une « *influence insuffisante* » du P.C.F., « *un déséquilibre de la gauche à son détriment, l'approfondissement de l'écart au bénéfice du P.S., enlisent les forces populaires dans les impasses du renoncement au changement, dans la défaite* ». Tout en appelant au renforcement du P.C.F., le document précise : « *Nous ne confondons pas un parti fort avec un parti dominateur* », et ajoute : « *Parti de lutte, nous sommes et nous voulons être toujours mieux un parti de gouvernement. Nous sommes et nous serons toujours prêts à assumer toutes nos responsabilités au service des travailleurs et du peuple à tous les niveaux, y compris au gouvernement.* »

Le P.C.F. se présente ensuite comme un « *parti révolutionnaire* » constituant « *l'organisation politique d'avant-garde de la classe ouvrière* ». Il regrette le retard qu'il a pris en 1956 en ne tirant pas les leçons de ce qui s'était passé en U.R.S.S. et admet que sa « *longue action (...) n'a pas été exempte d'illusions, de faiblesses, d'erreurs* ».

Sur le plan théorique, le projet de résolution précise que « *le socialisme scientifique (...) n'a rien d'une conception sèche et dogmatique, d'un système clos de préceptes immuables* ». Le P.C.F., qui se présente comme le « *continuateur* » du parti de Guesde et de Jaurès, et qui rend hommage à « *l'œuvre de grands révolutionnaires, au premier rang desquels se situe Lénine* », note que « *la théorie évolue et elle évoluera de plus en plus, à la fois par la recherche et l'activité diversifiées des partis communistes et par la contribution d'esprits éminents (...). Elle exige un effort permanent pour discerner ce qui est nouveau et ce qui a cessé de correspondre à la réalité* ». Le projet de résolution insiste sur le rôle des intellectuels à ce niveau.

LA VOIE PACIFIQUE, DÉMOCRATIQUE, MAJORITAIRE, PLURALISTE VERS LE SOCIALISME.

Le troisième texte soumis aux militants communistes est un projet de modification des statuts du parti, tels qu'ils avaient été adoptés par le dix-septième congrès, en mai 1964. Le nouveau préambule proposé remplace la référence au marxisme-léniniste, « *conception scientifique du monde* », par l'affirmation que le P.C.F. « *s'appuie sur le socialisme scientifique, fondé par Marx et Engels, puis développé par Lénine et d'autres dirigeants et théoriciens du mouvement ouvrier. Cette théorie, matérialiste et dialectique, s'enrichit sans cesse à partir de l'avancement du savoir et de la pratique sociale, des expériences de l'action de classe des travailleurs en France et dans le monde, des enseignements positifs et négatifs de l'édification du socialisme. C'est comme formation intimement liée à la classe ouvrière et responsable devant le peuple et la nation française que le parti communiste français détermine librement sa politique* ».

Comme l'avait décidé le vingt-deuxième congrès, en février 1976, la notion de dictature du prolétariat disparaît du préambule, qui déclare : « *La voie au socialisme adoptée par le parti communiste français est une voie pacifique, démocratique, majoritaire, pluraliste. Cette voie est celle de la lutte de classe la plus résolue et la plus vigilante, de l'intervention directe et consciente de toutes les forces populaires, sans lesquelles rien ne peut être conquis ou préservé.* »

RAPATRIÉS

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT DONNE DES ASSURANCES AUX GRÉVISTES DE LA FAIM D'ANGOULÊME

Trois représentants des sept grévistes de la faim d'Angoulême, MM. Mohamed Laradji, président de la Confédération nationale des Français musulmans rapatriés d'Algérie ; Ismaïl Bouffal, secrétaire général, et Bencherqui Bouamama, président de l'Association des Français musulmans de la Charente, ont été reçus lundi après-midi 12 février au secrétariat d'Etat chargé des problèmes des rapatriés par M. André Villeneuve, vice-président de la commission nationale pour les Français musulmans (*le Monde* daté 11-12 février).

Au terme de quatre heures de négociations, la délégation a obtenu plusieurs assurances : les dossiers d'indemnisation des grévistes seront révisés ; M. Villeneuve réunira en mars un groupe de travail qui étudiera, avec la participation de MM. Laradji et Bouamama, le problème particulier de l'indemnisation des biens perdus en Afrique du Nord par les Français de confession islamique ; après le 1er avril prochain, date d'expiration des levées de forclusion pour le dépôt des dossiers d'indemnisation des Français musulmans, le groupe de travail se réunira à nouveau « *pour proposer la prise en considération de mesures spéciales d'indemnisation* ».

En contrepartie, M. Laradji s'est engagé à reprendre sa place à la commission nationale, au sein de laquelle il avait décidé, en décembre, de ne plus siéger.

Prenant acte des engagements du secrétariat d'Etat, les trois délégués ont demandé lundi soir à leurs sept coreligionnaires d'Angoulême d'interrompre la grève de la faim qu'ils avaient commencée le dimanche 4 février.

مكرر من الاصل

APRÈS LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE

M. Chevènement : le CERES détient les clés d'une nouvelle dynamique

Le délai ouvert pour le dépôt des projets de motion qui seront soumis au congrès du P.S., les 6, 7 et 8 avril à Metz, devrait s'achever le 13 février au soir. C'est la raison pour laquelle M. Mitterrand s'est, lundi 12 février, à T.F. 1, déclaré « *disponible jusqu'à mardi soir pour toute synthèse éventuelle* ». Le même jour, à Limoges, où il était venu *participer à la séance finale* de la journée d'études organisée par son parti à l'intention des travailleurs indépendants, il affirmait qu'il ne dévierait pas de la ligne d'Epinay *et qu'il comptait* bien assumer ses fonctions de premier secrétaire jusqu'au congrès.

MM. Rocard et Mauroy sont intervenus à diverses reprises *lundi 12 février*. Le premier pour affirmer que M. Mitterrand ne voulait pas d'une motion de synthèse et qu'il avait présenté dans cette perspective « *un texte de combat* » au *comité directeur*. Selon lui, ainsi qu'il l'a déclaré à Antenne 2, le comportement du premier secrétaire et son refus du débat étaient assimilables à une attitude de *droite*.

M. Pierre Mauroy a parlé au journal de 13 heures de *France-Inter* et dans la soirée à Lille où, selon notre correspondant, il a déclaré : « *Je constate que je suis vraiment le seul à avoir voulu la synthèse avant le congrès.* » Après avoir trouvé étrange que M. Mitterrand se soit appuyé sur la minorité du CERES « pour interdire le *débat dans la majorité* », M. Mauroy a répondu à l'offre du premier secrétaire de tenter une nouvelle synthèse *avant mardi soir* : « *Le débat se poursuivra jusqu'au congrès de Metz. Je n'ai d'autre texte à remettre maintenant que la motion que je présenterai avec mes amis. En tout cas, pour le congrès, je reste farouchement partisan de la synthèse sans exclusive. Il faut reconstituer la majorité du parti et l'enrichir si possible autour de François Mitterrand comme premier secrétaire.* »

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, l'un des principaux animateurs de la minorité, a déclaré, lundi 12 février à Chenôve, dans la banlieue de Dijon, « *Chaque fois que François Mitterrand et le CERES sont tombés d'accord, cela a été une bonne chose pour le parti. (...) Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans la minorité car il n'y a plus ni majorité ni minorité. (...) Le congrès de Metz sera celui de la création d'une nouvelle dynamique et le CERES détient les clefs de cette dynamique.* »

Après avoir critiqué les thèses de MM. Rocard et Mauroy, M. Chevènement a déclaré : « *La vraie différence, au fond, est probablement moins entre ceux qui ont choisi la rupture avec le capitalisme et ceux qui préfèrent un retour à la troisième force. La vraie différence est entre ceux qui prennent le risque de la défaite et ceux qui prennent le risque de la compromission. Les premiers parce qu'ils choisissent le combat, les seconds parce qu'ils ne s'en donnent pas les moyens.*

» *La victoire de la ligne Rocard-Mauroy et de ses alliés ouverts ou dissimulés, ce serait la fin du parti d'Epinay.* »

POINT DE VUE

Où est le drame ?

par CLAUDE ESTIER (*)

SANS doute est-il difficile de suivre de l'extérieur le cheminement qui a conduit, dimanche *soir, le comité directeur du parti* socialiste à constater qu'il n'y avait pas, au stade actuel du débat, de possibilité de synthèse entre les positions exprimées — *ou*, pour certains, non exprimées, — de ceux qui, depuis quatre ans, ont constitué ensemble *la majorité du parti et en ont* assumé la direction.

L'incontestable atmosphère *de* tension dans laquelle s'est déroulée la *réunion de dimanche a pu contribuer* à dramatiser ce constat et amener les commentateurs à parler de « rupture », de « division profonde » ou d'« écartèlement ». L'apparence va peut-être dans ce sens. Mais si l'on veut bien laisser de côté les inévitables « petites phrases » lancées de part et d'autre et dont plusieurs ont *d'ailleurs été accueillies davantage* comme des boutades que comme des déclarations de guerre, les choses sont beaucoup plus simples.

Il y a plusieurs mois déjà — en fait depuis une déclaration fameuse de *Michel Rocard le soir même du* second tour des élections législatives de mars 1978, — que des analyses différentes existent sur plusieurs points importants à l'intérieur de la direction du P.S. Faut-il s'en étonner ? Il serait, au contraire, surprenant *que la rupture de l'union de la* gauche voulue par le parti communiste *et l'échec électoral qui s'en est* suivi n'aient pas provoqué quelques interrogations parmi les militants socialistes dont *tous les efforts étaient* tendus *depuis* des années vers la victoire et le changement.

∴

Ce débat — normal et nécessaire — a été *longtemps faussé par le fait que, au lieu* de s'engager dans les instances du parti, il est développé à *l'extérieur*, à *travers* les *médias* audiovisuels que certains ont utilisés sans mesure et, en tout cas, sans le moindre souci d'une collégialité qu'ils réclament mais qui, à tout le *moins, devrait jouer davantage dans* l'expression du parti à la radio et à *la télévision*.

Au début janvier, enfin, le débat s'est ouvert dans les sections, sur la base d'un certain nombre de textes, dits « contributions », adressés personnellement à chaque militant, et *confirmant qu'il y avait bien différence* d'appréciation sur des questions aussi importantes que l'analyse de la crise du capitalisme et que la définition d'une politique économique qui découle de cette analyse, la signification que l'on donne à la *construction européenne, la façon de* relancer l'union de la gauche, la *conception de la vie et du rôle du* parti socialiste lui-même.

On a discuté du point de savoir si ces différences d'appréciation correspondaient *à deux lignes politiques et* stratégiques distinctes ou si elles *pouvaient être rapprochées dans un* effort de synthèse. La question reste ouverte. Mais le simple bon sens oblige à constater que si la synthèse ne s'est pas faite à cette date, alors que chacun déclarait la souhaiter, c'est bien parce que les divergences en question appellent des choix clairs et non des formules ambiguës. *Michel Rocard l'a dit tout comme* François Mitterrand, ce dernier ayant en fin de compte pris seul le risque de préciser les siens, noir sur blanc, dans un projet de motion dont chacun, même en le critiquant, s'est plu à souligner la richesse et la densité. *Et si Pierre Mauroy a continué jus*qu'à dimanche soir à réclamer la *synthèse, il n'a pas fourni* — et pour cause, — la recette miracle qui aurait permis d'y parvenir.

∴

Puisqu'il s'agit aujourd'hui de choisir *entre des thèses également défendables* mais non superposables (on *ne peut à la fois maintenir la ligne* d'Epinay et ouvrir la voie, vingt ans après le S.P.D., à un « Bad-Godesberg » français), qui peut mieux le faire que les militants eux-mêmes, qui *constituent, ensemble, la seule souveraineté* légitime du parti ? Si cette procédure *déconcerte* quelque *peu l'opinion* française, c'est parce qu'elle est peu habituée à de tels débats projetés sur la place publique. *Il est* vrai qu'elle *ne peut en attendre autant des autres formations* politiques de notre pays, ni du R.P.R. ou de l'U.D.F. *évidemment, où* l'état-*major décide* pour tout le monde, ni du parti communiste, où la discussion existe mais demeure *figée* sur une ligne définie d'en haut.

Le P.S. est, lui, un parti démocratique et pluraliste comme il entend que le soit la société pour laquelle il se bat. Or, si la démocratie a *beaucoup d'avantages, elle ne va pas* sans inconvénients. Comme l'a dit un jour un célèbre homme d'Etat britannique, elle est le plus mauvais des systèmes... après que l'on a éliminé tous les autres.

∴

D'ici au 6 avril, les militants socialistes vont donc intervenir directement, sans que nul puisse se *substituer à eux, dans un débat* sérieux, animé, parfois rude (le mouvement socialiste en a connu d'autres), mais dont aucun d'eux n'imagine qu'il puisse mettre en cause l'unité d'un parti qui est précisément devenu le premier de France parce *qu'il n'a jamais eu peur de sa diversité*.

Aujourd'hui, des choix sont à faire, essentiels pour l'avenir du parti et du pays. Derrière ces choix, il y a les hommes qui les proposent ? *Où est le drame ?*

(*) Membre du secrétariat national du P.S.

« L'HUMANITÉ » : Mitterrand veut imposer souverainement son pouvoir.

René Andrieu oppose, dans l'éditorial de *l'Humanité* du 13 février, la démocratie au sein du P.C.F. et au sein du P.S. Il écrit : « *Ce qui frappe dans le comportement de François Mitterrand au récent comité directeur, c'est la volonté d'imposer souverainement son pouvoir, sans en référer à personne et sans le partager avec quiconque, fût-ce avec ses pairs. Serait-ce là vraiment la marque d'une concertation démocratique. (...)*

» *Certes, nous n'avons jamais prétendu que les méthodes de fonctionnement du parti communiste n'étaient pas perfectibles. Mais cette mêlée confuse qui se développe dans le parti socialiste nous confirme dans le sentiment qu'en matière de démocratie ce n'est pas nous qui sommes en retard.* »

LA REPRÉSENTATION DES COURANTS MINORITAIRES

M. Michel Charzat, animateur du CERES, membre du bureau exécutif du P.S., nous précise que, lors du comité directeur de son parti *(le Monde du 13 février)*, il est intervenu sur le problème de la représentation des courants minoritaires en développant la position suivante : « *Nous avons soumis la proposition d'une fixation d'un seuil de 25 % permettant à une motion, ne satisfaisant pas au plan national la règle des 5 %, d'être représentée localement ou départementalement, l'essentiel étant pour nous de déterminer une règle objective quelle qu'elle soit. Or la décision retenue par le comité directeur consiste à renvoyer à l'arbitraire de la commission des résolutions du congrès l'appréciation d'éventuels « cas d'espèce ». Ce qui revient à soumettre à l'enchère publique du début du congrès le sort réservé de la représentation des motions n'atteignant pas les 5 %.* »

M. CHAUSSAT EST ÉLU MAIRE DE SENS

(De notre correspondant.)

Sens. — La réunion du conseil municipal de Sens (Yonne) tenue lundi soir 12 février pour élire un successeur au maire récemment décédé, M. René Lavergne (mod. maj.), a été agitée. Trois conseillers *municipaux faisaient acte de* candidature : MM. André Chaussat (sans étiqu.), Jean Cordillot (P.C.), ancien député, et Etienne Braun (mod. maj.). Ce dernier, qui, alors maire *sortant*, n'avait pas été réélu en mars 1977, avait retrouvé un siège au sein du conseil municipal le 4 février dernier, au second tour de l'élection partielle destinée à pourvoir les sièges de deux conseillers *(le Monde* du 6 février).

Après une intervention de M. Michaut, conseiller municipal R.P.R., qui demandait à M. Braun de retirer sa candidature, et une suspension de séance, M. Chaussat était élu avec treize voix, contre neuf à M. Braun, trois à M. Cordillot et deux bulletins blancs. — J.-C. C.

[Agé de cinquante ans, M. André Chaussat, sans étiquette *(modéré*, favorable à la majorité), est métreur. Il est conseiller municipal de *Sens depuis 1971*.]

● *M. Paul Quilès*, député socialiste de Paris, nous a adressé, à la suite du compte rendu du comité directeur du P.S. publié *dans le Monde* du 13 février la mise au point suivante : « *Vous rendez compte d'une discussion que j'ai eue avec Daniel Percheron. Les débats au sein du parti socialiste sont parfois empreints d'une certaine vigueur, surtout à l'approche d'un congrès. C'était le cas de la discussion à laquelle vous faites allusion et au cours de laquelle j'ai évoqué avec le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais l'évolution probable de la situation politique dans sa fédération. Je ne vois rien dans cela qui puisse justifier votre affirmation que « la haine rôdait »...* »

[N.D.L.R. — A l'évidence cette mention qui figurait dans le compte rendu des travaux du comité directeur du P.S. rendait compte d'un climat général et ne constituait pas une appréciation sur l'attitude de tel ou tel.]

Le scrutin européen du 10 juin

LE CERES EST HOSTILE A UN ACCORD AVEC LE M.R.G.

La Lettre de Repères, publiée par le CERES, indique dans son numéro du 9 janvier que la minorité du P.S. « *refuse la présence de « pensionnaires » du Mouvement des radicaux de gauche sur la liste des candidats socialistes pour les élections européennes* ».

● *Le P.S.U. envisage d'écrire à MM. Georges Marchais et François Mitterrand* pour que le parti communiste et le parti socialiste le soutiennent dans ses démarches tendant à modifier la loi électorale pour les élections européennes, qui « *pénalise* », selon lui, les petits mouvements. Le P.S.U. proteste, en effet, contre le fait que la loi du 7 juillet 1977 impose à un parti d'obtenir au minimum 5 % des suffrages pour être représenté à l'Assemblée européenne. De même, il est soumis au remboursement des frais électoraux et à la perte de la caution si ce pourcentage n'est pas atteint.

Le P.S.U. fait remarquer que « *la législation est différente dans les autres pays européens* », et *indique qu'il a reçu l'accord de* M. Petersen, député danois du parti socialiste du peuple, pour soutenir la plainte qu'il doit déposer auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

LES SOCIALISTES DU PARLEMENT EUROPÉEN SE CONCERTENT

Le groupe socialiste du Parlement européen s'est réuni à huis clos les 7 et 8 février à Lille. Il a entendu un rapport de M. Pierre Lagorce (P.S., Gironde) *sur la prochaine conférence de* Lomé, où sera définie une nouvelle convention de développement entre les pays de la Communauté et ceux d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. « *Nos partenaires devraient s'engager à garantir les droits de l'homme* », a déclaré M. Lagorce.

Dans une conférence de presse faite après la réunion, M. Ludwig Fellermaier (S.P.D.), président du groupe *socialiste à l'Assemblée européenne*, a estimé que les entreprises européennes installées en Afrique du Sud devaient s'interdire toute discrimination salariale *entre leurs salariés. « Le groupe socialiste attend du conseil des ministres*, a-t-il précisé, *des précisions sur le comportement de ces firmes* ». Une question orale sera déposée à ce *sujet*. Une autre portera sur les dépenses de santé. Le groupe socialiste s'est prononcé contre tout publicité de médicaments à la télévision.

Les parlementaires *socialistes* européens ont examiné les *moyens d'améliorer les systèmes* de Sécurité sociale, les politiques en faveur des familles et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

CORRESPONDANCE

Le CERES et la classe ouvrière

Nous recevons de M. Michel Charzat, membre du bureau exécutif du parti socialiste et de l'équipe dirigeante du CERES (minorité du P.S.), la lettre suivante :

Le professeur Duverger, dans un article consacré au « Nouveau socialisme » (*le Monde du 3 février 1979*), illustre l'une de ses idées-force : l'antinomie entre le nouveau et l'ancien. Il attribue au CERES une conception de l' « *hégémonie de la classe* ouvrière » archaïque et complaisante à l'égard du P.C.F. Le procédé rhétorique utilisé par Maurice Duverger — l'opposition manichéenne entre les anciens et les modernes — l'a sans doute conduit à priver les lecteurs du *Monde* des éléments d'une *information*, sinon complète du moins exacte, sur les positions d'un courant de pensée qui, bien qu'existant déjà depuis une quinzaine *d'années*, se caractérise par un constant souci d'approfondissement et de renouvellement de ses positions.

En effet, le CERES a précisé dans de *nombreux textes* (XIe colloque) et motions (congrès de Grenoble 1973) ce que recouvrait exactement pour lui le *concept* d'hégémonie de *la classe ouvrière*.

Maurice Duverger, en sociologue *averti*, remarque que la classe ouvrière n'exerce pas une hégémonie dans les « sociétés industrielles ». Il est vrai que, dans l'hypothèse inverse, le problème du socialisme ne se poserait plus : il serait résolu.

Pour le CERES, la véritable définition de la classe ouvrière, la seule qui soit complète, est une définition politique. *C'est* à travers l'action politique que se déterminent les positions de la classe ouvrière, c'est par rapport à un projet historique que celle-ci s'érige en classe et pose par conséquent le problème de sa subordination ou de son hégémonie.

Cette idée n'autorise absolument pas l'assimilation proposée par les théoriciens du P.C.F. entre l'hégémonie de la classe ouvrière et celle d'un parti de la classe *ouvrière*, qui serait le parti communiste. Elle ne s'identifie pas davantage à l'hégémonie des ouvriers ; ceux-ci ne fournissent d'ailleurs plus aujourd'hui la totalité de sa base sociale à la « classe ouvrière » et n'en constituent de *toute manière* qu'un élément *auquel doit s'unir* la perspective historique (la conscience de classe), l'action et le projet politique.

Enfin le CERES ne confond pas l'hégémonie de la classe ouvrière avec l'hégémonie d'une gauche *unie qui traduirait une conception* strictement institutionnelle de la marche vers une autre société.

Cette hégémonie ne peut naître, dans l'épanouissement de l'exigence et des droits démocratiques, que par la conjugaison d'une action gouvernementale solide et loyale d'une dynamique populaire responsable.

L' « hégémonie de la classe ouvrière », hégémonie *idéologique* autant que politique, est pour le CERES le mouvement qui donnera au front de classe — rassemblement d'un vaste « prolétariat moderne » *incluant classe* ouvrière, petit paysannat, couches moyennes salariées — son sens et sa cohérence.

Maurice Duverger, qui — en son temps — avait réclamé que la direction du parti socialiste soit expurgée des membres du CERES, semble plaider aujourd'hui pour un *socialisme* sans classe ouvrière. Mais il lui sera plus difficile d'être écouté en cette circonstance : car s'il est possible de participer par des écrits à l'éviction d'un courant politique qui dérange, il n'est pas encore du pouvoir de la polémique sociologique de désintégrer une réalité sociale massive. La crise économique et sociale rappelle chaque jour — s'il en était besoin — que la classe ouvrière demeure au cœur de notre société.

A Monaco

LA LISTE DU MAIRE SORTANT OBTIENT QUATORZE SIÈGES SUR QUINZE AU PREMIER TOUR DE SCRUTIN

(De notre corresp. régional.)

Monaco. — Les électeurs monégasques étaient appelés, dimanche 11 *février*, à *renouveler le conseil* communal de la principauté, dont les membres sont élus pour quatre ans. *Deux* listes s'affrontaient : celle d'Action communale, présidée par le maire sortant, M. Jean-Louis Médecin, et celle d'Union pour le renouveau *monégasque*. Sur les *deux* listes, figuraient des conseillers sortants, sept pour la première, cinq pour la seconde. M. Médecin avait, en effet, demandé à ceux des conseillers communaux sortants qui siègent en même temps au conseil national — on les appelle, en *principauté, les « bicéphales »* — de céder leur place à de jeunes Monégasques. Cinq des six sortants concernés avaient décidé de présenter leur propre liste.

L'opposition socialiste et communiste, qui n'avait pas de candidats, avait appelé les électeurs à voter « blanc ». La liste du maire sortant a obtenu, dès le premier tour de scrutin, quatorze des quinze sièges à renouveler.

Les résultats de ce premier *tour ont été les suivants* : *inscr.*, 3 690 ; vot., 2 699 ; suffr. expr., 2 515. Liste d'Action communale : 1 465 voix en moyenne, 14 *sièges* ; liste d'Union pour le renouveau *monégasque : 867 voix en moyenne*. Il y a ballottage pour un siège.

● *M. Henri Giscard d'Estaing*, fils aîné du président de la République, sera candidat, en mars prochain, dans le canton de Marchenoir (Loir-et-Cher), où le conseiller *général* sortant, M. Jean Mauduit (P.R.) ne se représente pas. M. Henri Giscard d'Estaing est l'un des animateurs de l'Autrement, mouvement des jeunes giscardiens.

Le Monde

société

AVANT LA DIFFUSION DU FILM «HOLOCAUSTE»

M. Beullac invite parents et enseignants à «maîtriser» l'action des médias

A l'occasion de la diffusion par la télévision, à Antenne 2 ce mardi 13 février, à 20 h. 40, de la série « Holocauste », M. Christian Beullac a adressé un message aux parents et aux enseignants. Pour le ministre de l'éducation, cette diffusion est *« un événement »*. *« Quelles qu'en soient la valeur et les intentions*, déclare-t-il, *cette émission, parce qu'elle sera reçue par des millions de Français de tous âges, constituera un fait significatif et qu'il faut devancer. »*

« C'est un formidable matériaux, brut de décoffrage, qui, à cause de la puissance de la télévision va, d'un seul coup, exister. Parents et enseignants — éducateurs par nature, ou par mission — seront dans le même instant obligés d'y faire face. » Et dans la circonstance, M. Beullac, qui ne se considère *« pas seulement comme le ministre des « enseignants », ni seulement comme « le ministre des enseignements »*, veut aider enseignants et parents à *« reconstruire, pour l'adolescent et l'enfant, ce que la spécialisation des « disciplines » et le kaléidoscope de la vie ont, trop souvent, parcellisé ou détruit »*. Ce faisant, le ministre de l'éducation ne veut pas agir *« d'autorité »*. Il n'oublie pas qu'il s'adresse *« à une société qui reconnaît le pluralisme des morales et se fonde sur des vérités construites et non imposées »*. Il met dans sa démarche *« le respect de l'indépendance des familles, et celui de la responsabilité individuelle et de l'acte unique du pédagogue dans sa classe »*.

Téléspectateur autant qu'élève

Les réflexions du ministre de l'éducation se rapportent tout d'abord aux moyens par lesquels s'opère aujourd'hui l'éducation :

« L'action éducative, moderne et lucide, doit tenir compte « d'un monde nouveau » qui s'est interposé entre les hommes et leur vraie vie. C'est un « monde du simulacre » qui prend, chaque jour, une place plus grande et plus intense. Créé par le médium électronique, il luit et retentit plus fort que la vérité. La fiction, animée, sonore et colorée, est portée, sans recul et partout, par des millions de micro-usines à rêves. Evénements, vrais imaginaires ou supposés, s'affirment et se mélangent, dangereusement, à la réalité. Sachez distinguer et choisir, dans ce « monde du simulacre », comme vous savez tirer parti du vivant ou de toute la mémoire du monde. Il vous appartient, à vous, parents et enseignants, de tenir compte du fait que l'esprit et la sensibilité des enfants sont profondément modelés, des heures durant, par ces puissants systèmes d'acquisition d'images, d'idées, de mythes, d'émotions, d'exemples et de modèles. Ce n'est plus l'école parallèle de naguère. C'est une « dominante », qui généralise un autodictatisme, désordonné et permanent. »

Les éducateurs ont donc à guider *« avec prudence, discernement, et autorité souple »* le choix des programmes des enfants, à les aider à *« mettre un peu d'ordre dans ce prodigieux fouillis »*, à bâtir *« une construction personnelle et de culture »*.

A ce titre, la diffusion d'Holocauste *« est l'occasion*, écrit le ministre de l'éducation, *« d'une double prise de conscience : d'abord celle de la morsure, cruelle, d'un passé redevenu vivant, d'une des périodes, les plus dures et les plus affreuses, de l'histoire de l'Europe et du monde.*

» Celle, aussi, que l'extraordinaire puissance de la télévision existe, telle qu'elle est, sans que personne ne puisse, dans un pays de liberté, la contraindre. A peine de déchéance et de désordre, sa fonction médiatrice doit être conduite et maîtrisée par l'action éducative des parents et des enseignants.

» Certains s'étonneront .. ou feindront la surprise — parce que, parlant avec l'autorité de ma fonction, je semble recommander une « super production » américaine qui utilise les techniques commerciales des « shows » à grand spectacle. Mais je rappellerai, sans me lasser, la force des documents d'histoire, l'austère beauté et l'horreur de Nuit et brouillard.

» D'autres avanceront que je mêle, imprudemment, l'école à la culture « appauvrissante » des mass-média *et une grande cause, celle de la défense des droits de l'homme, à l'utilisation pratique par l'école, de l'apport des nouveaux moyens de communication. Mais je rappellerai, sans me lasser, que l'école et la vie sont inséparables, que l'enfant est téléspectateur autant qu'élève et qu'il faut s'appuyer sur une occasion d'écoute exceptionnelle pour donner une grande leçon de morale et d'histoire.*

» Un feuilleton, peut-être « contestable » ou « médiocre », va bouleverser des millions d'êtres. (...) Une onde de choc va mettre, à nouveau, la sensibilité à vif. Il faut l'utiliser pour le meilleur et d'abord s'y préparer. »

M. Beullac aborde enfin le fond du sujet de l'émission diffusée par Antenne 2 :

*« La mise en scène d'*Holocauste *et ses séquences d'horreur ne doivent pas faire oublier qu'il n'y a pas eu, dans l'histoire de l'espèce humaine, un seul génocide hitlérien, un seul totalitarisme nazi, dans une seule région du monde, l'Europe. La mise en perspective, l'analyse, les références, la critique, les comparaisons et les explications sont nécessaire. (...) « Comprenne qui pourra », écrivait Eluard..., mais les images et les faits seront là, atroces, terribles et présents.*

» De millions de Français vont « vivre avec » et en seront marqués.

» Parents et enseignants, éducateurs attentifs et précautionneux, préparez-vous à ce moment exceptionnel et à ceux, plus banals qui viendront par la suite, conclut M. Beullac. *C'est à vous, libres et conscients, c'est toujours à vous qu'il appartiendra de choisir, d'expliquer, de mettre chaque chose à sa place et la raison dessus : en un mot d'expliquer. »*

RÉALISME

Une fois de plus, l'ingénieur devenu ministre de l'éducation tranche — dans son attitude sinon dans sa politique — avec la plupart de ses prédécesseurs. M. Beullac, à n'en pas douter, croit à la puissance de la télévision. Il le dit haut et fort.

*Certes la diffusion d'*Holocauste *se situe au moment où le ministre de l'éducation assure l'intérim du ministre de la culture et de la communication. Que l'on s'interroge ou non sur les raisons qui expliquent la séparation de ces deux grands secteurs, on doit bien observer que M. Beullac profite de l'occasion. Au risque de faire grincer beaucoup de dents. Tous les enseignants, tous les universitaires — que le ministre invite à «* préparer *» les enfants et les jeunes à recevoir le choc d'*Holocauste *— ne sont pas prêts, eux-mêmes, à accepter l'irruption d'une culture non écrite et populaire dans la tête et la vie de leurs élèves.*

*A la différence de Mme Simone Veil qui avait publiquement souhaité la diffusion d'*Holocauste, *M. Beullac ne se prononce pas sur l'opportunité de programmer un feuilleton qu'ont vu, en avril dernier, 100 millions d'Américains, et qui a bouleversé récemment les téléspectateurs allemands* (le Monde du *3 février). Cette diffusion, il la prend comme un fait. Il se garde de laisser croire qu'il tient* Holocauste *pour une grande œuvre. Pour lui; le téléfilm va «* choquer et bouleverser *» des millions d'enfants — qui passent ordinairement neuf cents heures par an devant la télévision, plus donc qu'à l'école — le verront et recevront de plein fouet le traumatisme de ces images. Cela suffit pour que les éducateurs n'y restent pas étrangers.*

M. Beullac manifeste ainsi qu'il souhaite voir l'école et la vie ne pas se murer l'un l'autre, dans leur univers clos. Il reconnaît que chacune a besoin de l'autre.

Comme on aimerait que l'évocation du génocide nazi ne soit pas le seul événement où « le monde du simulacre *» et «* le kaléidoscope de la vie *» puissent se rencontrer et dialoguer. Comme on aimerait qu'un jour les grandes personnes et les enfants soient jugés capables de regarder sans peur toutes les images de leur propre histoire, de leur réalité quotidienne, de leur avenir, fût-il nucléaire...*

CHARLES VIAL.

« TRIBUNE JUIVE » CRITIQUE LE PRÉSIDENT DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

Le rabbin Grunewald, directeur de l'hebdomadaire *Tribune juive*, commente sévèrement dans le dernier numéro de ce périodique (9-15 février) les propos tenus par M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), dans une interview accordée au magazine mensuel *Lui* (numéro de février).

« Si, par le passé, écrit notamment M. Grunewald, *M. Guy de Rothschild ne représentait que lui-même dans la mesure où ses titres lui étaient attribués par quelques... barons du judaïsme avec lesquels le juif de la synagogue, ou de la rue, ne s'identifiait nullement, il en va tout autrement depuis le 19 novembre 1978, date de son élection au Conseil national du F.S.J.U. »*

Tribune juive cite notamment les propos suivants de M. Guy de Rothshild :

« Entre les juifs français, il n'y a pas plus de liens qu'entre les Corses, les Auvergnats ou les Bretons. Encore que les Corses ! (...) Il y a des juifs en France qui s'intéressent au maintien de la culture et des traditions juives, la plupart mollement d'ailleurs, disons cinq minutes par an. »

A la question posée par *Lui* : Que ressentez-vous lorsque vous, Guy de Rothschild, vous vous trouvez en Israël ? Celui-ci répond : *« Rien. Quand je suis en Israël, je suis un étranger. J'ai rejeté ce qui, dans la génération précédente, imposait un comportement stéréotypé. Et j'ai été plus ou moins suivi par mes cousins. Mon deuxième mariage, par exemple, a été un mariage mixte ! »*

« Holocauste » et l'Allemagne

(Suite de la première page.)

Les téléspectateurs français qui regarderont « Holocauste », au moment où débute une campagne électorale déjà lourde de miasmes néo-chauvins ne comprendront peut-être pas tout de suite qu'ils ne sont pas étrangers à cette terrible histoire. N'est-ce pas le procès du passé *allemand* qui s'instruit dans les quatre films de la série ? Ce ne sont pas les Français qui ont construit Auschwitz. Certes ! Mais nos fils et nos petits-fils ne voient pas souvent sur nos écrans des films qui leur racontent la solitude des premiers résistants perdus dans l'immense foule désorientée qui faisait confiance, en juin et juillet 1940, à Pétain et à son armistice. Ils ne voient pas souvent des films montrant la police de Vichy livrant à la Gestapo les réfugiés politiques allemands qui avaient cherché asile dans la France républicaine, ni les policiers et les préfets de Vichy livrant, en zone libre, en 1942, sur ordre direct de Laval, à la même Gestapo, des milliers de familles d'israélites étrangers, avec leurs enfants, grands ou petits.

Les juifs des convois de Drancy, des dizaines de milliers, avaient été arrêtés, eux aussi, par des policiers français, et souvent, hélas ! sur dénonciation d'un voisin. Nos fils et nos petits-fils ont rarement l'occasion, à la télévision française, de voir la Résistance telle qu'elle fut, non seulement guerre étrangère, mais souvent guerre civile, contre un pouvoir maurrasien (le Maurras de la « divine surprise ») et contre un pouvoir fasciste.

Qui d'entre nous, dans ce temps, n'a pas parfois souhaité de tomber plutôt entre les mains de la Gestapo allemande que de la Milice française ? *Holocauste* aurait dû être précédé ou suivi du *Chagrin et la Pitié* ou, mieux encore, d'une œuvre nouvelle, obligeant les Français d'aujourd'hui à faire réellement connaissance avec Darquier de Pellepoix, et avec ses chefs. L'on aurait plus facilement évité ainsi une situation où, mercredi prochain, beaucoup de téléspectateurs auront peut-être pris pleinement conscience de la poutre qui demeure dans l'œil des Allemands, en oubliant la grosse paille qui reste fichée dans le nôtre !

Enfin, pour qu'*Holocauste* réveille toutes les mémoires et fasse que nous entendions, comme le dit magnifiquement la dernière phrase de Chris Marker dans *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais, *« que l'on crie sans fin »* tout autour de nous dans le monde, il va falloir rappeler sans cesse que les premières victimes du nazisme, et les premiers résistants, furent des Allemands. Quand nous arrivâmes à Dachau en été 1944, plus de cent vingt mille Allemands nous y avaient précédés depuis 1938 !

Plus de cent mille citoyens allemands ont été exécutés sous le régime hitlérien pour crime politique. Ce qui a été entrepris depuis 1945 pour aider l'Allemagne à reprendre le chemin de la démocratie et pour y progresser avec elle, pour bâtir ensemble une Europe sans Auschwitz et sans Dachau, ne doit pas être compromis par une « lecture » pharisienne d'*Holocauste*.

A regarder *Holocauste*, tout être humain, qu'il fût Français ou Allemand, ne devrait ressentir qu'un immense besoin de pénitence et de contrition, un immense besoin de demander pardon aux victimes en luttant aujourd'hui contre tout ce qui renouvelle chaque jour leur martyr.

JOSEPH ROVAN.

Durant la dernière guerre

CENT DIX-SEPT MILLE MORTS OU DISPARUS LORS DES DÉPORTATIONS DE FRANCE

Sur les 120 000 déportés raciaux de France durant la dernière guerre, 117 000 sont décédés ou disparus, a indiqué le premier ministre en réponse à une question écrite de M. Claude-Bernard Marcus, député de Paris (R.P.R.).

Les statistiques du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, établies à partir des convois de la S.N.C.F. et des fiches de rapatriement permettent, selon le premier ministre, de chiffrer le nombre des déportés raciaux à 120 000, dont plus de 8 000 enfants (2 050 environ de moins de six ans, 6 400 environ de six à quatorze ans). Sur ce nombre, 3 000 personnes sont revenues. Le nombre des décédés et disparus s'élève donc à 117 000, dont tous les enfants.

● *Une exposition sur la déportation des juifs de France* est actuellement présentée à la salle des fêtes de la mairie du onzième arrondissement de Paris. L'exposition s'achèvera le 18 février.

LES DIFFICULTÉS DE LA CROIX-ROUGE A PARIS

Une lettre du docteur Pierre Charbonneau

Après la publication, dans le Monde *du 6 février, d'un article sur la Croix-Rouge intitulé* Une vieille malade, *le docteur Pierre Charbonneau, président de la délégation spéciale de Paris de la Croix-Rouge, invoquant son droit de réponse, nous écrit :*

Votre collaborateur écrit que, *« à Paris, par exemple, le déficit s'est élevé jusqu'à 16 millions de francs, provenant, pour les trois quarts, de l'hôpital Henry-Dunant rue Michel-Ange »*.

Or le déficit de l'année 1977 pour Paris était inférieur à 5 millions : nous sommes assez loin des 16 millions annoncés !

Votre collaborateur ajoute : *« Depuis, les choses se sont arrangées et le déficit a été, en partie, comblé par la vente d'un immeuble rue Y.-Villarceau et de la maison de Soulaires en Eure-et-Loir, ainsi que par l'apport de 3 millions de francs versés par le siège central. »*

Ceci est inexact. Les 3 millions versés par le siège central n'ont constitué qu'un prêt-relais qui sera remboursé intégralement au siège central. Le prix de la vente de l'immeuble Y.-Villarceau, inférieur à 5 millions, compensera le déficit enregistré, ce qui montre bien que le chiffre avancé par votre collaborateur est purement fantaisiste.

La Croix-Rouge à Paris n'a pas eu et n'a pas de compte dans quarante-huit banques différentes, mais dans onze seulement. Dans certaines de ces banques est ouvert un compte par établissement responsable de sa gestion : la Croix-Rouge de Paris supervisant quarante-cinq lieux de travail différents, dont trente fonctionnant de façon autonome, il est normal que, pour Paris, il est au moins une trentaine de comptes, mais il n'y a pas confusion entre eux.

Vous écrivez encore : *« Après bien des réticences du personnel, qui avait tout à y perdre, l'hôpital Henry-Dunant deviendra, à partir du 1er avril prochain, un établissement privé à but non lucratif. »* Or l'hôpital Henry-Dunant a toujours été et est un établissement privé à but non lucratif. A partir du 1er avril, il changera de statut en participant au service public hospitalier, ce qui est conforme à la vocation et à l'importance de cet hôpital.

Le personnel n'a rien à y perdre. Certes, un changement de structure de cette importance présente des difficultés, et nous nous employons à les résoudre : toutes les institutions à but non lucratif qui ont voulu adhérer au service public hospitalier ont rencontré les mêmes difficultés.

Je n'ai pas à m'immiscer dans les affaires des autres départements. Il m'appartient, par contre, de protester contre de nombreuses insinuations de votre collaborateur concernant le président G. Ducellier. A le lire, on pourrait croire que le président Ducellier se serait rendu coupable, pour sa part, de détournements de fonds. Après un an d'inspection de comptabilité, je peux vous certifier qu'il n'en est rien. Le président G. Ducellier a œuvré toute sa vie avec dévouement et abnégation pour la Croix-Rouge française, et cela il ne faut pas le perdre de vue.

Les difficultés rencontrées à Paris sont celles de toutes entreprises dynamiques qui, sous la pression des besoins, se sont développées rapidement, sans avoir le temps de se doter des structures administratives suffisantes. A cet égard, il ne faut pas oublier que la Croix-Rouge à aPris assure la gestion de quarante-cinq établissements, qui comportent :

— Deux hôpitaux importants, quatre écoles, un centre de postcure pour drogués, un hôpital de jour pour hygiène mentale, seize services de protection maternelle et infantile, huit services de prévention d'hygiène mentale, deux services de médecine du travail, seize dispensaires de soins, un centre de soins pour alcooliques, six crèches, une halte-garderie, trois foyers pour personnes âgées, une résidence pour personnes âgées, un foyer de Nord-Africains, un centre d'actions secouristes coordonnant l'activité des vingt sections secouristes de Paris, animées par huit cent cinquante bénévoles actifs (secouristes, auxiliaires sanitaires, infirmières et volontaires bénévoles divers).

Votre collaborateur n'a-t-il jamais rencontré sur son chemin ou au cours de manifestations nos véhicules secouristes ou nos postes de secours ?

C'est donc faire injure aux administrateurs et au président G. Ducellier de laisser planer sur leurs noms une suspicion quelconque.

J'aimerais enfin que votre collaborateur veuille bien nous indiquer les hôpitaux et les dispensaires conventionnés qui n'ont pas de difficultés.

Bien que cela ne me concerne pas, j'ajouterai en terminant qu'il n'y a eu aucun conflit politico-personnel à l'occasion des difficultés rencontrées par la Croix-Rouge à Paris. Auxiliaire, mais indépendante des pouvoirs publics, la Croix-Rouge est et doit rester au-dessus de ces querelles.

La nomination d'une délégation spéciale pour gérer à la place du président G. Ducellier l'ensemble des activités de la Croix-Rouge à Paris a provoqué quelques malentendus, qui sont maintenant entièrement dissipés à tous les niveaux.

On peut regretter enfin que l'article de votre collaborateur ne fasse état que des difficultés rencontrées. Si « vieillie » qu'elle soit, cette institution a rendu et continue à rendre des services importants avec discrétion et continuité : l'énumération de ses activités à Paris montre que son action s'étend depuis la première enfance jusqu'au quatrième âge, et, s'il avait visité quelques-uns de nos centres, M. Bole-Richard aurait pu constater que les collaborateurs de la Croix-Rouge ne sont pas tous vieux et dépassés : s'il veut se joindre à nos équipes de volontaires bénévoles, il sera très bien accueilli.

[Nous n'avons ni écrit ni insinué que M. Ducellier « se serait rendu coupable de détournement de fonds ». Nous avons simplement expliqué les raisons qui ont conduit, le 28 janvier 1978, à la dissolution du conseil parisien de la Croix-Rouge que présidait M. Ducellier.]

FAITS ET JUGEMENTS

Roulettes truquées dans plusieurs casinos de la Côte d'Azur ?

Une importante affaire de fraude dans les casinos a été mise à jour par le service central des courses et des jeux du ministère de l'intérieur, agissant sur commission rogatoire de M. Jean-Yves Montfort, juge d'instruction à Grasse. Le montant des détournements effectués dans plusieurs casinos de France par une équipe de spécialistes venus d'Italie et d'Europe de l'Est s'élèverait à 27 millions de francs. Des mandats d'arrêt internationaux devraient être lancés incessamment. L'escroquerie s'étendrait également à l'étranger, notamment en Yougoslavie, en Grande-Bretagne et dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Le système utilisé par les auteurs des détournements est identique à celui qui a été pratiqué récemment à Monte-Carlo (*le Monde* daté 11-12 février), où les cylindres de deux tables de roulette ont été faussés par un menuisier-ébéniste et deux employés de la Société des bains de mer de Monaco. L'altération des cylindres par une action sur les ailettes séparant les cases où sont inscrits les numéros de jeu aurait favorisé la sortie de certains numéros.

Dans la plupart des cas, il a été extrêmement difficile aux policiers de constater la matérialité des faits, le truquage des roulettes étant souvent imperceptible. Des vérifications des cylindres suspects ont eu lieu dans un laboratoire du service des jeux, rue d'Aguesseau, Paris-8e. Elles auraient permis d'établir des preuves de fraude pour certaines tables de roulette des casinos de Juan-les-Pins et d'Antibes.

L'enquête des services de police, qui a débuté il y a deux ans, aurait eu pour origine l'inquiétude de plusieurs directeurs de casinos dont l'attention avait été attirée par les gains élevés et successifs de certains joueurs misant toujours sur les mêmes séries de numéros. Ces joueurs, au nombre d'une vingtaine, seraient tous identifiés. — *(Corresp.)*

Plainte pour « voies de fait » contre des manifestants.

La mère d'un enfant handicapé et un ambulancier de Dieppe (Seine-Maritime) ont porté plainte, lundi 12 février, contre les organisateurs d'une manifestation syndicale pour *« voies de fait »*. Plusieurs centaines de manifestants avaient défilé, le 9 février, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN devant les locaux de la sous-préfecture de Dieppe. Selon les plaignants, certains manifestants auraient bloqué le passage de l'ambulance transportant l'enfant handicapé. Les phares du véhicule auraient été brisés et le chauffeur pris à partie. La mère de l'enfant affirme que son fils a été *« traumatisé »* par cet incident et qu'il en garde des *« séquelles graves »*.

● *Des cambrioleurs* se sont emparés, pendant ce week-end, de cent kilos d'or, de huit kilos de platine et de dix kilos d'argent et de pierres précieuses dans les locaux de la « Société française de spécialités industrielles », installée au 167 de la rue Saint-Denis (10e arrondissement) à Paris, une entreprise de traitement des métaux précieux.

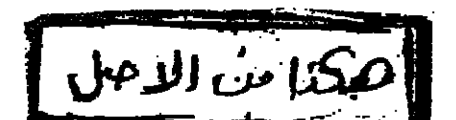
ESPRIT DE FAMILLE

Mme Anne-Marie Racaud, quarante-six ans, sans profession, habitant Roumazières-Loubert (Charente), a été écrouée, samedi 10 février, à la maison d'arrêt d'Angoulême, après avoir été inculpée de « proxénétisme et incitation de mineure à la débauche ». Elle est accusée d'avoir, *depuis plusieurs années, organisé la prostitution de trois jeunes femmes: sa nièce, âgée de vingt-neuf ans, et ses deux filles, âgées de vingt et dix-sept ans.*

Les autorités avaient ouvert une enquête quelques jours auparavant, après avoir reçu une lettre de dénonciation, émanant, semble-t-il, d'un proche de la famille. Mme Racaud continue de nier, mais ses deux filles ont reconnu les faits.

● *Le F.L.B. et les centrales nucléaires.* — Le F.L.B.-A.R.B. a revendiqué dans un communiqué reçu, lundi 12 février, par le bureau de l'Agence France-Presse de Rennes, l'attentat commis le 14 janvier contre deux pylônes électrique sproches de la centrale de Brennilis dans le Finistère (*le Monde* du 16 janvier). Dans ce communiqué, le F.L.B. se dit *« capable d'empêcher les centrales nucléaires de fonctionner quand elles seront construites »*. Il fait savoir qu'il adressera une lettre aux habitants des régions de Brennilis et de Plogoff.





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'irrésistible ascension du lanceur Ariane

Depuis une semaine se dresse sur le centre spatial guyanais de Kourou un lanceur Ariane. Son apparition concrétise le prochain aboutissement d'un projet qui a demandé bien des années d'efforts et qui ne vise pas moins qu'à faire une brèche dans le monopole américain en matière de lancement de satellites d'applications. Ainsi l'industrie européenne tente-t-elle d'acquérir l'indépendance, les références commerciales, le « know-how » technique dont l'Europe devra absolument disposer pour ne pas être, au siècle prochain, un continent en voie de sous-développement.

L'ambition pouvait paraître démesurée en 1973, après les échecs successifs des fusées Europa. Il en va tout autrement aujourd'hui : avant même d'être construite et essayée, Ariane a été vendue à quelques exemplaires ; dans un cas, celui d'un satellite de communications internationales Intelsat-5, ce fut après une compétition serrée avec la navette spatiale américaine. A moins d'échecs répétés des premiers tirs, l'avenir commercial d'Ariane est assuré pour un ou deux lustres. En somme, une irrésistible ascension...

Important pour l'Europe, ce succès prévisible le sera aussi pour le lointain département d'où partira le lanceur. Se situer pratiquement sur l'équateur n'a jusqu'ici valu à la Guyane que des inconvénients. Mais cette position géographique est idéale pour les lancements de satellites : la rotation de la Terre fournit « gratuitement » une vitesse de 460 mètres par seconde, ce qui n'est pas négligeable par rapport aux 8 000 m/s que doit atteindre un objet pour se mettre en orbite. On a calculé que, pour un même lanceur, la charge qu'il peut envoyer en orbite géostationnaire est accrue de 17 % s'il est tiré de Kourou (5° de latitude) plutôt que de Cap-Canaveral (28° de latitude). A plus de 100 000 F le kilogramme en orbite, c'est un avantage considérable. — M. A.

De la dissuasion politique à l'avenir commercial

LORSQUE, en août 1973, dix pays européens décidèrent de construire en commun le lanceur que la France proposait, et choisirent à cette occasion le nom d'Ariane au lieu du sigle barbare de L-III-S, il n'était nullement évident que ce lanceur aurait un avenir commercial. Les Etats-Unis annonçaient alors pour leur future navette spatiale des performances et des coûts étonnants. Même pour certains de ses plus chauds partisans, Ariane était un lanceur de dissuasion : il fallait disposer d'une solution de rechange pour que les pays européens ne soient pas soumis par les Etats-Unis à des pressions politiques ou commerciales trop fortes quand ils voudraient acheter des vols de la navette spatiale pour lancer leurs satellites. Et, à l'été 1974, le sort d'Ariane était bien compromis ; son abandon paraissait inscrit dans les projets budgétaires.

Si la construction du lanceur a été finalement maintenue, en octobre 1974, aux dépens de la fusée française Diamant qui fut abandonnée, c'est en partie pour des raisons diplomatiques : il était difficile à la France d'abandonner un projet, alors qu'elle avait tant insisté auprès de nos voisins européens pour qu'ils y participent. C'était aussi pour assurer l'indépendance de l'effort spatial français vis-à-vis des Etats-Unis. Mais ce n'était sûrement pas dans l'idée qu'Ariane pourrait un jour être exportée et que l'Europe pourrait faire concurrence aux Etats-Unis sur des marchés extérieurs.

Les ennuis de la navette spatiale ont donné sa chance au lanceur européen. Les exigences de financement ont obligé la NASA à un pari risqué : l'abandon des lanceurs classiques Delta ou Atlas-Centaur, dès que la navette serait en état de voler. C'était ôter du chemin d'Ariane deux concurrents sérieux, dont le développement était de longue date amorti, et la fabrication bien rodée. La concurrence de la navette est — provisoirement — bien moins redoutable. La navette n'est pas au point : à neuf mois du premier vol, son ensemble propulseur n'a pas encore fonctionné à pleine puissance et divers incidents ont fait douter de sa fiabilité. Plusieurs autres petites difficultés restent à résoudre.

Quatre tirs par an

D'autre part, l'actuelle politique de prix de la NASA est intenable à long terme : elle ne fera pas payer aux futurs utilisateurs de la navette l'amortissement du matériel qu'ils emploieront. On peut faire confiance aux Américains pour résoudre peu à peu tous les problèmes techniques et financiers ; on peut aussi admettre que, dans cinq ou dix ans, la navette sera le lanceur à bas coût qu'ils ont projeté. Mais, pour quelques années, Ariane est très concurrentielle.

Or, les lancements de satellites vont s'accumuler : les pays d'Europe, à titre individuel ou collectif, feront mettre en orbite une bonne trentaine de satellites dans les dix ans à venir. Il est plus difficile de chiffrer quelle sera la demande des pays du tiers-monde et, surtout, quelle part échappera à l'emprise américaine : les Etats-Unis ont de puissants moyens de pression. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la navette spatiale trouve des clients en Europe même, par exemple le satellite de télévision directe que la R.F.A. va sûrement construire dès cette année, alors qu'on n'imagine pas qu'Ariane lance des satellites américains.

Les responsables du programme Ariane à l'Agence spatiale européenne (ESA) ont fait une évaluation détaillée, qui n'est pas exagérément optimiste ; elle prévoit de quarante à cinquante et un tirs en dix ans, ce qui sature d'ailleurs les possibilités du pas de tir de Kourou : ce dernier peut faire quatre lancements par an, neuf en deux ans à la rigueur ; au-delà, un second pas de tir serait nécessaire, qui pourrait partager avec le premier certains équipements annexes.

De ces lancements, bon nombre mettront deux satellites en orbite à la fois. Dès le quatrième vol de qualification, à la fin de 1980, Ariane sera munie d'un système de lancement double, Sylda, qui lui permettra de mettre en orbite géostationnaire deux satellites de télécommunications. En fait, les possibilités actuelles du lanceur sont un peu insuffisantes pour cette opération, s'il s'agit de deux satellites du type le plus courant. L'Agence devrait décider, avant la fin de l'année, d'engager un programme d'amélioration et de réduction des coûts, qui devrait faire progresser la charge utile du lanceur de 1 700 kilogrammes à 2 300 kilogrammes, ce qui rentabilisera le système Sylda.

Avant donc le premier tir du lanceur, qui devrait avoir lieu le 3 novembre prochain — six jours avant le premier vol de la navette américaine, mais il semble que ce soit une coïncidence fortuite, — le lanceur Ariane a devant lui un bel avenir, qui réjouit visiblement ceux qui se sont battus, il y a cinq ans ou sept ans, pour que soit accepté leur ambitieux et coûteux projet. Les lancements ne seront peut-être pas aussi nombreux qu'on le prévoie. Mais il y en aura suffisamment pour justifier l'effort de développement qu'a demandé le lanceur.

Certains pays étrangers ne s'y trompent pas. L'Italie, qui n'a financé que pour 1,74 % le développement d'Ariane, a fait savoir qu'elle était prête à augmenter sa contribution pour les phases de production. Les fusées à poudre qui renforceront la poussée d'Ariane et augmenteront sa charge utile seront d'ailleurs construites par une firme italienne.

La concurrence de la navette spatiale

Hors d'Europe, le Brésil a manifesté d'autre manière son intérêt. Il voudrait se doter d'un lanceur, et négocie actuellement avec la France. Le lanceur brésilien pourrait avoir comme premier étage un élément assez semblable au second étage d'Ariane ; les étages suivants seraient des fusées à poudre pour la fabrication desquelles les techniciens brésiliens ont acquis une certaine compétence.

A côté du Brésil, il y a la Guyane. Ce département français proche de l'équateur a mauvaise réputation. Quoique fausse, la trilogie moustiques, fièvre jaune, bagnards, reste ancrée dans bien des esprits. La Guyane ne peut donc que bénéficier des coups de projecteurs que lui vaudront les tirs d'Ariane. Des lancements réguliers devraient maintenir au Centre spatial guyanais une activité soutenue, et lui éviter les périodes creuses comme celles qu'il a connues de 1975 à 1979. Greffe très artificielle, Kourou a besoin de la durée pour ne plus apparaître comme un corps étranger.

L'avenir de Kourou, sera celui d'Ariane. Il n'est donc assuré que pour une dizaine d'années ; mais ensuite ? Il ne faut pas se leurrer sur Ariane : avant sa naissance, c'est déjà un vieux lanceur, de conception ancienne.

Il est inéluctable que, dans la concurrence avec la navette spatiale, celle-ci finisse par gagner et qu'Ariane, même améliorée, soit un jour dépassée.

Il faut donc se soucier déjà de ce qui viendra ensuite. On s'en préoccupe, et plus généralement de l'avenir spatial européen. Le bureau de l'ESA, organisme informel, qui regroupe un ou deux délégués par pays membre, s'est réuni en décembre dernier sur ce thème. Dans le cas d'Ariane, la solution évidente est de suivre l'exemple américain, et de faire une navette réutilisable. Mais on peut s'en écarter sur plusieurs points. La navette américaine emporte un équipage; cela lui ouvre de vastes possibilités, mais la présence d'hommes à bord astreint les constructeurs à des exigences de fiabilité très coûteuses. Or les progrès de l'électronique lui permettent de plus en plus de suppléer l'homme dans la prise de certaines décisions ; des pilotes automatiques peuvent parfaitement assurer la rentrée dans l'atmosphère et l'atterrissage. On peut donc imaginer après Ariane un lanceur réutilisable entièrement automatique, qu'il faut commencer sérieusement à étudier, si l'on veut en disposer avant 1990.

MAURICE ARVONNY.

Un engin tout simple

ARIANE est un lanceur classique, utilisant des techniques éprouvées — certains diraient même vieillottes. Ses promoteurs ont même tendance à exagérer cet aspect, en comptant sur son caractère rassurant, tendance bien normale compte tenu des échecs des lanceurs Europa qui se voulaient à la pointe du progrès technique. Il ne faut cependant pas forcer l'image. Le matériel que livrera la SNIAS (Société industrielle aérospatiale), architecte industriel, et ses nombreux sous-traitants ou cocontractants, fait appel à bon nombre d'innovations. Mais on ne les a pas poussées à leurs limites. On a pris des marges de sécurité importantes dans la définition des performances. Au cours du développement, plusieurs précautions se sont révélées inutiles, ce qui a permis des gains de poids et de poussée.

D'un poids à vide de 13 tonnes, le premier étage est construit aux Mureaux, dans l'usine de l'Aérospatiale. Les quatre moteurs Viking-5 qui l'équipent sont fabriqués comme ceux des deux autres étages par la Société européenne de propulsion (SEP). Ils utilisent la combinaison chimique de l'oxyde d'azote (N_2O_4) et de l'U.D.M.H. (unsymetrical dimethyl hydrazine, $N_2C_2H_8$), produit chimique coûteux que l'U.R.S.S. fabrique en abondance pour ses besoins propres et qu'elle fournit dans le cadre d'un contrat à long terme. Les quatre moteurs épuisent leur combustible en cent quarante-cinq secondes vers l'altitude de 53 kilomètres ; un cordon pyrotechnique sépare alors le premier étage du reste du lanceur.

Le second étage est similaire au premier dans son principe, mais n'a qu'un moteur, Viking-4, qui ne diffère de ceux du premier étage que par une adaptation au fonctionnement dans le vide. L'étage, qui pèse un peu moins de 4 tonnes à vide, propulse Ariane pendant cent trente-deux secondes et se sépare vers 138 kilomètres d'altitude. Horizontalement, Ariane a parcouru près de 1 000 kilomètres. Cet étage, construit à Brême par la société allemande Erno, subit aussi ses essais de moteurs en R.F.A., contrairement aux deux autres qui sont essayés à Vernon (Eure).

Construit aussi par la SNIAS, le troisième étage pèse 1 tonne. C'est le plus moderne de conception. Ses ergols sont l'oxygène et l'hydrogène liquides, qui ont un plus grand pouvoir propulsif que l'U.D.M.H. et l'oxyde d'azote, mais sont d'une manipulation délicate étant donnée leur basse température de liquéfaction. L'étage en consomme 8 tonnes pendant en principe cinq cent soixante-dix secondes — la durée exacte dépend de la vitesse que l'on veut atteindre. Il se sépare alors des satellites transportés, à quelque 4 000 kilomètres de Kourou. Après quelques jours en orbite, freiné par l'atmosphère résiduelle, il rentre dans les couches denses où il se désintègre.

M. A.

(Lire la suite page 13.)

Le lanceur Ariane est composé de trois étages superposés, d'une « case d'équipements » électroniques qui pilotera l'engin et déclenchera les séparations d'étages, et d'une coiffe qui protège les satellites pendant la traversée de l'atmosphère.

La figure représente deux satellites (1) sous la coiffe, maintenus par le système Sylda (2) de lancement double. La case d'équipements électroniques (3) surmonte le réservoir (4) du troisième étage et le moteur HM-7 (5) qui brûlera, pendant dix minutes, les 8 tonnes d'oxygène et d'hydrogène liquide du réservoir. Le réservoir (6) du deuxième étage contient 33 tonnes d'UDMH et d'oxyde d'azote qui alimentent, pendant deux minutes et demie, les moteurs Viking-4 (7). Le premier étage fonctionne sur le même principe et pendant la même durée que le second. Les deux réservoirs contiennent au total 148 tonnes d'oxyde d'azote (8) et d'UDMH (9). Quatre moteurs Viking-5, la figure n'en montrant que trois (10), fournissent, au départ, une poussée de 245 tonnes qui surcompense le poids total de 207 tonnes du lanceur.

La hauteur totale d'Ariane est de 47 mètres, dont 18,40 mètres pour le premier étage, 10,40 mètres pour le second, et 8,60 mètres pour le troisième. Le diamètre est de 3,8 mètres pour le premier étage, de 2,6 mètres pour les suivants. Il augmente à 3 mètres au niveau de la coiffe, qui abrite un volume utile de 35 mètres cubes.

Kourou entre terre et ciel

KOUROU, 7 h. 30. Les « métros », comme on appelle ici les Français qui n'ont pas encore fait souche, quittent la cité-dortoir. Une centaine de 4 L, toutes frappées de l'estampille du Centre national d'études spatiales (CNES), se dirigent à la queue leu leu vers la base spatiale. Le convoi uniforme de matière grise croise quelques légionnaires attardés qui achèvent un marathon matinal et regagnent, en transpirant, leur campement. Dans son corset de béton, le cœur de la ville nouvelle continue, lui, à battre au ralenti. Il faut attendre le soir pour qu'à la sortie du supermarché, lieu de pèlerinage obligé, les couples se rencontrent en chargeant les voitures de produits surgelés importés de Paris.

Certes, le paysage de la « Sarcelles tropicale » d'hier s'est agrémenté de quelques palmiers et jardinets fleuris. Une crèche a été installée, des restaurants se sont ouverts, et, au dire de ses habitants, il fait meilleur vivre aujourd'hui à Kourou qu'il y a cinq ans. Néanmoins, la ville continue à vivre en circuit fermé — « Kourou ce n'est pas la Guyane », entend-on encore fréquemment à Cayenne — comme si elle n'avait pas encore surmonté le traumatisme de sa naissance. Circonstances atténuantes, si l'on peut dire : le plan d'urbanisme initial, modèle de ségrégation sociale, et l'hérésie architecturale de ces tonnes de béton serré sous l'équateur ne facilitent pas l'intégration à la société guyanaise.

La mairie de Kourou entreprend de louables efforts pour corriger les « erreurs » les plus criantes. Le terrain vague, qui séparait le vieux bourg de la ville nouvelle, se peuple d'équipements collectifs destinés à devenir lieux de rencontre entre les six mille personnes des deux communautés.

Des réactions de rejet

De son côté, M. Serge Patient, président du conseil régional et proviseur du lycée de Kourou, se bat pour que l'organisme guyanais, encore agité d'épisodiques réactions de rejet, « digère » cette greffe métropolitaine opérée en 1968. « Je savais, nous dit-il, que la base du Centre spatial serait ressentie comme un corps étranger tant que les Guyanais n'y entreraient qu'en qualité de gardiens ou de balayeurs. » Pour répondre à ses désirs, il a été créé un enseignement secondaire qui fait bonne place à l'électronique et est sanctionné par un baccalauréat technique, ainsi qu'une section de technicien supérieur. « Par suite d'une convention passée avec le CNES, poursuit-il, dix techniciens diplômés de chaque promotion seront engagés au Centre spatial. » Cette « initiative propre à motiver bien des jeunes Guyanais » reflète bien le nouveau climat de coopération entre la direction du CNES et les notabilités guyanaises.

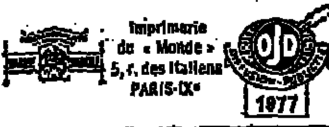
Cependant, l'espoir de voir Kourou devenir une « cité multiraciale harmonieuse » reste un rêve d'avenir. Pour l'heure, à l'instar du grand voisin latino-américain, Kourou possède son petit cortège de « favelas » améliorées. Aux portes de la vieille ville, des Noirs Bonis et Saramacas restent entassés dans de fragiles maisons de planches, couvertes du label « CNES ». Au milieu de ce matériel de récupération, quelques hommes sculptent, avec habileté, pagaies et tatous de bois, qui raviront les pensionnaires de l'hôtel des Roches. A l'autre extrémité, près des H.L.M. de la légion, trois cents Indiens Galibis vivent aussi dans des baraquements précaires. Quelques voitures et antennes de télévision rappellent, à propos, que les habitants de cette « réserve » ont été « francisés » depuis plusieurs générations. Le résultat n'est pas des plus heureux. Des femmes haïtiennes, logées à meilleure enseigne dans de petits bâtiments préfabriqués, ne regrettent pas la misère de Port-au-Prince et sacrifient avec plaisir au rite de la fabrication du « punch coco ».

En fin de semaine, une gamme de loisirs différenciés est prétexte à fuir l'univers de béton. Tandis que créoles et légionnaires en uniforme trouvent au vieux bourg à vider bière et « tafia » sur fond de biguine, une majorité de résidents partent, les uns pour Cayenne et sa « crique » animée, les autres pour une escapade en bateau aux îles du Salut ou un survol du département avec les avions de l'aéro-club.

Onze ans après son inauguration, le nouveau Kourou, trop exclusivement tourné vers le ciel, cherche toujours ses racines en terre guyanaise.

YVES HARDY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



LE LANCEUR ARIANE

Un engin tout simple

(Suite de la page 7)

Au-dessus du troisième étage est posée la case d'équipements, qui contient le calculateur de bord et le système de guidage. Construite par Matra, cette case est le cerveau du lanceur et commande toutes les opérations de mise à feu et de séparation d'étages. Elle commande aussi l'éjection de la coiffe, qui se produit pendant le fonctionnement du second étage quand le vide est suffisant pour que les satellites transportés ne soient pas pollués par l'air résiduel.

Les améliorations apportées à Ariane depuis 1974 ont fait passer la charge utile de 1 500 à 1 700 kilogrammes en orbite de transfert : on appelle ainsi une longue ellipse dont le périgée est à 200 kilomètres de la Terre et dont l'apogée s'éloigne à 36 000 kilomètres, altitude de l'orbite géostatique qui est celle des satellites de télécommunications et de télévision. Ariane « dépose » le ou les satellites qu'elle transporte au périgée de cette orbite. Il faut, quand ils atteignent l'apogée, mettre en marche des « moteurs d'apogée » pour passer sur l'orbite géostationnaire. Dans l'état actuel de la technique, ces moteurs d'apogée pèsent presque autant que le satellite qu'ils équipent.

Un regard brésilien

« ALLO ! Kourou. Ici Natal. » Une demi-seconde plus tard la voix d'un technicien du Centre spatial guyanais, distant de plus de 2 000 kilomètres, fait écho : *« Ici Kourou, parlez. »* Cet échange est un résultat de l'accord de coopération passé en juin 1977 entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Brésil. Ce contrat a notamment conféré à la base de Barreira-de-l'Inferno, près de Natal, le rôle d'une station de contrôle télémétrique pour les tirs de qualification puis pour les lancements du programme Ariane.

Prenant le relais des radars de Cayenne et Belem, les techniciens de Natal suivront le lanceur Ariane durant 420 secondes. Au-delà, la surveillance de la fusée incombera à la station de la NASA installée sur la petite île anglaise d'Ascension dans l'Atlantique sud. Le rôle de Natal consistera à transmettre, dans les plus brefs délais à Kourou, tous les paramètres servant à déterminer la position d'Ariane. Ces informations permettront aux ingénieurs de Kourou de corriger éventuellement la trajectoire.

Les Brésiliens se déclarent satisfaits de cette collaboration : *« Les Européens ont obtenu une bonne solution technique au meilleur coût. De notre point de vue, cet accord a permis l'amélioration de nos installations. »*

De fait, la base créée en 1966 a trouvé à cette occasion son second souffle. Et à l'issue du contrat avec l'ESA, le Brésil pourra utiliser pour son propre compte les appareils aujourd'hui nécessaires à la surveillance d'Ariane. Une perspective qui n'est pas pour déplaire aux actuels dirigeants militaires de Brasilia. Ils entreprennent un vaste effort d'intégration national — la superficie du Brésil est près de seize fois celle de la France — et lorgnent à la fois vers les fusées et vers les satellites de télécommunications.

Soucieux d'échapper au destin d'un tiers-monde privé des technologies les plus sophistiquées, ils cherchent à conquérir une plus grande indépendance spatiale, comme ils se sont lancés dans la course au nucléaire avec le soutien de la République fédérale d'Allemagne. Volontarisme politique dispendieux ? Certes. C'est le prix qu'ils entendent payer pour que leur pays soit au rendez-vous des grandes puissances de l'an 2000. Côté brésilien, la participation au programme Ariane est comprise comme l'une des étapes de cette stratégie. — Y. H.

Augmenter la charge utile

Pour mieux rentabiliser le lanceur, la coiffe d'Ariane sera équipée d'un système, Sylda, permettant d'y superposer deux satellites. Mais, malgré le faible poids de Sylda (120 kilogrammes), Ariane ne peut actuellement envoyer en orbite géostationnaire deux satellites de 450-550 kilogrammes (moteurs d'apogée exclus). Or, c'est cette classe de satellites qui est la plus demandée pour les télécommunications. C'est pourquoi on prévoit de hausser la charge utile à 2 300 kilogrammes en 1983 pour pouvoir lancer deux satellites de ce type. Les études actuelles montrent que cet objectif peut être atteint avec des modifications mineures : la plus importante est l'adjonction au premier étage de deux fusées d'appoint (boosters) contenant chacune 7 tonnes de poudre. Un gain de poussée supplémentaire serait obtenu en augmentant de 10 % la pression dans les moteurs Viking, et en allongeant le troisième étage pour porter de 8 à 10 tonnes la contenance du réservoir.

Une autre amélioration projetée du lanceur qui aurait une incidence sur les coûts de production est l'installation d'un système de parachutes et de bouées gonflables permettant la récupération du premier étage, qui retombe dans l'Atlantique à quelque 300 kilomètres de la côte. Cette récupération permettrait de réutiliser plusieurs éléments et abaisserait les coûts de production : le premier étage coûte à lui seul presque autant que le reste du lanceur.

Le prix de revient d'un exemplaire d'Ariane — frais de tir compris — est actuellement un peu inférieur à 200 millions de francs : l'évaluation est faite sur la première série de cinq lanceurs dont l'ESA a passé commande en 1978 ; il devrait baisser, car cette série a demandé des investissements réutilisables par la suite : le Centre national d'études spatiales (CNES) annonce un objectif de 135 millions de francs — au niveau du prix de 1978 — qui paraît bien ambitieux à certains industriels.

Ce coût unitaire n'a évidemment rien à voir avec celui du développement. L'accord de 1973 fixait ce dernier à 2 060 millions de francs au prix de janvier 1973, et prévoyait une marge de 20 % pour les aléas techniques. Actuellement, on estime qu'à l'achèvement du programme de développement qui comprend quatre tirs de qualification en 1979 et 1980, le coût total — ramené aux prix de 1973 — devrait avoisiner 2 240 millions de francs (1) ; le dépassement reste donc bien inférieur à la marge permise de 20 %.

Il faut ajouter à ces sommes les frais d'équipement du pas de tir de Kourou. Certaines installations — qui avaient été construites pour le lanceur Europa — ont été modifiées pour Ariane : ainsi, la tour qui sert au montage du lanceur a-t-elle été rehaussée de six mètres, et une fosse de même profondeur a-t-elle été creusée à sa base. D'autres investissements spécifiques ont été faits, et il a fallu relancer l'activité du centre spatial de Kourou, en sommeil depuis 1975, et le dernier tir d'un lanceur Diamant. Au total, 360 millions de francs environ ont été dépensés pour ces opérations.

M. A.

(1) Ce qui correspond à 4.600 millions de francs actuels.

EN TOUTE LOGIQUE

Catastrophe elliptique

PROBLEME N° 141

Dans notre univers quotidien — galeries du métro mises à part, — l'ellipse est peu répandue. La droite et le cercle règnent, et, si nous n'utilisons pas d'ellipse, nous en traçons encore moins.

Il existe pourtant dans presque tous les foyers un ustensile courant (mais sans fonction culinaire) prêt à produire des ellipses. Bien que ce ne soit pas sa fonction normale, la plupart de ses points décrivent chacun exactement une portion d'ellipse dès qu'il fonctionne mal et qu'une certaine catastrophe survient.

Quel est l'ustensile et quelle est la catastrophe ?

SOLUTION DU PROBLEME N° 140

Oui, un bateau pouvant progresser sans prendre appui sur l'extérieur a existé en Angleterre pour certaines compétitions. Le « moteur » consistait en une corde attachée à l'arrière du bateau, à laquelle l'équipage donnait des coups secs vers l'avant. Le système joue sur l'existence d'un certain frottement de l'eau contre le bateau : il ne saurait fonctionner dans le vide interplanétaire. Il est ainsi possible de déplacer le centre de gravité du bateau de telle sorte qu'on observe trois phases :

- déplacement du centre de gravité vers l'arrière pour prendre l'élan : léger mouvement relatif du bateau vers l'avant, freiné par le frottement ;
- déplacement du centre de gravité vers l'avant, mouvement du bateau vers l'arrière, freiné ;
- tension brusque de la corde : transmission d'énergie cinétique au bateau, provoquant une impulsion nettement supérieure à l'effet du mouvement précédent.

Selon Rouse-Ball (*Récréations mathématiques*, 1926), un tel bateau peut atteindre deux à trois nœuds.

PIERRE BERLOQUIN.

L'ARCHÉOLOGIE YÉMÉNITE

Trente siècles à sauver

Sur l'actuel territoire de la République arabe du Yémen (Nord-Yémen), toute une série de cultures et de royaumes ont prospéré pendant des millénaires, laissant des vestiges archéologiques plus ou moins importants. Mais tous ces témoins du passé ne sont ni recensés ni, parfois même, connus. Et nombre d'entre eux sont en train de disparaître. Après la révolution de 1962 et la guerre civile (1962-1968), la construction de routes a, en effet, rendu accessibles par camion de nombreux sites préservés jusqu'alors par leur isolement complet. Beaucoup de constructions antérieures à l'islam ont déjà disparu : n'est-il pas tentant d'aller chercher, par camions entiers, de vieilles pierres toutes taillées pour construire une maison neuve ?... En revanche, les vestiges islamiques sont entourés d'une vénération qui les protège en partie contre ces pillages.

Conscient de l'urgence d'un inventaire des richesses archéologiques nationales, M. Ismaël Al-Akwaa, directeur des antiquités yéménites, a fait appel à des spécialistes français. La première mission archéologique française vient de passer deux mois au Nord-Yémen. Dirigée depuis Paris par M. Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, et sur le terrain par M. Christian Robin, chargé de recherches au C.N.R.S., cette mission (1) a été financée par le ministère des affaires étrangères.

La mission française a d'abord été consacrée au site islamique de Zafâr (à une centaine de kilomètres au nord de Sanaa) puis elle s'est rendue sur le haut plateau du Nihm et dans la dépression de l'oued Jawf, tous deux riches en souvenirs préislamiques et situés respectivement à environ 75 et 100 kilomètres au nord-est de Sanaa.

D'après les photographies rapportées par MM. Robin et Audouin, le site de Zafâr est d'une beauté prodigieuse : quatre pitons escarpés fortifiés de murailles encore impressionnantes, dominant une ville qui fut, au douzième siècle, la capitale du Yémen. Pendant les siècles qui suivirent la conversion du pays à l'islam (septième siècle), chaque imam avait sa capitale propre. Ainsi l'imam Al Mansûr Billâh Abdallah Ibn Hamzah s'installa-t-il à Zafâr, dont le site était un refuge parfait dans un pays envahi par le frère de Saladin.

Zafâr, certes, était connue, mais aucun inventaire n'en avait été fait. La mission archéologique française a « presque » découvert deux mosquées du douzième siècle. L'une de celles-ci, nichée entre deux des pitons, est particulièrement remarquable par ses décors délicats de stuc, par un plafond de bois ouvragé et par les deux cénotaphes de bois sculpté élevés sur les tombes de l'imam et de l'un de ses fils. Sur le site ont aussi été trouvées dix-huit citernes (la plus grande a une contenance de 6 000 mètres cubes !) situées judicieusement sur le col séparant deux pitons, ainsi que tout le système des canaux qui y amenaient l'eau depuis les montagnes voisines. Cent cinquante inscriptions tombales ont été inventoriées, dont certaines portent les noms des érudits qui ont enseigné dans les écoles de la ville. L'imam Al Mansûr Billâh n'avait pas été le premier à être séduit par le site : les archéologues français ont trouvé une inscription coufique (2) un peu antérieure à son règne.

Le site de Zafâr est protégé des pillards par l'absence de routes et par les sentiers de chèvres qu'il faut gravir à pied pour y accéder. Il n'empêche que Zafâr est en danger. Le site a été endommagé par des obus pendant la guerre civile. Le plafond en bois de la mosquée est crevé ou effrité. Actuellement il n'y a plus qu'un tiers de ce plafond en bon état et encore est-il dangereusement menacé par les pluies estivales. Pourtant, les plafonds de ce type sont très rares — en l'état actuel des connaissances archéologiques. Les découvertes des archéologues français ont d'ailleurs suscité la visite immédiate de M. Al-Akwaa et de M. Pierre Blouin, ambassadeur de France à Sanaa.

Vestiges d'un barrage

Dans le Nihm, plusieurs petites villes préislamiques ont été inventoriées. Bâties entre le troisième siècle avant Jésus-Christ et le deuxième siècle de notre ère par des tribus autonomes, ces modestes agglomérations sont encore parfois entourées de murailles. Mais le temple, dédié à une divinité du panthéon local, le palais et les habitations ont souvent disparu. Les pierres peuvent être retrouvées dans les murs des maisons récentes des villages de la région, et les inscriptions anciennes ont été placées vers l'extérieur car les populations locales pensent pouvoir y trouver les indications nécessaires à la découverte de « trésors ».

En fait, il s'agit le plus souvent d'inscriptions de dédicaces ou de prescriptions légales, en écriture « sudarabique » (3), précieuses seulement par les informations qu'elles apportent sur ces temps anciens. Ainsi y trouve-t-on déjà les noms des tribus et des confédérations de tribus qui n'ont pas changé depuis plus de deux mille ans. Ainsi y relève-t-on des interdits tels que celui d'envoyer paître des troupeaux dans une région définie. Ce qui permet de penser que les roitelets locaux voulaient éviter le surpâturage ou la pollution par les excréments des animaux, par exemple les alentours d'une réserve d'eau.

Toujours sur le plateau, la mission française a retrouvé les vestiges d'un barrage édifié vers le troisième siècle avant Jésus-Christ. L'ouvrage comportait un trop-plein creusé dans le roc, encore orné de l'inscription de fondation.

Dans la dépression de l'oued Jawf, les archéologues ont inventorié Barâqich, une ville beaucoup plus importante que les agglomérations du plateau, qui a été habitée jusque vers le dix-huitième siècle mais dont l'imposante enceinte, à redans et saillants alternés, date du troisième siècle avant notre ère. Quinze grandes inscriptions sont encore en place dans cette muraille. Elles dédient aux dieux locaux les portions de l'enceinte qui ont été construites par les rois ou par de riches marchands. En outre, deux centaines de fragments d'inscriptions, dont certaines antérieures au troisième siècle mais réemployées, sont visibles sur la muraille.

Découverte de trois sites

Barâqich était une des villes du royaume de Maïn, qui ne comptait guère que quelques centaines de kilomètres carrés. Mais jusqu'au début de l'ère chrétienne, il a joué un rôle essentiel dans le commerce de l'encens, produit exclusivement en Hadramaout. Les Grecs d'abord, les Romains ensuite, en faisaient un grand usage. Une inscription de Maïn est d'ailleurs connue depuis le début du siècle à Délos. Par caravanes, l'encens était acheminé depuis le sud de l'Arabie jusqu'au littoral méditerranéen, passant obligatoirement par le royaume de Maïn... jusqu'à ce que les Romains aient trouvé un accès direct à l'Hadramaout par voie maritime. Tant que le transport de l'encens s'est fait par caravanes, la route devait être surveillée. C'est ce qui explique l'installation de populations permanentes dans des agglomérations fortifiées. Les archéologues français ont ainsi trouvé, près de Barâqich, trois petits sites très dégradés : un sanctuaire avec des inscriptions, une petite ville où subsistent des portiques très frustes et un caravansérail d'époque inconnue.

Ces villes et ces caravanes avaient de gros besoins d'eau. Ici ou là, on retrouve les immenses réseaux de canaux et les barrages qui permettaient d'irriguer les zones du piémont proches des villes et d'alimenter les agglomérations.

YVONNE REBEYROL.

(1) Outre M. Robin, la mission comprend MM. Rémy Audouin, Pascal Prunet, Jean Schneider et Mmes Marie-Christine Danchotte et Madeleine Schneider.

(2) Ecriture arabe très anguleuse utilisée depuis les débuts de l'islam et qui peut encore servir de motif ornemental.

(3) L'écriture « sudarabique », inventée dans la première moitié du premier millénaire avant Jésus-Christ, est alphabétique, mais consonantique, comme le sont l'arabe et l'hébreu. Elle a été apportée en Ethiopie par les populations « sudarabiques » (des Sémites, mais pas les Arabes) qui ont colonisé cette région de l'Afrique dès le cinquième siècle avant Jésus-Christ. L'écriture amharique, utilisée actuellement en Ethiopie, est encore très proche de l'écriture « sudarabique », qui est donc parfaitement connue.

ÉDUCATION

DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

Les menaces de fermeture de classes inquiètent parents d'élèves, instituteurs et élus locaux

Grenoble. — Les menaces de fermeture qui pèsent sur deux cent quatre classes de l'Isère, dont plus d'un tiers dans la seule agglomération grenobloise, ont donné lieu à une importante manifestation à Grenoble. A l'appel du SNI et de la Fédération Cornec, cinq mille parents d'élèves, instituteurs et élus locaux ont défilé pour répondre, selon les termes de M. André France, secrétaire départemental du SNI, à « l'attitude provocatrice et zélée de l'inspecteur d'académie », qui entend appliquer très scrupuleusement la circulaire ministérielle relative à l'élaboration de la prochaine carte scolaire.

De notre correspondant

« La situation est explosive dans ce département, précise M. France. *Au cours des trois dernières années, les fermetures n'ont jamais dépassé quarante-deux classes par an. Cette année, elles pourront atteindre un niveau exceptionnellement élevé. »*

Les parents d'élèves et les élus locaux ont rappelé le caractère souvent « arbitraire » qui préside à la *fermeture des classes*, notamment en milieu rural. Ainsi, M. Yves Pillet, *maire et conseiller général de Pont-en-Royans*, redoute que, à la prochaine rentrée, l'une des cinq classes de « Pont » ne soit supprimée. Il manque, en effet, trois élèves pour atteindre le seuil fixé par la « grille Guichard ». *« Nous savons qu'un couple et leurs deux enfants s'installeront dans quelques semaines à Pont-en-Royans. Mais il ne nous est pas possible de les comptabiliser pour la prochaine rentrée. Ce système est totalement absurde*, déplore M. Yves Pillet. *Alors que, avec cent seize élèves, nous pouvons maintenir ces cinq classes. Si l'une d'elles était fermée, nous devrions atteindre les cent quarante élèves pour pouvoir prétendre à sa réouverture. »*

A Nantoin — deux cent cinquante habitants, — les deux classes accueillent cette année vingt-six élèves. *En septembre 1979, il manquera un enfant pour que la seconde classe soit maintenue. Le village* devra vivre désormais avec une classe unique de vingt-quatre élèves. Les parents d'élèves de Nantoin se sont rendus à Grenoble pour exprimer leur « colère » et demander la scolarisation sur place de leurs enfants à partir de quatre ans, ainsi que le maintien des deux classes dans le village. *« Ce que nous redoutons*, explique Mme Monique Crétinon *— une mère de quatre enfants, — c'est, à terme, la fermeture définitive de l'école. De nombreux parents vont désormais inscrire leurs enfants en bas âge dans les écoles privées de La Côte-Saint-André, situé à 8 kilomètres, et ouvertes aux élèves de deux ans et demi. Ils risquent probablement aussi de retirer leurs aînés de l'école du village et d'entraîner rapidement sa fermeture. »*

M. Pierre Ségurel, inspecteur d'académie, rappelle que pour l'instant *« aucune décision d'ouverture ou de fermeture de classes n'a été prise »* et que le nombre de fermetures devrait être *« plus proche de quatre-vingts que de deux cents »*. Quant aux écoles mixtes à classe unique, M. Ségurel précise : *« Elles ne recevront pas de coups de matraque. »* Dix-sept écoles de ce type sont inscrites sur la « liste noire » de l'inspecteur d'académie. Le nombre de fermetures ne *devrait pas dépasser cinq*, selon l'inspection d'académie. Dans les régions de montagne, *M. Ségurel* affirme vouloir tenir compte des *« circonstances locales »* qui peuvent ainsi l'amener à maintenir ouvertes certaines écoles mixtes à classe unique dont les effectifs sont inférieurs au seuil réglementaire de neuf élèves. Toutefois, fait observer l'inspecteur d'académie, *« le maintien du service public dans les zones de montagne ne signifie pas l'abandon, forcément, de certaines opérations de regroupements pédagogiques qui peuvent se faire et qui permettent la mise en place d'un service public de qualité »*.

CLAUDE FRANCILLON.

RELIGION

LE MESSAGE FINAL DE L'ASSEMBLÉE DE PUEBLA

Les évêques « demandent pardon » pour leurs fautes et leurs omissions

Puebla. — Le message final de l'Assemblée de Puebla est destiné aux peuples de l'Amérique latine, par opposition aux conclusions qui s'adressent aux « agents de la pastorale », c'est-à-dire aux évêques, aux prêtres, aux *religieux et religieuses et* aux laïcs exerçant un ministère. Rédigé par les cardinaux Avelar, Brandao, Vilela, archevêque *de San-Salvador-de-Bahia* (Brésil), qui fut le président de l'Assemblée, de *Medellin, et Pablo Muñoz* Vega, archevêque de Quito (Equateur), président de la conférence épiscopale de son pays, il aurait sans doute gagné à être plus court et plus nerveux.

Certains passages retiennent cependant l'attention :

1) Celui d'abord où il est dit que « vivre l'Evangile » en Amérique latine est une question qui se pose non seulement aux fidèles, mais aussi et d'abord aux évêques ;

2) *Les évêques confessent ne pas avoir toujours mis en pratique le christianisme et* reconnaissent un hiatus entre ce qu'ils prêchent et ce qu'ils disent. Pour toutes leurs fautes et leurs omissions, ils sollicitent le « pardon » de leurs frères dans la foi ;

3) Ils expriment la volonté de se « convertir » de sorte que les institutions (diocèses, paroisses, *communautés, congrégations religieuses*) ne constituent pas un obstacle mais un stimulant ;

4) *Le message demande, au nom de* l'Evangile, que cessent les violences physiques et *morales, les abus de pouvoir, les* malversations financières.

En conclusion, on lit notamment : « Aujourd'hui, Dieu est vivant en Jésus-Christ libérateur au cœur de l'Amérique latine. Nous croyons dans la puissance de l'Evangile ; nous croyons dans l'efficacité des valeurs évangéliques de communion et de participation, dans leur capacité à créer des expériences nouvelles *et des projets de pastorale.* »

De notre envoyé spécial

Il faut en prendre son parti. L'Amérique latine n'est pas la *France*... Ici et là, les comportements affectifs et intellectuels divergent. D'un côté, la logique, le raisonnement, sont de rigueur ; la critique négative est spontanée ; le scepticisme est fréquent, voire la grogne. En Amérique latine, on procède au contraire par impulsions et on s'efforce de trouver le bon côté des choses. Ce n'est pas par *hasard si le sourire est un moyen* de communication privilégié. On fait plus volontiers crédit aux hommes qu'aux idées. On a l'espoir chevillé au corps. La pensée n'a pas d'arêtes vives. La concession est une forme de courtoisie.

Si l'on veut comprendre ce qui se passe dans l'Eglise de ce continent, il faut avoir ces caractéristiques présentes à l'esprit. L'Eglise est certes, comme partout, divisée, ainsi que le montre l'assemblée *de Puebla, en dépit* d'efforts naïfs parfois tentés pour le nier. *Mais ces divisions* n'entament pas le concensus sur des points essentiels : l'Evangile, Vatican II, Medellin, l'exhortation *Evangelii nuntiandi* de Paul VI, la fidélité au pape actuel.

Avec la publication des conclusions de l'assemblée, le discours du pape à l'inauguration de la conférence de Puebla va retrouver son actualité. Il est cité dans tous les textes. Par *exemple, on* lit dans le message : *« Les paroles du pape ont été lumineuses et elles ont tracé des sillons larges et profonds pour la réflexion des évêques.* » Au-delà de la flatterie propre au milieu ecclésiastique, ces expressions traduisent des convictions sincères. La proportion des évêques qui ont fait grise mine lors du discours inaugural de Jean Paul II ne doit pas dépasser 2 à 3 %.

Plus curieux est le fait que les laïcs intégristes, qui ont manifesté lundi *12 février dans* les rues de Puebla leur hostilité à l'égard des *théologiens de* la libération, puissent crier à tue-tête : *« Vive Jean Paul II ! »* Mais à la limite, pourquoi pas ? Chacun sait *bien* que le pape polonais ne porte pas le communisme dans *son cœur et qu'il est, grosso modo,* un « conservateur éclairé ». Mais, *précisément, l'évêque* de Rome a réussi à satisfaire les dix ou *quinze théologiens* de la libération qui gravitent autour de *l'assemblée et sont au* service de plusieurs évêques à titre d'experts, voilà qui à première vue *peut étonner.*

L'attachement des théologiens *de la libération* à l'Eglise est réel, non seulement à celle du peuple qui est, à leurs yeux, la plus valable, mais aussi à l'Eglise hiérarchique. Ils travaillent habituellement avec des évêques et ambitionnent d'en atteindre davantage. Les évêques, disent-ils le plus sérieusement du monde, sont pauvres, pauvres en doctrine et pauvres en expérience pastorale. Ils ont donc besoin de nous. N'est-ce pas eux, au reste, qui ont *« fait »* Medellin ? Or, il faudrait être bien mal informé pour prétendre que Medellin s'est écarté de la bonne voie.

Les théologiens de la libération ont passé au crible le dis*cours du pape à Puebla, qu'ils se* refusent d'ailleurs, avec raison, *d'isoler des trente-deux autres* prononcés pendant son séjour au Mexique.

A titre d'exemple, citons quelques-uns des motifs de la satisfaction de ces théologiens. Le pape a dénoncé vigoureusement l'exploitation de l'homme par l'homme. Il a affirmé que le Christ s'est identifié aux pauvres, ce qui est la charte évangélique fondamentale de théologiens de la libération ; sa conception de la libération englobe tous les niveaux économiques, sociaux, *politiques et religieux, ce qui cor*respond exactement aux positions des *théologiens* de la libération. Jean Paul II a certes préconisé la *doctrine sociale de l'Eglise*, mais il lui a donné aussitôt un *contenu évolutif*. Et surtout, il a défini la propriété privée *comme une « hypothèque sociale »*. Alors que la doctrine sociale traditionelle s'appuyait précisément sur la propriété.

Le pape a demandé aux prêtres de ne pas faire de politique, mais il est lui-même entré dans le domaine politique en fustigeant l'oppression, en critiquant les riches et en articulant *« salut et promotion de l'homme »*. Il a critiqué certaines relectures du Nouveau Testament ; les théologiens disent en faire autant et affirment que les travaux théoriques d'un Fernando Belo (1) n'ont aucun intérêt pour eux.

Un point de désaccord cependant : l'Eglise *« ne naît pas du peuple »*, a dit le pape. Alors que les théologiens de la libération disent en fait que l'Eglise naît *« de la réponse de foi chez le peuple »*.

D'autre part, le pape, en rejetant toute opposition entre l'Eglise officielle et une Eglise parallèle, se rencontre avec les théologiens de la libération qui ne cessent d'essayer de collaborer avec la hiérarchie. Enfin, eJan Paul IIne condamne pas le marxisme, recon*naissant ainsi implicitement que* l'on peut collaborer avec lui dans *certaines circonstances*.

La mariée est-ele trop belle ? Peut-être. Il faut d'ailleurs distinguer entre les divers courants de la théologie de la libération. Il y en a au moins trois :

1) Un courant péruvien né dans un contexte de non-répression. Il utilise l'analyse marxiste tout en reconnaissant ses lacunes ;

2) Un courant brésilien mettant en particulier l'accent sur la pastorale et sur les commu*nautés de base* ;

3) Un autre courant brésilien, minoritaire, que l'on peut taxer de chrétien-marxiste. Il est de tendance révolutionnaire, mais se montre peu critique à l'égard de l'ecclésiologie. La liturgie lui paraît importante.

Sans aller jusqu'à faire de Jean Paul II un champion de la théologie de la libération, les adeptes de cette tendance jouent délibérément la carte du pape, opposant *volontiers* celui-ci aux *éléments* les plus conservateurs de la curie. Ils *reconnaissent* d'ailleurs, volontiers, que leur recherche doit être approfondie. Sur le plan ecclésial, les théologiens de la libération se présentent comme des réformistes et non pas comme des révolutionnaires. Ils nous entraînent à tout le moins à nous souvenir qu'un texte doit être jugé en fonction de ses destinataires immédiats.

HENRI FESQUET.

(1) *Auteur portugais du livre Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc* (Editions du Cerf) *(le Monde* du 8 novembre 1974) qui est à l'origine d'un nouveau « courant théologique ». Voir notamment le dernier numéro de *la Lettre* sur la *« première rencontre internationale* des lectures matérialistes de la Bible ». Numéro 245, 7 F. Temps présent, 68, rue de Babylone, 75007 Paris.

Au centre de La Hague

LA COGEMA DEMANDE LE REMPLACEMENT D'UN PROFESSEUR DE CHIMIE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Conférence de presse samedi 10 février, distribution massive de tracts et constat d'huissier lundi : c'est la riposte que la C.F.D.T. organise à Charbourg depuis le 10 février pour protester publiquement contre l'impossibilité où se trouve, depuis deux semaines, un professeur affilié au syndicat S.G.E.N.-C.F.D.T., de poursuivre *son enseignement de formation* continue au centre de retraite*ment de déchets radio-actifs de* La Hague.

Le 22 janvier, M. *Charles-André* Girard participe aux manifestations qui ont marqué l'arrivée à Cherbourg du cargo « Pacific Fisher » *(le Monde* du 24 janvier). Trois jours plus tard, un responsable du service de sécurité de l'usine réclame à M. Girard, qui enseigne la chimie au personnel de la COGEMA (Compagnie générale des matières), san laissez-passer, sous prétexte d'une mise à jour. *« Je croyais qu'il me serait rendu avec le timbre validant de l'année 1979*, explique *M. Girard. C'est après être rentré chez moi que j'ai appris la décision de la direction locale de la COGEMA. J'ai alors alerté mon chef d'établissement qui est aussi le directeur du GRETA (Groupement d'éta*blissement) », qui centralise dans le Cotentin les actions de *forma*tion continue.

Le directeur de la COGEMA, M. Maurice Delange, a expliqué à M. Girard que les cadres et des élus avaient été profondément chaqués de le voir dans le reportage diffusé par FR 3, sur la manifestation de Cherbourg au premier rang des manifestants : *« On ne peut à la fois manifester contre le centre de La Hague et être rémunéré par lui »*, a ajouté M. Delange, qui a demandé au GRETA qu'un autre professeur soit nommé.

Volontaire

Cette démarche embarrasse l'administration de l'éducation car *M. Girard* était volontaire pour assurer à la Hague les cours de chimie du programme de formation continue. L'incident pour lequel le professeur est *« sanctionné »* ne relève pas de *« la faute professionnelle caractérisée »*. M. Girard, pour sa part, se défend d'être engagé dans le mouvement antinucléaire. Son remplacement désorganiserait les emplois du temps de l'établissement scolaire où il assure les deux tiers de son service. Enfin on hésite à désavouer un professeur qui n'a jamais fait l'objet de critiques.

M. Girard, qui a respecté le « délai de discrétion » réclamé par *son proviseur*, a *désormais décidé* de se faire défendre par son syndicat. La C.F.D.T. a *organisé* une campagne contre la direction de l'usine, *qui procéderait*, selon l'organisation syndicale, à une *« chasse aux sorcières » : « Il s'agit d'une grave atteinte à la liberté d'opinion*, a déclaré son porte-parole. *La COGEMA entreprend de durcir sa position vis-à-vis de ses détracteurs en faisant peser une menace sur l'emploi de tous ceux qui ne pensent pas comme elle »*. En témoigneraient les *déplacements* — au sein des différents services de l'usine — de *délégués syndicaux que la* direction tenterait ainsi d'isoler des personnels *qui*, en outre, sont actuellement privés de cours de chimie.

RENÉ MOIRAND.

[*Les cours de formation continue* sont assurés à la COGEMA par des *professeurs du lycée d'enseignement* professionnel Alexis-de-Tocqueville, à Cherbourg. Une convention a *été* passée entre la direction de la COGEMA et le directeur du GRETA (groupe d'établissements), qui centralise dans le Cotentin des actions de formation continue et dont le siège se trouve au lycée technique. Cette convention prévoit le nombre d'heures et les types d'enseignement mais non le choix des personnels enseignants, qui dépend entièrement *du GRETA. Ce dernier n'est pas* prêt de répondre à la demande de M. Delange, qui souhaite le remplacement de M. Girard. « Nous ne voulons pas mettre le doigt dans l'engrenage et laisser aux employeurs le choix des personnes chargées de la formation continue », disent les membres de l'administration de l'éducation.]

M. CHRISTIAN FORESTIER EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-ÉTIENNE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Christian Forestier, maître-assistant à l'I.U.T. de Saint-Etienne, a été élu, lundi 12 février, président de l'université de Saint-Etienne, par cinquante-cinq voix sur soixante-douze votants. Il succède à M. François Tomas, professeur de géographie à l'U.E.R. de lettres et, depuis mars 1977, adjoint communiste au maire de aSint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce (P.C.) Candidat aux élections cantonales de mars, à Saint-Etienne, M. Tomas a écourté son mandat afin de se consacrer à sa campagne électorale.

CARNET

Naissances

— Le docteur *J.* GUIGOU, née *Le* Tourneau, le docteur G. GUIGOU, *sont heureux d'annoncer la naissance de*

Charlotte,

née le 1er février.

13290 Saint-Girons, Les Milles.

Décès

— M. et Mme Albert Ades, leurs *enfants et petits-enfants*,

M. et Mme Edgar Abravanel et leurs enfants,

M. et Mme Raymond Ades et leurs enfants,

Et toute la famille,

Maurice Ades,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Esther ADES,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le 14 février, à 15 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale), *dans la plus stricte intimité*.

23, avenue Foch, Paris (16e).

Ni fleurs ni couronnes.

— M. Jean Couturier,

M. et Mme Pierre Couturier et leurs enfants,

Les familles Riner, Bénard, Quipourt, Deshayes, parents et alliés, ont la douleur de faire part du *décès* de

Mme Jean COUTURIER,

née Henriette Ranbert,

survenu le 7 février 1979, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu à Choisy-le-Roi (94), le lundi 12 février 1979.

— On nous prie de faire part du décès, le 9 février 1979, à l'âge de soixante et onze ans, du

docteur Willem FEEKES,

officier de l'ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne,

De la part de la direction et du personnel de G. Geertsema-Groningen B.V.

P.O. Box 405,

N.L. 9700 A.K. Groningen,

(Pays-Bas).

— M. Hugues de Montgolfier,

Mme Auguste Noguès,

M. et Mme Marc de Montgolfier,

M. et Mme Ronald Zappara,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hugues de MONTGOLFIER,

née Suzanne Noguès,

survenu à Bayonne, le 28 janvier 1979, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Ainhoa, le 30 janvier.

« Maido », Ainhoa,

64250 Cambo-les-Bains.

« Beauséjour », B.P. 53,

33313 Arcachon.

13, rue Guy-Lussac, Paris (5e).

3, rue Jules-César, Paris (12e).

— Caen, *Le Molay-Littry*.

Le docteur et Mme Pierre Morice,

Nicolas, Jean-Christophe, Marie-Aude et Emmanuelle,

M. et Mme Claude Mouton,

Christine et Claire,

Le docteur et Mme Jean-Jacques Morice, Stéphanie, Sébastien et Alexandre,

M. François Morice,

M. et Mme Gérard *Giudicelli* et Marie-Caroline,

ses enfants et petits-enfants,

Mlle Anne-Marie Morice, sa sœur,

Mme Etienne Morice,

Le colonel et Mme Marcel le Prince,

ses beau-frère, belles-sœurs,

M. et Mme Claude Morice,

Frédéric, Antoine, Xavier et Etienne,

ses neveux et petits-neveux,

Et la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

professeur André MORICE,

doyen honoraire

de la faculté de médecine de Caen,

commandeur

de la Légion d'honneur,

croix de guerre 1914-1918 avec palme,

médaille de la Résistance,

commandeur

des Palmes académiques,

médaille Interalliée,

chirurgien honoraire

du Centre hospitalier régional,

membre de l'Académie de médecine

et de l'Académie de chirurgie,

membre de la Société d'urologie,

membre de la Société internationale de chirurgie,

survenu à Caen (Calvados), le 10 février 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le* mercredi *14 février*, à *14 h. 30*, en l'église abbatiale Saint-Etienne de Caen.

Une absoute sera donnée vers 16 h. 45, en l'église du Molay *(Calvados), suivie de l'inhumation* dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille souhaiterait que les sommes destinées à l'envoi de fleurs *soient* versées aux *organismes* soulageant les misères en France et dans le monde.

14, rue du Gaillon,

14000 Caen.

(Le Monde du 13 février.)

— *Nous apprenons le décès du*

comte Le Tourneur d'Ison,

ancien conseiller général

du Calvados,

survenu le 11 février.

[*Agé de quatre-vingt-huit ans, le comte Le Tourneur d'Ison, qui avait représenté le canton de Bourguébus (Calvados) du 19 septembre 1926 à 1937, avait été élu, le 3 octobre 1930, maire d'Airan. Il avait conservé ce mandat jusqu'en 1939.*]

— Neuilly-sur-Seine.

On nous prie d'annoncer le décès de

***Mme Henriette* VAN CAMPO,**

biopsychologue,

pieusement survenu à Suresnes, le 28 janvier 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité et l'inhumation à Myans (Savoie).

Priez pour elle.

Anniversaires

— Il y a huit ans disparaissaient tragiquement, à San-Martin-Texmelucan (Mexique),

***Mme Jean* ROSE,**

née Anne-Marie Gustin,

et sa fille,

Marie-Christophe.

En union avec les messes qui seront célébrées à leur intention, une pensée est demandée à ceux qui *les ont connues et aimées.*

— Sidi-Bel-Abbès, Oran, Paris.

Pour le premier anniversaire de la disparition de

Daniel NAHON,

brutalement ravi à l'affection des siens, *tous* ceux qui l'ont connu, aimé, auront pour lui une pensée pieuse et affectueuse.

Communications diverses

— L'Amicale des Corréziens de Paris et d'Ile-de-France *organise* son banquet annuel le dimanche 25 février, à *12 h. 30*, dans les salons Viannay, 1, venue Ledru-Rollin, à Paris-12e (Mo Quai-de-la-Rapée).

Réservations : 130 F avant le 20 février par lettre et chèque, 17, rue de *la* Fontaine-au-Roi, 75011 Paris (357-23-09) ou par versement au C.C.P. de l'Amicle, 9458 67 X Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 14 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée du château, avenue de Paris, Mme Colin : « Le château de Vincennes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., façade, porte centrale, Mme Meyniel : « Notre-Dame ».

15 h., métro Monge, Mme Oswald : « La Mosquée » (Caisse nationale *des monuments historiques*).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins et les plus beaux hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou : « La demeure du comte de Lauzun », entrées limitées (Mme Barbier).

15 h., façade de l'église : « Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 13 h., 18 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

17 h. 30, 4, place du Louvre, mairie annexe du 1er arrondissement, M. Julien Mallet : « La journée du 2 décembre 1851 » (Académie du Second Empire).

18 h. 30, centre Georges-Pompidou, petite salle du centre, premier sous-sol, M. Robert Gloton : « L'enfant et la créativité » (entrée libre).

20 h. 30, 134, rue du Faubourg-*Saint-Honoré, Mme Enoch : « Le* Technion et son institut de génie biomédical » (AISCAI).

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Le général Gandoet grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix*, le général de corps d'armée Paul Gandoet.

Est élevé à la dignité de *grand officier*, le général de division Hervé de Luze.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Gustave Foureau, Augustin Benoist d'Azy, Jean Marchal, Pierre Vernet, Michel Le Goc, Fernand André, Boris Bourlatchev, Roger Ceccaldi, Aimé Costantini, André Huot, *Pierre* Mouchonnet, Marie de Pina, Marc de Saint-Denis, Antoine Guerin, Louis Le Flecher.

Le Monde

Modes du temps

Élégance en hiver

L'homme de tweed

MUSIQUE interstellaire, spots éblouissants, podium immaculé, acheteurs internationaux : la mode masculine, qui a présenté ses collections d'hiver 1978-1979, se met au diapason du prêt-à-porter féminin.

L'homme de l'hiver prochain sera à l'aise dans des vêtements confortables. La silhouette reste simple : épaules marquées, vestes courtes ou à peine appuyées, boutonnage bas et seyant qui allonge les revers. Le pantalon-sifflet prend de l'ampleur à la ceinture et aux hanches pour devenir étroit et resserré dans le bas. La surveste ample, qui est apparue récemment, remplace toujours avec succès le manteau.

Jamais jusqu'ici les tissus n'ont été si souples, si doux, si moelleux. Ce sont des ratines, des arrachés de laine, des shetlands poilus, des tweeds bouclette. A la ville, la couleur domine : tweeds chinés ou mouchetés, flanelle aux tons fondus. La palette est large : le gris vire du taupe au bleu ardoise, le bleu profond s'allie au prune, le safran devient moutarde. Le sportswear, au contraire s'éclaire. Pour les blousons, les parkas — ces anoraks longs — et les « trenchs », une nouvelle matière s'impose : le coton changeant, parfois caoutchouté, parfois même glacé comme le chintz d'ameublement. L'homme sous la pluie sera plus gai.

Toute la mode se joue dans la composition des tissus et des couleurs. Tissus différents pour un même ensemble veste-pantalon. Couleurs désassorties et pourtant coordonnées. C'est dans ce jeu subtil et parfaitement maîtrisé que l'homme commence à s'éloigner du classicisme.

Dans ce concert, tous ne jouent pas sur le même ton. Il y a les « monochromes » comme Ted Lapidus qui travaille avec soin une seule couleur : le miel. En velours, en cashmere et en flanelle chinée. Jean-Claude Lewin, quant à lui, choisit le harris tweed bleu, vert ou marron. Des costumes sérieux mais différents et rendus gais par des chemises rayées et des cravates vives. Encore plus sérieux, les costumes gris « smog » de Francesco Smalto. La coupe est ajustée tout en restant naturelle et des effets de rayures ne rendent pas ce gris monotone. Dans la catégorie « destructurée » enfin, une championne en ratine verte, grise ou bordeaux. Elle est si souple que Dormeuil, qui l'a créée, l'a baptisée « veste-cardigan ».

Au sommet, il y a les chefs d'orchestre. Pour sa seconde collection à son compte, Jeff Sayre, l'Américain rouquin, a réussi une symphonie fantastique. Un exemple parmi d'autres : ce pardessus croisé en lainage chiné bleu et marron porté sur une veste en tweed marron et violet et un pantalon en flanelle « fondue » marron et bleu. A signaler aussi les pantalons en velours côtelé imprimé gris ou tilleul et les gilet à col châle en maille et soie semi-brillantes. Autre leader au pupitre : Takeo Kichuhi, le petit Japonais timide à la moustache noire. L'ouverture de son défilé était digne d'un grand opéra. Vagues de manteaux de drap blanc portés sur des vestes et des chemises gris bleuté, suite de manteaux gris éléphant et de manteaux banane portés avec des gants rouges. Mais il y avait plus calme : toute une gamme de vestes en tweed chiné ou bouclette dans les tons camaïeu et pastel. Enfin pour le sport, une vedette : un blouson court matelassé en drap noir. Dramatique avec ses piqûres verticales.

L'homme du soir reste celui de Cerruti. Cet homme tout en noir — smoking en crêpe de soie, chemise en soie, cravate damassée — donnait le bras à une femme en fourreau violet et en boléro de panthère.

FLORENCE BRETON.



★ Dessin de MARCQ.

LANVIN : costume en lin et laine beige, à veste croisée bas à deux boutons et pantalon à pinces. Chemise en coton quadrillé bleu et blanc à petit col arrondi et Ascot noué en cravate fine ; 1 300 F et 270 F chez Lanvin-2, 2, rue Cambon ; Lyon, Miguel, 30, cours Franklin-Roosevelt; Nice, Powel, 13, rue de France.

ADOLPHE LAFONT : veste en moleskine de coton marine à boutonnage sous patte et quatre poches plaquées, sur pantalon droit assorti. Existe du 32 au 56, 200 F environ dans les points de vente de la marque BBC One, les grands magasins parisiens ; Lyon, Puissant, passage de l'Arque.

PAUL BOYE : coordonnés écru avec blouson en lin et coton texturé, pantalon de coton, chemise à mini-col, pull sans manches et cravate en tricot marron ; 270 F, 225 F, 170 F, 280 F et 155 F chez Brummel au Printemps, Mezzo-Mezzo, 21, rue du Dragon ; Parly-2, Stefano Rizzi.

N. M.-S.

Trouvailles

Mobilier

Un Romain à Paris

En matière de mobilier contemporain, les Romains sont les plus imaginatifs des créateurs italiens. L'un d'eux, Ennio Antonangeli, expose, pour la première fois à Paris, à la galerie Kachina. Dans cette nouvelle boutique située à Montparnasse, en face de la Closerie des Lilas, Michèle Montagne présente en exclusivité les canapés somptueux d'Antonangeli (revêtus de tissu léopard, avec des coussins en daim beige), une « dormeuse », sofa à bords recourbés recouvert de moire, un bahut dont les portes sont tendues de peau beige laquée.

★ Kachina, 160, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

Agenda

Faire ses comptes

Comme chaque année, les éditions de l'Epargne publient un livre de comptes qui permet la prévision et la tenue quotidienne du budget familial. La partie centrale de ce grand cahier de 29,5 cm X 21 cm est toujours consacrée à un sujet pratique ; cette année, ce sont des conseils de bricolage (« Mon budget 1979 », 15,60 F franco).

Dans la collection « De quoi s'agit-il ? », ces mêmes éditions de l'Epargne viennent de sortir un petit ouvrage sur le droit successoral (« l'A B C du droit successoral », 24 F franco).

★ Editions de l'Epargne, 174, bd St-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

Fripiers : de la rue Michel-Ange à la rue de La Roquette

Des occasions sur les cintres

A en juger par l'ouverture récente de plusieurs boutiques à Paris, le commerce du dépôt-vente de vêtements d'occasion se porte bien.

A l'exception de certaines boutiques nouvelles et spécialisées, la localisation géographique influe largement sur le style des vêtements exposés. Ainsi la plupart des boutiques du seizième arrondissement proposent un genre classique, avec une forte proportion de vêtements griffés.

Une des plus anciennes, Françoise, est ouverte depuis plus de vingt ans (72 bis, rue Michel-Ange, Paris 16e, tél. : 651-68-48 ; ouvert du mardi au samedi de 10 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. 30 ; depôts : six mois) ; deux magasins contigus y présentent un choix extrêmement disparate de jupes, robes, pulls... ainsi qu'un rayon hommes (costumes à partir de 100 francs...). Mais à vouloir faire tous les styles, on finit par ne satisfaire personne et on se lasse vite de fouiller dans ces rayons qui auraient gagné à être mieux classés... ou mieux sélectionnés.

C'est ainsi qu'on trouve moins de choses mais beaucoup mieux choisies chez Marie-Luce (10, rue de Civry, Paris 16e, tél. : 651-20-67 ; ouvert du mardi au samedi de 10 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. 30) ; à cinq minutes de là : robes de soirées (à partir de 120 francs), fourrures, pulls (à partir de 29 francs) et un petit rayon hommes.

Dans le même style, d'autres boutiques présentent un choix plus étendu : Caméléon (13, rue Gustave-Courbet, Paris 16e, tél. : 505-67-65 ; ouvert tous les jours de 10 h. à 19 h. sauf dimanche et lundi matin) : à noter un important rayon de pulls, des sacs (Hermès, Céline) et également des vêtements de ski (combinaisons à partir de 200 francs), et Maxipuces (18, rue Cortambert, Paris 16e ; ouvert du mardi au samedi de 10 h. à 19 h., lundi de 14 h. 30 à 19 h. ; dépôt jusqu'à 17 h. seulement) ouverts depuis plus de dix ans.

Malgré un choix plus restreint, des occasions provenant pour la plupart des boutiques des grands couturiers et des prix néanmoins très raisonnables font de Cherche-Mozart (50, rue de l'Assomption, Paris 16e, tél. : 520-20-92 ; ouvert tous les jours de 10 h. à 19 h.) une adresse intéressante où les vêtements partent vite : robes de soirée, jupes, chemisiers, fourrures...

C'est un style résolument « rive gauche » que présente Misentroc (63, rue Notre-Dame-des-Champs, tél. : 633-03-67 ; ouvert de 10 h. 45 à 12 h. 45 et de 14 h. à 19 h. sauf lundi) qui comprend en outre un rayon hommes et de jolies affaires pour enfants. Mais, devant les prix élevés qui y sont pratiqués, on préfère Chercheminippes (109, rue du Cherche-Midi, Paris 6e, tél. : 222-53-76) qui compte deux boutiques : un remarquable rayon enfants dans la première (jusqu'à quatorze ans) ; un style qui reste assez classique dans la seconde. Une idée originale : le rayon cravates, malheureusement trop peu fourni.

Intéressant également l'idée de Troc-sold (63, avenue de La Bourdonnais, Paris 7e, tél. : 705-24-43 ; ouvert de 11 h. à 19 h. sauf lundi) de présenter de la vaisselle pour les fêtes (services à thé, porcelaines...) : manteaux (à partir de 150 francs), robes du soir (à partir de 120 francs), chaussures, fourrures...

Difficilement visible de la rue, Lady-troc (11, rue de Bellefond, Paris 9e, tél. : 281-05-84) vient d'ouvrir dans le neuvième une fort jolie boutique : à noter un choix important de chaussures, de pantalons en satin (89 francs) et de nombreuses fourrures.

Grande spécialiste du rétro, Elvina (66, rue Rodier, Paris 9e, tél. : 280-28-52 ; ouvert du lundi au samedi de 11 h. à 14 h. et de 15 h. à 19 h.) expose des vêtements d'époque : robes, chapeaux, sacs à main, une collection de très beaux chemisiers ainsi que des objets de toute nature. Y laissant madame, monsieur pourra traverser la rue et entrer Aux Coquelicots (59, rue Rodier, Paris 9e, tél. : 878-95-77 ; ouvert du mardi au samedi de 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 19 h.) où il trouvera pour lui pardessus et manteaux, ainsi que des costumes bon marché... mais souvent assez fatigués.

Deux dépôts-vente sont spécialisés dans la fourrure et assurent les retouches, les réparations, le nettoyage et l'entretien : le plus important, Les Deux Oursons (91, rue du Théâtre, Paris 15e, tél. : 575-10-77) présente un choix très vaste, à tous les prix : depuis le mouton doré à partir de 300 francs, jusqu'au vison à plus de 10 000 francs. Claire (172, rue de La Roquette, Paris 11e, tél. : 379-08-28 ; ouvert du mardi au samedi de 10 h. à 19 h. 30), ouvert récemment, ne dispose pas encore d'un stock très important mais accorde des conditions de crédit intéressantes (30 % à la commande, le reste par mensualité).

NICOLAS PÉRIN.

Cette passion pour les objets...

Collectionneurs en foires

LA deuxième quinzaine de février sera une période faste pour les collectionneurs. Non pas que les astres leur soient particulièrement favorables, mais parce que plusieurs expositions sont organisées à leur intention : le très sérieux Salon de la curiosité et d'objets d'art de collection, l'exposition annuelle des antiquaires au Bon Marché (sur le thème, cette année, des poupées anciennes), et la pittoresque Foire des collectionneurs.

C'est un Catalan de quarante-cinq ans, Jean-Claude Baudot, qui a eu l'idée, il y a trois ans, de créer cette foire annuelle des collectionneurs, qui va se tenir pendant trois jours (les 16, 17 et 18 février) dans une salle de la tour Fiat, à la Défense. Dans une ambiance décontractée, les collectionneurs — qui sont d'ordinaire des gens assez secrets — vont montrer, vendre, acheter, comparer leurs trésors, échanger des adresses. Sur les trois cents exposants inscrits, les deux tiers sont des amateurs, les autres étant des vendeurs professionnels. Le seul critère, pour participer à cette exposition-vente, est de présenter une collection, c'est-à-dire une série d'objets ayant un rapport entre eux : des hochets, des calandres de voitures, des moulins à poivre, des boîtes d'allumettes... Tout est permis. Si certains exposants paraissent un peu farfelus, tous sont compétents dans le domaine qui les passionne.

Pendant cette foire des collectionneurs a lieu le « concours de l'insolite ». Il réunit des objets, exposés dans des vitrines, aussi extraordinaires qu'un cœur en plomb ayant contenu le cœur d'un roi de France, une arme indienne faite d'une griffe de tigre ou deux minuscules sculptures faites dans des dents humaines.

Comment devient-on collectionneur ? « *Souvent par hasard*, explique Jean-Claude Baudot. *En 1963, j'ai eu envie d'acheter une vieille machine à sous, parce que cet appareil représentait pour moi le mythe de l'Amérique et de ses salles de jeux populaires. J'ai eu du mal à en dénicher une, puis j'en ai trouvé une seconde quelque temps après, vraiment par hasard. C'est ainsi que m'est venu l'esprit de collection.* » Ce serait plutôt un virus car, aujourd'hui, il possède une collection de deux mille jeux anciens de tous genres qui ont envahi sa vie et sa maison.

Dans le monde des collectionneurs règne une complicité dans la recherche de l'objet rare ou curieux. J.-C. Baudot a réalisé en 1975, à leur intention, une véritable bible : c'est un annuaire qui recense quinze mille collectionneurs du monde entier et leurs chères manies, classées en sept cents rubriques. Cet ouvrage est vendu chez l'auteur (7, rue Gréffulhe, 75008 Paris) et vaut 79 F les deux volumes.

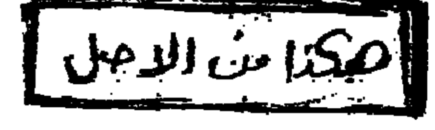
Le premier Salon de la curiosité et d'objets d'art de collection regroupera, du 17 au 25 février, dans l'ancienne gare de la Bastille, une centaine d'antiquaires et marchands spécialisés dans l'art primitif, les livres anciens, les minéraux, la numismatique, les autographes, etc. Différents thèmes seront traités à travers les stands : celui de la table et des ustensiles anciens, ou celui du chien, représenté par des objets en terre cuite, en rotin, en bois ou en métal ; tous les articles curieux pour fumeurs ou un bestiaire venu d'Asie. Les particuliers qui possèdent un objet bizarre (dont ils ignorent souvent l'origine) pourront le montrer aux exposants pour en connaître l'usage et la valeur.

A l'exposition des antiquaires du Bon Marché, la poupée ancienne sera en vedette. Du 12 au 18 février, les « plangonologistes » (nom barbare donné aux collectionneurs de poupées) vont admirer ces jouets qui nous transmettent, par leurs vêtements, un reflet de la mode de jadis. Une « clinique de poupées », spécialisée dans la restauration de ces objets anciens, offre ses conseils d'expertise et propose des pièces détachées en matériaux d'origine et des copies exactes de costumes d'époque.

JANY AUJAME.

★ Foire des collectionneurs, 16 au 18 février, tour Fiat à La Défense. De 11 h. à 20 h. Entrée : 6 F.

Salon de la curiosité et d'objets d'art de collection, ancienne gare de la Bastille, du 17 au 25 février, de 10 h. à 20 h., mardi et jeudi jusqu'à 23 h. Entrée : 10 F.



Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Le futurisme à Garches.

Le Centre culturel municipal de Garches présente une exposition consacrée au futurisme italien qui a été réalisée à l'Académie nationale di San Luca, à Rome, en 1976, pour la Quadriennale d'art. C'est une exposition didactique très bien faite et sérieusement documentée, qui réunit des reproductions des différents manifestes et des œuvres, et comporte des projections. Elle prend le mouvement d'avant-garde à son origine, avec Marinetti et le manifeste de 1909 publié dans le Figaro, *et aborde tous ses aspects : peinture, sculpture, architecture, théâtre, cinéma, photographies... L'exposition, qui dure jusqu'au 24 février, fait partie d'un programme culturel d'un trimestre consacré à l'Italie : en mars une exposition de photos et gravures réalisées par Michel Random évoquera* Piranèse et sa descendance fantastique ; *en avril seront présentés des peintres italiens actuels à Paris : Adami, Cremonini, Recalcati, Biasi... Des conférences (samedi 17 février, 21 h. : le maniérisme), des spectacles, un cycle de films italiens, accompagnent les expositions.*

★ 86, Grande-Rue à Garches. Tél. 970-39-32.

La onzième Biennale de Paris.

La onzième Biennale de Paris, qui devait se tenir à l'automne 1979, est reportée d'un an. Elle aura lieu aux dates habituelles, soit de la mi-septembre à la fin octobre 1980, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Afin qu'aucun artiste ne soit éliminé en raison du report de date, les organisateurs ont repoussé la limite d'âge (trente-cinq ans) d'un. Les artistes qui sont donc nés après le 1er janvier 1944, peuvent, pour la sélection française (artistes français ou étrangers résidant en France) dès maintenant, et avant le 30 septembre, adresser leur dossier de candidature comportant un maximum d'informations sur leur travail et éventuellement un projet spécifique pour la Biennale. Ces dossiers doivent être adressés à la Biennale de Paris, 11, rue Berryer, 750008 Paris, ainsi que toute correspondance et demande de renseignements.

De Staël au Grand Palais, en 1981.

Une grande rétrospective du peintre Nicolas de Staël aura lieu au cours de l'été 1981 aux galeries nationales du Grand Palais. Cette décision vient d'être prise au ministère de la culture, lors d'une réunion à laquelle participaient, outre M. Jean-Philippe Lecat, Mme Farnçoise de Staël, veuve du peintre, et les représentants du Centre Georges-Pompidou et de la direction des musées de France. Cette rétrospective réunira la majeure partie de l'œuvre peinte actuellement dispersée, notamment en Europe et aux Etats-Unis.

La Bibliothèque nationale doit par ailleurs présenter en mars prochain une exposition de l'œuvre graphique de de Staël, qui regroupera des livres, des gravures et comportera de nombreuses pièces inédites, qui feront l'objet d'un don de Mme de Staël à la Bibliothèque.

Bois gravés à Fribourg.

La huitième Triennale de gravure sur bois Xylon-8 se tient au Musée d'art et d'histoire de Fribourg (Suisse) jusqu'au 25 février. Deux cents œuvres de cent vingt et un graveurs ont été sélectionnées. Vingt-sept pays sont représentés, avec une écrasante domination de l'Europe de l'Est, notamment de la Pologne dont les artistes remportent à la fois le Prix de la ville de Fribourg (Teresa Bryning Adamiecka) et le premier prix Xylon (Jadiga Smykovska). Belles prestations également d'Ernesto Banderas (Chilien exilé, deuxième prix Xylon), Robert Hammerstiel (Autriche), Werner Hoffman (Suisse), Tapani Mikkonen (Finlande), Egil Roed (Norvège).

L'ensemble est de haute tenue, avec une tendance avec une tendance générale à la figuration expressionniste bien accordée avec les techniques du bois gravé et de la linogravure. Le noir et blanc domine.

Expositions

GRAVURES DE MORANDI

Morandi est le plus silencieux des peintres italiens. Pendant quarante ans, il a refait les mêmes tableaux, avec à peu près les mêmes modèles, les mêmes petites boites, flacons, pichets et sucriers disposés sur sa table comme une scène à l'italienne. Tout juste s'il leur faisait changer de place pour renouveler sa rêverie, immobile. Il est né à Bologne en 1890, a vécu et travaillé dans la grande ville de l'Emilie ou dans les environs, à Grizzana et y est mort en 1964, fidèle à son cheminement solitaire. Et tant que graveur, Morandi ne s'est pas departi de sa voie qui est une longue méditation sur la vie des objets. Il a gravé surtout à la pointe sèche et le paradoxe est que ces œuvres en blanc et noir ressemblent comme des sœurs à ses peintures empreintes de douce magie colorée.

Tout son œuvre gravé ne compterait qu'une centaine de numéros, dont certains sont restés inédits. La galerie Berggruen en expose cinquante, datés de 1915 à 1961. N'y apparaît que le Morandi des natures mortes, des bouquets et des paysages. Ces gravures ne nous disent rien du Morandi de la période métaphysique, pendant ces années de 1918-1290 où, ayant rencontré Chirico, il peignait dans le style des « *Muses inquiétantes* » avant de revenir à ses chères natures mortes, aux boîtes et aux flacons dont il est le singulier maître italien. Son univers est bien défini, bien délimité, plutôt étroit. Mais il va y opérer une étonnante synthèse d'influences recueillies par lui à travers le temps et l'espace.

Ce provincial italien, s'il ne bouge guère de chez lui, voyage beaucoup. Par l'esprit. De Grizzana, près de Bologne, il rejoint Cézanne sur le chemin des Lauves où l'initiateur du cubisme « *traite la nature par le cylindre, le cône, la sphère, le tout mis en perspective* ». Et puis Chardin, le maître de la nature morte, dont les couleurs sont de la chair palpitante. Au passage, quelque chose d'altier qu'il trouve chez Seurat, pour ne pas parler de l'œuvre des maîtres italiens dont il s'est imbibé. On remarque tout cela dans sa peinture. Et — *faut-il, s'en étonner ?* — dans sa gravure aussi.

Le monde de Morandi tenait dans son atelier où traînaient ses boîtes et ses flacons, objets qu'il avait choisis pour les peindre et qui illustraient littéralement la « vision des cylindres » de Cézanne. Morandi les rangeait et les dérangeait inlassablement. On les retrouve d'une œuvre à l'autre, mais dans un contexte différent. Les brocs avec les bouteilles, les pichets avec les boites, en compositions serrées ou ouvertes. Ils sont là en tant qu'objets réels et en tant que formes géométriques où les droites jouent en contrepoint avec les courbes. Une fois sur le tableau, ce monde l'objets prend des allures d'« architecture métaphysique », qui dépasse leur réalité première. La nature morte est une ville morte que rien n'anime, sinon le songe du peintre.

Et la lumière qu'il a su capter. Mais pour cela, c'est Chardin que Morandi s'est donné comme patron. Lorsqu'il a mis en place ses objets, il attend, comme ces photographes de la cathédrale de Reims qui guettent l'embrasement solaire des vitraux. Il attend l'heure propice où la lumière les enveloppera d'un manteau de mystère. Chardin avait peint quelques natures mortes aux flacons qui sont sur ses tableaux comme de petits pans de peinture-chair rose et bleue. Ces petits rectangles de couleurs ont occupé toute la vie de Morandi. Ils lui ont ouvert les portes de la picturalité presque impressionniste qui dématérialise les formes, comme le faisait Monet sur les façades des cathédrales.

On découvre les mêmes thèmes dans ses gravures, plus quelques *paysages* où les *maisons de* Grizzana, sous leurs frondaisons baroques, semblent elles aussi des natures mortes. *Jamais* une ligne n'en définira les formes. Elles apparaissent sur la plaque de cuivre « *en réserve* ». Morandi ne grave que l'espace interstitiel qui les sépare et les lie. Et partout il emploie *cette* technique patiente de la hachure, traits obliques et lents, plus ou moins lumineux et toujours vécus dans leur trajectoire tremblante.

Ici s'opère la rêverie Morandi. Contrairement à Cézanne, il ne durcit pas les formes. Chez lui, elles sont sentimentales, peintes « con amore ». Son œuvre gravé a un petit air archaïqui e tsilencieux, quelque chose qui serait de notre temps et qui appartiendrait au passé. Une raideur toute *naïve y cohabite* avec le frémissement et l'émotion, dans de *savantes mises en scène* pour capter la lumière. Tout l'art de *Morandi,* grand artisan de la couleur et du travail du graveur, *réside dans cette longue* et patiente méditation sur des choses *absolument sans importance...* Quelques boîtes, un citron, une *lampe... rhapsodie de cylindres* que le rêve du peintre illumine *doucement pour faire et parfaire* des natures mortes idéales.

JACQUES MICHEL.

★ Cinquante gravures de Morandi, Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université. Jusqu'au 24 février.

Rock

HERBIE HANCOCK

La musique funky est devenue, aux Etats-Unis, la tendance musicale majeure, un *langage universel* qui répond aux exigences d'une nouvelle culture, celle des *disc-jockeys*, véritables héros d'une forme de loisirs qui prend des allures de gigantisme : les discothèques. Qu'un musicien comme Herbie Hancock, issu du jazz et du jazz-rock, ait *évolué dans cette voie* est significatif de l'ampleur et sans doute de la nécessité de ce phénomène, mais là où George Duke, par exemple, s'est égaré dans une démarche douteuse et peu cohérente, là où d'autres agissent par automatisme, Hancock, lui, élargit les possibilités *offertes par* cette musique.

Les deux concerts qu'il a donnés à Pleyel étaient, comme il l'a dit, une célébration de la *musique noire*. Hancock n'a peut-être jamais été aussi proche des racines *soul*, et cela tient sûrement au jeu d'influences qui existe avec des groupes funky américains comme Earth Wind and Fire. Concessions ? Inviter les gens à la danse, est-ce là une concession ? Hancock transcende les composantes d'un mode d'expression *qui correspond au présent*, voilà tout. Pas un instant la qualité, le bon goût de son spectacle, très sobre quant à l'attitude scénique, ne peuvent être remis en question. Hancock est un musicien brillant au lyrisme cristallin, et les musiciens qui l'accompagnent, dont le passé est éloquent, *le sont tout* autant.

Son répertoire propose une habile *répartition des anciens morceaux et de* ceux de son nouvel album, *Feets don't fail me now*. Lorsqu'il chante, sa voix, filtrée par un voicoder, est utilisée au même titre que les autres instruments. Les textes n'ont d'autre prétention que celle d'établir une ambiance propice à la musique. *« Je pourrais me contenter de parler,* explique-t-il, *car le résultat dépend entièrement du voicoder, qui crée les tonalités selon les touches que j'appuie sur le clavier. Je chante parce que la musique me porte, mais ma voix n'est pas très satisfaisante naturellement. »* Hancock est, en tout cas, un musicien au-dessus de tout soupçon.

ALAIN WAIS.

(*) *Feets don't fall me now.* CBS CB 271.

Théâtre

« COMME TU ME VEUX », de Pirandello

La *comédie dramatique* de Luigi Pirandello *Comme tu me veux, écrite en 1930, a pour ligne géné*rale un fait divers.

Pendant l'invasion de la Vénétie, en 1917, la femme de l'officier italien Bruno *Pieri* est enlevée par des hussards qui ont occupé *son château*.

Dix ans plus tard, un ami de Bruno Pieri reconnaît, ou croit reconnaître, Lucia Pieri, la disparue, dans la personne d'une certaine Elma, danseuse de cabaret à Berlin et qui mène, en compagnie d'un écrivain pervers, Carl Salter, une vie pénible.

Bruno Pieri, peut-être par intérêt (le château et les terres lui viennent de sa femme), se rend aussitôt à Berlin et ramène Elma-Lucia en Vénétie.

Elma est-elle Lucia ? Le doute subsiste chez tous les personnages, quand Carl Salter arrive au château, avec un médecin et une infirmière d'une clinique psychiatrique de Vienne, qui encadrent une femme sans raison, sans mémoire, qui serait, elle, Lucia.

Elma-Lucia repart pour Berlin avec l'écrivain, sans que nous sachions si elle est la vraie Lucia qui refuse d'être « comme la veut » son mari, l'ancien officier Bruno Pieri, ou si elle est une fausse Lucia qui met fin à une méprise.

Autant qu'une recherche sur l'impossibilité de savoir qui est, *en profondeur, quelqu'un, autant* qu'une étude de l'emprise des hommes sur l'être *singulier* d'une femme, Pirandello a construit une œuvre-piège articulée dans l'intention de « ne pas lâcher » le spectateur.

Il y a, dans *Comme tu me veux*, des idées fortes, mais il y a aussi trop de ruse et surtout une grandiloquence dramaturgique, un côté « théâtre d'art », qui ne fonctionnent plus en 1979. Cézanne disait qu'il ne pouvait pas peindre les fleurs artificielles, tant elles « *se fanent* » vite.

Il faut dire que Pirandello subit ici un handicap ; au Théâtre Moderne, sa pièce semble avoir été montée par des amateurs de bon ton, plutôt pour une matinée mondaine, et les acteurs ne sont pas de taille à soulever un délire grandiose.

MICHEL COURNOT.

★ *Théâtre moderne, 20 h. 30.*

■ Le Ballet du Rhin sera les 17 et 18 février à la Maison des arts et de la culture de Créteil, avec une soirée Serge Lifar.

Petites nouvelles

■ Une « table ronde » sur « La responsabilité mutuelle des arts et de l'industrie pour le développement de la culture aujourd'hui » sera organisée les 8 et 9 mars à la maison de l'UNESCO, à l'initiative de la Fondation pour la communication de la culture.

■ Une série d'auditions, présidée par John Alldis, aura lieu au mois de mars, dans la perspective de la restructuration du Groupe vocal de France. *Date limite du dépôt des candidatures : 24 février. Renseignements : Groupe vocal de France*, 16, rue de Leningrad, 75008 Paris. Tél. 387-95-80-81.

Cinéma

La mort de Jean Renoir

(Suite de la première page.)

Il aimait son métier. Et pour lui le *cinéma ne fut longtemps qu'un métier.* Il était céramiste, quand il *commença à s'y intéresser. Pourquoi* s'y intéressa-t-il ? Peut-être à cause de Catherine Hessling qui était si belle et qui était sa femme. Peut-être parce que le cinéma lui apparaissait comme une sorte d'artisanat supérieur qui lui permettait de travailler avec des *copains et de fabriquer* (comme il l'a cent fois raconté) de *pharamineux chariots à traveling* ou des systèmes d'éclairage inédits. *Peut-être aussi (respectons la légende !)* parce qu'il n'avait pas oublié les séances de Guignol où le conduisait la « cousine » *Gabrielle, ni une* certaine *représentation cinématographique* au collège Sainte-Croix de Neuilly, quand il avait huit ans.

La joie de créer

Très tôt, pourtant, il prit conscience des *problèmes* de son art. « Nana, a-t-il déclaré, *est le premier film dans lequel j'ai découvert qu'on ne copie pas la nature, mais qu'il faut la reconstituer, que tout film doit être une création bonne ou mauvaise...* » A ce problème des rapports du cinéma avec *la réalité il ne devait cesser de* réfléchir au cours de sa carrière. Trente ans après *Nana*, à l'époque de *French Cancan*, il écrivait encore : « *L'art du cinéma va se trouver devant le même problème que l'art pictural, à savoir la nécessité de la stylisation. Avant, nous représentions la nature de façon stylisée, parce que nous n'avions pas les moyens techniques de la reproduire de façon exacte. Aujourd'hui que ces moyens existent, nous devons rechercher cette stylisation en nous-mêmes.* »

En dépit de ces préoccupations esthétiques, Renoir était le contraire d'un théoricien. La joie de créer l'emportait chez lui sur tous les raisonnements. Son œuvre est celle d'un homme libre qui n'eut jamais d'autres *guides* que son instinct et sa sincérité. C'est cette liberté, si *rare dans une profession où les meil*leurs deviennent facilement esclaves des autres ou d'eux-mêmes, qui a fasciné les jeunes cinéastes de la « nouvelle vague ». On connaît leur respect, leur tendresse pour Renoir. « *Renoir, le patron* », disait François Truffaut. C'est *qu'en rompant*, dès le début des années 30, avec *certaines règles sacro-saintes du* découpage et du montage, en obéissant à son goût de l'improvisation, des décors naturels, des dialogues véridiques, il avait été le prophète de ce cinéma moderne dont rêvait Truffaut et ses amis.

De *tous les films de* Renoir, le *plus* célèbre est *la Grande Illusion*. Mais *le plus riche, le plus complexe, le* plus insolent, le plus original, celui qui, après avoir été mutilé et insulté à sa sortie, demeure le « film de chevet » de tant de cinéphiles, est *la Règle du jeu*.

Sans doute faut-il mettre également à part, *Une partie de campagne*, chef d'œuvre inachevé et pour*tant accompli, poème baigné de lu*mière, où le génie cinématographi*que de Jean Renoir rejoint natural*lement le génie pictural de son père.

Parmi les autres films, comment choisir, pourquoi choisir ? Bornons-nous à citer ceux dont les titres brillent d'un éclat particulier dans *notre mémoire : le merveilleux Boudu sauvé des eaux, la Chienne, le Crime de monsieur Lange, Tony*, qui annonçait Rossellini et de Sica, *la Bête humaine*, le dernier, le plus beau des films « naturalistes » de Renoir. En 1940, le cinéaste s'embarque pour les Etats-Unis. C'est sa « période américaine », période plus discutée, sans doute plus discutable, mais au cours de laquelle Renoir rompt les *derniers liens qui l'unissaient au réa*lisme et s'engage sur la voie royale du cinéma « pur ». Au cours de laquelle également sa vision *du monde évolue, devient à la fois plus lucide* et plus sereine.

En 1950, voici *le Fleuve*, chef-d'œuvre *dont les* images admirables débouchaient sur une méditation philosophique ; en 1952, *le Carrosse d'or*, un éblouissement, un feu d'artifice, un divertissement princier ; en 1954, le délicieux *French-Cancan*, surgi tout droit des souvenirs de l'auteur ; en 1956, *Elena et les hommes*, dont *Jean-Luc Godard écrivait que c'était* « le film le plus mozartien » de *Renoir*.

Dès cette époque, pourtant, le succès s'éloigne. «Renoir, cinéaste maudit », a pu dire François Truffaut. Ses derniers films, ceux qu'il réalisa *entre 1959 en 1969, furent en général* mal accueillis. On ne sut pas comprendre la leçon du *Testament du docteur Cordelier*, ni celle, toute aussi grave sous les arabesques de l'affabulation, du *Déjeuner sur l'herbe*. On bouda, malgré son ironie et sa vivacité, *le Caporal épinglé* et l'on condamna rapidement à l'oubli les *quatre « nouvelles » du Petit Théâtre*... Jugements hâtifs d'une critique aveugle et d'un public frivole ? C'est possible. A supposer, en tout cas, que ces films ne fussent pas du meilleur cru, on y retrouvait intacts la jeunesse d'esprit de l'auteur, *sa passion pour le « métier »*, son goût du rêve et de la fantaisie, *son souci de la « vérité intérieure »*, la seule qui comptât pour lui.

Au Renoir des films d'avant-guerre, au cinéaste qui cherchait volontiers son inspiration dans le naturalisme *du dix-neuvième siècle, au polémiste* parfois fougueux, certains ont voulu *opposer le Renoir sceptique, désin*volte, charmeur, l'homme mûr ou vieillissant, « désengagé » sinon désabusé, l'auteur des comédies-spectacles d'après 1950. Et, certes, il est exacte que *la Règle du jeu* marque une césure dans l'œuvre de Renoir *(« J'avais le désir de donner un coup de barre... »)*, rupture qu'a sans doute accentuée le long exil commencé en 1940 et qui ne devait se terminer sur le plan professionnel qu'en 1955. Mais, aujourd'hui que cette œuvre est bouclée, et que nous pouvons la *survoler dans son ensemble, c'est* bien plutôt son unité profonde qui *nous frappe.*

Un moraliste et un poète

Nourri de culture française, *l'homme* qui a *conçu cette œuvre* était avant tout un moraliste et un *poète. Montaigne* et nos écrivains philosophes du dix-huitième siècle avaient influencé le moraliste (chez qui l'on décelait également cette pointe d'anarchie qu'entretiennent volontiers les fils de la bourgeoisie). Quant au poète, à l'« artiste », *c'était un pur sensualiste, un amoureux de* la beauté sous toutes ses formes.

« *Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait à voir un auteur, et on trouve un homme.* » Il n'est pas un cinéaste français à qui cette phrase de Pascal ne s'applique *mieux qu'à* Jean Renoir. Répétons-le, c'est sans doute l'essentiel : *Renoir est tout* entier dans chacun de ses films, avec *cette éclatante* santé physique et intellectuelle qui le caractérisait, avec son paganisme, son hédonisme, son intelligence des êtres et des choses, avec ses contradictions, son scepticisme et sa confiance dans l'homme, avec sa nonchalance, ce *qu'il appelait sa « paresse »*, ses foucades, ses fausses naïvetés et ses vrais enthousiasmes.

C'est aux Etats-Unis qu'il est mort. Il y vivait depuis plusieurs années. Il venait d'achever un roman, *le Crime de l'Anglais*, publié ces jours-ci en France. Dans son livre *Ma vie et mes films*, paru en 1974, il écrivait : « *Mes amis français me posent toujours la même question : « Pourquoi » as-tu choisi de vivre en Amérique ? » Tu est Français et tu as besoin de » l'environnement français. » Ma réponse est que l'environnement qui m'a fait ce que je suis, c'est le cinéma. Je suis un citoyen du cinématographe.* »

Les deux dernières lignes de ce livre sont les suivantes : « *Mon adieu au monde de mon enfance peut se formuler en deux mots : « Attends-moi, Gabrielle.* » Aujourd'hui, Jean Renoir a rejoint Gabrielle. Un homme rare, un très grand cinéaste vient de nous quitter.

JEAN DE BARONCELLI.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 13 février

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 20 h. : le Ballet de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Deller Consort.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Toutes les mêmes, sauf maman ; 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 30 : Une heure avec L. F. Céline.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magic Afternoon.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Mogador, 20 h. : le Grand Music-Hall d'Israël.
Nouveautés, 21 h. : la Petit Hutte.
Oblique, 18 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 20 h. 30 : Elektra.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Ânes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesies ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Levanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Quais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des fantômes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 20 h. 30 : C'est pas d' l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : Rufus.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Drandavora, clavecin (Frescobaldi, Couperin, Bach, Scarlatti) ; 21 h. : J. Mullerman, flûte ; T. Martin, piano (Bach, Satie, Langlais...).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Temo (musique kurde).
Troglodyte, 20 h. : M. Lobko, C. d'Alwée (musique contemporaine).
Riverbop, 20 h. 30 : A. Plechowska, piano ; 21 h. 30 : H. Delavault, chant (Satie).
Salle Gaveau, 21 h. : A. Dikov, piano (Bach, Beethoven, Brahms, Prokofiev).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : H. Gagne, violoncelle, et F. Haug, piano (Constant, Franck, Coulthard).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : F. Hardy, trompette ; F.-H. Houbart, orgue (Bach, Telemann, Vivaldi, Schumann, Liszt).
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h. : Consort Orpheus, avec G. Touvron, J.-M. Labille... (Vivaldi, Marcello, Bach...).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : S. Murray Quintet ; 22 h. 30 : Faton, Seguin, Vitous.
Campagne-Première, I, 20 h. : Alligator. — II, 22 h. 30 : P. Cauvin.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Martin Saint-Pierre.
Le Patio, 22 h. : M. Zanini, J. Dali, T. Martin, D. Amelot, P. Authier.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Orchestra.
Le 28-Rue-Dunois, 18 h. 30 : Tony Crichka, L. Wending.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (l'Amour du poète).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et crac.
Cité internationale, 20 h. 30 : les Ballets modernes de Paris.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 14 au 21 février)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 14, 17, 18 et 21, à 15 h. : Cirque à l'ancienne ; les 14, 15 et 16, à 14 h. 30 ; les 17 et 18, à 16 h. : Théâtre d'images, ballet (Théâtre du Jardin) ; le 21, à 14 h. 30 : la Compagnie de danse Entre-Six (Théâtre du Jardin).
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les mer. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le sam., à 15 h. 30 : le Petit Ballon rouge, sauf le 14, à 15 h. et 16 h. : les Dernières Aventures de Pinocchio.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Marquis de Carabas.
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), à partir du 3, marionnettes, tous les sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri ; tous les mer., à 15 h. et 16 h. 30 : Punchinello.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Les voyages forment la jeunesse.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; tous les sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), tous les mer., à 15 h. : Juha et son âne.
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Palais des glaces (878-33-47), les 20 et 21, à 14 h. 30 : la Maison au bord des larmes.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), les mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; les sam., à 16 h., et dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre de la Renaissance (209-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 20 : le Barbier de Séville (représentation exceptionnelle le 17, à 15 h.).
Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 15 h. : Mascarade (jusqu'au 18 février).
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Hatari, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Sous le plus grand chapiteau du monde, la Mélodie du bonheur ; (adolescents) : Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieurs, Alertez les bébés, Michel Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, Fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.

(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h., Cinéma roumain (16 h. : Un conte d'été, de D. Pita ; 18 h. : les Immortels, de S. Nicolaescu) ; 20 h., Hommage à G. Sadoul : Histoire de Wahari, de V. Blanchet et J. Monod (en leur présence) ; 22 h. : la Main de la momie, de C. Cabanne.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr., Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES DENTS DE LA MER (A., v.f.) (deuxième partie) : Calypso, 17e (380-10-68).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H sp.
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville 9e (770-72-86).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FURIE (A.) (*) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Ciné-monde, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GALACTICA (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (733-71-11), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap.) (v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A. (v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A.) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), hors spectacle.
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e, (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARLONS-EN (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : J.-Renoir 9e (874-40-75), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE POT DE VIN (It.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). H. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les films nouveaux

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE, film français de Serge Korber : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERCEVAL LE GALLOIS, film français d'Eric Rohmer : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).

SERGENT PEPPER'S, film américain de Michaël Schultz (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

SALSA, film américain de L. Gast et J. Masucci (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).

CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS, film français de P. Clair : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'INVASION DES PROFANATEURS, film américain de P. Kaufman (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de N. Tokar (v.o., v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : Ma nuit chez Maud.
F. ZEFFIRELLI (v.o.), Le Palace, 15e (374-95-04), v.o., en alternance : François ou les chemins du soleil, Roméo et Juliette.
GRANDS FILMS AMÉRICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Rocky Horror Picture Show ; 22 h. 15 : le Tournant de la vie.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Quai des Orfèvres.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Rio Bravo.
JOHAN VAN DER KEUKEN, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : Printemps.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Grand Hôtel.
LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Tendre est la nuit.
COMEDIES MUSICALES, v.o., A.-Bazin, 13e (337-74-39) : Beau fixe sur New-York.
FESTIVAL DES CESARS, Berlitz 2e (742-60-33) : Hiroshima mon amour.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) I, 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 16 h 30 : le Lauréat ; 18 h. 10 : Nos plus belles années ; 20 h. 20 : Phantom of the Paradise ; 21 h. 55 : Panique à Needle Park. — II, 13 h. : Help ; 14 h. 30 : Let it be ; 16 h. : A l'est d'Eden ; 17 h. 50 : Mort à Venise ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance.

Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EASY RIDER (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Studio Bertrand 7e (783-64-66).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-cœur, 6e (326-80-25) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRENZY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e.
JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (Sf Mar.).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e.
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.), 70 mm : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e.
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LA PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h.-24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine 5e (325-92-46), 16 h. 35.
BOF (Fr.) : le Seine, 5e, 18 h 15.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
L'INCOMPRIS (It., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e, 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 22 h. 15.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SISTERS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Ja., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 12 h. 30.

CONCERTS Radio France

MUSIQUE AU PRÉSENT

RADIO FRANCE, Auditorium 105, Samedi 17 février à 17 heures — Hersant - Yun Holliger. Solistes : H. HOLLIGER, S. COLLOT. Ensemble instrumental du Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. : Gilbert Amy

CYCLE D'ORGUE

EGLISE ST-SEVERIN, Lundi 19 février à 20 h 30 — Jean-Patrice BROSSE. CLERAMBAULT - J.-S. BACH

CYCLE ACOUSMATIQUE

RADIO FRANCE, Auditorium 105, Lundi 19 février à 20 h 30 — Musiques en relief par l'ACOUSMONIUM, œuvres de CLAPAUD (création), MALEC (première audition à Paris). Régie électroacoustique I.N.A. - G.R.M.

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

PLEYEL, Mercredi 21 février à 21 heures — HAYDN - BEETHOVEN SCHUMANN. Solistes : G. OPPITZ, B. SOUSTROT. Nouvel Orch. Philharmonique. Direction : Guido Ajmone-Marsan

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO FRANCE, Samedi 24 février. Etudiants, JMF : Entrée libre — Journée Ivo NIKIPROWETZKY. 10 h : Répétition publique. 14 h 30 : Œuvres de STRAVINSKY - BARTOK - BON LEONIN - JOLIVET NIKIPROWETZKY et messe grégorienne de Pâques, chant tonurug, musique bamiléké. 16 h 30 : Film « Olsumba » de P. SALEE. 20 h 30 : BERLIOZ - BARTOK NIKIPROWETZKY. Orchestre National de France. Dir. : Marius Constant

CONCERTS EXCEPTIONNELS

RADIO FRANCE, Grand Auditorium, Dimanche 25 février à 17 h 30 ; PLEYEL, Lundi 16 février à 20 h 30 — Les petits chanteurs de Vienne. ŒUVRES DE LA RENAISSANCE A JOHANN STRAUSS

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

TH. CHAMPS-ELYSEES
Mercredi 28 février, 20 h. 30
Récital LUTH et GUITARE
J. BREAM
Loc. Théâtre, ag., 3 Fnac

GROUPE VOCAL DE FRANCE — avis de concours

Dans la perspective de la restructuration du Groupe Vocal de France occasionnée par le départ de Marcel Couraud, son fondateur, des auditions présidées par John Alldis auront lieu en mars pour le recrutement courant avril de chanteurs de tous pupitres, aux voix confirmées, ayant, outre des qualités musicales de soliste et une bonne aptitude à la lecture à vue, l'expérience d'activités au sein d'un chœur de chambre.
Possibilités de chanter en soliste au sein du Groupe Vocal de France. Salaire mensuel brut 4 500 F (60 h par mois) ou 3 750 F (50 h par mois).
Date limite de dépôt des candidatures : 24 février 1979.
Renseignements et inscriptions : Groupe Vocal de France 16, rue de Leningrad 75008 Paris.
Tél. 387.95.80 ou 387.95.81

SALLE PLEYEL — Jeudi 1er mars - 20 h 30
J.-S. BACH
Partitas 1 et 6 - Chaconne pour la main gauche - Préludes et Fugues - Fantaisie chromatique et Fugue
VYRON BELLAS
Cycle « les grands créateurs »
Abonnement (30-40 % de réduction) - Tél. : 028-22-17.
Location : Pleyel, Durand, F.N.A.C., CROUS

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU, Mardi 13 février à 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Récital de piano Anton DIKOV. Bach - Beethoven, Brahms - Prokofiev
SALLE GAVEAU, Mercredi 14 février à 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » RUSSELL SHERMAN. Schumann, Beethoven, Bartok, Debussy, Liszt
SALLE GAVEAU, Jeudi 15 février à 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » Récital de la violoniste Lidia Dubrovskaya, au piano : Paul HADE. Mozart, Prokofiev, Ravel...
EGLISE des BILLETTES, Dimanche 18 février à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	Le TRIO DE FRANCE. Beethoven - Mozart, Saint-Saëns
SALLE GAVEAU, Vendredi 16 février à 21 heures (Kiesgen.)	Le Pianiste Hüseyin SERMET. Prokofiev - Beethoven, Kodaly - Schumann
PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE, Mardi 20 février à 18 h 30 (P.e. Dandelot.)	CONCERTS DU MARDI. MOZART, 6 Nocturnes. HAENDEL, Variations. DVORAK, Trio « Dumki ». J.-M. Crocq, A. Damiens, F. Gitlis, D. Nevers, F. Lodéon, A.-M. Miranda, J.-M. Volta, C. Wirz, B. Reinemann
EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT (pl. Panthéon), Mardi 20 février à 21 heures (De Saint-Ours.)	J.-S. BACH 3e, 4e et 6e Brandebourgeois. Orchestre rhénan de COLOGNE, direction Jan CORAZOLLA
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, Mardi février à 21 heures. Loc. Durand et Eglise (P.e. Werner.)	FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE DE PARIS. Musique pour double chœur et orgues. FRESCOBALDI VICTORIA BRAHMS. CHŒUR NATIONAL. Direction : J. GRIMBERT
SALLE GAVEAU, Mercredi 21 février à 18 h 45 (Valmalète.)	1 Heure avec... Kazuko NAGATOMI et Debussy
SALLE PLEYEL, Jeudi 22 février à 20 h 30 (Dandelot.)	« Grands récitals » YURI BOUKOFF. Bach, Schumann, Moussorgsky
SALLE GAVEAU, Jeudi 22 février à 21 heures (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » Récital de piano MAREK DREWNOWSKI. Mozart - Beethoven, Chopin - Prokofiev
SALLE GAVEAU, Vendredi 23 février à 21 heures (P.e. Valmalète.)	« Pianistes et Concerts » HOMERO FRANCESCH. Schubert
SORBONNE GRAND AMPHI, 47, rue des Ecoles (5e), Samedi 24 février à 17 heures (P.e. Werner.)	CONCERT SOLENNEL POUR L'UNIVERSITÉ BACH. CANTATES J.-S. Bach : BWV 71 et 115. J.-L. Bach - J. Bach. Chœur et Orchestre Université Paris-Sorbonne. Dir. : J. GRIMBERT
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Lundi 26 février à 20 h 30 (Valmalète/O.A.I.)	Récital de violon PINCHAS ZUKERMAN. Piano : M. NEIKRUG. Mozart, Beethoven, Brahms
SALLE GAVEAU, Lundi 26 février à 21 heures (P.e. Werner.)	« Pianistes et Concerts » Récital de piano FRANÇOISE THINAT. Franck, Déodat de Séverac, Debussy, Schumann
SALLE PLEYEL, Mardi 6 mars à 21 heures (Kiesgen.)	Unique Concert COSAQUES DU DON de Serge JAROFF. Chants religieux et populaires. Danses cosaques
SALLE PLEYEL, Jeudi 8 mars à 21 heures. Location : 15 février (Kiesgen.)	Récital WILHELM KEMPFF. BEETHOVEN 3 Sonates : op. 109, 110, 111
SALLE PLEYEL, Vendredi 16 mars à 21 heures. Location : 23 février (Kiesgen.)	BEETHOVEN 3 Sonates pour piano et violoncelle. WILHELM KEMPFF, PIERRE FOURNIER
SALLE CORTOT E.N.M., Lundi 19 février à 21 heures (D. Loyer)	Récital d'alto MARIE-THÉRÈSE CHAILLEY avec le concours de J. CASTEREDE, piano. Dittersdorf, Schubert, Reger, Aubin, Bolestan, Milhaud

RADIO-TÉLÉVISION

LES LICENCIEMENTS A LA S.F.P.

Grève dans les sept sociétés issues de l'ORTF

A l'appel des syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O., les trois chaînes de télévision et Radio-France sont en grève ce mardi 13 février. Le mouvement, qui avait cessé dès vendredi à Radio-France, était dû jusqu'à présent à l'initiative de la C.F.D.T. La C.G.T. et F.O. s'associent ce mardi à la grève. Un programme minimum sera donc appliqué comme les jours précédents. La grève est également effective à Télédiffusion de France, organisme chargé des émetteurs, et à l'Institut national de l'audiovisuel. Les musiciens de Radio-France ont annulé le concert que devait donner ce mardi soir le Nouvel Orchestre philharmonique. Une assemblée générale du personnel des sept sociétés issues de l'O.R.T.F. était convoquée ce mardi après-midi aux Buttes-Chaumont.

A la Société française de production, la journée de lundi a été marquée par plusieurs incidents (nos dernières éditions du 13 février). La réunion du comité d'entreprise a été interrompue dès le début de la séance par les représentants syndicaux qui ont fait observer que la procédure légale de convocation n'avait pas été respectée (l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. a d'ailleurs décidé une assignation en référé). Plusieurs centaines de personnes ont ensuite envahi la salle du comité d'entreprise et invité M. de Clermont-Tonnerre à assister à l'assemblée générale du personnel (lire ci-contre l'article de C. Humblot).

La réunion du comité d'entreprise qui devait reprendre ce mardi à l'Empire, et non aux Buttes-Chaumont, a été de nouveau interrompue pour le même vice de forme en attendant le résultat du référé.

C'est à l'Empire, lundi après-midi, que s'est réuni le conseil d'administration de la société. D'importantes forces de police ont refoulé une centaine de manifestants. A l'issue du conseil d'administration, un communiqué a été publié qui précise que, *« après avoir rappelé la gravité de la situation financière de la société, M. de Clermont-Tonnerre a exposé aux membres du conseil les mesures qu'il a été amené à proposer en vue du redressement de celle-ci. »* Il a indiqué, selon le communiqué, que *« les pouvoirs publics sont disposés à accorder à la S.F.P. une aide financière de 250 millions de francs, sous réserve que celle-ci présente et mette en œuvre un plan de redressement économique et financier permettant le retour à l'équilibre en trois ans »*.

La présence des forces de police devant le Théâtre de l'Empire a empêché la tenue du « gala-forum » qui devait avoir lieu lundi soir à l'initiative des personnels en grève. Ceux-ci *« protestent contre l'interdiction qui leur a été faite d'organiser cette manifestation dans un de leurs lieux de travail »* et annoncent qu'ils *« préparent une nouvelle rencontre que rien n'empêchera cette fois »*.

De son côté, la section S.F.P. du SCORT (Syndicat des cadres des organismes de radio et de télévision) appelle ses adhérents à cesser le travail jeudi de 0 à 24 heures. *« Bien qu'opposée à une remise en cause de la convention collective »*, elle estime que des *« négociations avec la direction pour une meilleure organisation interne de la production peuvent être utiles. Mais elle ne peut donner son accord à un plan qui ne comporte pour l'essentiel que des licenciements, dont le caractère particulièrement injuste est accentué par le fait qu'ils frappent un personnel arbitrairement réparti en 1974 au moment de l'éclatement de l'O.R.T.F. »*

« Comment voulez-vous qu'on vous croie ? »

« Une belle scène de film », ont sans doute pensé, lundi matin, aux Buttes-Chaumont, ceux qui n'avaient pas perdu leur œil professionnel. La salle était bourrée à craquer et dans un état d'agitation extrême quand le bruit a circulé que M. de Clermont-Tonnerre avait accepté de descendre à l'assemblée générale. *« Silence »*, a lancé brièvement quelqu'un.

Il est arrivé, courant presque, protégé par les militants syndicaux, dans la foule qui s'ouvrait et se refermait aussitôt après son passage. Les délégués se sont installés à la tribune, et M. de Clermont-Tonnerre est resté seul, debout, dans le crépitement des flashes, devant le mur silencieux des visages. Lourde image. Un homme, celui qui a le pouvoir, face à tous ceux qu'il va licencier.

« On m'a demandé de venir m'exprimer devant vous, a commencé M. de Clermont-Tonnerre dans ce silence épais et électrique, *je ne suis pas ici pour démanteler cette entreprise... »* Le président de la S.F.P. a expliqué son plan de redressement, puis, comme la tension montait, il a dit qu'il souhaitait établir des discussions approfondies avec les organisations syndicales et trouver avec elles *« des solutions pour atténuer la rigueur du plan »* qu'il avait été amené à présenter. Etait-ce un pas en avant ?

« C'est le même langage qu'en 1974 ! a coupé un délégué syndical. *Vous disiez que vous ne démantèleriez pas l'O.R.T.F., comment voulez-vous qu'on vous croie ? » « Pas un seul licenciement ! »*, a scandé la salle, tandis que le délégué rappelait les quatre points sur lesquels les syndicats acceptaient seulement de négocier (*le Monde* du 1[er] février).

« Je ne suis dans cette salle qu'un homme qui a pris la responsabilité de sauver cette entreprise », a dit plus tard M. de Clermont-Tonnerre (*« Merci Jésus »*, a dit quelqu'un). *« ...Et je me battrai*, a continué lentement le président de la S.F.P., *je me battrai, y compris avec les pouvoirs publics* (rires dans la salle), *pour sauver la production »* (chahut, sifflements). *« Vous avez liquidé l'O.R.T.F., vous êtes venu pour liquider la S.F.P. ! »*, a interrompu un des délégués syndicaux.

Cela a duré presque trois quarts d'heure, le débat est devenu de plus en plus houleux (*« On n'en veut plus de ce gouvernement, on veut qu'il s'en aille et c'est tout »*, a crié une voix de femme), puis la tension montant toujours, M. de Clermont-Tonnerre est reparti, comme il était arrivé, toujours protégé par les militants syndicaux, au milieu des cris : *« Pas un seul licenciement ! Pas un seul licenciement ! »*

A 15 h. 30, de l'autre côté de Paris, la police dispersait, sous la pluie, les manifestants qui s'étaient massés devant la salle de l'Empire. Tandis qu'à l'intérieur, M. de Clermont-Tonnerre expliquait à son conseil d'administration son « plan de redressement », les C.R.S., dehors, vidaient les trottoirs. *« Mais enfin, vous êtes contre les gens licenciés ?*, a demandé une jeune femme à un des policiers. *— Ah, ça non ! — Mais alors, pourquoi vous nous bousculez ? — Si on ne vous bouscule pas, c'est nous qui serons licenciés. Circulez. »*

CATHERINE HUMBLOT.

Qu'est-ce que le programme minimum ?

L'article 26 de la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision précise que, « en cas de cessation concertée du travail, la continuité des éléments du service nécessaires à l'accomplissement des missions définies à l'article premier *[répondre aux besoins et aux aspirations de la population, en ce qui concerne l'information, la communication, la culture, l'éducation, le divertissement et l'ensemble des valeurs de civilisation]* doit être assurée par l'établissement public de diffusion et par les sociétés nationales de programme ».

Trois cas de figure peuvent se présenter :

1) Une grève de la Société française de production seule : elle entraîne la suppression de la plupart des émissions en direct (retransmissions sportives notamment) et, bien entendu, un retard dans la fabrication des dramatiques (la S.F.P. n'est pas une société nationale, mais une société anonyme de droit privé) ;

2) Les quatre sociétés de programme sont aussi en grève. Radio-France diffuse de la musique et des émissions enregistrées, ainsi que trois journaux d'information (à 8 heures, 13 heures et 19 heures).

A la télévision, les journaux de la mi-journée et de 20 heures sont assurés sur TF 1 et Antenne 2, mais non pas ceux de fin de soirée sur FR 3, le journal de 22 heures est également maintenu. Sur les trois chaînes, les programmes, composés d'émissions enregistrées, débutent à 19 h. 20. Il n'y a pas de limitation de durée ;

3) Télédiffusion de France, organisme qui a la charge des émetteurs, est en grève en même temps. Le « service minimum » qu'il est tenu d'assurer va de 0 à 24 heures pour les ondes longues, de 7 h. 30 à 22 heures pour France-Culture (ondes moyennes et M.F.), de 7 heures à 24 heures pour France-Inter M.F., de 7 heures à 14 heures et de 17 heures à 21 heures pour FIP. Rien n'est prévu pour France-Musique.

Pour la télévision, les émissions, commencées à 19 h. 20, s'arrêtent impérativement à 22 h. 05 sur FR 3, 22 h. 20 sur TF 1 et 22 h. 30 sur Antenne 2. Les tranches de la mi-journée (13 heures-13 h. 30 sur TF 1, 12 h. 45-13 h. 15 sur Antenne 2) sont assurées également.

Depuis six jours, la grève affecte à la fois la S.F.P., les trois chaînes de télévision et Télédiffusion de France. Radio-France, qui avait repris vendredi, a de nouveau cessé le travail ce mardi.

● *La Société des gens de lettres* demande que la mesure de licenciement soit rapportée. Elle affirme que la *« crise de financement de la télévision n'est pas réelle »*, mais qu'elle a été *« artificiellement provoquée par un certain gaspillage de la redevance et des recettes publicitaires en dépenses qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec les deux missions essentielles de la télévision : la fabrication des programmes et leur diffusion »*. Elle propose la *« détermination par voie légale d'un volume de production nationale et originale garanti »* et la *« diminution de la T.V.A. »*, qui servirait à constituer un *« fonds d'aide spéciale à la créativité et à la production des programmes d'expression française »*.

MARDI 13 FÉVRIER

En raison de la grève de solidarité observée par les personnels des sociétés de radio-télévision, le « programme minimum » est appliqué. A Radio-France, les émissions de France-Musique ne sont pas diffusées en raison de la grève de certains personnels de T.D.F.

CHAINE I : TF 1

19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : Des paysans (n° 2, « le pain »).

Jean-Claude Bringuier et Hubert Knapp ont accompagné une équipe de chercheurs qui met en fiches un village des Pyrénées. Ils ont fait parler ces paysans un peu blessés d'être traités comme des objets d'enquête, et ils ont découvert — ou cru découvrir — la réalité d'un monde rural trop souvent méconnu.

21 h. 30, Documentaire : Le cirque Chipperfield.

CHAINE II : A 2

19 h. 30, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, série Holocauste.

En août 1935, à Berlin, Karl Weiss, fils d'un médecin juif, épouse une jeune femme de la bourgeoisie chrétienne. Bientôt ce sera la « Nuit de cristal » et le début des persécutions antisémites. Premier épisode de la série « Holocauste » : les personnages sont présentés (voir le Monde *daté 11-12 février).*

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA MONTAGNE ROUGE, de W. Dieterle (1952), avec A. Ladd, L. Scott, A. Kennedy et J. Ireland (rediff.).

Un officier sudiste participant à la guérilla du général Quantrell se retourne contre son chef qui ne fait plus la guerre que par désir de vengeance.

Western mouvementé sur fond d'événements historiques.

23 h. 30, Journal.

FRANCE-INTER, FRANCE-CULTURE ET FRANCE-MUSIQUE.

Musique et émissions enregistrées (17 h., Radioscopie ; 18 h., les Mordus). Journal à 19 heures.

MERCREDI 14 FÉVRIER

En cas de poursuite de la grève, l'application du « programme minimum » pourrait entraîner des modifications.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Un fils pour l'automne, de J.-P. Marchand, avec J.-P. Dagot, S. Massarenti, G. Mnich, C. Tissot.

Marco, quarante ans, avait une vie solitaire, égoïste et tranquille, quand un enfant de douze ans lui apprend à aimer et à souffrir. Des personnages de toutes les couleurs, ni bons ni mauvais, surgissent sous le regard passionné de Jean-Pierre Marchand, un de nos vrais auteurs de télévision.

22 h. 10, Magazine : Euro 9 (Les enfants oubliés de l'Europe).

Les « enfants oubliés », ce sont les régions où se développent des mouvements autonomistes. La télévision allemande a enquêté en Bretagne et en Occitanie, en Ecosse et au Pays de Galles, en Wallonie et en Bavière.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Muppets (avec Flo Henderson) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : Jeunes chercheurs et inventeurs.

A travers une visite au musée du Conservatoire des arts et métiers et le témoignage de jeunes scientifiques sur leurs travaux dans les domaines de l'aérospatiale et des télécommunications, une initiation à la recherche et un appel à l'invention...

22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie (Les sons retrouvés).

La précédente émission avait décrit le monde des surdités, du nouveau-né au vieillard. Ce deuxième volet traite des différentes armes dont dispose la médecine pour les combattre ou les prévenir.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Confédération générale des cadres ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : NOUS VOULONS LES COLONELS, de M. Monicelli (1973), avec U. Tognazzi, C. Dauphin, F. Périer, L. Puglisi, T. Bianchi.

A Rome, un député de droite organise un coup d'Etat avec de vieux officiers en retraite et des appuis dans la bourgeoisie d'affaires.

Farce bouffonne inspirée d'une certaine réalité italienne. Des fantoches balayés par une satire irrésistible. Et une remarquable analyse historique.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-C. Milner (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le prophétisme de Tolstoï ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Nouvelle musique anglaise ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Orchestre national de chambre de Toulouse, dir. G. Armand ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rome sous la pluie », d'A. Burgess ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... l'ethnologie ; à 16 h. 50, Libre appel sur l'actualité ; 17 h. 32, Nouvelle musique anglaise ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », d'H. Poulaille ; 19 h. 25, La science en marche : vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : chant profond juif ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « Bleu de sax sur fond d'orgue » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : S. Lancen, Bonneau ; 14 h. 35, « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (Roman) ; 15 h., Musique-France-Plus : Ballif ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Musique à découvrir... « Poème pour quatuor à cordes » (Dupin) ; « le Temps » (Martelli) ; « Création » (Calmel), par le Quatuor Margand, dir. P.-M. Le Conte ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Le masque et le fantasme ; 1 h., Douces musiques.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85.00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux emplois internationaux

THOMSON-CSF

recherche pour sa filiale

THOMSON-CSF COOPÉRATION

INGENIEURS GRANDES ECOLES

et

TECHNICIENS SUPERIEURS

ELECTRONICIENS et ELECTROMECANICIENS

Capables de former des opérateurs ou techniciens de maintenance à L'ETRANGER.

Formation complémentaire 1 an en France avant départ sur site pour 2 ans

- 2 à 3 ans expérience
- anglais obligatoire
- qualités pédagogiques.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel 3, avenue Galliéni - 94250 GENTILLY.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Constructions Métalliques

Unité de Fabrication

	Réf.
• Ingénieur en organisation du travail pour définitions d'organigrammes.	2026 M
• Ingénieur en organisation pour département approvisionnements et gestion de stocks.	2037 M
• Ingénieur en lancement, ordonnancement. planning.	2025 M
• Spécialiste coûts et prix de revient.	2040 M

Une expérience professionnelle de 5 années dans la spécialité est exigée.

Il est offert :
- un logement,
- Sécurité Sociale et retraite cadre selon convention algéro-française,
- rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser C.V. détaillé, sous référence correspondante à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

Afrique du Nord

Notre centre de formation en Afrique du Nord a pour vocation d'assurer la formation, tant pratique que théorique, de personnels spécialisés recrutés au sein de la main-d'œuvre locale.

Nous recherchons pour compléter l'encadrement :

DES INSTRUCTEURS EN :

— *fraisage*
— outillage
— montage et installation électrique
— montage et installation mécanique

DES ENSEIGNANTS EN :

— *comptabilité-gestion du personnel*
— technologie électrique
— électrotechnique
— construction mécanique

Nous attendons de nos nouveaux co llaborateurs
UNE EXPÉRIENCE SOLIDE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION

Veuillez adresser votre candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé et complet (carrière professionnelle, emplois dans la formation, langues étrangères, etc.), en indiquant à quelle date pour pourriez être disponible, sous n° 525 à REGIE-PRESSE GmbH Rathenauplatz 1 a, D-6000 FRANKFURT, qui transmettra.

Une des plus grandes sociétés industrielles américaines, d'importance mondiale, recherche pour son service d'audit dirigé de BRUXELLES, un

Audit Supervisor

Voyages 75 % — Environ 145.000 FF

Sous l'autorité du Directeur du Service, il mènera des audits opérationnels et financiers. Ses interventions comprendront *des études des systèmes* de contrôle, des procédures comptables et de la *fiabilité du management reporting.*

Les candidats devront posséder :
- *une expérience au niveau Supervisor dans un* cabinet d'audit anglo-saxon,
- *l'anglais courant, parlé et écrit, plus d'autres* langues, si possible.

Le poste est considéré *comme formation* pour une responsabilité opérationnelle dans le groupe.

Adresser CV, sous référence 79103, en indiquant salaire actuel, à :

nicholas angell
conseil en recrutement financier
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, *étranger par répertoires hebdomadaires.* Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

Direttore amministrativo e finanziario

La consociatà italiana di un gruppo internazionale, che opera con successo nel settore dei servizi, ricerca un Direttore Amministrativo e Finanziario.

La posizione dipende gerarchicamente dal Direttore Generale e funzionalmente dal Direttore Finanziario del gruppo. Essa comporta la responsabilità delle funzioni amministrative e finanziarie compreso il controllo di gestione, il reporting periodico alla Casa Madre, ed il coordinamento e la supervizione dei servizi amministrativi e finanziari delle filiali dell'azienda in Italia.

Le caratteristiche professionali e personali del candidato prescelto dovranno includere qualificante esperienza specifica in posizione analoga, o in qualità di Vice, presso aziende con moderni sistemi di controllo amministrativo e finanziario supportati dall'EDP, capacità di formare e dirigere personale e di contatti ad alto livello.

Sono, inoltre, richiesti i seguenti requisiti :
- *età 35 anni circa ;*
- *laurea in Economia e Commercio. Una eventuale specializzazione complementare in materia finanziaria (MBA) rappresenta titolo preferenziale ;*
- *ottima conoscenza della lingua francese, sia parlata che scritta ; la conoscenza della lingua inglese costituisce elemento preferenziale.*

La posizione prevede la qualifica di Dirigente. La remunerazione e le altre condizioni d'impiego saranno commisurate al livello della posizione offerta, al grado di esperienza ed alla preparazione dimostrata dal candidato. Le prospettive di carriera sono interessanti.

Le risposte, che saranno trattate in modo strettamente riservato, dovranno contenere una descrizione dettagliata dell'esperienza di lavoro in relazione alla posizione offerta, lo stipendio attuale e gli stipendi precedenti e dovranno essere indirizzate, a No 97970 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Controleur

Notre société crée actuellement une succursale à Paris. Ce sera le centre de nos activités en Europe. Nous cherchons une *personne possédant 4 à 6 ans d'expérience* financière pour se charger de cette importante *mission. Le (ou la) candidat (e) aura* fait des études universitaires, parlera anglais et aura le potentiel nécessaire pour assumer des responsabilités de plus en plus importantes, qui se développeront en même temps que notre firme internationale dynamique basée aux Etats-Unis et orientée vers le consommateur.

Nous offrons un excellent salaire de base, plus un système de primes motivant. Les candidats intéressés et qualifiés doivent adresser un curriculum vitae et une lettre (de préférence en anglais) mentionnant l'évolutions passée de leurs salaires à :

DEPT. 339654

101 Park Avenue, New-York, N.-Y., 10017, U.S.A.

SOCIETE INTERNATIONALE D'INGENIEURS CONSEILS
recherche un

contrôleur financier

ayant l'expérience des entreprises industrielles et des pays en voie de développement.

Nous offrons à un candidat de haut niveau (*Ingénieur ou HEC, MBA, 3ème Cycle ...*) des perspectives de carrière Outre Mer avec un premier poste de longue durée auprès d'une administration d'Afrique francophone.

Envoyer CV *détaillé* et prétentions, sous référence 2714 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour ses exploitations AUTOMOBILE en Afrique francophone, groupe multinational recherche

JEUNES DIPLOMÉS

E.S.C. - I.U.T.
(gestion/commercialisation)

I.U.T. - B.T.S.
(génie mécanique)

Après période de formation, il leur sera confié des responsabilités de *gestion de stocks*/pièces DETACHEES POUR AUTOMOBILE.
- Connaissances et dispositions techniques.
- Aptitudes et intérêt pour la gestion.
- Expérience professionnelle préalable souhaitable.

Ecr avec C.V. et prétent. sous le n° 7.074 à COFAP, 40, rue de Chabrol — 75010 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ MINIÈRE AU NIGER

Filiale d'un important Groupe Français
recherche pour son usine de
Concentration de minerai d'uranium

INGÉNIEUR MINÉRALOGISTE

Chargé du contrôle et de l'optimisation des procédés de traitement.

Formation d'ingénieur chimiste indispensable avec une expérience de 5 à 10 ans acquise en milieu industriel.

Environnement matériel scolaire et social aménagé pour une *vie familiale* aisée.

Avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 98.618 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MINIÈRE AU NIGER

Filiale d'un important Groupe Français
recherche pour son usine de
Concentration de minerai d'uranium

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

De formation Arts et Métiers ou équivalent. *Possédant 5 ans d'expérience* minimum en entretien d'usine chimique ou cimenterie et d'une bonne pratique des méthodes d'entretien préventif.

Environnement matériel scolaire et social aménagé pour une vie familiale aisée.
Avantages liés à l'expatriation.

Adresser lettre man., C.V., photo et prét., n° 98.620, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, *Europe : DES EMPLOIS vous attendent.* Demandez le mensuel spécial, *MONDEMPLOIS* (Serv. M 86), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

Offrons poste

PHYSIOLOGISTE VEGETAL

confirmé (3e cycle) pour rech. Institut Afrique Noire
Env. C.V. détaillé et référenc. à IRCA, 42, rue Scheffer, Paris-16e.

emplois régionaux

directeur commercial marketing

- Pour *société de nutrition animale et produits diététiques,* affaire bien implantée, dynamique.
- Chargé de prévoir les orientations futures et d'animer les réseaux existants tout en négociant lui-même les gros contacts ou spécifiques.
- Obligation d'habiter non loin de l'usine et du Siège, soit dans une ville à 100 km Sud Paris.
- *Important d'avoir un esprit de synthèse* et d'autorité naturelle avec expérience *de la fonction.*

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence LA/19.1 à :
UNISEARCH
3, rue Théodore de Banville
75017 PARIS

Directeur Technique

de VILLERS-ECALLES
(conception et assemblage ... terminaux ...)
... 20 km de ... recherche
1 INGÉNIEUR
(électronicien ou électromécanicien)

ayant une dizaine d'années d'exp... préférence dans l'électronique et ... *lui confier la direction des* ... "Ordon... -Lancement" ..., *soit* ... 220 pe...

...V., photo et prétentions ... attention du chargé de Recrutement

Burroughs

B.P. No 5 - 76360 BARENTIN.

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide et constante expansion

recherche

CHEF DU SERVICE ACHATS
Ingénieur AM ou équivalent

Adjoint du Directeur des achats cet ingénieur :
- Participera aux phases principales de l'approvisionnement.
- Assurera la liaison technique entre le service achats et les autres services de la société.

Ce poste, à la fois technique et commercial, nécessite :
- Le goût des contacts humains et de la négociation.
- Une grande faculté d'adaptation à des problèmes divers.
- La connaissance éventuelle des techniques de fonderie.

La préférence sera donnée au candidat ayant 30 ans minimum et 2 à 3 ans d'expérience des achats industriels.
Le poste est à pourvoir à *la Roche Chalais* en Dordogne.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
AMRI
Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

FRANCELCO-CONNECTRAL

spécialisé dans la fabrication de connecteurs *pour l'électronique recherche* pour son

BUREAU D'ETUDES

ingénieur

diplômé ENSI ou équivalent.

Il sera chargé au sein d'une petite équipe de l'étude technique et économique des produits nouveaux.
Ce poste conviendrait à :
candidat dynamique et créatif connaissant la micromécanique.

Adressez C.V. et prétentions à Mr GENIN
FRANCELCO
B.P. 25, 28230 EPERNON

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	8,00	8,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieurs de développement Angers

Pour le développement de ses futures fabrications d'ordinateurs à Angers, la Compagnie Internationale pour l'Informatique, Cii HONEYWELL BULL recrute

des ingénieurs de haut niveau,

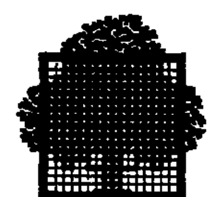
ayant de préférence quelques années d'expérience, et parlant anglais, dans une des spécialités suivantes :

- Conception assistée par ordinateur (Réf. 201)
- Micro-logiciel (firmware) (Réf. 202)
- Logique (Réf. 203)
- Bureau d'étude de conception électronique (Réf. 204)
- Procédés de fabrication de circuits imprimés et petits ensembles électroniques (Réf. 205)
- Physico-Chimie pour procédés de micropackaging adaptés aux interconnexions (domaines d'étude : métallurgie des soudures, dépôts sous vide, matériaux pour sérigraphie) (Réf. 206)

Selon les cas, un complément de formation de 2 à 3 mois pourra être assuré à Paris.

Pour chacune de ces spécialités, les fonctions proposées offrent la possibilité d'une évolution vers des métiers de l'informatique dans des domaines d'étude ou de production, à l'intérieur de l'établissement d'Angers ou vers d'autres unités du groupe.

La lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé et portant la référence du poste choisi, est à adresser à :
F. FERNEX - Cii HONEYWELL BULL,
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Pour faire face à son expansion

MICHELIN

recherche des

INGENIEURS

en

PRODUCTION ou ENTRETIEN

ayant de préférence quelques années d'expérience

Nous avons besoin d'hommes capables de s'intégrer à la vie de l'atelier, ayant une formation de base d'ingénieur, et n'ayant rien perdu des qualités essentielles qui leur ont permis de réussir le début de leur carrière : dynamisme, aptitude à écouter, comprendre, entraîner les hommes, et sens de l'action allié à une solide capacité de réflexion.

Après une période de formation à Clermont-Fd, ils se verront confier au sein des 50 unités de production du groupe, en France ou à l'étranger, d'importantes responsabilités leur permettant de s'exprimer pleinement dans une carrière à leur dimension.

Ecrire à MICHELIN en joignant C.V. et photo - Service du Personnel - SP.33/5753 A 63040 CLERMONT-FD CEDEX



Appareils d'éclairage
Siège et Usine Région Orléanaise
Effectif 300 personnes

offre à un

Directeur industriel

la possibilité, au sein de l'équipe de Direction, de participer au développement de l'entreprise (de l'ordre de 20 % par an).

Directement rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité des achats, de la gestion de production, des ateliers de fabrication (Mécanique, Traitement de Surface, Peinture, Montage) et du service entretien.

Ce poste conviendrait à un

INGENIEUR A & M ou ENSI

35 ans minimum, ayant une expérience de fabrication et de gestion industrielle. L'esprit d'équipe, le sens des relations humaines allié à celui de l'organisation, sont des conditions de réussite dans ce poste.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1670 M à rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

GROUPE MAISON FAMILIALE
GMF

Premier promoteur européen de maisons individuelles en habitat groupé et isolé, recherche pour son siège à CAMBRAI

chef de l'inspection générale

Sa mission consistera à :
- étoffer, former et animer une équipe d'inspecteurs spécialisés ou polyvalents de haut niveau (commerciaux, techniques, financiers et administratifs).
- coordonner les missions d'Audits de gestion effectuées par ces inspecteurs
- assurer le suivi de leurs conclusions vis à vis des directeurs dont les divisions font l'objet d'inspections, ainsi qu'auprès des responsables hiérarchiques.

Les candidats, âgés de plus de 30 ans, devront avoir plusieurs années d'expérience dans une fonction comparable, dans un cabinet d'organisation ou d'Audit, ou dans une firme internationale. Situation brillante et d'avenir pour un candidat ayant un fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 2056 à
Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines
GROUPE MAISON FAMILIALE
Avenue du Cateau - 59403 Cambrai Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE 1250 personnes - Filiale d'un Groupe à vocation internationale, recherche pour son

SERVICE PERSONNEL

jeune cadre

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(SUP. de CO.-ESCAE)

Le poste s'adresse à un débutant, qui au sein d'une équipe jeune se formera progressivement à l'ensemble des missions d'un Service du Personnel.

Sa mission exigera de lui :
- des capacités d'initiatives,
- une aptitude certaine aux contacts humains.

Cette recherche s'adresse à des candidats ouverts aux méthodes modernes de management et dialogue.

La réussite dans le poste permettra d'accéder sous quelques années à une mission plus globale soit dans la société, soit au sein du Groupe.

Lieu de travail :
Ville universitaire du NORD-OUEST.

Envoyer C.V. + photo sous référence 9337 à ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

PS Conseil

L'Agence de Bassin Seine-Normandie, organisme public dont la vocation est de contribuer à l'aménagement des ressources en eau et à la lutte contre la pollution, recherche pour sa *délégation régionale Champagne-Ardennes*, un

JEUNE INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

Châlons-sur-Marne — 60.000 F

Après une période de formation à Paris, il sera amené, à partir d'enquêtes et d'analyses sur le terrain, à participer à l'élaboration de schémas d'aménagement des eaux. Le candidat retenu, ingénieur hydraulicien diplômé, débutant ou possédant une première expérience, disposera de bonnes qualités de contact, d'expression et d'autonomie dans le travail. Le salaire de départ pourra atteindre 60.000 francs et sera fonction des diplômes. Les réponses seront traitées confidentiellement par Christine CHABAUD.

Adresser C.V. sous référence A/214M à:
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Société de mécanique magnétique
recherche
pour poste à **Vernon** dans l'Eure

technicien électronicien

niveau B.T.S. électronique.
Connaissance asservissement souhaitée pour mise au point de matériels de série comportant des paliers magnétiques actifs.

Adr. lettre manuscrite C.V. et prét. à
Service du Personnel
SKF 1, av. Newton 92142 CLAMART

Matériel électrique et électronique
société de distribution, CA 400 millions de F,
660 personnes, 32 centres de Profit

directeur du développement et de l'organisation commerciale

LILLE

Ingénieur ou Cadre Commercial, de formation supérieure, âgé de 35 ans au moins, ayant une *réelle* connaissance pratique de la commercialisation de produits d'équipement industriel, il prendra *en main*, par délégation du Directeur Commercial, l'ensemble des aspects - Études, Politiques, Produits, Achats et Prix, Stratégie et Développement - en étroite liaison avec le Responsable des Ventes et de l'Exploitation.

Il dirigera une équipe de 35 personnes environ, cadres compris.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés. Réf. 503.

Information Carrière SVP

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

AUCHAN

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION
RECHERCHE

chefs de produits

POUR SES DÉPARTEMENTS : PRODUITS FRAIS, PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION, TEXTILE, BAZAR ET ÉQUIPEMENT DE LA MAISON.

Ils seront jeunes et diplômés de l'enseignement Supérieur.

Ces postes requièrent : • une intelligence au service du concret • un sens aigu de la négociation • la volonté d'écouter et de convaincre.

Leur responsabilité englobe : • l'étude et la prospection des marchés • la sélection des produits et l'établissement des gammes • la négociation des achats • la responsabilité des résultats de leurs lignes de produits.

Nous leur proposons : • un poste opérationnel de 9 à 12 mois sur le terrain, leur assurant une solide connaissance, gage de réussite dans leur futur métier • d'importantes responsabilités et une large autonomie au sein d'une équipe jeune • de réelles perspectives d'avenir garanties par le taux d'expansion de la société • une rémunération en rapport avec les aptitudes et l'expérience des candidats + intéressement aux résultats.

Si cette proposition vous intéresse, écrivez-nous sous réf. N 141 avec C.V. et photo. Nous serons heureux de vous recevoir. F. d'Hallewin Auchan, 200 rue de la Recherche, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

— Société exportant du matériel de manutention performant et de conception originale recherche son :

DIRECTEUR DES VENTES EXPORT

— Entièrement responsable de la gestion et du développement du réseau étranger, ce négociateur mettra en œuvre toutes les actions visant à l'augmentation du C.A.

— Le spécialiste que nous recherchons aura impérativement l'esprit d'entreprise, une grande disponibilité, et devra posséder un dynamisme constant le poussant vers la réussite.

— Nous demandons : une expérience réussie dans l'exportation des biens d'équipement à un poste similaire, un anglais parfait.

— Rémunération élevée et dynamique.

— Résidence : environs d'Aix-en-Provence.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae et photo sous le n° 7.098 à : « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 01.

Discrétion totale assurée.

---

chef d'agence nord

Nous sommes une importante société française fabriquant et distribuant des biens d'équipement.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons le responsable de notre agence France Nord. Celui-ci devra assurer la gestion complète d'une unité décentralisée, l'animation d'une équipe de 15 collaborateurs technico-commerciaux et le suivi personnel de certains clients importants.

Le poste, basé à LILLE, conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (IDN, ISEN, HEI, ICAM, EDHEC,...) et possédant une bonne expérience de la vente et de l'animation d'équipes commerciales.

La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu.

Possibilité réelle d'évolution pour candidat de valeur.

Adresser CV, prétentions à No 98.309 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

legrand

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS
C.A. 1 milliard
offre carrière commerciale à de

jeunes diplomés

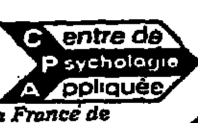
ESC, UNIVERSITAIRES;
IUT, BTS, etc ...

Ils s'intègreront à des équipes commerciales régionales et se verront confier la responsabilité d'actions de vente ou de promotion de vente auprès des utilisateurs et des distributeurs.

Les 3 premiers mois seront consacrés à la formation aux produits et aux méthodes de vente de negociation.

Les candidats doivent accepter d'être géographiquement mobiles au cours de leur carrière et être disponibles pour une mission itinérante 3 à 4 jours par semaine.
Postes à pourvoir dans capitales régionales-
Le recrutement aura lieu les 8 et 9 mars à Paris.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 29M025
69, rue de Monceau
75008 PARIS



Partenaire pour la France de
Consult-Eur

jeunes ingénieurs

études électroniques
ESE - INPG - TELECOM
Ville Universitaire — Centre Ouest

- Vous êtes débutant ou possédez une première expérience.
- Vous êtes intéressé par les études de conception de produits électroniques industriels de grande série aux technologies variées : analogique, digitale, C. Mos, L.S.I., microprocesseurs, etc...
- Vous souhaitez vivre en Province (mais dans une grande ville universitaire).
- Vous souhaitez prendre des responsabilités de technique, de gestion et humaines.
- Notre Entreprise, spécialisée dans le domaine des biens d'équipement industriel au niveau international, vous offre la possibilité de prendre ses responsabilités, au travers d'un projet d'étude électronique qui vous sera confié.
- Pour des hommes de valeur, notre Groupe offre de larges possibilités d'évolution.
- Votre rémunération sera fonction de votre expérience.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. manuscrit et prétentions sous référence 9248 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

GRD SERVICE INFORMATIQUE REGION ALSACE
EMBAUCHE

— **INFORMATICIENS**
confirmés, formation supérieure
— **JEUNES INGÉNIEURS**
ou formation équivalente
— **D.U.T. OU B.T.S. INFORMATIQUE**
pour service exploitation

GRAND SERVICE INFORMATIQUE REGION ALSACE

Faire demande avec C.V. détaillé sous n° 7.092
« le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

GRANDE ÉCOLE DE GESTION

renforce son équipe de professeurs permanents et recrute des enseignants en :

- INFORMATIQUE
- FINANCES-CONTROLE
- MARKETING
- POLITIQUE GÉNÉRALE

— Formation supérieure.
— Exp. pédagogique et d'entreprise souhaitée.

Ecrire : E.D.H.E.C.
58, rue du Port - 59046 LILLE - CEDEX.

metravib

Société pour la mesure et le traitement des vibrations et du bruit
24 bis, chemin des Mouilles, 69130 ECULLY

Embauche pour travaux de laboratoire (région lyonnaise) avec déplacements sur sites industriels et chantiers.

Réf. 1. — INGENIEURS GRANDE ECOLE ou chercheurs ayant une expérience affirmée dans le domaine de l'expérimentation et du calcul des vibrations mécaniques de structures.
Réf. 2. — INGENIEURS GRANDE ECOLE ou Universitaires débutants, désireux de se spécialiser dans domaine acoustique te vibratoire, ayant goût simultané pour les développements théoriques et expérimentaux.
Réf. 3. — DIPLOMES D.U.T. électronicien ayant expérience des équipements électroniques et informatiques pour mesure industrielle de laboratoire et sur sites.
Réf. 4. — DIPLOMES D.U.T. débutants désireux de se spécialiser dans la mesure appliquée aux domaines acoustique et vibratoire.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à l'adresse ci-dessus en indiquant référence emploi postulé.

DELEGUE GENERAL
CHAINE DE SERVICES
LOIRET

Un groupe d'industriels, parmi les plus dynamiques de la spécialité, vient de créer une société de services pour promouvoir une marque commune et se préparer techniquement et commercialement à l'évolution future de la profession.
Le Délégué Général recherché aura pour mission d'assurer le fonctionnement interne de la société, et d'être le conseiller et l'animateur des adhérents pour toutes leurs actions de promotion, de gestion et d'organisation. Ce poste convient à un jeune cadre allant et énergique, non débutant - 2 à 5 ans d'expérience - de formation supérieure commerciale, administrative et juridique (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent), ayant le goût des relations humaines et si possible une expérience commerciale - optimum 30 ans.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 853 M.

SOCIÉTÉ des MACHINES HAVAS
recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE DE LYON

UN TECHNICIEN
Niveau BTS ou DUT Electronique ou Informatique

pour SAV de matériels de Traitement de Textes.
Très bonnes connaissances en circuits logiques et microprocesseurs.
Anglais souhaité.
Bonne présentation.

Formation technique assurée.
Permis de conduire.
Dégagé des obligations militaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à
SOCIETE DES MACHINES HAVAS,
DIRECTION DE L'EXPLOITATION TECHNIQUE,
83, bd de Sébastopol, 75082 PARIS CEDEX 02.

LIMAGRAIN

Leader dans son secteur d'activités (recherches - production - commercialisation de semences de maïs) créé poste de

CHEF DE PROJET

Titulaire d'une formation universitaire supérieure (3e cycle) ou d'un diplôme de grande école d'ingénieurs, le candidat aura assumé les responsabilités d'un poste comparable au sein d'une grande entreprise ou d'une société de services.

Informaticien de bon niveau, il aura travaillé sur un gros matériel et aura de préférence la connaissance du matériel utilisé : HB/600/6000/66.

Pour ce poste basé à CLERMONT-FERRAND, envoyer dossier de candidature détaillée sous réf. 101 M à LIMAGRAIN
BP 51 - CHAPPES - 63360 GERZAT.

fonction personnel

IMPORTANTE ENTREPRISE
NORD-OUEST DE LA FRANCE
recherche

CADRE
SERVICE DU PERSONNEL

Particulièrement chargé des questions d'Administration Générale :
Pratique de la Législation du travail, des modes de travail et de rémunération, liaisons avec le Secteur Paie.

Profil du candidat recherché :
Formation générale de niveau supérieur.
Formation spécifique type ENOES : très bonne connaissance du Droit du travail.

Le poste est susceptible de déboucher, à moyen terme, vers des responsabilités plus larges.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 6583-M à I.C.A. qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Recrutement

Société en expansion recherche des

Diplômés en Psychologie

(licence, maîtrise, psychopraticien) débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience du recrutement pour leur confier après une période d'intégration, LA RESPONSABILITE DU RECRUTEMENT pour plusieurs centres d'exploitation.
Rattachés directement au chef du service recrutement de la société, ils sont basés à Tours et au Mans.

Envoyer CV et prétentions sous
N° 7100 à PARFRANCE P.A.
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

RHÔNE-ALPES

JEUNES PROGRAMMEURS
Mitra 125 - Solar - PDP 11
ANALYSTES PROGRAMMEURS
dont 2 connaissant
CII/HB 66

Les informaticiens intéressés peuvent écrire ou téléphoner pour convenir d'un rendez-vous à Daniel Deleersnyder CAP/SOGETI-GESTION - 241, rue Garibaldi - 69422 Lyon cédex 03 - Tél. (78) 60.90.03

CAP SOGETI GESTION

suma
la ruche méridionale

dans le cadre de son expansion recherche

DIRECTEURS SUPERMARCHES
(1000 à 1500 m2)

Pour ce poste nous souhaitons des candidats ayant :
- l'expérience et le goût de l'action directe sur le terrain,
- des qualités humaines et d'organisation,
- la capacité de diriger une unité dans le cadre d'une délégation par objectifs.

Envoyer C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines
LA RUCHE MERIDIONALE
2, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 AGEN.

sems

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes
Filiale THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS D'ETUDES LOGICIEL

Formation :
Grandes Ecoles (INSA, IEG, etc ...)
pour études et qualification de produits logiciels de base

Expérience souhaitée :
systèmes d'exploitation, compilateurs, transmission et réseaux.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS
1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES.

SUD-OUEST
IMPORTANTE ENTREPRISE DE PAPETERIE
(Usine de 1 000 personnes)
recherche

ADJOINT CHEF FABRICATION
— PAPIER COUCHE —

— Il sera responsable d'une chaîne complète de fabrication de papier couché (100 personnes);
— Expérience similaire avec formation Ingénieur Chimiste et ou/Papetier et connaissance de l'anglais

Ecr. N° R. 9730 HAVAS 31082 TOULOUSE Cedex

Recherchons pour LA ROCHELLE

CONSEIL JURIDIQUE OU JURISTE D'ENTREPRISE
Spécialisé en Droit des Sociétés

Adres. C.V. manus., photo et référ. professionnelles n° 98.320 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

Très importante Entreprise de T.P. recherche

Cadre Comptable débutant

- Formation Sup. de Co Province ou D.E.C.S.
- Lieu de Travail : DIJON.
- Possibilités d'évolutions ultérieures.

Ecrire formation, stages suivis et rémunération sous référence 4183 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra - Joindre une photo



Société commerciale, région Nord-Ouest bien implantée dans la branche.
INDUSTRIE ET BATIMENT
recherche pour accroître l'efficacité de son secteur MATERIEL ELECTRIQUE

un COLLABORATEUR EXPORT

ayant une formation type ESC ou équivalent, complétée par une première expérience (2 à 3 ans) à l'exportation.

La maîtrise de l'anglais ainsi qu'une grande DISPONIBILITE sont indispensables.

Envoyer CV + prétentions (réf EXM)
hébert conseil
231, rue Louis Blanc 76100 Rouen

2 EDUCATEURS SPECIALISES ayant expér. pour Foyer Act. Educ. garçon 16-20 ans, 3 km du Mans - C.C.N. 66.
FOYER « POURQUOI PAS »
B.P. 11 72190 COULAINES
Téléph. : 28-78-83

A.D.A.P.E.I., Haute-Saône recherche pour Foyer Adultes Handicapés Mentaux Profonds, VESOUL,
UN DIRECTEUR ADJOINT
ayant grande expérience et possédant une solide formation administrative.
Adresser demande manuscrite + C.V. complet et copies diplômes au siège social A.D.A.P.E.I., 11, av. des Chavannes 70220 FOUGEROLLES

Société 120 pers. produits très élaborés et modernes pour le bâtiment Sud Haut-Rhin, recherche :
JEUNE CADRE COMMERCIAL
ESC ou similaire.
2 à 3 ans expér. d'animation de réseau technico-commercial.
Mission : organiser et animer personnellement l'action des représentants et revendeurs, développer le C.A. « Produits » en France, Allemagne, Suisse, superviser l'administration des ventes.
Allemand souhaité.
Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 833.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRO-MECANIQUE BASSE-NORMANDIE
recherche
pour son DEPARTEMENT METHODES COMPOSANTS
UN DESSINATEUR
niveau BTS ou DUT
ayant de bonnes connaissances en mécanique.
Il devra avoir au minimum 3 a. d'expérience dans bureau Méthodes automatisation.
Env. C.V. et prétentions sous référ. 4404, à Spérar, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux, qui transmettra.

SOCIETE D'EXPERTISE-COMPTABLE en expansion - Région NORD rech. Juriste et Fiscaliste expér.
Adresser C.V. manuscr. complet + photo + prétentions.
Ecr. n° 7076, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

T. I. T. N.
Société d'Ingénierie en **INFORMATIQUE**
FILIALE THOMSON
recherche Ingénieurs Gde Ecole, 1 à 5 ans expér. en **LOGICIEL**
pour réalisation de projets :
à GRENOBLE
sur PROVENCE-COTE D'AZUR
en ITALIE du Nord
en AFRIQUE du Nord
Envoyer C.V., photo, prétentions en précisant les régions souhaitées à
T.I.T.N. PROVENCE
7, rue Louis-Armand
Z.I. 13290 Aix-les-Milles

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Schlumberger



MESURE ET REGULATION EUROPE

recherche

INGENIEURS D'ETUDES

ESE, ENSEEIHT, GRENOBLE OU EQUIVALENT

EN ELECTRONIQUE

chef de projet

Il aura pour principale mission de diriger une équipe de recherche chargée de l'étude de l'intégration de systèmes (matériel et logiciel). • Connaissance en microprocesseurs et de leur programmation indispensable. • Utilisation et développement de périphériques informatiques. • Expérience industrielle de 4 à 5 ans minimum. (Réf. V1)

programmeur en microprocesseurs

Intégré au sein d'une petite équipe, il aura à charge l'étude de sous-ensembles et de produits électroniques catalogue à technologie microprocesseur à partir d'un cahier des charges et d'indications fournies par le chef de projet. • Calcul de circuits électroniques (logiques et alimentation). • Expérience industrielle de deux ans souhaitée. (Réf. V2)

concepteurs en circuits analogiques et numériques

Ils seront chargés, dans le domaine de la MESURE du suivi de l'étude allant de l'élaboration théorique à la phase expérimentale et de la réalisation de maquettes.
Ils travailleront au sein d'une équipe composée d'Ingénieurs et de Techniciens de haut niveau utilisant des microprocesseurs. • Désireux de participer à une activité de recherche appliquée. • Hommes de contact, il auront de nombreuses relations avec les sociétés du groupe. • Débutants ou première expérience industrielle. (Réf. G1)

EN MICROELECTRONIQUE HYBRIDE

Cet Ingénieur aura 2 à 3 ans d'expérience des circuits hybrides dans les technologies "couches minces et couches épaisses".
Responsable d'une équipe de 4 à 5 techniciens, il sera chargé de la partie "Etudes" de l'activité et saura faire preuve de ses compétences et de son autorité au cours des relations fréquentes avec les sociétés du groupe. (Réf. G2)

EN INFORMATIQUE

Rattaché directement au chef du service, il devra définir et concevoir des outils informatiques d'usage général et devra intervenir en temps que conseil dans le choix de logiciels du commerce (achats, mise en œuvre, formation des utilisateurs). • 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la simulation sur ordinateur. • Bonne connaissance du PDP 11 et du RSX 11. • Homme de contact et d'initiative. (Réf. G3)

Tous ces postes requièrent une connaissance de l'ANGLAIS lu et écrit.

Une évolution rapide au sein du groupe est assurée pour les Ingénieurs de haut niveau.

Prière d'envoyer une lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence du poste choisi à Mademoiselle VILLOING - 12, place des Etats-Unis - B.P. 121 — 92124 MONTROUGE CEDEX

Nous sommes la filiale française d'une société suédoise de premier plan, notamment dans les domaines suivants :

— régulation pour le chauffage et la climatisation.
— robinets thermostatiques.
— robinetterie monotube.

Nous recherchons :

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Agé de 30 ans minimum.

Il a l'expérience de la vente de matériel similaire ou de leurs applications.

Il est bien introduit dans les milieux du chauffage : grossistes, installateurs, ingénieurs conseils, etc.

Le poste est basé à Paris.

Il exige une solide base technique et un vrai tempérament de vendeur.

Envoyer curric. vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions sous n° 7.094 à « LE MONDE » Publicité - 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Le PDG d'une PME recherche son :

directeur de département

pour développer la distribution de ses produits dans les réseaux revendeurs des machines et équipements de bureau.

Notre Société est performante (CA : 70 millions. Effectif 150 personnes). Elle importe et commercialise des machines et des équipements de bureau de grande renommée.

MISSION
Il définit, en collaboration étroite avec le Président, la politique commerciale du département : étude de marché - test sur le terrain - définition des objectifs - stratégie commerciale... et s'assure de son suivi.

PROFIL.
35-40 ans
Solide formation commerciale
Grande expérience acquise dans le secteur revendeurs/distributeurs d'équipements et de machines de bureau
Réalisation de lancements de produit au niveau marketing et terrain
Anglais indispensable.

Discrétion et réponse assurées.

Envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle à No 97.982 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ EN EXPANSION RAPIDE
MATÉRIEL MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE

recherche pour Paris

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Ingénieur électronicien ou mécanicien connaissant l'électronique.
Expérience de la vente souhaitée.

- Animation des vendeurs.
- Liaison avec les gros clients et Administrations pour détermination des cahiers des charges.
- Gestion intérieure.

Écrire avec C.V. sous référence 58460 B à :
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel- 94300 VINCENNES

bleu

LE GROUPEMENT INDUSTRIEL
DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche

1 Ingénieur Technico-Administratif

E.N.S.I. ou autodidacte,
débutant ou ayant quelques années d'expérience.

MECANICIEN ou ELECTRICIEN, il se verra confier au sein de la division production du siège, la gestion des armes de petits et moyens calibres dont le FAMAS.

Ce poste nécessite de nombreux contacts à l'intérieur du groupe et des déplacements assez fréquents en FRANCE. La connaissance des armes et munitions sera appréciée. A moyen terme,une évolution vers des fonctions opérationnelles dans les établissements de Province pourra être envisagée.
Lieu de travail : St Cloud (Hauts de Seine).
La rémunération de début est de l'ordre de 70.000 Frs par an.

Adresser CV, prétentions, photo et numéro de téléphone aux
ECOLES SUPERIEURES DE L'ARMEMENT TERRESTRE Service P.S.
24 avenue Prieur de la Côte d'Or 94114 ARCUEIL Cedex
- Avant le 21 Février 79 -

LTP

PAPETERIES BOLLORE S.A.
Leader Européen - Semi-Produits industriels
C.A. 180 M.F.F. dont 75 % export
recherche UN

RESPONSABLE ZONE EXPORT

E.S.S.E.C. - E.S.C.
Age 30 ans minimum
2 à 5 ans expérience vente export.
Anglais courant indispensable, Allemand souhaité.
Résidence : PARIS.
Déplacements à l'étranger : 40 %.

Env. C.V. + photo à PAPETERIES BOLLORE, 83, boulevard Exelmans - 75781 PARIS, cedex 16.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son centre d'études situé à 30 mn du centre de Paris par RER

INGENIEUR INFORMATICIEN

FORMATION GRANDE ECOLE
pour CONCEPTION LOGICIEL TEMPS REEL

Larges possibilités d'évolution pour candidat de valeur.
Transport assuré par cars gratuits. Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à No 98518, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

BANQUE HERVET
recherche
pour l'une de ses agences parisiennes

EXPLOITANT CONFIRMÉ

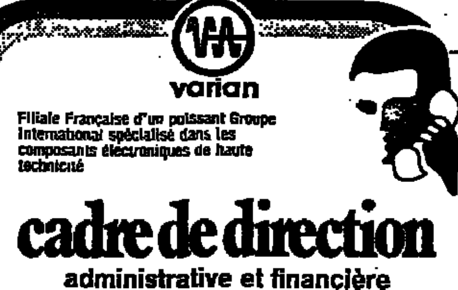
Niveau Fondé de Pouvoirs

pour lui confier la responsabilité d'un fonds de clientèle d'entreprises.
Pour occuper ce poste il faut :
- être diplômé de l'enseignement supérieur
- avoir une expérience professionnelle de 4 ans dans le poste
- une bonne connaissance des entreprises et de leur gestion
- un goût prononcé pour la prospection
- le sens du risque.

Le salaire sera fonction de l'expérience et de la personnalité du candidat.
Adresser c.v. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à :

BANQUE HERVET · Direction du Personnel
127, av. Charles de Gaulle 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Plain Champs



Filiale Française d'un puissant Groupe International spécialisé dans les composants électroniques de haute technicité

cadre de direction

administrative et financière
- Haut niveau -

ORSAY — ANGLAIS IMPÉRATIF — 150 000 F/an

Agé de 40 ans au moins, diplômé d'Études Supérieures.
Il sera chargé de l'ensemble de la gestion administrative, financière, comptable de la Société à l'égard du Directeur Général auquel il sera rattaché.
La connaissance approfondie des procédures Anglo-saxonnes, acquises de préférence dans des fonctions similaires auprès de la filiale d'une firme multinationale, est une nécessité.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par Information Carrière SVP 11-11 qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés.
Réf. 573

Information Carrière SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

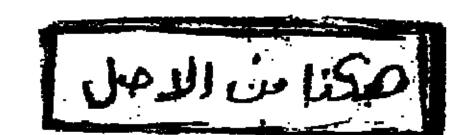
Nous sommes la première entreprise française d'ingénierie et les réalisations industrielles que nous concevons et construisons atteignent de très grandes dimensions.

Nous recrutons, pour le Département "Etudes", un

INGÉNIEUR ELECTRICIEN

qui participera à des campagnes d'essais de matériel électrique dans diverses conditions d'environnement (température, séisme, humidité, pression...).
Ses responsabilités s'étendront à toutes les étapes des campagnes, de l'élaboration des spécifications des programmes au suivi des essais et aux relations avec les constructeurs, laboratoires, etc.
Des déplacements sont donc à prévoir, notamment sur les sites.
Ces fonctions intéressent un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience de 5 années au minimum dans un bureau d'études, et de préférence familiarisé avec les problèmes d'essais et de mise en service.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser, sous la réf. 76093, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



مكرر من الاهل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ORGANISME FINANCIER
situé près ETOILE - recherche -

Adjoint au Chef des Services Administratifs

Il sera chargé notamment de l'animation et de la coordination des services généraux, du contrôle de la gestion des stocks et des dépenses, de la gestion et de l'entretien des immeubles, ..., de la supervision d'activités administratives diverses.

Il disposera d'un effectif d'une vingtaine de personnes. Une expérience de ces domaines d'intervention et un sens de l'organisation prononcé sont les conditions nécessaires pour réussir dans la fonction.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 24 RHU à

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

Le Président

d'un groupe Industriel International dont les activités intéressent les milieux Pétroliers recherche à l'occasion de la création de nouvelles activités à l'échelon mondial un

"Vice-Président finance"

Parfaitement bilingue Anglais et d'une incontestable formation Supérieure (HEC, MBA, INSEAD...), il aura pour mission d'assister et de conseiller le Président pour toutes les questions financières, juridiques, fiscales, budgétaires et administratives concernant la conception, la création et le montage de structures et d'activités nouvelles essentiellement basées à l'étranger.
Il aura également un rôle opérationnel majeur dans la réalisation, l'organisation et la coordination de ces entreprises.

Les candidats, âgés de 35 ans au moins, auront la maîtrise parfaite des mécanismes financiers internationaux, une expérience confirmée de gestionnaire actif. Leur personnalité, leur imagination et leur rigueur garantiront leur crédibilité.
Poste basé à Paris - Voyages fréquents - Rémunération ouverte.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par SVP Ressources Humaines chargé de conduire cette recherche.

Prière d'adresser votre dossier sous Réf. 550 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

E. C. L.

recherche pour

Paris et son agence Rhône-Alpes implantée à Lyon

POUR PARTICIPER A DES PROJETS DE MINI-INFORMATIQUE TEMPS REEL

des

INGENIEURS

- GRANDES ECOLES
- ENSEEIHT, INSA, IMAG

En fonction de leur expérience et de leurs goûts (logiciel de base et/ou application), ils devront s'intégrer au sein d'équipes développant des projets sur mini-calculateurs (MITRA 15, MINI 6, SOLAR T 1600, PDP, etc, ...)

Les candidatures de débutants (option informatique) seront examinées avec soin.

(Référence M I)

Envoyer curriculum vitae détaillé en précisant LA DATE DE DISPONIBILITE et la référence à :



ETUDES CONSEIL LOGICIEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS

Magazine Économique

recherche

chargé d'études marketing

Il lui sera confié le recueil de l'information sur les marchés de la Publicité et de la Diffusion, le traitement des études, l'exploitation des résultats et leur mise en forme.

Ce poste conviendrait à jeune diplômé

ESSEC, ESCP OU FORMATION STATISTIQUES SUPÉRIEURE

débutant ou possédant une courte expérience, acquise par exemple dans une agence.

Les dossiers de candidatures (curriculum vitae + photo + prétentions) – sous réf. 1689 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.



GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

un ingénieur technico-commercial

spécialisé dans la vente aux constructeurs de moteurs diesel et/ou transmissions hydrauliques avec convertisseur.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions, Service du Personnel YM, 5, bld Galliéni - 92231 GENNEVILLIERS.

BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS : UN HOMME DE DIAGNOSTIC ET D'INTERVENTION.

Il est fréquent, au bout de 2 ou 3 ans, que de jeunes diplômés sentent que leur carrière « piétine ». Parce que les structures sont trop étroites, ou trop pesantes...

Vous voulez évoluer ? Nous pouvons vous y aider. Après une formation à nos matériels, vous allez ausculter nos concessions machines agricoles, établir un diagnostic complet, prévoir et mettre en place des actions de développement, de promotion et d'animation.

Le but recherché : optimatiser les ventes..

Et vous aurez fort à faire. Car nos concessionnaires et chefs de vente sont aussi des spécialistes. Et maîtres à bord.

Alors ?

Alors votre expérience de la gestion et de la distribution de biens industriels et surtout votre manière de l'utiliser feront votre réputation de praticien.

Vos perspectives d'évolution ?

Larges. Marketing, Etudes, Gestion... mais pas avant 2 ou 3 ans.

Si vous vous sentez mûr, écrivez sous référence 8520 à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

Pour son Centre Technique en expansion

T.R.T.

recherche

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

De formation Grandes Ecoles, intéressés par des activités en laboratoire dans les domaines radiocommunications, avioniques, systèmes numériques complexes.

Traitement du signal, étude d'ensembles logiques pouvant comporter des microprocesseurs — radars — hyperfréquences.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

HOMMES OU FEMMES

dynamiques et ambitieux, capables d'occuper rapidement postes à responsabilités.
— Sérieuses perspectives d'avenir.
— 25 ans minimum.
— Parlant couramment anglais.
— Ayant goût des contacts.
— Formation rémunérée.

Envoyer curriculum vitae, photo, prétentions à : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008, Paris sous la référence 31.466, qui transmettra.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et fabrique des systèmes complexes de mesure, indispensables à la recherche et l'exploitation pétrolières.
En raison de l'évolution des techniques utilisées, et pour mieux assister les Départements de production, l'Informatique de Gestion est amenée à se développer rapidement; nous créons pour cela des postes que nous proposons à des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(D.U.T. INFORMATIQUE)

GESTION
Réf. 7864

En relation avec les *utilisateurs de différents départements*, ces collaborateurs se verront confier des projets informatiques, de l'analyse fonctionnelle à *la mise en route, dans* des domaines variés, tels que gestion de production, gestion du personnel, comptabilité. Ils pourront ainsi acquérir une bonne connaissance de l'entreprise, de ses procédures et de ses systèmes.

SYSTÈME
Réf. 7865

Au sein du Département Informatique, ces collaborateurs participeront à la conception de systèmes de bases de données *et de télétraitement* (IBM 370/138, DOS-CICS-DL 1).
Notre expérience et nos projets dans ce domaine *font de ces fonctions une étape très formatrice pour de jeunes informaticiens souhaitant évoluer vers une spécialisation "systèmes".*

Une évolution professionnelle est ouverte dans le Département Informatique et dans l'entreprise, soutenue *par notre politique de formation permanente.*
Candidatures et C.V. doivent être adressés, sous réf. correspondante, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART CEDEX

HAVAS CONTACT

MANURHIN

recherche

1 INGENIEUR

pour la vente d'équipement de transformation des matières plastiques.
- Expérience de quelques années dans la branche
- Diplômé d'une Grande Ecole
- Anglais indispensable
- Espagnol ou allemand souhaité
- Résidence PARIS
  - Nombreux déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec CV à M. DORGET - MANURHIN SA 10, rue de Soultz 68200 MULHOUSE

NAGRA KUDELSKI (Suisse) pour filiale Paris

INGÉNIEUR DIRECTION COMMERCIALE

pour promotion, vente, S. à V., enregistreurs autonomes professionnels.
IL DEVRA :
— réaliser objectifs commerciaux budgétés,
— animer *équipe* vente,
— assurer liaison siège,
— développer marché : Radio, Télé, Cinéma, Industrie.

Formation supérieure + expérience confirmée en produits haute technicité (électro-acoustique).
Rémunération : selon responsabilité, compétence, résultats.

Ecrire + C.V. + prétent. : Simplex Electronique B.P. 448 - 75122 PARIS CEDEX 03.

- RELATIONS DU TRAVAIL

Importante Société 3.000 personnes, recherche pour son Siège Social, situé dans la région parisienne

UN CHEF DE SERVICE

pour seconder le Directeur des Relations du Travail.

Il sera chargé :
– du règlement des problèmes pratiques posés par l'application du *droit du travail;*
– l'élaboration de la réglementation relative au statut du personnel;
– des études portant sur les problèmes *humains de l'entreprise.*

Ce poste conviendrait à une personne diplômée d'Etudes Supé*rieures, âgée* d'environ 35 ans, sachant bien rédiger, possédant une solide connaissance de la législation sociale et une expérience des relations sociales *acquises sur le terrain* pendant au moins 5 ans.

La personnalité retenue possèdera les qualités morales *indispensables* à l'exercice de la fonction.

Elle devra être capable d'entretenir d'excellents contacts humains et faire preuve d'une grande curiosité intellectuelle associée à un sens prononcé du concret.

Rémunération annuelle 120.000 F. et +.

Ecrire sous réf, 44796 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche pour le développement de son SERVICE ETUDES A PARIS

INGÉNIEURS (Réf. I.)

d'ETUDES ELECTRONICIENS CONFIRMES
pour études et développement de systèmes temps réels à base de microprocesseurs et de logiques *programmées*. Expérience indispensable des microprocesseurs et des logiciels de base.

INGÉNIEURS (Réf. II.)

d'ETUDES SYSTEMES CONFIRMES
pour développement du logiciel de systèmes de commutation électronique.

Expérience indispensable des microprocesseurs et des logiciels de base.

INGÉNIEURS (Réf. IV.)

d'ETUDES ELECTRONICIENS
débutants ou expérience d'un an.

Bonnes connaissances des circuits logiques et analogiques.

Participeront à la conception de circuits.
Assistance à service production.

INGÉNIEURS (Réf. V)

d'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
A.M. ou EQUIVALENT

Ayant 3 ou 4 années d'expérience minimum de bureau d'études et d'industrialisation. Secteur électronique.
Expér. méthodes appréciée. Etudes technologiques de matériels télécommunications.

INGÉNIEURS (Réf. IX)

d'ETUDES ELECTRONICIENS
1 à 3 ans *d'expérience en technologie et composants* électroniques.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous références I, II, IV, V, IX à REGIE-PRESSE, Service P.A., sous le nº 789, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra

HAVAS CONTACT

---

diplomés grandes écoles

La Compagnie Internationale pour l'Informatique *Cii Honeywell Bull, dans le cadre du renforcement de son* réseau commercial à Paris et en Province, recherche des :

ingénieurs commerciaux débutants

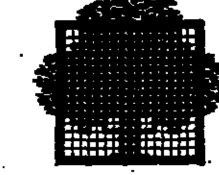
– Si vous êtes diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs (X, Centrale, Mines) ou d'une Grande École Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP...) et dégagé des obligations militaires;

– Si vous aimez la stratégie, la négociation, si vous avez le goût des réalisations concrètes et des relations d'affaires;

vous pourrez exercer dans nos équipes votre métier d'ingénieur *Commercial, après une formation d'un an.*

Date d'embauche :
Fin mars 1979.

Adressez rapidement votre candidature sous Réf. : 18 M accompagnée d'un C.V. en précisant la région souhaitée à Cii Honeywell Bull, Direction Marketing France, *poste courrier 1 F 103,* 61-63, rue d'Avron - *75980 Paris Cedex 20.*



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Digital, un grand de l'informatique, un plan de développement particulièrement ambitieux en France. 40%, c'est en effet la progression régulière annuelle de nos effectifs, et nous allons engager 200 personnes sur l'excercice en cours, dont 100 ingénieurs et cadres. Notre directeur du Personnel a organisé la fonction en mettant au service de nos managers une équipe d'experts fonctionnels et d'assistants opérationnels par grandes fonctions. Deux de ces postes sont créés aujourd'hui au sein de la

direction du personnel

politique de rémunération

Notre masse salariale représente 70 % du C.A. Vous serez notre expert en évaluation de fonctions et toutes formes de rémunération : salaires, prévoyance, avantages sociaux, stock options, congés... Un pivot entre le marché, les managers et notre siège Europe à Genève. Le responsable de l'élaboration et du suivi d'un tableau de bord social.

gestion des ressources humaines

Pour les fonctions ventes, logiciel (support technique à la vente), Administration et Finances. Vos responsabilités : recrutement, intégration, gestion et planification des carrières, analyse des besoins en formation, réflexion sur les structures et les ressources humaines, concernant le personnel du siège et des 18 agences en province.

Homme ou Femme, vous avez au moins 28 ans (pas forcément beaucoup plus), une formation supérieure, une pratique minimum de l'anglais, une solide expérience de la fonction Personnel, et le tonus nécessaire pour suivre (et parfois précéder) le rythme d'une société en mouvement permanent.

Notre Directeur du Personnel, Jean-Jacques Bernié, attend votre dossier de candidature qu'il étudiera de manière approfondie et confidentielle.

digital

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - Réf.M 23
18, rue de Saarinen - Silic 225

---

formation informatique

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
CII HONEYWELL-BULL recherche pour les former à

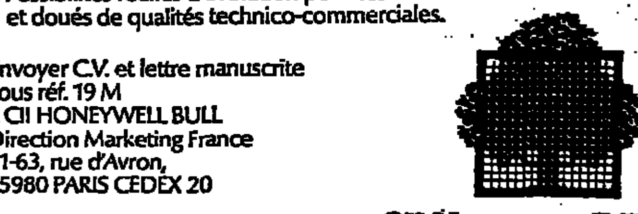
l'analyse-programmation

- Des candidats(es) d'un niveau BAC + 2 années d'études supérieures scientifiques (M. spé. ou DEUG);
- Libérés des obligations militaires.

• Après une formation théorique et pratique de l'ordre de 6 mois, ils seront intégrés dans des équipes de réalisation en clientèle.

• Possibilités réelles d'évolution pour les candidats d'un bon niveau et doués de qualités technico-commerciales.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite
sous réf. 19 M
à CII HONEYWELL BULL
Direction Marketing France
61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS CEDEX 20



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT



COLGATE PALMOLIVE FRANCE

propose plusieurs postes d'

assistant chef de produits

à des diplômés HEC, ESSEC, ESCP, IEP, déjà sensibilisés au **Marketing** par leur option d'études, leurs stages ou une formation complémentaire telle que MBA, ISA, INSEAD. Il leur sera confié, après formation, des responsabilités opérationnelles de gestion de produits..

Anglais indispensable.

Adresser candidature, C.V. et photo sous réf. B,
Service Recrutement, COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.

Emplois et Carrières

Importante Société de Conseil et de Services en Informatique recherche

10 INGENIEURS
Mitra 15, 115, 125
Solar

Ils s'intégreront à nos équipes travaillant sur des chantiers importants *temps réel, contrôle de processus.* Des cycles de formation leur seront dispensés périodiquement afin d'accroître leur potentiel technique et leur garantir une évolution de carrière. Ecrire s/réf.5281 à P.LICHAU S.A. BP220, 75063 Paris cédex 02 qui transm.

La formation dans l'entreprise

Elle sera confiée à un formateur de métier pour une société de services. Le candidat idéal vient d'une société de conseils ou d'un organisme de formation. Les besoins internes évalués, il définira un plan de formation et en choisira les moyens, établira et animera les séminaires pour les interventions tant internes qu'externes. Il faudra également former les clients et les utilisateurs aux produits. Poste évolutif à court terme. Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 221 M.

ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier - 75 116 PARIS.

CHEF COMPTABLE

PARIS — **F 100 000**

Laboratoires pharmaceutiques en pleine expansion, filiale d'un puissant groupe international, recherchent un CHEF COMPTABLE dynamique.

Relevant du directeur financier il est responsable du bon fonctionnement du service comptabilité générale, de l'exactitude des écritures et du respect des délais. Il applique les procédures établies mais propose toute amélioration souhaitable. Utilisateur de moyens informatiques il assure la préparation des C.E., bilan, la paie, les déclarations fiscales et sociales et fournit les balances nécessaires au contrôle budgétaire et au reporting. Il veille au bon fonctionnement des mouvements de fonds et suit la trésorerie journellement. Il entretient d'excellentes relations avec le contrôle de gestion, la direction du marketing et l'administration des ventes.

Ce poste conviendra à un candidat âgé d'au moins 27 ans, titulaire d'un **D.E.C.S.**, ouvert au travail en équipe et n'hésitant pas à participer à l'exécution des travaux. Anglais indispensable.

Les candidats intéressés envoient lettre manuscr., C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 22.285 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

CLSP — ORGANISATION

---

transac groupe CGE

pour assurer son expansion
et développer de nouveaux produits, matériel et logiciel
recherche

POUR SON SERVICE SYSTÈMES ET APPLICATIONS :

EN BANLIEUE SUD

• POUR RÉALISATION DE LOGICIELS au sein de petites équipes sur gamme étendue de terminaux
- saisie et télécommunication
- nouveaux réseaux TRANSPAC, SNA, RTT, etc.

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS
(référence O32/O1)
De 2 à 4 ans d'expérience en langage d'assemblage sur système temps réel, de préférence sur mini-ordinateur.

INGÉNIEURS LOGICIELS DÉBUTANTS
(référence O32/O2)
Université ou Grande École, Formation informatique.

ANALYSTES
(référence O32/O3)
Langage assemblage sur système temps réel ou langage évolué sur système de mini-gestion.

• POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ CONTRÔLE QUALITÉ LOGICIEL
- méthodologie de programmation
- évaluation et validation
- liaison avec la clientèle
- liaison avec le service documentation.

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS
(référence O32/O4)
Expérience dans le domaine des méthodes de programmation.

À PARIS

INGÉNIEURS CHEF DE PROJET
(référence O32/O5)
Ayant 4 à 6 ans d'expérience dans les systèmes temps réel, les candidats auront à :
- définir en collaboration avec le service commercial les spécifications des systèmes à réaliser,
- coordonner la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la société,

Voyages fréquents, goût du contact clients.

POUR L'ENSEMBLE DE CES POSTES L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE EST ASSURÉE

• travail varié sur différents produits et différents matériels
• prise de responsabilité au sein de groupes de travail
• changement d'activité vers des carrières technico-commerciales.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à :
Mme Bonnier, TRANSAC SA
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
90/120 000 F +

C'est bien sûr un technicien, de formation Grande Ecole d'Ingénieurs mais ce doit être aussi un homme de contact facile.

En effet, outre développer les recherches sur des produits nouveaux et les adapter aux réalités de notre marché, il s'agit d'apporter en plus un support technique en clientèle auprès de la force de vente.

Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire est nécessaire de même qu'une personnalité de premier plan pour s'imposer dans les contacts clients et évoluer dans notre société.

En ce qui nous concerne, nous sommes une multinationale américaine en pleine expansion (25 % par an) et notre activité concerne la fabrication et la vente de produits de connexion et d'interconnexion dans les domaines des Télécom., électronique, énergie.

Etant donné notre contexte international, la pratique de l'anglais est très utile.

Merci d'envoyer votre CV *sous référence* 4019, à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

iBD

Schlumberger

MESURE ET REGULATION EUROPE

recherche
pour une *filiale* décentralisée

un jeune cadre financier

Formation supérieure ou grande école commerciale avec final expertise comptable, ou DECS, ou équivalent obligatoire. Ayant une expérience acquise dans l'industrie, les travaux publics, un cabinet d'expertise comptable ou d'audit. Anglais souhaité.
Après un premier poste de responsable d'un service comptable informatisé (avec bilans mensuels et prévisionnels, et suivi de trésorerie), évolution vers la fonction :

CONTROLEUR DE GESTION

dans la filiale ou au sein du groupe.
Lieu : banlieue EST (RER) ou Sud.

Adresser candidature avec C.V. et photo en indiquant salaire actuel et prétentions au : Service du personnel C.I. Schlumberger - BP 433 - 92541 MONTROUGE

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur en organisation

au sein d'une équipe intervenant dans tous les domaines d'activité de notre complexe industriel (ateliers, magasins, services administratifs, etc.), pour en définir et en améliorer le fonctionnement.

Nous souhaitons intégrer un cadre :
- de formation ingénieur
- I.A.E. ou similaire apprécié
- débutant ou ayant une première expérience en industrie.

Dans la structure évolutive d'une très importante société, l'aspect créatif et diversifié du travail devrait permettre au candidat retenu de progresser vers des postes à responsabilités.

Anglais indispensable

Envoyer CV + photo et prétentions
Service du Recrutement
3M France
Avenue Boulé, 95250 Beauchamp

3M

PA-SVP

SFENA-DSI



DIVISION SYSTEMES INFORMATIQUES

RECHERCHE

dans le cadre de son expansion

INGENIEUR QUALITE

responsable de la gestion qualité du produit de la division.

Formation : Ingénieur Diplômé Electronique

Expérience : nécessaire Informatique et Assurance Qualité

Envoyer C.V. et photo à :

S.F.E.N.A.
B.P.59 — 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I-017

PRIVÉ S.A.
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— AYANT EXPERIENCE UNIVAC 9030 OU EQUIVALENT;

— CONNAISSANT COBOL, GAP 2 ET SI POSSIBLE FORTRAN.

POUR MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS DE GESTION.

ENVOYER C.V., PHOTO ET PRETENTIONS :

PRIVE S.A. - 63, AVENUE VICTOR-HUGO
94701 MAISONS-ALFORT

S.S.C.I. RECHERCHE

INGÉNIEURS 1 à 5 ANS EXPÉRIENCE

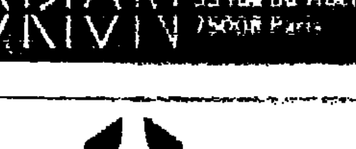
• Bonne connaissance d'un assembleur.
• Expér. mini temps réel/télécomm. appréciée.

OU

• Solide expérience COBOL.
• Connaissance C.I.I.-H.B. 64 ou 66 appréciée.

Possibilité d'évolution rapide de carrière au sein d'une jeune société.

Adresser curriculum vitae, photo et prétent., à :
ATYA PRODUCTIONS
14, rue Charles-Lafitte - 92200 NEUILLY/SEINE.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

INGÉNIEUR RESPONSABLE "QUALITÉ"

Quand on utilise une technologie de pointe qui impose des innovations techniques permanentes, dans des domaines très diversifiés,
Quand on livre des unités industrielles "clés-en-main" de très grandes dimensions à d'importants organismes nationaux ou étrangers,
Quand les investissements qu'on engage atteignent des montants considérables,
les problèmes de qualité des équipements revêtent une importance cruciale.
L'Ingénieur-mécanicien que nous désirons recruter pour diriger une section du Département Qualité des matériels doit allier, dans ces conditions, une formation de haut niveau et une très solide expérience en fabrication mécanique-chaudronnerie (5 ans au minimum), si possible dans le domaine des pompes et/ou de la robinetterie industrielle. Un passé professionnel à un poste d'encadrement serait un atout pour gérer, organiser, former et animer l'équipe d'inspecteurs placés sous sa responsabilité (une dizaine de personnes).
Ces fonctions impliquent des déplacements de courte durée en France. La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Les dimensions de notre entreprise et le développement rapide de nos activités ouvrent plusieurs possibilités d'évolution professionnelle.

Les candidatures, accompagnées d'un CV, sont à adresser, sous la réf. 76069, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CAP GEMINI SOGETI

2 Ingénieurs Commerciaux Réf. 907

Dans le cadre de l'expansion de l'AGENCE PRODUITS LOGICIELS ils seront chargés de la vente du produit logiciel CPL1 (expérience de la vente de produits et connaissance de l'anglais appréciées).

2 Ingénieurs Commerciaux Réf. 908

Dans le cadre du développement de CAP SOGETI PRODUITS ils seront chargés de la vente de produits bien connus sur le marché français, tels que LIBRARIAN, SYNCSORT, métaCOBOL, ROSCOE.
La connaissance du milieu informatique, l'expérience de la vente sur ce marché, des qualités de négociateur à haut niveau sont nécessaires. La connaissance des systèmes IBM DOS/OS et la pratique de l'anglais seraient *des atouts supplémentaires.*

2 Ingénieurs Technico-Commerciaux Réf. 909

De très bonnes connaissances techniques sur les systèmes IBM DOS et OS et les problèmes liés à la programmation et au télétraitement, un goût prononcé *pour les contacts avec la clientèle, l'anglais lu* et écrit sont indispensables.
Pour des hommes systèmes c'est une opportunité enrichissante d'élargir leur horizon.

Envoyer CV et prétentions à : P. de BEAUCHAMP, CAP SOGETI PRODUITS 25 r. Leriche 75015 PARIS ou tél. au 539.22.25 pour prendre rendez-vous

sperar

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
situé près de l'ETOILE
recherche

Ingénieur-Informaticien
150.000 +

responsable d'un service (petite équipe de haut niveau) il devra assurer :
- Une assistance technique auprès des unités décentralisées en développement.
- Un rôle de coordination et d'information.
- Une représentation auprès des organismes techniques de la profession.

Ingénieur de formation il aura une expérience de *plusieurs années de l'informatique et de l'organisation*, acquise au moins en partie dans un organisme financier.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions *sous référence 23 RHU à*

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris



THOMSON-CSF

Branche Electronique Professionnelle
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
(A.M. ou équivalent)

Ce poste de PRODUCTION, de petite série, utilisant des techniques de pointe, doit déboucher très rapidement vers des responsabilités techniques diversifiées (méthode, lancement, fabrication) et vers des responsabilités d'encadrement.

Possibilité de mutation et de promotion au sein *d'une équipe dynamique.*
Connaissance anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae + photo sous réf. F., Service du Personnel, 17, quai Pierre-Brunel - 78500 SARTROUVILLE.

IMPORTANTE SOCIETE
Fabricant Produit Technique
de grande consommation
recherche
pour sa Direction Régionale Paris

JEUNE DIPLOMÉ
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Fonction :
- *Assistant du Directeur Régional* ;
- Sera chargé d'établir et de contrôler les budgets — la gestion et l'organisation du Réseau de Ventes.

Promotion au poste d'Inspecteur Commercial envisageable pour candidat attiré par la Fonction Ventes.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous n° 789.229, REGIE PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

IMPTE SOCIETE PHARMACEUTIQUE PARIS
spécialisée en produits dentaires
et de renommée mondiale, crée poste de

PHARMACIEN GALENISTE

Pharmacien diplômé de pharmacotechnie, ayant expérience de quelque années de mises au point de *formules*, parlant *couramment* l'anglais.
Le candidat idéal serait un homme de 35 ans, ayant de bons contacts humains pour s'intégrer dans une entreprise à *cadres jeunes et dynamiques.*

Rémunération selon titres, âge et expérience

Adresser curriculum vitae à ECLAT PUBLICITE, 28, Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS qui transmettra.

Produits de consommation grand public-Nous sommes un important groupe multinational, leader dans sa branche et nous fabriquons des articles à usage ménager. Dans la perspective de développements importants sur les marchés étrangers, nous recherchons pour notre structure marketing à Paris un chef de marché pour lui confier des études de

MARKETING INTERNATIONAL

Vous avez une formation supérieure, vous parlez l'anglais couramment, et si possible le portugais ou l'espagnol. Vous êtes chef de produit senior et spécialiste des produits de grande distribution. Votre expérience a été acquise au sein de sociétés anglo-saxonnes multinationales sur des marchés étrangers (pays latins, latino-américains...). *Vous aurez dans un premier temps la responsabilité d'une étude marketing* et commerciale très approfondie concernant le marché brésilien, en bénéficiant de l'appui et des compétences de notre société française. Vous devrez sur place analyser les habitudes de consommation et la distribution, définir une gamme d'articles adaptés, envisager les possibilités d'exportation vers les pays voisins, rechercher les modes de distribution (partenaire local...) et étudier les investissements publicitaires, négocier des possibilités d'accord avec les autorités locales.

Ecrire sous réf. 5255M.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

Il y a 16 mois, Roland Gardeux rejoignait Eurosearch-Consultants, une des plus anciennes et importantes organisations de recherche de cadres dirigeants, et se voyait confier la responsabilité du développement et de l'animation d'une activité *nouvelle : le recrutement de cadres par voie d'annonces.* Aujourd'hui, Serifo avec 2 consultants a imposé une image, pris une place sur le marché et accru sa crédibilité dans la profession. Notre développement est lié maintenant à l'intégration de nouveaux partenaires comme

CONSULTANT ASSOCIÉ

Vous êtes un spécialiste du recrutement de cadres, et votre conception de notre métier dépasse de beaucoup la "technique" pour être l'intervenant compétent et reconnu auprès de tous les interlocuteurs. Votre sens commercial et vos capacités relationnelles font de vous quelqu'un d'autonome, capable de développer ses propres activités. Nous vous offrons avant tout une structure d'accueil et un travail dans une petite équipe, aussi l'opportunité de vivre à plein un métier de consultant au plus haut niveau de responsabilité. Notre système de rémunération (très attractif) et l'appartenance à une structure de conseils de direction peuvent intéresser des professionnels (même jeunes) de premier plan. Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez m'appeler au 526.12.64 après 20 h 30, à partir du 14 février.

Appeler ou écrire sous réf. 5258M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes *que nous recherchons, écrivez à Roland* Gardeux, en précisant la référence; il examinera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
recherche pour PARIS et ROUEN

INGENIEURS COMMERCIAUX
réf. 79.16MP

140000 à 170000 F.

C'est ce que gagne les commerciaux de notre comettant qui atteignent 100% de leur quota.
Ils bénéficient en sus d'une voiture de fonction.
Pour accéder à ces postes il faut avoir un minimum de 3 à 4 années de vente de systèmes universels, gestion ou scientifique.
Etre de formation supérieure et si possible connaître l'anglais.

INGENIEURS SUPPORT
réf. 79.17MP

De formation supérieure ils doivent avoir une bonne expérience dans les *domaines "communication ou base de données".*
La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel en précisant la référence du poste choisi Cabinet : Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

Ingénieur de vente

Société multinationale de produits chi*miques à Louveciennes recherche un* jeune diplômé chimie, électro-électronique, ayant une expérience de vente de 2 à 3 ans et si possible une assez bonne connaissance de la *distribution.*

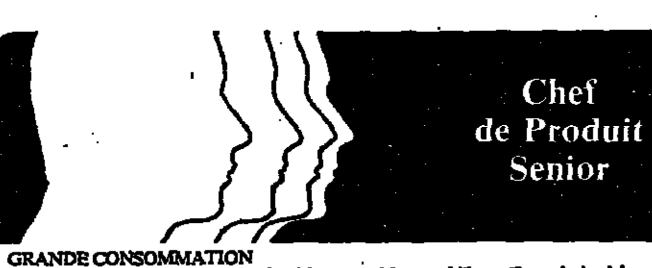
Anglais écrit et parlé couramment.

Disponible rapidement pour ce poste intéressant comportant des responsabilités et un développement de carrière.

Salaire fixe. Voiture fournie.

Adresser lettre man., C.V. et photo sous référence 8643 à

LEPA - RECRUTEMENT
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris



GRANDE CONSOMMATION — 115 000 F +

Diplômé d'une Ecole Commerciale Supérieure, parfaitement bilingue Français-Anglais, vous avez déjà 3 à 4 ans d'expérience du marketing d'un produit de grande consommation.
Si votre carrière est orientée vers le marketing opérationnel et pas seulement vers des études de marchés c'est-à-dire sur les applications concrètes et l'engagement personnel qui en découle, nous sommes prêts à vous confier la responsabilité d'une ligne de produit au sein d'un département (CA 200 M/an) qui coordonne le marketing, la production et la commercialisation de ses produits.
Notre société française est rattachée à un groupe international de tout premier plan et nous réalisons en France 1 milliard de CA/an.
Ce poste implique une évolution de carrière au sein d'une société en expansion constante.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 902114 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

POUR UNE MULTINATIONALE UN COMPTABLE SUPERIEUR ET AMBITIEUX

Il a déjà travaillé en liaison avec un service informatique, pour mener à bien la mission qui l'attend.

Il va être dans un premier temps chargé de la mise en place d'un système global de "reporting".

C'est ainsi qu'il va découvrir tous les rouages du fonctionnement de notre comptabilité générale.

La mission bien menée, il peut alors envisager l'avenir avec optimisme en prenant *en main l'animation d'une équipe dans le domaine* du reporting et de la comptabilité. Une formation supérieure comptable, une première expérience des systèmes de gestion informatisée, le goût du dialogue, la connaissance de l'anglais : ce qu'il lui faut pour réaliser ses ambitions.

Et si en plus il connaît la comptabilité anglo - saxonne... Poste basé en banlieue -sud. Le comptable ambitieux, c'est vous ? Ecrivez alors sous référence 8515 à rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Nous sommes une société d'environ 1000 personnes dont l'activité concerne l'achat et la revente de viande au détail.

Notre fort développement (+ 20 % par an) nous amène aujourd'hui à intégrer l'outil informatique.

Vous aurez donc à prendre en charge le contrôle de l'installation de l'ordinateur, la mise en place des *applications telles que :* achats, gestion des stocks, comptabilité générale, contrôle de gestion, ceci dans un souci constant de bonne intégration et de compréhension *mutuelle.*

Pour réussir dans un tel poste, il nous paraît indis*pensable d'avoir déjà eu la responsabilité de la mise* en place d'un système, de disposer d'une formation supérieure type IUT et de faire la preuve d'incontestables qualités de souplesse et de sens du concret

De notre côté, nous mettrons tout en oeuvre pour vous aider à réussir. Le poste est évolutif et nous avons d'autres projets dont nous souhaiterions vous entretenir.

Merci d'envoyer votre CV à Michel Monier sous référence 4011,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.



SOCIETE DES CIMENTS FRANCAIS

recherche
pour le Service Calcul - Contrôle qualité de son centre *de recherches près de Mantes*

jeune ingénieur chimiste diplomé

ayant *obligatoirement une expérience de deux ans de* l'informatique scientifique en FORTRAN et de bonnes connaissances statistiques.
Chargé de la mise en place de nouvelles applications et de leur maintenance - équipement : SOLAR 16/40 -, il sera rapidement conduit à prendre de réelles responsabilités au *sein d'une équipe restreinte. La fonction comporte des* perspectives d'évolution.
Anglais souhaité.

Adresser dossier de candidature et photo sous réf. 581 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Société d'Etudes et Conseils

AERO

(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle)

recherche

INGÉNIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ÉCOLES

OU EQUIVALENT
(1 à 5 ans d'expérience)

pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants :

- Analyse, conception et développement de systèmes techniques complexes (transports, systèmes d'armes, télécommunications, etc.).
- Recherche opérationnelle (études coût-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique).
- Analyse de systèmes, relations homme-machine.
- Informatique scientifique de haut niveau.
- Traitement statistique des données.
- Optique théorique et électromagnétisme.

QUALITÉS D'IMAGINATION ET CRÉATIVITÉ PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES

Env. C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra, 75001 PARIS

CADRES COMMERCIAUX prenez une fonction à dimension INTERNATIONALE

Le CESI vous prépare à :

- implanter et développer une antenne internationale,
- gérer un service export.

Cycle de 18 semaines de formation :
— formule en temps plein
— formule en séquentiel.
12 semaines à Paris (management commercial).
6 semaines à Londres.

- Cours d'ANGLAIS INTENSIF
- Réalisation d'une étude de pénétration d'un produit en Grande Bretagne.

Prochain démarrage : MARS 1979
OCTOBRE 1979.



Association privée de formation continue

Renseignements/documentation : CESI Centre d'Etudes Supérieures Industrielles - Etablissement de Paris-Ile de France Plateau du Moulon 91190 GIF SUR YVETTE Tél. 941.81.70 Françoise DUPRE

Filiale d'une importante Société Porte Maillot

recherche

COLLABORATEUR

- Ayant connaissance comptable, fiscale, droit des Sociétés.
- Niveau D.E.C.S. et expérience cabinet souhaités.

POUR :
— Mise en place de nouvelles structures économiques ;
— Travail en équipe ;
— Déplacements à prévoir.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à REGIE-PRESSE n° T 011.180 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



LEADER EUROPEEN DE L'IMPRIME DE GESTION EN CONTINU

recherche

UN COMPTABLE DE GESTION

23 ans minimum, il aura une formation supérieure orientée vers la gestion et si possible une première expérience d'un an dans la fonction.

Il participera à l'élaboration, au suivi et au développement des systèmes d'analyses et de contrôle des coûts. Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable pour réussir dans ce poste évolutif.

Adresser vos lettres, CV, photo (retournée) et prétentions à MOORE PARAGON - Service Développement de l'Encadrement - 22/24, rue de Sèvres - 92102 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche pour le développement de SON SERVICE ETUDES A PARIS

AGENTS TECHNIQUES (Réf. VI.)

ELECTRONICIENS IV 1 à V 2

participeront au sein de groupes d'études à l'élaboration et à la mise au point de circuits logiques et analogiques dans des ensembles complexes.

AGENTS TECHNIQUES (Réf. VII.)

ELECTRONICIENS IV.I

pour le développement des données de test de sous-ensembles. Bonnes connaissances des circuits électroniques digitaux et analogiques. Expérience dans le test automatique appréciée.

AGENTS TECHNIQUES (Réf. VIII.)

ELECTRONICIENS IV-1 et IV-2

expérience test et essais de composants actifs et passifs.
Connaissance normalisation appréciée.

Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions annuelles SOUS REFER. VI, VII, VIII à REGIE-PRESSE, Service P.A., as le n° 789.488 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

STÉ MÉCANIQUE-HYDRAULIQUE

proche banlieue Ouest de Paris
filiale groupe important
recherche

CADRE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

susceptible de devenir à terme
DIRECTEUR COMMERCIAL
de sa branche armement

I.N.G. Armement - H.E.C. - I.N.G. avec formation commerciale complémentaire. Minimum 10 années d'expérience. Langue anglaise, allemand ou espagnol appréciée. Connaissances des marchés publics et aptitude à la négociation de contrats à l'étranger. Goût du travail en équipe.

Ecr. avec C.V. et prét. à no 98.605 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

Organisation Professionnelle Nationale

Quartier Trinité
recherche CADRE

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

disponible tout de suite.
Les candidats et candidates (âge minimum 30 ans) auront :
— Une formation juridique, économique et comptable ;
— De solides qualités d'expression écrite et orale ;
— De l'ordre, de la méthode ;
— Une expérience d'encadrement du personnel de secrétariat.

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo et faire connaître références et prétentions à : F.N.A. : 59, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS

Discrétion et réponse assurées.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PRODUITS DE CONDITIONNEMENT DES EAUX

Filiale d'un Groupe Pétrolier français, nous exerçons une activité diversifiée dans le domaine du traitement des eaux.

Pour développer notre Département « Produits de Conditionnement des Eaux », en région parisienne, nous recherchons un Ingénieur Technico-Commercial possédant une expérience de plusieurs années dans l'utilisation, la prospection et la vente de ces produits.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au n° 7.066 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour PARIS

LE CHEF DE LA DIVISION COMPTABLE

d'un Groupe de Filiales orientées vers les activités de placement.

- Il aura la responsabilité de la comptabilité générale et analytique de ce groupe.
- Il gérera la division comptable en s'appuyant sur les systèmes existants.
- Il assurera la production des états analytiques, statistiques et comptables périodiques.
- Il entretiendra des relations courantes avec les organismes de tutelle.
- Il assistera la direction pour la gestion de la trésorerie et pour la résolution de problèmes particuliers.
- Formation du type Ecole supérieure de commerce + D.E.C.S.
- Il possédera une solide expérience (au moins 5 ans de comptabilité de groupes). Des connaissances en matière de valeurs mobilières seront appréciées.

Adresser C.V., prétent. et salaire à n° 98.233, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er) qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ - M° PLEYEL

recherche :

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROTECHNIQUE

Les candidats auront un B.T.S. - D.U.T., des connaissances en automatisme à commandes logiques, une expérience de 4 ans minimum.

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. BORDAT, B.P. 111. — 93203 SAINT-DENIS Cedex 01.

Recherchons

INGÉNIEUR DE VENTE

dans secteur instrumentation, climatologie, hydrologie, anglais, dynamisme indispens. Ecrire : SOCIETE NEREIDES, 66, bd Mondétour, 91400 Orsay.

Société recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE ÉLECTRONIQUE

5 a. d'expér. min. Env. C.V. à : n° T 11.164 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Centre d'Enseignement Professionnel
recherche :

UN TECHNICIEN

pour formation d'adultes en maintenance et réparation d'appareillage de mesure et d'automatismes, 5 ans minimum d'expérience industrielle, bonne connaissance en mécanique de précision, câblage électrique et électronique, manométrie, contrôle et talonnage, goût du contact humain. Embauche sur essai professionnel. Salaire supérieur à 4.000 F X 13. Prime de vacances 66 % du salaire mensuel. Congés un mois + une semaine Noël - Pâques interstaces. Formation pédagogique assurée par nos soins.

Adresser C.V. manuscrit avec photocopie des diplômes et des certificats de travail à :

CEP, 5, rue des Noyers, 93300 AUBERVILLIERS.

U R G E N T

Société de Conseil Informatique
recherche

pour d'importants projets temps réel PARIS et rég. parisienne.

ANALYSTES-PROGRAMM. PL1/COBOL

La connaissance des bases de données sera fortement apprec. Libre rapidement. Envoyer C.V. et prétentions à R.C.I., 7, rue Décrès, 75014 PARIS.

IMPT ORGANISME DE FORMATION
recherche :

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

dans la pratique de l'ANALYSE DE LA VALEUR pour renforcer son équipe de formateurs intervenants.

DES INGÉNIEURS A.M. ou équivalent

Expérience de 3 ans minimum en production ou méthodes pour devenir formateurs intervenants en ANALYSE DE LA VALEUR, après formation interne.

Env. C.V. et photo à no 89.643 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris-1er qui transmettra.

Magazine mensuel féminin
recherche

FEMME MÉDECIN

pour rédaction en chef habituée à rédiger. Mi-temps possible. - Envoyer C.V., photo et prétent., n° 26342 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, Paris-8e

SOCIETE D'ENGINEERING ET DE PRESTATIONS DE SERVICES
domaine traitement des eaux et ordures ménagères
Proche banlieue Saint-Lazare
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL
DIPLOME

ayant, par 10 ans de pratique, acquis tr. bonnes connaissances des marchés de prestations de services avec les collectivités.

Expérience T.P. appréciée

Forte personnalité pour relations très suivies et négociations à haut niveau

Très grande disponibilité

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétent., sous référ. n° 6.513 à :
L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle 75082 PARIS CEDEX 02

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile - C.A. 4,2 milliards Effectif 29.000 - Recherche, afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

pour sa Direction du contrôle (Paris - 17e)

CADRE AUDIT COMPTABLE

Ayant 5 à 10 ans d'expérience acquise en Cabinet ou dans un service de contrôle interne, obligatoirement diplômé HEC, ESSEC, ESCP. Il sera chargé de missions de contrôle des opérations et procédures comptables et financières dans l'ensemble des Divisions et Filiales du Groupe. Déplacements de courte durée : France, Italie, Espagne.
Réf. 27318/1

Pour son SECTEUR DES EQUIPEMENTS AUTOMOBILES MECANIQUES ET THERMIQ.
— Direction Financière (Paris 17e)

CADRE FINANCIER

Débutant ou ayant une première expér., obligatoirement diplômé grande école de gestion (ESCP, ESSEC, HEC). Après formation, il établira les budgets de financement et de trésorerie et contrôlera leurs réalisations auprès des divisions et filiales du secteur. Déplacements de courte durée en Europe. Anglais exigé, espagnol souhaité.
Réf. 27318/2

— Division SOFICA (78 - LA VERRIERE)

INGÉNIEUR ESSAIS

Diplômé Gde Ecole d'Ingénieurs (options mécanique-thermique), ayt de préférence une première expérience. Après formation, il dirigera une équipe de techniciens pour la réalisation des essais d'échangeurs thermiques automobiles et sera responsable de l'interprétation des résultats. Il sera chargé de la mise en place de nouveaux moyens d'essais. Allemand ou anglais appr.
Réf. 27318/3

INGÉNIEUR GESTION DÉBUTANT

Obligatoirement diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs + formation complémentaire type I.A.E. Au sein du Service contrôlant la gestion de la Division, il sera chargé, dans un premier temps, d'études variées, qui lui permettront de se former à différents domaines de la gestion, en vue d'assumer progressivement les responsabilités opérationnelles de sa fonction.
Réf. 27318/4

Adr. C.V., prétentions et photo (avec la référence du poste), GROUPE FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTOMOBILES
recherche

INGENIEUR

au service des affaires internationales

Formation AM, ENSM-ETACA

SALAIRE ANNUEL : de 59.000 à 70.000 F

Il sera chargé des projets d'installation partielle ou complète de fabrication à l'étranger.
Il assurera le suivi technique de nos filiales à l'étranger.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Espagnol ou allemand souh.

Adress. C.V. sous réf. 20031 à GRAFA, 11, rue Laugier 75017 Paris qui transmettra.

ACHETEUR

en matériel pétrochimie
ANGLAIS PARLE
Libre immédiatement.
Tél. 246-99-60

Régleurs très qualifiés pour presses mécaniques et hydrauliques de 15 à 300 tonnes. Adresser C.V., prétentions à SALANON S.A., 99, route de Noisy, 93230 ROMAINVILLE.

Bureau d'Etudes
Région Montlhéry (91)
recherche

INGENIEUR
DIPLOME
Bâtiment ou T.P.

Anglais conseillé. - Env. C.V. : Sté FRANCE ENGINEERING 21, av. V.-Hugo, 75016 Paris

CHERCHE, URGENT :

COMPTABLE 2e ÉCHELON

TRES QUALIFIE (E)

pour suivi d'une division
— Frais généraux.
— Achats.
— Coût des Ventes.

Tél. pour rendez-vous : 270-94-80 (Poste 218)

SOCIETE D'ENGINEERING DE SYSTEMES INFORMATIQ.

INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - IRIS 50, 4 ans d'expérience temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

maîtrisant le langage LTR.

INGÉNIEURS MICROS

INTEL 80/80-ZILOG 80.
Postes à responsabilités.
CIS, 26, r. Daubenton, Paris-5e
TELEPH. : 337-99-22

SEGEX recherche

JEUNE LICENCIÉ

ayant notions d'organisation et d'administration d'entrep. pour assistance et conseil en gestion auprès de ses clients du secteur social implanté sur tout le territoire, utilisant des produits déjà adaptés à leurs besoins.
— Formation initiale assurée par nos soins.
— Aptitude aux contacts et aux déplacements fréquents.
— Engagement immédiat.
Tél. pr RV : 790-10-28, 793-39-18

ADMINISTRATION
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, de préférence IRIS 80, niveau MIAGe ou équivalent.
Envoyer C.V. à SERVICE INFORMATIQUE 33, rue de Picpus, 75012 Paris

Administration parisienne recherche cadre (2 diplômes d'enseignement supérieur exigés) de formation

ÉCONOMIQUE et FINANCIÈRE

avec expérience si possible R.C.B. Ecrire avec C.V. et prét. sous référence 5.287 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

Société de Services en informatique
en pleine expansion recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Niveau licence pour développer des applications de gestion sur mini-ordinateurs.
Envoyer C.V. et prétentions à SOCIETE INFASS 4, rue du Général-Leclerc, 91230 Montgeron.

LABORATOIRE PROD. PHARMACEUTIQUES, PONT-DE-SEVRES, recherche

J.H. ou J.F.

pour service comptabilité analytique. Niveau souhaité : D.U.T. option finance-comptabilité, notions informatique.
Accepterions candidat même débutant pour formation.
Semaine de 5 jours, journée continue, restaurant d'entreprise.

Adressez C.V. manuscrit avec prétentions sous référence 3361 à GAUTRON, 29, rue Rodier 75009 PARIS.

Importante Société de services à succursales multiples
recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Niveau d'études : ingénieur ou B.T.S.
— Expérience du commercial souhaitée.
— Minimum 30 ans.
— Dynamique.
— Habitué aux contacts humains et commandement.

Il sera DIRECTEUR d'une agence de PARIS où il assumera la gestion commerciale et administrative.

Salaire fixe + avantages.

Env. C.V. + photo + prétent. à no 9051 CHRISTIANY 100, rue de Richelieu 75002 PARIS qui transmettra

SOCIETE D'INTERIM
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
POUR SECTION DESSIN

Expér. min. 10 ans en bureau d'études. Préf. sera donnée à professionnel de la prestation de services. Ecr. avec C.V. + photo, s/no 2.344, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo, à no 4.653, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité

Agence recherche

ATTACHÉ (E)

de relations publiques
TRES EXPERIMENTEE.
Ecrire à CHORUS, 35, rue de Chazelles, 75017 Paris

URGENT
pour CLAMART

PUPITREUR

sur IMB 370/115 POWER DOS. Eventuellement travail de nuit. Tél. pour rendez-vous : 735-96-50

Cellule Etudes de Marché Bâtiment - Paris Ouest
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

E.T.P. ou équivalent
Pour enquêtes et études de marché.
Première expérience appréciée.

Ecr. av. C.V., prét., photo, à REGIE-PRESSE, no T 011076 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Connaissant SOLAR et MITRA et ayant compétences soit en langages APL et BASIC soit en bases de données.
Envoyer C.V. + prétentions, à MONDIAL INFORMATIQUE 42, rue Le Peletier, 75009 PARIS

Recrute REDACTEUR (TRICE)

EN FISCALITÉ

pr contentieux fisc. (poste évol.). C.V., photo à Cab. L.G., 34, rue Mireille, 91600 Savigny-sur-Orge

Sté Prestataire de Service
recherche

AGENT COMMERCIAL
DYNAMIQUE

apte à seconder sur le terrain le Directeur Commercial introduit exportateur engineering. Expérience fret, transit, emballage apprécié.
Adr. C.V. et photo à A.M.P., Impasse Prunet, Z.I. Val-Notre-Dame - 95100 Argenteuil

Société Aromatique banlieue parisienne
recherche

AIDE-CHIMISTE

Bac F 6 ou diplôme profession. équivalent (expér. souhaitée) pour labo contrôle.
Adr. lettre manusc. et C.V., à REGIE-PRESSE, no T 011077 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Cabinet de comptabilité quartier Saint-Lazare recherche

COMPTABLE

QUALIFIE possédant expér. Ecrire avec C.V. sous la référence 7.019 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Sté spécialisée dans IMPORT. et diffusion de composants électroniques rech. :

INGÉNIEUR DES VENTES

Bilingue anglais, BTS électronique ou électricité. Expérience 5 ans min. ds poste similaire. Rémunération et possib. dépendront de la personnalité du candidat retenu ; téléphoner ce jour : 387-81-46.

secrétaires

Organisme Professionnel PARIS 17e recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO-AUDIO

pour assister un des Directeurs et collaborer à la fonction secrétariat au sein de la Direction.
Sérieux, méthode et efficacité sont indispensables.
Avantages sociaux.
Envoyer C.V., photo et prétentions annuelles au Chef du Personnel (D. Derynck) A.G.S.A.A. 118, rue de Tocqueville, 75850 Paris Cedex 17.

formation profession.

CEFIA

Formation privée en

INFORMATIQUE

Stages de

PROGRAMMEUR

en 14 semaines

Dégagé des O.M.
Bac requis ou +

Pour entretiens et tests d'admission

Tél. : 357-90-69

62, rue Amelot, 75011 Paris

proposit. com. capitaux

Exploitez en exclusivité notre expérience RENTABILITE IMPORTANTE et IMMEDIATE en investissant de 150.000 F à 300.000 F. Tél. à Mme OLIVE : 954-50-88.

Particulier dispose bon capital rech. achat, participat. entrepr. cciale 8 à 15 employés avec ou sans export-import. Produits industriels ou artistiques sélectionnés. Toutes propositions Sté diff. (boutiques) bienvenue. Ecr. no 66.324 Havas-Contact. 156, bd Haussmann, Paris-8e.

Impte Sté propose forte rémunération sans apport de capitaux à personnes bénéficiant de bonnes introductions et pouvant mettre en relations av. directions d'administrations ou entreprises industrielles et commerciales. Ecrire en précisant secteurs de contacts possibles à Harmonies, réf. 647, 93, r. du Faubourg-St-Honoré, 75008 Paris.

Commerçant dem. 100.000 F à 200.000 F donne garantie hypothéq. ou participation affaire. Ecrire sous réf. 3367 GAUTRON 29, rue Rodier, Paris-9e

P.D.G. Société de Franchise, ds secteur tertiaire, cède, cause départ à l'étranger son affaire comprenant un point de vente pilote en Touraine 10 cabinets sous franchise. Capitaux nécessaires pour contrôle total 500.000. Sté offrant expansion 50 % l'an et import. rentabilité DESTREGUIL, 62, rue Nationale 37000 TOURS

Rech. investisseur privé 400.000 F dble caution. Ecr. T.D.M., 23, av. de Châtillon, 92220 BAGNEUX

S.A. bien située dans Paris rech. Capitaux ou partenaire. Tél. 260-15-44 ou 260-15-73 heures bureau

information divers

P O U R

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 100.000 m2 en stock.
TEL. : 355-66-50.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Coll. journal vd SIMCA 1100 Ti, bleue métall., année 74. Etat impec. Prix à déb. T. : 209-28-76

8 à 11 C.V.

Vds BMW 525, 77, direction assistée, 33.000 km. Bon état. Téléph. : 373-21-95

+ de 16 C.V.

VOITURES de DIRECTION

280 SEC CPÉ MERCEDES

78, gris bleu métall., int. cuir. B.A. lave-phares, roue alliage, verres teintés, 16.000 km. M. DESPLOTS au 927-32-33 ou 927-04-96 H.B.

MERCEDES 280. - Decembre 72. Impeccable. Prix argus. T. M. NATHAN. - 225-47-29 h. b.

box-parking box-parking

A VENDRE

2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES

Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet, PARIS-17e. - Sur place mardi-jeudi 16 h. à 19 h.

Importante société, recherche

PARKINGS COURBEVOIE

(pr. 107, bd Mission-Marchand)

Téléphoner heures bureau : M. BATTEUR - 723-72-31

divers

104 - 305 - 504 - 604

Ex. 11 78-79, peu roulé A.P. XV - Tél. : 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

BMW 316 - 320 - 520 - 525 78 et 79 - Peu roulé A.P. XV - Tél. : 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

demandes d'emploi

INFORMATIQUE ET GESTION

FORMATION : *Doctorat de 3e cycle en Informatique* Institut de Contrôle de Gestion (I.C.G.).
EXPERIENCE : 15 ans. Conception, mise en place de systèmes Informatiques de Gestion dans les domaines :

- *Financier* : Comptabilité générale et analytique (française et anglo-saxonne). Contrôle budgétaire, trésorerie.
- *Personnel* : Paye et gestion du Personnel.
- *Commercial* : Ventes.
- *Langages* : COBOL, PL 1, FORTRAN.

RECHERCHE : Direction Informatique d'une P.M.E. de préférence, ou poste de responsabilité dans une Direction administrative et financière.

Ecrire n° 680 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09

SPÉCIALISTE mise au travail de HANDICAPÉS

— 10 ans expérience, formation, stages, placement pour travailleurs handicapés.
— Très bonne connaissance des entreprises et organismes publics.
— Dynamique, créateur, efficace et homme de terrain.

Ch. poste responsabilités, temps complet ou partiel

Ecrire n° 7.099 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 *PARIS CEDEX 09*

CHIMISTE SPECIAL CHROMATO
5 a., 10 a. expér. ds industrie harmaceutique, libre Imméd., h. situation dans laboratoire. TEL. : 16 (26) 88-59-99.

IVOIRIEN 30 ANS ÉLECTROMÉCANICIEN
10 ans expérience P3 S ENTRET. *MACH.-OUTILS* U APPAREILLAGE PETROL. cherche place en *COTE D'IVOIRE* OU PAYS D'AFRIQUE. Ecrire HAVAS LYON 5504.

CHEF COMPTABLE
0 ans, titulaire dernier examen EXPERT-COMPT., exp. AUDIT roupe multinational, direction omptable et administrative omptabilité sur informatique té, *fiscalité*, recherche poste chef comptable P.M.E. ou sous-chef ds Société IMPORT. Ecr. u tél. : SOCOREX, 109, av. de Paris, 94160 St-Mandé, 328-24-70.

Homme 36 ans diplômé INFAC, echerche place TECHNICIEN DE MAINTENANCE
AUDIO-VISUEL
ans expérience industrie. cr. n° T 11.169 M Rég.-Presse, *bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

SECRÉTAIRE DIRECTION
9 ans, excell. présentation, très xpérimentée. Anglais lu, écrit, notion juridique, ch. pl. stable, référ. 9e, 1er, 12e. 4.500 X13. Téléph. : 075-47-29 après 16 h.

Jne Hme 25 ans cherche POSTE
ASSISTANT RELATIONS PUBLIQUES
2 ans *exp., lib. immédiatement.* TEL. : 577-35-17.

H. 41 ans, praticien *droit*, ch. *place en rapport ou service* commercial. — Tél. : 259-15-96.

CADRE DIRECTION 50 ans
Gde expér. IMPORT-EXPORT quadrilingue. Imp. potentiel relationnel France et étranger. ACHATS Extrême-Orient VENTES gde diffusion France. Sal. justifié 180.000 F annuel. Ch. *emploi correspondant. Etud.* ttes proposit. de création P.M.E. Ec. n° *T 11.152 M, Régie-Presse,* 35 bis, *rue Réaumur, Paris (2e).*

J.H. 22 ans - Dynamique Dég. O.M. - Niveau BAC Possédant permis V.L.
TRILINGUE Français - Anglais Allemand
Connais. Italien et contact client recherche *POSTE STABLE* chauffeur, hôtellerie, agence de voyages, vendeur, etc. - TEL. *ou écrire* : M. J.-Luc SEBAN, , rue Louis-Choix, résidence la Pinsonne 95140 Garges-lès-Gonesse. - Tél. à partir de 14 h. 86-75-08 *JUSQU'A 20 heures.*

ADRE, 27 a., Sc. Po. (économ., finance) + maîtrise droit des affaires, *anglais, allemand.* Stages commerciaux, 1 ans d'expér. marketing immobilier, ch. place MARKETING *ou* COMMERC. Ecr. n° T 11.128 M, Régie Pr., 5 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR DIPLOME, 30 a., a. expér. TELECOMM., chantier, ingénierie, commutation, conseil, *aspire* à poste av. resp. rémunéré et réelle perspective e carrière France ou étranger. Anglais rapidem. opérationn.). Ecr. n° T 011.174 *M, Régie Pr.,* bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire sténodactylo cherche emploi, centre Paris, *2 jours* r semaine ou 3 après-midi. Ecr n° 0.690, « *le Monde* » *Pub.,* r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION expérimentée, bonne prés., ch. *...ice, dispon. immédi. 577-14-84.*

Ingénieur début., dipl. en management, formation améric., ch. travail, *étud.* ttes *prop. Ecrire* Rebibo, 6, rue Duméril-13e.

H., 27 ans, passionné aviation D.E.A. *et maîtrise économie appliquée*, option transports, diplômé aéronautique, expérience ...vard long et moyen-courrier, ...lais courant, espagnol, étudierait toutes propos. ROYER, ... Faie-Félix, 94300 Vincennes. *Téléphone : 365-41-44.*

...mme, 30 ans, licence d'angl., ...n Irlande, étud. ttes propos. Téléphone : 581-35-61.

F., 31 a., étud. sup. (secrét., ..., espagn., angl.), ayt occupé empl. presse, édit., univ., ...ell. prés., rech. poste France, ...ang. Lib ste. Ecr. Plicoteaux, rue Chevert, 75007 Paris.

F., 31 a., bne prés., dynam., ...s responsab., cont. humains, ... expér., ch. pl. secrétaire, compt., dact. T. 362-67-73, ...oussi, 134, av. Gambetta-20e.

...MMERCE INTERNATIONAL ...a., angl., espagn., gde exp. ...ort, rech. poste responsab. ...ort ou filiale à l'étranger. ... *n° 688,* « *le Monde* » Pub., ...ue des Italiens, 75427 Paris.

Architecte *dipl.* univ. all., act. en poste Afrique du Nord, 40 a., *marié* + 1 E., PL. A. EXPER. France, Allemagne, Afrique du Nord, étud. toutes propositions Afrique, Asie, Moyen-Orient. — Libre pour avril 1979. — *Ecrire n° 7.087,* « *le Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, *75427* Paris.

Ancienne commerç., act. inspect. mages., ch. poste à resp., *Dépt. 78, 92, 95, 93, 75.* Libre s/1 mois. *Ecr. n° 7.085,* « *le Monde* » *Pub.,* 5, rue des Italiens, *75427* Paris.

DIRECT. FINANC., *expérim.* et efficace, *propose collab. temps* partiel, formule souple à conv. Ecr. n° *686,* « *le Monde* » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

Fiscalité juriste, expér. 5 ans mit. prof., assist. conseil interp. *et diffus. des textes, relat.* ext., J. F., 31 a., célib., dynamique, compét., espr. vif, curios. intell., ch. promot. ds poste intéress. Ecr. n° 7.089, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ANIMATRICE-FORMATRICE études supérieures sciences humaines, maîtrise des sciences de la communication + expérience *professionnelle,* recherche emploi Paris, Région parisienne. *Ecr. n° 7.091,* « *le Monde* » *Pub.,* 5, rue des Italiens, *75427* Paris.

C.L.C., ancien officier marine, *chef de barge offshore,* expérience plongée, aviation, français, anglais, allemand, cherche poste en rapport, préférence étranger, pays chauds. Ecrire HAVAS - TOULON — *56.541.*

EX-CHEF D'ENTREPRISE bâtiment, 32 a., tril. angl., all., ital *cour.,* niv. univers., offr. : connaiss. théoriq. et pratiq. en électr. génér., plomb., *chauff.,* carrel., maçonn., déco., mécan., traitement de surf. et/ou esprit *invent., gd pouvoir d'adaptat.,* sens du commandem., tempér. de gagneur, connaiss. M.-Orient et Afrique, cherche entreprise proposant situation évolutive même à l'étranger. — Ecrire : *n° 6.993,* « *le Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, *75427 Paris.*

EX-DIRECT. ADMINIS. multi-postes presse-édit., PME 52 a., sc. *éco., étud. propos. collabor.* toutes branches. COTTEREAU, 48, avenue Carnot, 93140 Bondy. *Téléphone :* 847-19-74.

Lady, 29 ans, allemande, spécialiste organisation congrès et tourisme, parle et écrit *couramment* français, anglais, et assure son secrétariat, excellente présentation, *rech. poste à respons.* Possibil. déplacements étranger.
Ecr. n° 789.287 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre audit bancaire, 45 ans, *25 ans profession bancaire* BP ban ue + 2 ans ITB, cherche poste conseil, organisation, gestion — Téléphone : 967-05-29.

H., 38 a., DEA MATH. appliq., analyse *numérique,* statistique, Algol, Fortran, angl., ch. empl. Ecr. n° *678,* « *le Monde* » *Pub.,* 5, rue des Italiens, *75427* Paris.

Un ingénieur chimiste, 41 ans, 15 ans expérience matières plastiques, laboratoire + fabrication + vente ouvert à toutes propos. Ecr. n° *7.031,* « *le Monde* » *Pub.,* 5, rue des Italiens, *75427* Paris.

28 ans Expér. dans le domaine socio-culturel, référ. dans le cinéma, le théâtre, l'audiovisuel, étudierait toutes propositions : *centre culturel, MJC, théâtre...* M. FROMM : 724-68-72.

J. H., 25 a., franç., dég. O.M., Bac F3, DUT, DEST électrotechn., angl., ital., expér. stage EDF, rech. 1er empl., étud. ttes prop. Ecr. R. Pazé, 6, H.L.M. Oratoire. — 13800 *ISTRES.*

H., 34 a., 10 a. exp. ATT. COM. France, étra., transp., ch. poste responsabilité. *Libre de suite.* Ecr. n° 7.068, « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

Hme, 51 a., ch. empl. *huissier,* bne présent., conn. serv. courr., photocop., démarches ds Paris. *Ecr. n° 6.989,* « *le Monde* » *Pub.,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

> **LE MONDE** s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler *en nous écrivant* :
> **LE MONDE**
> Direction de la Publicité
> 5, rue des Italiens
> 75009 PARIS

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

BOURSE 5 pièces, 140 m2 + 2 chambres, 6e étage, ascens., balcon, soleil. 690.000 F. - 296-05-66.

3e arrdt.

MARAIS CARACTERE Appart. 275 m2 6/7 pièces, 3 bains. - Bon état. Commercial possible. 1.350.000 F — Tél. : 265-21-74.

4e arrdt.

ILE ST-LOUIS - Part. à part. STUDIO tt cft, poutres. Calme. Téléph. : 633-68-31

IMPASSE GUEMENEE
Dans Hôtel particul. restauré, deux très beaux 2 pièces en duplex, *mezzanine ouverte sur séjour* + cuisine, bar, cheminée et 1 BEAU STUDIO, tout conft. Téléph. : 256-13-72

MARAIS ELEGANT DUPLEX
Réception, 3 chambres, 155 m2. Dans bel hôtel XVIe rénové. MICHEL & REYL - 265-90-05

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES en duplex *Lundi à vendredi, heures bur. et samedi après-midi : 274-59-10.*

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD *DU 2 PIECES AU 5 PIECES* Sur pl. mardi, 14 h. à 18 h. ou téléphoner : 755-98-57

PORT-ROYAL - Beau studio, cuisine. bains. impeccable, 33 m2 - 567-22-88

CENSIER, ODE. 42-70. CALME. SEJOUR + 2 chambres Rénovation. Luxe. Caractère. Plus possib. grand studio.

GOBELINS Pierre de taille 5 sans asc.
2 P., entrée, cuis., w.-c., soleil, calme, 145.000 F. - 336-17-36.

6e arrdt.

INSTITUT (près) Imm. 17e, 1er ét., 185 m2, 2 entrées, grand atelier bibliothèque + 3 *pièces,* cuis., bains, 2 chambres de service. Garage. Prix : 1.500.000 F - 544-11-87

MABILLON 41, rue Mazarine
2 P. cuis., s. de bains, wc, tél. 320.000 F, *crédit possible.* *Mercredi, jeudi,* 15 à 19 h.

7e arrdt.

RUE UNIVERSITE 100 m2 rez-de-chaussée, imm. tout confort - 567-22-88

7e MINISTERES. Imm. Directoire, 170 m2 à modern. Calme. Soleil. Arbres - 705-31-13

BAC IMM. rénové, grand 3 P. à aménager, poutres, cheminée. - 293-62-16.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF. 3 P., 5 P., TERR. S/pl. tous les jours 14 h. à 17 h. SAGE - 359-63-63

8e arrdt.

8e SALON, salle à manger, 3 chbres, 1 bains, 2 salles d'eau, et living dble, 2 chbres et terrasse. - Tél. 325-32-77.

9e arrdt.

Près de la TRINITE
Dans petit imm. en pierre de taille porteuse 3 étages, deux appartements de 4 pces, grand *standing.* Un studio - 256-13-72

10e arrdt.

GONCOURT 7 pièces sur rue et jardin, 690.000 F, impeccable. - Tél. : 280-28-23.

12e arrdt.

MICHEL-BIZOT - Etage élevé. Terrasse. Beau 2 p., entr., cuis., s. de bains, wc, chff. central. Soleil. 345.000 F - 344-71-97

BEL-AIR - *Calme, sur jardin et terrasse, beau séjour, entrée,* 2 chbres, cuis. équipée, s. de *bains, dressing, chauff. central.* 425.000 F - 345-82-72

Mairie 12e - Part. 2 p. 40 m2 env. Gde cuis., cab. toil. Cave. Calme. Soleil, 50 m M°, 130.000. Tél. : 346-53-61, 12-14 h., 18-20 h.

REUILLY Immeuble rénové Diverses surfaces à aménager, 60 à 120 m2, jard., soleil. - 293-62-16.

13e arrdt.

BD DE L'HOPITAL, sur jardin, 2 Pièces, 60 m2, parfait état, 5e, ascenseur. Soleil. T. : 222-63-23

R. BARRAULT Bel imm. Park.
4 P., 84 m2, tt confort, balcon, *495.000 F - 589-49-34.*

14e arrdt.

DENFERT Imm. pierre de taille *Séjour double +* 2 chbres, tt confort, asc. 95 m2. 540.000 F - 325-97-16.

8, RUE MAISON-DIEU
prox. av. du Maine. Imm. neuf, 2 P. et 2 P. Duplex. S/pl. mardi-*mercredi-jeudi-vendredi-samedi,* 14 à 19 h. - 359-63-63 et 322-04-03.

15e arrdt.

DUPLEIX
SEJOUR + CHBRE, 46 m2. Imm. récent. Prix 267.000 F. Jean FEUILLADE - *566-00-75*

16e arrdt.

FAISANDERIE - *Magnifique* 243 m2, récept. + 4 chambres, 2 bains, rez-chaussée, parking, chambre de service - 567-22-88

16e SUD Immeuble récent Standing
Dernier étage. Living + 2 chbr., 2 s. de bains, cuisine équipée. *800.000 F — 766-02-74.*

RUE DE L'ASSOMPTION
Sur parc, imm. nf, haut stand. Prestations luxueuses Beaux appts de 149 m2 à 196 m2 Gds balcons, chbre serv., park.
GEFIC CTI 723-78-90 *p. 326-329*

AUTEUIL ELEGANT APPT
105 m2, 7e ét., balc. imm. stand. Tél. 885.000 F. - 727-84-24.

11, VILLA SAID
Hôtel particul. luxueus. rénové 2 APPTS DE *65 M2* 2 Duplex jard. 50 et 53 m2. S/pl. lundi-merc.-sam. 14 à 19 h. T. *500-70-41.* Autres jrs 958-50-28.

18e arrdt.

INVESTISSEURS Rue du MONT-CENIS Studios et 2 pièces - 280-23-25

M° ABBESSES, 1 petit studio tt ref. nf, 85.000 F et un grand studio + terrasse, 210.000 F 256-13-72

94 Val-de-Marne

Très bonne affaire de placement. VINCENNES. Allée privée près M°, R.E.R. Prox. bois. Vends dans petits immeubles en *cours rénovation quelques appts* occupés 2.700 F le m2 *(prix du libre mêmes imm.* 5.300 F le m2). Tél. ce jour : Mr de CARNOLAIS. - 743-97-97 Agence s'abstenir.

Province Province

Super Lioran (Cantal)
Station d'hiver et d'été
Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.
Face aux 50 km de pistes
réservez dès maintenant
VOTRE STUDIO
VOTRE DUPLEX
Livraison 1er trimestre 1979
(1er tranche)
Renseignements et ventes :
9, avenue Marceau, 75116 Paris. **723.43.06**
ou AGENCE PRADEL
48, rue du Buis, 15000 Aurillac, **(71)48.01.54**

EN CORSE
Les Hameaux de Molini
ravissant village 50 m. plage
STUDIOS, F 2, F 3, F 4,
terrasse et jardins à partir
de 135.000 F
GIF IMMOBILIER
15, cours Napoléon
20000 AJACCIO
(95) 21-19-75

appartem. achat

ATTAR, 29, bd de Clichy (9e), recherche 1 à 5 PIECES, bon quartier, estimation gratuite sans engagement. T. : 285-14-71

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55

immeubles

30, RUE PASTEUR, IVRY très bel imm. pierre et brique. 1.070 m2 utiles. Px : 1.550.000 F. T. : 500-54-00

CLICHY EMPLACEMENT 1er ORDRE
Imm. libre : magas. + 3 appts. 600.000 F — 387-27-60

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Tél. M. GERARD : *563-11-40 (heures bureau)* C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

hôtels-partic.

AUTEUIL Voie PRIVEE Hôtel particulier
6 p. 200 m2 séj. db., chem., 4 ch. Tt cft. 3 cav. *Jardinet. 525-87-74* mardi ap. 20 h., mer. matin.

constructions neuves

MAIRIE MONTREUIL
53-55, av. PASTEUR promoteur vd directement CHAMBRES INDIVIDUELLES
STUDIO - 2 P. - 5 P.
Px fermes livraison immédiate. *Prêts conventionnés crédit 80 %.* Pour investisseurs. Loyers garantis. sur place samedi de 14 h. 30 à 18 heures ou : 857-36-80

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achévem. *prévu dans 12 mois)* INVESTISSEURS privés cèdent au PRIX de REVIENT *surface à définir.* Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

échanges

PROPRIETAIRE Nice, échange 50 m2 contre 50 m2 Paris. Etudie toute offre. Ecrire Havas Nice 06011 Cedex référ. 0487.

locations non meublées Offre

Paris

17e GUY-MOQUET. Réc. 2 P. Tt conft. 8e ét. ASCENS. *PARK. 1.635 F net. 346-11-76.*

7e Vaneau 2 p., rez-de-chaussée 40 m2 w.-c., bains, kitch. équip., *Tél., 1.400 F c.c. T. : 633-16-62.*

JASMIN imm. récent beau 5 p. 135 m2 tout confort, 8e étage, *terrasse, 7.200 F + charges.* TEL. : 524-43-14.

4e - QUAI AUX FLEURS
ds bel immeuble ancien, 100 m2 4 p. cft, parf. état, 3.200 F + ch. Visite s/pl. mercredi 14, de 14 à 16 h., 23, quai aux Fleurs, 3e étage gauche, Tél. le matin. *SEGECO : 522-69-92.*

LEDRU-ROLLIN - 6 PCES
tt cft, *4.000 F mensuel + 200 F* de charges. Téléph. : 260-08-46.

locations non meublées Demande

Paris

Recherche 4 p. (3 ch.), tt cft, *loyer 2.000/2.500. Paris ou banl.-*Ouest. T. 489-42-57/254-46-05 H.B.

DIPLOMATE rech. appart. de *réception 7e, 16e NORD ou 8e.* TEL. : 742-62-65.

Particulier à particulier cherche 2 p., tt cft, loyer modéré. Paris ou proche portes de Paris. Ecr. n° 6.992 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

PARIS PROMO Spécialiste *location* courte ou longue durée Appts gd standing, luxe, pour Import. clientèle. — T. 325-28-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction. Beaux appts de standing 4 P. et plus. *Téléphone : 285-11-08.*

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue *Ouest.* Pptaire *directement.* Téléph. : 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE recherche *du STUDIO au 6 P.* Pour Cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. TEL. : 555-84-23.

bureaux bureaux

PARIS 9e
Quartier Trinité
BUREAUX NEUFS
978 m² divisibles
dans immeuble en cours de construction
LOCAL COMMERCIAL
de 200 m² sur deux niveaux
avec entrée en façade
Rens. : 261.56.52 poste 243
LIVRAISON FIN 79

XIe, dans immeuble rénové 1.600 *m2 bureaux climatisés.* Libre bail neuf. - 563-83-33

PARIS-13e
500 - 1.000 - 2.000 m2
Bureaux à louer dans petit immeuble 4.800 m2 entièrement aménagé. Restaurant. Téléphon. Parkings. Informatique.
GIM - 766-35-60

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON - *5 BURX, 120 m2, à aménager + sous-sol éclairé* 200 m2, grande hauteur sous plafond. 4 parkings. Prix 950.000 F
Tél. : 707-02-31

1 à 20 BUREAUX ts quartiers *Locations sans pas-de-porte* MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

VILLE-D'AVRAY rue de Marnes
BUREAUX NEUFS
à louer dans belle résidence en bordure du parc de St-Cloud *380 m2 divisibles, pouvant conv.* à Bureaux d'architectes, Société d'Engineering, etc. SOGEI, 7, rue des Cordelières 75013 PARIS Tél. 331-65-61

fonds de commerce

Cède étude huissier 6.000 actes, Nord de la France. Ecr. n° 7057 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

Part. vend à Avrillé (1 km *Angers 49) pavillon 5 pces, tt cft* + dépend. et garage sur 480 m2 terrain. Parfait état. 350.000 F. Tél. 848-13-59

VAL-D'OISE, part. vend beau pav. 74, 5 P. gar, sud-est, 15 km *Paris, prox. ts comm., école,* gare, gds espaces verts, impec. 28.500 F + 35.000 C.F. -414-52-44

30 km PARIS-OUEST
VERNEUIL (78) dans site boisé petit pavillon neuf, 4 pces, cave, chauff. gaz, téléph., terr. 650 m2 proximité gare, 2.000 F mens. Tél. 766-01-50 poste 212

villas

SEVRES Côteau, 7 Pièces cuis., bains, gar. 3 voitures, *jardin. 735.000 F. 027-57-40*

Cannes près Croisette et tous commerces, calme, jolie villa *5 pièces, garage, jardin* 850.000 F. B.F.C.C., 122, rue d'Antibes *06400 Cannes* - (93) 99-04-13

LE PECQ
limite ST-GERMAIN-EN-LAYE petite maison de caractère en triplex, séjour, salon, 4 chambres en plein sud sur jardin de 1.000 m2 en terrasses. Prix : 975.000 F.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (quartier Pereire) villa sur sous-sol complet, cave à vins, entrée, salon, salle à manger, bureau, 5 chambres, *cuisine + office.* Petit jardin clos de murs. Prix : 1.200.000 F.

PLAISIR Résidentiel maison dans joli jardin 800 m2, *4 chambres,* séjour double, plain-pied. Prix : 680.000 F.

Près ST-NOM-LA-BRETECHE maison récente. En plein soleil dans un jardin clos magnifique. Réceptions : 4 chambres, 3 salles de bains, garage, *piscine, tennis.* Prix : 892.000 F.

C.P.H. IMMOBILIER, *Agence de Parly-2.*
Tél. : 954-54-54

terrains

VALLEE EURE 80 km OUEST
Paris - Vends splendide terrain constructible 1.700 m2, dominant vallée. Px 120.000 F. M° *Biguet,* Notaire. - Tél. : (16-37) 38-54-41.

GRASSE. Terrain constructible, 15 km mer, 1.700 m2. Prix : 170.000 F. - MARTIN Tél. (16-83) 96-10-74

CORSE, SAINT-FLORENT Lotissement viabilité, deux terrains mitoyens, 2.400 m2 chacun, environ 100 m. de la plage, vue entière sur le golfe. HAVAS 34347 MARSEILLE

fermettes

Région VENDOME
Fermette, cuis., séjour 60 m2, 2 chbres, s. d'eau, w.-c., autre pièce, gar., cellier, remise, 1 ha terrain. 200.000 F. S.A. IND. VENDOMOIS 41100 VENDOME 16 (54) 77-35-91

A 35 KM NEVERS
Prox. imméd. étang, magnifique corps de ferme 100 m2 au sol, habit. de suite, dépend. 250 m2, *excell. état de gros œuvre et de* toiture, belle cheminée rustique, poutres appar., eau, élect., sanit., terrain attenant 4.000 m2.
Prix : 255.000 F
Avec 52.000 F comptant, le solde payable sur 7, 10 ou 15 ans. S.I.P.P., 258, boul. Voltaire, 75011 Paris - 370-91-78.

maisons de campagne

Entre Niort et Parthenay *(79)* vds terrain 10,30 ares av. maison d'hab. à rénover 50.000 F. *T. : (93) 46-54-94 après 17 h.*

propriétés

MARSEILLE LA TREILLE dans 8.000 m2 parc, pelouse, *pinède, vue splendide imprenable,* belle villa provençale pierre 200 m2 habitables, tout confort, magnifique cheminée, 100 m2 terrasse + pavillon, cave voûtée. PRIX : 1.600.000 F. TEL. : (91) 43-12-37.

BRETAGNE SUD AFFAIRE RARE
Ppté 19 ha, total. rénov., 10 p., 4 bns, 900.000. CELTIQUE, 2, r. Cadeniers, Nantes - (40) 71-80-18

— BARBIZON, grande VILLA, 5 pces, const. pierre, jardin.
— THOMERY, Maison de Pays Bord de Seine, 8 pces, dép. *atelier d'artiste, terrain clos* de murs.
— FORET DE FONTAINEBLEAU : Très belle Ppté sur grd terrain. Prix élevé justifié

Ecrire ou se présenter : *Etude de M° HAUTEBAS* notaire, 77810 THOMERY

LOIRET EXCEPTIONNEL
Au centre de GIEN, quartier calme, maison bourgeoise récente luxueusement traitée sur 3 niveaux elle comprend : un séjour *avec cheminée, cuisine aménagée* trois chambres, salle de bains (marbre) combles aménageables. Petit jardin avec arbres. Prix : 450.000 F crédit.
SITE
22, avenue du Maréchal-Leclerc, 45500 GIEN. Tél. : (16) (36) 24-77-14.
Tous renseign. bureau Paris, *59, rue La Boétie,* 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

VIENNE
Au cœur du Vrai Poitou, à 3 H. de Paris. Ravissante "petite "ferme rénovée *sur 2.000 m2 de cour, de pelouse et d'arbres clos.* Grand séjour. Cuisine, 3 chbres, Salle de bain, W.C., 2 pces à déterminer, cheminée, grenier aménageable, cave, vaste dépend Px : 260.000 F. Poss. crédit.
SITE
55, place du général-de-Gaulle, *86000 POITIERS.* Tél. : (16) (49) 88-86-38. Tous renseign. bureau Paris, *59, rue La Boétie,* 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

châteaux

TOURAINE SUR 80 HA CHATEAU 15e, 16e S., 30 PCES restauré, 6 tours, 1 donjon, dépend. douves, écuries, chasse, pêche. Atterriss. avions possib. PRIX : 3.500.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27

Magnifique et luxueux grand CHATEAU HISTORIQUE 17e s. *50' CANNES. - Tél. (94) 04-43-95*

domaines

ORNE 200 ha CHATEAU
Haras, pâturages, pisc., tennis, étang. — Tél. : (4) 441-54-91.

A VENDRE
PROVENCE - VAR
DOMAINE + 75 HA
le tout ou en parties. *Longé* par rivière 4 km. Barrage collinaire 1 ha, château d'eau 160 m3 *comprenant 2 MAS avec 2 piscines, meublés et superéquipés.* Vendu par propriétaire. Tél. soir (Belgique) 010-414-668 R. GAILLARD, rue Malibran 113 1050 BRUXELLES

viagers

Vendez rapidement, conseil expertise, indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL. *35, bd Voltaire. Tél. : 355-61-58.*

LIBRE - 30' gare
MONTPARNASSE - Résidence dans parc boisé - Beau 3/4 pces Tout confort. Ascens. - 1 tête. Compt. 70.000 F, *rente* 2.000 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

villégiatures

Maison d'enfants, agréée, reçoit groupes de 40 personnes mois de juillet, août, septem*bre et octobre (Pinède, bain,* etc.) Ecrire « FOYER AMIRAL-COURBET » Château de la Plantade, 13340 ROGNAC OU TELEPHONEZ au (16-42) 87-00-13

PARIS-LONDRES centre
Aller et retour. Avion+autocar. 295 F tarif visite. T. 203-46-00

> Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

> les annonces classées du
> **Monde**
> sont reçues par téléphone
> **du lundi au vendredi**
> **de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures**
> **au 296-15-01**
> Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La mise en place du Bureau d'accueil et d'information des Alpes du Sud

ON DEMANDE PIONNIERS AVEC IDÉES

De notre envoyé spécial

Sisteron. — M. Jean Chassagne, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, a récemment inauguré, rue Saunerie, à Sisteron, les nouveaux locaux du Bureau d'accueil et d'information des Alpes du Sud. Celui-ci était logé depuis sa création, il y a un an, dans l'ancien lycée Paul-Arène, où avait travaillé auparavant l'équipe chargée de l'élaboration du schéma de massif. C'est la première initiative de ce genre en France. Un autre bureau est en projet dans les Cévennes.

Les objectifs : garder au massif (six départements concernés : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Drôme) son *existence propre* en rééquilibrant les échanges avec les autres régions; promouvoir une économie diversifiée (ne pas tout sacrifier au tourisme ou à l'industrie) ; répartir la population sur l'ensemble du territoire ; développer les activités nouvelles en milieu rural en favorisant la poly-activité ; enfin, tenir compte des espoirs et des souhaits des jeunes, aussi bien de ceux qui sont originaires de la région et veulent y rester que de ceux qui veulent s'y installer.

C'est dans cet esprit, pour recenser les demandes, les initiatives et les possibilités, informer les candidats, les mettre en relations avec les municipalités, les chambres consulaires, les administrations, les associations locales que le bureau a été mis en place par la DATAR en janvier 1978, à Sisteron.

La petite équipe permanente de quatre personnes, dirigée par François Martin, animateur national des foyers ruraux, reçoit en moyenne cinq demandes de renseignements par jour, par courrier ou par téléphone. Soit un volant permanent de deux cent cinquante questionnaires, dont cent cinquante seulement sont traitables. Dans le mois de janvier, trente-quatre dossiers sont complètement instruits. C'est-à-dire que le bureau a rempli son rôle d'assistance et de liaison, et que le candidat retenu en fonction de ses aptitudes et des possibilités offertes, désormais lui échappe. « *En un an nous avons contribué de façon certaine à l'installation de vingt-cinq personnes dans les Alpes du Sud*, dit François Martin. *En fait, peut-être beaucoup plus. Nous ne cherchons pas à établir un palmarès, mais à résoudre l'équation entre un pays qui se vide et un pays qui attire.* »

Un pays rude. Les hommes et les femmes qui veulent s'installer doivent posséder les vertus des pionniers, être polyvalents, capables d'assurer leur subsistance par une part d'autoconsommation : jardinage et petits élevages, avoir quelques économies pour constituer le capital propre qui permet d'emprunter et plus simplement, dans les premiers temps, de subsister. Sous peine de risquer l'échec, on leur demande une capacité technique et un projet économique réalisable : les nouveaux paysans ou artisans devront trouver des terres, des bâtiments, des débouchés... Il leur faudra enfin accepter les conditions de vie en milieu rural, l'isolement, l'absence de services à proximité, l'accueil réservé ou ironique de la population, le blocage du marché immobilier par les résidences secondaires.

En dépit de cela les candidats à l'installation sont nombreux. Le récent bulletin rédigé par le bureau et diffusé à huit cents exemplaires publie une liste de soixante-dix demandes s'appliquant à l'artisanat, l'agriculture-élevage, les professions libérales, les emplois salariés ou le commerce.

Le financement personnel

Le même bulletin contient les listes de fonds de commerce ou d'artisan à reprendre, locaux à usage industriel, artisanal ou commercial, terrains disponibles, locaux à usage d'habitation et quelques offres d'emploi et possibilités d'installation agricole. Un outil de travail indispensable qu'il est difficile de mettre à jour au chapitre des moyens faute d'informations sur les bâtiments agricoles disponibles, les prévisions de départ à la retraite des artisans et commerçants, les locaux et logements locatifs.

Il n'existe pas de portrait-robot du candidat à l'installation. Il règne en ce domaine la plus grande diversité. Ceux résidant déjà dans le massif sont peu nombreux. En revanche, beaucoup d'originaires du pays qui ont « émigré » dans d'autres régions cherchent à y revenir. Les candidats, en majorité, sont néanmoins des urbains. 44 % ont moins de 30 ans, 36 % de 30 à 40 ans, 14 % de 40 à 50 ans et 6 % ont plus de 50 ans. Que souhaitent-ils faire ? On rencontre : 35 % d'agriculteurs ou éleveurs, 21 % d'artisans, 5 % de commerçants, 21 % de salariés dans la production ou le tertiaire, 6 % de professions libérales, 17 % de chefs de petite entreprise. (1 % ne précise pas, des candidats aspirant d'ailleurs à des formes de polyactivité).

L'installation se trouve parfois facilitée par des initiatives d'élus locaux. Comme cette commune de deux cent cinquante habitants des Hautes-Alpes qui a transformé la cure en gîtes ruraux et loué l'école à des artisans récemment installés.

Mais très souvent les «pionniers» ne doivent compter que sur eux-mêmes. Ainsi Hubert, 36 ans, conseiller professionnel à l'agence pour l'emploi de Poitiers, où il se désolait de n'avoir rien à proposer aux chômeurs qui venaient le voir. Les amis avaient un projet de travail en commun dans les Alpes du Sud : agriculture, élevage, auberge rurale. Pour tenir sa place dans le groupe, il suit durant une année un stage de gestion des gîtes ruraux. Le projet échoue. Avec sa femme, éducatrice, et leurs deux enfants, il installe néanmoins dans la vallée du Jabron, près de Sisteron, une petite fabrique de jus de pomme, de conserves de charcuterie, de cornichons et de haricots verts. Produits qu'il trouve dans un rayon de 25 kilomètres à la ronde.

« *L'entreprise demandait peu d'investissement. Juste 20 000 F au départ prêtés par un ami* », dit-il. « *En 1978, j'ai fait 7 000 litres de jus de pomme. Cette année je suis bien parti pour 12 000 litres. En 1977, j'ai fait 600 bocaux. L'an passé 1 500.* » Pratiquement seul, sans publicité, de bouche à oreille, il s'est créé une clientèle de groupements de consommateurs et de comités d'entreprise.

Il souhaiterait aussi devenir propriétaire de la petite maison qu'il habite pour la rendre plus confortable et aménager son atelier. « *Au départ*, continue M. Hubert, *on me prenait pour un marginal. Quand on m'a vu tous les matins, à 7 heures, à mon « fournil », on a commencé à me prendre au sérieux.* »

A la limite des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence, Alain, lui, s'est installé avec femme et enfants dans un hameau de cinq feux. Chimiste de formation, après un stage F.P.A. il s'est converti en tailleur de pierre. Il travaille avec les maçons locaux. Il fait des cheminées, des encadrements de fenêtres. Parallèlement, il sculpte la pierre du Lubéron, tandis que sa femme Maïté, qui est enseignante, peint sur soie des abat-jour.

Mais il y a ceux aussi qui, malgré leur énergie, ne parviennent pas à tenir. Ceux qui repartent après deux ans, à tout jamais déçus. Il faut cinq ans pour juger d'une expérience.

Mais que sera l'avenir des Alpes du Sud, sa rénovation rurale, tant que l'on n'aura pas stoppé la spéculation sur les terres et qu'il restera plus facile de les vendre que de les défricher ?

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

A PROPOS DE...

L'ANNULATION D'UNE DÉCISION DU CONSEIL RÉGIONAL

Limites des pouvoirs

Par un décret publié au « Journal officiel » du 1er février, M. Raymond Barre a annulé une délibération prise le 13 février 1978 par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui accordait deux subventions : l'une, de 800 000 F, à la C.G.T., l'autre, de 320 000 F, à la C.F.D.T.

Ces subventions étaient destinées, la première à « l'acquisition des locaux en vue du regroupement des services de la C.G.T., à l'achat de matériel de reproduction et audiovisuel, et d'une voiture de fonction », l'autre à « financer l'équipement des structures interprofessionnelles en matière d'animation ».

A Marseille, à vrai dire, on s'attendait un peu à cette décision.

Un précédent décret publié au Journal officiel *du 15 décembre avait annulé des délibérations semblables votées le 31 janvier 1977 au profit des syndicats C.F.T.C. (200 000 F) et FEN (200 000 F). En fait, cet acte d'autorité n'est qu'une péripétie dans un combat engagé depuis près de deux ans par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur contre les contraintes imposées aux régions par diverses circulaires ministérielles. Les élus du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à majorité de gauche, ont délibérément décidé d'accorder depuis deux ans une aide financière aux syndicats ouvriers, afin de rétablir une sorte d'équilibre avec les moyens dont disposent les chambres syndicales patronales, le but étant de permettre aux syndicaux de renforcer leur position dans les négociations. A plusieurs reprises, la commission de la production et des échanges, et celle des affaires sociales du conseil régional ont proposé d'aider les organisations syndicales à acquérir des moyens supplémentaires pour mieux étudier l'économie régionale. Dès 1976, la région avait voté des subventions aux syndicats, tant en crédits d'équipement qu'en crédits d'études.*

Les décisions du gouvernement viennent rappeler qu'il est des limites juridiques strictes que les conseils régionaux ne doivent pas franchir. Ces limites sont fixées par l'article IV, paragraphe 3, de la loi du 5 juillet 1972, qui stipule : « L'établissement public régional a pour mission de contribuer au développement économique et social par... la participation volontaire au financement d'équipements collectifs présentant un intérêt régional direct. »

« Qu'est-ce que cela veut dire ? », *s'interroge-t-on au cabinet du président du conseil régional, M. Gaston Defferre.* « Le texte de la loi est très flou. Il laisse la place à l'interprétation, quand ce n'est pas à l'arbitraire. On peut apprécier une délibération de façon diamétralement opposée. Alors que l'on a le droit de subventionner une troupe théâtrale, une association pour l'irrigation ou un centre de transfusion sanguine, pourquoi interdit-on de fournir des crédits d'équipement à des organisations syndicales ? Lorsque le conseil régional a décidé, en 1976, de subventionner l'entreprise Titan-Coder alors en perdition, le ministre des finances de l'époque, M. Fourcade, n'a pas fait de recours, mais il a ordonné au trésorier-payeur général de ne pas débloquer les fonds. Ne s'agissait-il pas là, pourtant, d'une tentative de sauvetage d'un groupe important de l'économie régionale? Ne s'agissait-il pas de *« financer un équipement présentant un intérêt régional »*, comme le dit la loi ? »

Du côté de la mission régionale placée auprès du préfet de région, l'appréciation est d'une autre nature. Les crédits d'équipement ne doivent être accordés qu'à des collectivités publiques, précise-t-on. « Peut-on sérieusement considérer les syndicats comme tels ? Le Conseil d'Etat précise bien que l'équipement d'intérêt régional doit bénéficier à une collectivité ou à une profession. Peut-on inclure dans cette dénomination l'achat de machines à ronéotyper ? » *On fait également remarquer à la mission régionale que les décisions d'annulation ne portent que sur des crédits d'équipement, tandis que les demandes de crédits d'études sont maintenues et accordées.*

La décision, on s'en doute, n'a pas été accueillie sans protestations de la part des syndicats. « En établissant notre dossier, *explique M. Jean Delatolas, de la C.F.D.T.*, nous voulions simplement nous doter des moyens de réaliser des analyses économiques régionales, destinées, notamment, au comité économique et social. Nous aurions pu ainsi opposer nos propres études aux analyses patronales. Nous étions disposés à montrer à qui de droit la destination et l'usage du matériel de reproduction ou de frappe que nous aurions mis à la disposition des différentes unions départementales. En nous privant de ce moyen, c'est donc bien une décision politique que l'on a prise. »

JEAN CONTRUCCI.

Franche-Comté

M. Edgar Faure, écologiste

Les associations de protection de la nature de Franche-Comté pourront vendre au public des affiches sur la faune et la flore éditées grâce aux crédits du conseil régional. Elles se procureront ainsi des ressources qui ne devront rien aux subventions classiques. Le conseil régional vient à ce sujet d'accepter la proposition du préfet de Franche-Comté.

Les régions en effet ne sont autorisées qu'à subventionner des dossiers d'équipement. Les textes leur interdisent d'accorder des crédits de fonctionnement aux associations. En Franche-Comté on a trouvé le moyen de tourner cette difficulté.

La délégation régionale à l'environnement vient de faire imprimer vingt mille affiches représentant les animaux et les plantes qu'il est nécessaire de protéger. Le conseil régional avait voté pour cela un crédit de 80 000 francs en juillet dernier. Les affiches seront placardées dans les mairies, syndicats d'initiatives, écoles, banques, gares, gîtes d'étape et même gendarmeries. Jusque-là, il ne s'agissait que d'une opération de sensibilisation somme toute assez banale puisqu'elle a déjà été menée dans les Alpes et les Pyrénées. Mais elle cesse de l'être lorsqu'on sait qu'une seconde édition des affiches — financée à raison de 100 000 francs par le conseil régional — sera cédée au prix coûtant aux associations agréées. Celles-ci pourront les revendre avec bénéfice pour alimenter leur trésorerie.

Première conséquence : les associations devraient se sentir plus libres à l'égard des conseils généraux, dont, d'ordinaire, elles attendent sous forme de subvention une part non négligeable de leurs ressources. Quand on engage une action contre un pollueur proche de l'assemblée départementale, ce détail a son importance.

L'affaire montre aussi que l'on ne tient pas rigueur aux associations de protection de la nature de leur action contestataire. Or, en Franche-Comté, comme ailleurs — mais peut-être plus qu'ailleurs, à cause du fameux canal Rhin-Rhône, — elles sont loin d'être d'accord avec l'administration.

Il est vrai que les scientifiques ont fait la preuve de leur influence et de leur sérieux. Le temps n'est plus où les « écolos » faisaient sourire. Leur obstination aurait-elle eu raison des réticences et de l'incompréhension ? On peut le penser lorsque l'on entend aujourd'hui M. Edgar Faure, président du conseil régional, exprimer son souci devant la disparition de certaines espèces. Dans un même élan, le député du Doubs songe à protéger même les minéraux. Comme le soulignait le professeur Lucien Gomot, président de l'Union régionale des sociétés de protection de la nature, dix ans d'efforts y sont sans doute pour quelque chose. En tout cas, après ces affiches sur la flore et sur la faune, vont être édités d'autres documents muraux concernant les rivières et les étangs de Franche-Comté, réalisés, eux aussi, avec le concours de scientifiques et d'animateurs d'associations. Il n'est pas impossible que, suivant la suggestion de M. Edgar Faure, d'autres éditions soient consacrées au monde minéral.

CLAUDE FABERT.

★ Union régionale des sociétés de protection de la nature et de l'environnement. Institut des sciences naturelles, place du Maréchal-Leclerc, 25030 Besançon.

Rhône-Alpes

Radiographies

Deux documents de synthèse portant des titres programmes, *Rhône-Alpes 1985, une région s'interroge sur son avenir industriel* et *Pour comprendre l'économie de Rhône-Alpes*, récemment publiés (1), constituent des analyses intéressantes sur une région qui, avec huit départements hétérogènes, est généralement difficile à cerner.

Rhône-Alpes 1985, réalisé à la demande du minietère de l'industrie et des assemblées régionales par un groupe de travail animé par l'OREAM, livre la synthèse d'études fines portant sur vingt et un secteurs d'activités industrielles. Cette radiographie effectuée à partir de 1976 a révélé par exemple que plus de 40 % des emplois industriels de Rhône-Alpes sont fournis par les huit grands groupes multinationaux implantés, parfois historiquement, dans la région. Elle souligne aussi des notions économiques telles que la compétitivité des industries régionales face à la concurrence internationale, leur niveau technique et leur degré de concentration. L'avenir de chaque branche industrielle y est évoqué. Cette projection n'a rien de rose : les points forts comme les faiblesses d'une région jusque-là favorisée y sont précisés. D'un côté, la rapide décroissance de l'industrie de première transformation des métaux, l'équilibre précaire de l'industrie du verre, le point d'interrogation aigu sur le poids lourd, le ballottage incertain des cuirs et des peaux, la mise au pas de la chimie, l'intervention chirurgicale pratiquée dans le textile ; d'un autre côté, le rétablissement du papier-carton et la bonne santé des secteurs pharmacie, parachimie, électronique et optique.

Le second ouvrage, *Pour comprendre l'économie Rhône-Alpes*, réalisé par Suzanne Faure, spécialiste d'économie et d'humanisme, avec la collaboration de l'INSEE, propose, sur la région, une vue plus générale et surtout plus pédagogique, accompagnée de cartes repères attractives et de nombreux graphiques. Elaboré à la demande de l'établissement public régional dans le cadre des actions pour l'emploi et la formation, le document, destiné surtout aux enseignants, aux conseillers d'orientation, aux parents d'élèves, aux étudiants, apporte un reflet clair et précis de la vie économique et constitue un excellent outil de travail. — B. E.

(1) *Pour comprendre l'économie Rhône-Alpes*, édité par l'INSEE (25 F) et *Rhône-Alpes 1985*, édité par la Documentation française (40 F) sont diffusés par l'Observatoire économique Rhône-Alpes, 165, r. Garibaldi, boîte postale 196, 69401 Lyon Cedex 3.

Le Monde

équipement

Une nouvelle organisation pour la délégation à la qualité de la vie

Faire sauter les verrous administratifs et politiques

La délégation à la qualité de la vie, créée au sein du ministère de l'environnement et du cadre de vie, le 6 mars 1978, s'est signalée, si l'on peut dire, par sa discrétion. Il est vrai qu'elle a contracté dès sa naissance la redoutable maladie qui affecte le ministère de l'environnement : celui-ci, en effet, avec ses huit ministres et secrétaires d'Etat en quatre ans, bat tous les records de l'instabilité ministérielle. La délégation, elle, a déjà eu deux titulaires : M. Jean-François Saglio, puis M. Jean-Claude Colli. Ce dernier, nommé en septembre dernier, a mis quatre mois à remanier les structures de la délégation et se dit prêt désormais à « aller de l'avant ».

Mais le travail accompli en onze mois par les soixante-dix fonctionnaires de la délégation est-il le gage de leur efficacité future ? Rien n'est moins évident. Ils devaient préparer les décisions du comité interministériel de la qualité de la vie (C.I.Q.V.) dispensateur de crédits. Or ce comité ne s'est réuni qu'une fois en onze mois, et à la sauvette. La délégation devait « coordonner les actions d'innovation en faveur de la qualité de la vie ». Silence total de ce côté-là.

La délégation abrite l'atelier central d'environnement. Celui-ci a une tâche de la plus haute importance : il établit secteur par secteur le cahier des charges auquel devraient se soumettre les aménageurs pour faire l'étude d'impact de leurs projets. Aucun de ces documents n'a jusqu'ici été rendu public. L'atelier doit contrôler la validité des études d'impact qui lui sont soumises par le ministre de l'environnement. Cela ne s'est encore jamais produit. Cependant, il examine deux ou trois dossiers d'impact par semaine (sur les quarante ou cinquante qui sortent) dans le cadre de consultations internes à l'administration. Au demeurant, comment l'atelier remplirait-il sa mission lorsqu'on sait qu'il compte moins d'une vingtaine de spécialistes ?

« Convaincre le premier ministre »

La délégation devait enfin assurer le secrétariat du haut comité de l'environnement. Ce conseil des sages, rénové en 1975 et solennellement installé par le président de la République, comprend quinze hauts fonctionnaires et vingt personnalités. Ces conseillers en matière d'écologie ne se sont pas réunis depuis le mois de juin 1978. Théoriquement, ils devaient être consultés sur les grands projets d'équipement d'intérêt national. Ils ne l'ont jamais été. Le haut comité devait aussi être informé des projets de lois et de décrets préparés par les différents ministères et concernant l'amélioration de la qualité de la vie. Cela ne s'est jamais fait non plus.

Voilà pour le passé. Que nous réserve l'avenir ? M. Colli a réorganisé sa délégation en sept missions s'occupant respectivement des études d'impact, des espaces naturels, des collectivités locales, de l'aménagement du temps, de la vie associative, de la communication sociale et des finances (200 millions de francs à gérer en 1979). Mais cette énumération même laisse perplexe. Comment la mission « espaces naturels » ne ferait-elle pas double emploi avec la direction de la protection de la nature du même ministère ? Les fonctionnaires s'occupant de l'aménagement du temps ne vont-ils pas entrer en concurrence avec ceux de la jeunesse et des sports qui en sont également chargés ? La mission « vie associative » s'entendra-t-elle avec le service des relations extérieures du ministère de l'environnement, qui est déjà en contact avec les associations ?

M. Colli affirme qu'il va « faire sauter les verrous ; bousculer l'establishment administratif et politique... convaincre le premier ministre ». Pendant trois ans, comme délégué aux énergies nouvelles, il a témoigné d'un non-conformisme dynamique, et part donc avec un préjugé favorable.

Voilà pour l'ambiance générale. Et le programme de la délégation ? M. Colli veut proposer « avant l'été » un projet de loi-cadre organisant, en France, les auditions publiques chères aux anglo-saxons. Rappelons que M. Louis Fougère, conseiller d'Etat, avait déjà déposé un rapport sur ce thème... il y a dix-huit mois. Qu'en a-t-on fait ? Rien. Parce que, d'évidence, toutes les administrations, préfets en tête, s'opposent farouchement à une innovation qui permettrait aux citoyens de s'exprimer.

Comment aujourd'hui la ferait-on passer dans les faits alors que le ministère n'a pas été en mesure de modifier les bonnes vieilles enquêtes publiques pour les rendre plus accessibles ? Les mairies dans lesquelles sont déposés les dossiers d'enquête et les registres d'observations continuent à être closes à partir de 17 heures, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés. C'est la porte fermée au nez de tous les travailleurs, de tous les citoyens actifs. Voilà une « réformette » qui porterait loin et ne coûterait pas cher. On ne la fait même pas. Comme le dira M. Jean-Claude Colli, lors d'une récente conférence de presse : « On parle beaucoup de changer la vie, mais la vie quotidienne, elle ne change guère. »

MARC AMBROISE-RENDU.

ENVIRONNEMENT

Coup d'envoi pour la Fondation de la nature

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a officiellement présidé, le lundi 12 février, dans la station de ski des Menuires (Savoie), le lancement de la première opération de la Fondation pour la nature.

Cette sorte de filiale de la Fondation de France veut participer au financemnet de certains équipements dans les parcs nationaux et régionaux ainsi qu'au balisage et à l'entretien de sentiers de grande randonnée. Elle compte offrir son assistance au Conservatoire du littoral et aider certaines communes à acheter du matériel anti-pollution. Elle voudrait aussi informer l'opinion et la sensibiliser (1).

Pour remplir ses multiples missions, elle collectera des fonds auprès des industriels et des particuliers. Sa première action se déroule précisément aux Menuires, du 12 au 20 février. La municipalité, l'entreprise Jamet (fabrique de matériel de camping) et la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (promoteur de la station) assurent chacun pour un tiers le financement de ces journées qui vont coûter au total deux cent mille francs. Des spectacles audiovisuels sur la montagne sont présentés chaque jour et les gardes du parc national de la Vanoise conduisent des randonnées de découverte de la nature. Des projections de films, une exposition, un concours de dessin et des spectacles folkloriques complètent cette opération de sensibilisation destinée à toucher surtout les enfants, nombreux dans la station en cette période de vacances scolaires.

Le 12 février, jour du lancement, un symposium sur le thème « la protection de la nature en montagne » a été organisée aux Menuires avec la participation d'architectes, de responsables des parcs nationaux et de hauts fonctionnaires. Mais, au terme des débats, force a été de constater que si le ministère de l'environnement encourage la nouvelle fondation de la nature, il n'a pas été en mesure jusqu'ici de faire appliquer la directive d'aménagement et de protection de la montagne du 22 novembre 1977. Celle-ci prévoyait pour les zones de montagne des mesures de protection de la forêt, l'établissement de périmètres sensibles, la création de réserves naturelles et des schémas départementaux de randonnée pédestre. Or, ces directives sont jusqu'à présent restées lettre morte. — M. A.-R.

(1) Renseignements : 224, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

● *Ile-de-France : autoroutes moins bruyantes.* — M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, indique, dans un mémoire qu'il vient d'adresser aux assemblées régionales, que 38 millions de francs seront consacrés cette année à la protection phonique en Ile-de-France, dont 18 millions financés par l'Etat et 20 millions par l'Etablissement public régional.

Ces opérations sont les suivantes : sur l'autoroute A 4 (autoroute de l'Est) entre la porte de Bercy et le CD 33 ; sur la rocade A 86 à Nanterre et Colombes (Hauts-de-Seine) et sur la déviation de Rosny (Seine-Saint-Denis) ; sur la rocade A 87 en Seine-Saint-Denis, dans l'Essonne ; sur la F 18 (Bièvres) en Essonne et dans les Hauts-de-Seine ; sur l'autoroute B 3 en Seine-Saint-Denis ; sur les voies de desserte de la Défense (Hauts-de-Seine).

● *L'Office national des forêts condamné pour pollution.* — L'O.N.F. a été condamné, lundi 12 février, par le tribunal de Grenoble, à verser 450 205 F à une papeterie de Lancey (Isère). L'usine avait dû interrompre sa production pendant cent trente et une heures à cause d'une pollution de l'eau qu'elle utilisait. Assignée en 1974, la commune voisine de Laval s'était retournée contre l'Office national des forêts, maître d'œuvre des terrassements mal conçus qui avaient provoqué la pollution.

TRANSPORTS

Les élus régionaux veulent aider au financement d'un plan ferroviaire breton

De notre correspondant

Rennes. — « Les arrêts des trains dans les gares sont du domaine du schéma régional des transports collectifs, et le conseil régional de Bretagne demande au comité directeur de ce schéma régional d'étudier immédiatement cette question. »

En adoptant, le lundi 12 février, ce texte amendant un rapport consacré à l'utilisation des crédits alloués à la région au titre de l'annexe B ter (1), les conseillers régionaux de Bretagne ont clairement situé les limites de leur soutien aux différents comités de défense des petites gares où des arrêts de trains ont été supprimés par la S.N.C.F. depuis le 1er octobre 1978.

Pourtant les élus locaux de toutes les tendances politiques n'ont cessé de protester, voire de crier au scandale et de réclamer le rétablissement des arrêts supprimés. Deux textes présentés, l'un par des conseillers communistes, l'autre par des socialistes, qui exigeaient le rétablissement des arrêts supprimés, ont été repoussés.

« *Il ne faut pas bloquer les discussions et nous devons éviter d'adopter une motion qui empêcherait la poursuite des négociations avec la S.N.C.F* », a commenté M. Raymond Marcellin, président du conseil régional de Bretagne, qui, avant l'ouverture de la séance publique, avait reçu une délégation composée de représentants des six comités de défense des petites gares créés en Bretagne (Plouaret, Rosporden, Quimperlé, Hannebont, Questembert et Messac). Cette délégation qui a aussi été entendue par les élus régionaux de la majorité et de l'opposition, sera reçue le 28 février à Rennes par le comité directeur du schéma des transports collectifs. Ce comité aura ensuite pour tâche de proposer des aménagements à la S.N.C.F.

S'il est vrai que des conseillers régionaux ont publiquement regretté les décisions malheureuses prises, le 1er octobre dernier, sans aucune consultation préalable des élus, on ne peut pas parler, face à ces suppressions d'arrêts de trains, d'une position commune de l'assemblée régionale où, une fois encore, les clivages politiques l'ont emporté. L'utilisation par la région de la dotation annexe B ter devrait permettre la mise en place d'un plan ferroviaire breton dont le coût est évalué à 1 067 millions de francs 1978 et qui, en dix ans, viserait tout d'abord à permettre un relèvement des vitesses à 160 kilomètres heures entre Rennes et Brest et entre Rennes et Quimper, grâce à un renouvllement des voies et des modifications de tracé, puis à effectuer l'électrification de ces deux axes.

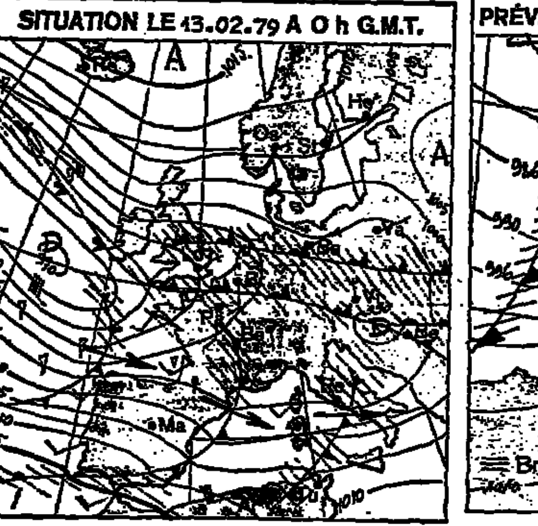
Pour 1979, le conseil régional de Bretagne a accepté de subventionner une première tranche du plan ferroviaire breton portant sur 29 millions de travaux dont 9,4 millions de subventions. La réduction des correctifs tarifaires et cette intervention financière de la région pour un tiers du montant de ce plan ferroviaire, devraient entraîner une révision de la politique tarifaire de la S.N.C.F., permettant d'amoindrir considérablement, voire de supprimer les effets de la pondération des distances actuellement en vigueur.

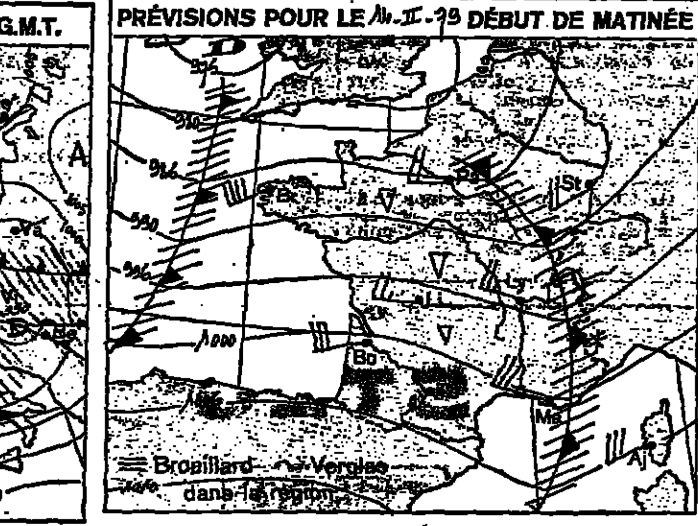
YANN ENJEU.

(1) L'annexe B ter, instituée en 1962, comprend un ensemble de correctifs tarifaires pour améliorer les conditions de transport des marchandises en provenance ou à destination de la Bretagne, pénalisée par la pondération des distances appliquée par la S.N.C.F. Les abattements pratiqués sur les tarifs officiels de la S.N.C.F., au titre de cette annexe, sont devenus, au fil des ans, moins intéressants que les abattements particuliers résultant de négociations entre la S.N.C.F. et ses clients dans d'autres régions. Depuis le 1er janvier 1979, il est possible à l'établissement public régional de consacrer une partie de l'enveloppe annexe B ter réévaluée à 56 millions au 1er janvier, à des investissements correspondant à un programme régional de modernisation du transport de marchandises.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 février à 6 heure et le mercredi 14 février à 24 heures :

Les basses pressions qui se maintiennent sur le Nord-Atlantique entretiendront un courant rapide souvent perturbé et instable, de secteur ouest dominant, qui affectera la majeure partie de notre pays. L'air froid, actuellement bloqué sur le nord de l'Europe, ne se décalera que très lentement vers le sud.

Mercredi 14 février, la France sera sous l'influence du courant océanique, qui deviendra progressivement plus frais. Le temps sera généralement instable, souvent nuageux ou très nuageux, avec des pluies ou averses parfois assez fortes et orageuses, notamment sur les régions atlantiques et les versants ouest des massifs. On observera cependant des éclaircies passagères, celles-ci seront plus belles sur le littoral méditerranéen.

Les vents seront irréguliers, souvent assez forts ou passagèrement forts, de secteur sud-ouest puis nord-ouest dominant ; des coups de vent, accompagnés de violentes rafales, se produiront sur les côtes atlantiques (tempête au large).

Les températures minimales resteront généralement élevées, mais les températures maximales baisseront sensiblement.

Mardi 13 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 985,7 millibars, soit 739,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 février ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 15 et 12 degrés ; Biarritz, 17 et 7 ; Bordeaux, 16 et 8 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 6 ; Dijon, 13 et 5 ; Grenoble, 15 et 3 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 13 et 7 ; Marseille, 15 et 6 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 17 et 7 ; Rennes, 11 et 8 ; Strasbourg, 11 et 1 ; Tours, 12 et 7 ; Toulouse, 16 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 12 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 19 et 15 ; Berlin, — 3 et — 4 ; Bonn, 9 et 2 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Iles Canaries, 15 (min.) ; Copenhague, — 2 et — 5 ; Genève, 13 et 3 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 1 et 1 ; Madrid, 5 (min.) ; Moscou, — 15 et — 15 ; New-York, — 8 et — 12 ; Palma-de-Majorque, 17 et 12 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, — 2 et — 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 février 1979 :

UNE LISTE

● De classement au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (session 1978, sections D1, D2, D3).

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'appication de l'arrêté du 30 mars 1978 concernant les aliments lactés diététiques.

Stages

● *Le Centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique Paris - Grignon* (ADEPRINA) informe qu'il organise un cycle sur le thème : « Etudes actuelles sur les transferts d'azote dans le sol — fertilisation, pollution, patrimoine organique », les 24, 25 et 26 avril, au Centre de Grignon de l'INA P.G. (78850-Thiverval-Grignon), en séminaire résidentiel.

★ Inscriptions et renseignements : ADEPRINA, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cédex 05. Tél. : 337-05-34. Responsable de l'administration : Mme Ewald.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	645 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2307

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■	■		
III									■
IV		■							
V				■			■		
VI		■			■				
VII								■	■
VIII					■				
IX			■						
X			■						
XI	■					■			■

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être étouffés ou mourir noyés. — II. Peut être formé par des sauterelles ; Introduit une supposition. — III. Piquent plus fort que les punaises. — IV. Nom qu'on peut donner à un grave défaut. — V. Fit preuve d'attachement ; Pronom ; Possédé. — VI. A moitié gaie ; Arrivent généralement en sifflant. — VII. Un mot qui vaut quatre termes. — VIII. Peut être souverain ; Fait réfléchir. — IX. Saint ; Ne peut mâcher que ses mots. — X. Pronom ; Beaux *quand il y a encore* des avantages. — XI. Transpiras ; Abréviation pour un roi.

VERTICALEMENT

1. Dont on peut dire qu'il a le caractère d'un crime. — 2. Sans voiles ; N'admettons pas. — 3. *C'est souvent en hiver qu'on peut la voir toute nue.* — 4. Roi d'Athènes ; Mesurera comme autrefois. — 5. Pas de la campagne ; Souvent mis dans un cornet. — 6. Sont très utiles pour recouvrir les sièges. — 7. Fin de verbe ; Bien ouverts. — 8. Crie quand la caisse est trop pleine ; Mis en compte. — 9. Dernière d'une série ; Battus ; Déclarés.

Solution du problème n° 2306

Horizontalement

I. Muselière. — II. Etale ; No. — III. Gibus ; Dia. — IV. Allée. — V. Lei ; Ecale. — VI. EE ; Amis. — VII. Martelage. — VIII. Ai ; Abonné. — IX. Ne ; Latte. — X. Endetté. — XI. Se ; Serve.

Verticalement

1. Mégalomanes. — 2. Utile ; Aliéné. — 3. Sablier. — 4. Elue ; Etalé. — 5. Lésée ; Ebats. — 6. Calotte. — 7. Endiamanter. — 8. Roi ; Ligne. — 9. Alésée ; Dé.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SOCIALE

DÈS SON RETOUR DU CANADA

M. Raymond Barre va tenter de dédramatiser la tension

Ce serait sous-estimer la capacité d'obstination de M. Barre que de le croire ébranlé dans ses convictions par la dégradation de la situation sociale dans les principales « poches » de chômage. « Plus que jamais nous devons tenir », déclarait-il le mardi 6 février, à la veille de son départ pour Ottawa. « Les objectifs du gouvernement seront poursuivis sans faiblesse. »

Ce matin-là, à l'occasion de la réunion organisée au Palais des congrès par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, le premier ministre devait répondre aux questions des membres de l'Union des organisations patronales d'Ile-de-France. Un chef d'entreprise résuma en une phrase le sentiment de l'assistance : « *C'est aujourd'hui que tout se joue ; dans six mois, les jeux seront faits et Raymond Barre sera considéré par l'histoire soit comme Turgot, soit comme Colbert* », autrement dit disgrâcié ou honoré par la postérité (1). Le chef du gouvernement lui répondit : « *Si vous voulez dire par là que, dans six mois, ce sera la catastrophe ou le succès, je vous dirai qu'en ce qui me concerne j'ai confiance...* »

« Disgrâcié », M. Barre ne doit certainement pas craindre de l'être puisque c'est le chef de l'Etat qui lui a recommandé, après les législatives, de ne pas hésiter à radicaliser sa politique d'« assainissement » économique afin que les caps les plus difficiles soient franchis avant le début de la campagne pour l'élection présidentielle de 1981.

Ce risque calculé, le premier ministre l'assume jusqu'à présent avec une sérénité qui trouble parfois ses interlocuteurs en leur donnant à penser qu'il n'évalue pas correctement l'ampleur du mécontentement des travailleurs privés d'emploi ou menacés de l'être. M. Barre estime d'autant plus nécessaire de persévérer dans cette voie périlleuse que 1979 doit être, selon lui, « *l'année de la confirmation du redressement de l'économie française* ».

A l'hôtel Matignon on énumère les indications encourageantes : la production augmente, la consommation intérieure s'accroît, la demande étrangère devient plus pressante, les résultats financiers des entreprises sont dans l'ensemble satisfaisants et les prévisions d'investissements privés élevées. Le « bout du tunnel » semblant en vue, on estime que tout relâchement dans l'application du plan Barre compromettrait l'avenir en dilapidant le bénéfice des efforts accomplis depuis deux ans.

Dans l'entourage de M. Barre, on se garde bien, toutefois, d'entretenir l'illusion selon laquelle la reprise des investissements annoncée pourrait permettre, du jour au lendemain, une spectaculaire décrue du chômage. Sur ce point, les espérances du premier ministre reposent essentiellement sur le dynamisme du patronat. C'est la raison pour laquelle M. Barre continuera d'accepter toutes les invitations qui lui donneront l'occasion de défendre sa politique devant les investisseurs en puissance.

Les « grossesses nerveuses » du R.P.R.

En attendant que les intéressés soient entièrement convaincus, le gouvernement pare au plus pressé. A l'hôtel Matignon comme à l'Elysée on s'efforce notamment de dédramatiser les conflits sociaux actuels en soulignant leur caractère localisé. De retour du Canada, le premier ministre s'y emploiera personnellement.

M. Barre ne croit pas à une explosion sociale généralisée, mais il s'est ouvert à ses collaborateurs de son inquiétude après les incidents violents qui ont marqué les dernières manifestations syndicales. Il redoute que les états-majors ne soient débordés par les ouvriers de la « base ». Le premier ministre fonde sa crainte sur la constatation du recul de l'influence de la C.G.T. Il pense que la situation risquerait de devenir dangereuse si la proportion des ouvriers « non encadrés » avait tendance à progresser. Les « autonomes » font peur...

Pour tenter d'enrayer ce phénomène, le chef du gouvernement vante aujourd'hui les vertus d'un syndicalisme fort. Consignes ont été données à MM. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et André Giraud, ministre de l'industrie, de se montrer aussi conciliants que possible avec les centrales syndicales, quitte à moduler l'application de certaines décisions, sans revenir cependant sur celles-ci.

Acculé à la défensive par les syndicats, M. Barre le reste aussi par les principales formations politiques, R.P.R. en tête. Son irritation allant *crescendo*, il a décidé de hausser le ton, à l'adresse notamment de M. Jacques Chirac, qui dénonçait samedi encore devant le comité central du R.P.R. « *l'antienne d'une reprise prochaine mais toujours ajournée* ». « *Je n'ai qu'indifférence et mépris pour les démagogues* », réplique le premier ministre, qui ironise volontiers en privé sur ce qu'il appelle les « *grossesses nerveuses* » du R.P.R. D'une façon générale, M. Barre s'estime victime d'une « *conjuration* » de la part de « *tous ceux qui veulent masquer la réalité profonde des problèmes qui se posent à notre pays* ». Dans son esprit, sa campagne d'explication est aussi une œuvre de « désintoxication »...

ALAIN ROLLAT.

(1) Turgot, nommé contrôleur général des finances du Royaume de France en 1774, au début du règne de Louis XVI, fut disgrâcié deux ans plus tard. Colbert, nommé contrôleur des finances en 1665 par Louis XIV, conserva son crédit jusqu'en 1671.

Les conflits dans l'assurance

De nouveaux débrayages sont observés en ce début de semaine dans les bureaux de compagnies d'assurances de la région parisienne. En province, ils restent rares. Les divers syndicats préparent la journée nationale d'action du 14 février. Ainsi, à l'U.A.P. (1), débrayages, distribution de tracts aux assurés sont-ils inscrits à l'ordre du jour par les grévistes. Plus d'un millier d'employés avaient manifesté le 9 février devant les bureaux de leur direction situés dans la tour Assuz du quartier de La Défense à Paris. La délégation des responsables syndicaux C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et du syndicat national des agents de maîtrise et techniciens, que les manifestants accompagnaient, a été reçue par un des directeurs, M. Esteva. Ce dernier a enregistré les diverses revendications, principalement salariales. Mais il n'a donné aucune réponse — les négociations devant se faire au niveau professionnel entre la fédération française des sociétés d'assurances (F.F.S.A.) et les partenaires sociaux.

Les revendications sont principalement salariales : augmentation uniforme de 400 F mensuels, aucun salaire inférieur à 2 600 F par mois (le salaire moyen actuel étant de 2 500 F environ), rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat en 1978 (celui actuellement proposé par la direction étant jugé insuffisant), enfin réduction de l'horaire hebdomadaire de travail à 35 heures (au lieu des 38 heures trente effectuées en moyenne).

La participation au mouvement est variable. Elle aurait atteint le 9 février plus de 55 % du personnel dans certaines unités de l'U.A.P. Selon les syndicats, les contestataires sont souvent jeunes, non syndiqués, comme l'est la majorité du personnel de l'U.A.P.

D'autres mouvements ont également lieu dans diverses compagnies d'assurances depuis le 31 janvier dernier, première journée d'action nationale intersyndicale. Des débrayages, une manifestation le 6 février (*le Monde* du 8 février) à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Rennes, ont permis d'obtenir quelques résultats, estiment les responsables syndicaux. Ainsi, au Mans, ouverture de négociations paritaires régionales sur le salaire minimum annuel. Dans la région parisienne, à la Fédération continentale, augmentation mensuelle uniforme de 100 F et prime annuelle de 200 F. Au groupe Generali, 120 F de plus par mois pour les employés et agents de maîtrise, 150 F pour les cadres. A Phénix espagnol, augmentation uniforme de 50 F par mois et prime de 450 F. En revanche, à la France, au GAMF et à la Préservatrice — seule société où la grève est continue — on attend toujours l'ouverture de négociations. Les revendications sont de nature à peu près identiques à l'U.A.P. et dans les diverses sociétés d'assurances. A la demande d'augmentation des salaires s'ajoutent parfois des revendications concernant l'emploi ou le statut du personnel dans le cadre d'une mise en place progressive de l'informatique.

Le mouvement actuel de contestation dans le secteur des assurances est le premier depuis longtemps à avoir un caractère national — même s'il est le fait encore très parisien. La mise à pied de trois délégués syndicaux au GAN a sans doute servi de catalyseur à un mécontentement plus profond. Et leur passage en conseil de discipline le 14 févier est le prétexte à une troisième journée d'action. — D. R.

(1) L'U.A.P. (premier groupe français nationalisé) emploie environ onze mille salariés, dont huit mille en région parisienne.

LA GRÈVE DU 16 FÉVRIER

Les syndicats lorrains se prononcent pour des « actions diversifiées et viriles »

La semaine sociale en Lorraine sera essentiellement marquée par la grève du vendredi 16 février. Le lundi 12 février, à Nancy, les six unions régionales (C.G.T., C.F.D.T. F.O., C.F.T.C., C.G.C. et FEN) se sont rencontrées pour déterminer leur programme d'action. Elles se sont prononcées, indique notre correspondant à Metz, pour trois types d'intervention :

— Le soutien à la journée nationale des sidérurgistes du 16 février, à laquelle les mineurs de fer lorrains et l'ensemble des mineurs C.F.D.T. (fer et charbon) se sont associés. Cette journée doit se traduire par des grèves et des manifestations et a pour objectif « *l'ouverture de vraies négociations* ». Les six syndicats estiment en effet que la réunion du 6 février entre M. Boulin et les fédérations de la métallurgie « *n'a pas pour l'instant apporté de réponse positive aux exigences des travailleurs intéressés* ». En fait, les syndicats, pour éviter, semble-t-il, tout débordement, n'entendent pas donner de directives précises dans le cadre de cette journée. Seul commentaire : « *les actions seront diversifiées et viriles* », affirment-ils. On croit savoir cependant que certaines des centrales, outre des opérations maintenant tranditionnelles (comme les barrages sur les routes ou les voies ferrées), seraient favorables à des occupations d'usines par la population.

Le deuxième type d'intervention consiste à organiser, en mars prochain, une « *marche interprofessionnelle régionale sur Paris sous leur conduite et leur responsabilité* ». Les six unions régionales s'adresseront aux autres régions afin que cette manifestation importante soit commune.

Enfin, dernière initiative, l'envoie au président de la République d'une pétition « *réaffirmant la volonté des Lorrains de vivre et travailler au pays* ».

Les commerçants et travailleurs indépendants du bassin de Longwy (Meurthe-et-Moselle) ont décidé de s'associer à la journée du 16 février en accordant à la population « *un escompte de 5 à 10 %* ». Les professions libérales s'associeront à cet effort « *à leur manière* », les modalités de cette action n'étant pas encore définies.

Dans d'autres régions, elles aussi menacées par l'aggravation du chômage, de nouvelles actions sont annoncées. Dans le Val-d'Oise, la fédération du parti communiste organise, pour le mercredi 14 février, une journée départementale de lutte « *contre les licenciements, les fermetures d'usines et la dégradation du pouvoir d'achat et des conditions d'existence* ».

Marche sur Saint-Etienne le 20 février

Dans la Loire, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont appelé, avec le soutien d'une cinquantaine d'organisations, les travailleurs de ce département à participer le 20 février à une « marche sur Saint-Etienne » pour dénoncer « *un véritable assassinat de la vie économique et sociale* ».

Diverses manifestations violentes se sont encore produites lundi 12 février. Plusieurs centaines de grévistes de C.d.F.-Chimie, à Carling (Moselle), ont bloqué de 14 h. 30 à 16 h. 30 le poste douanier de Lauterbach, à la frontière franco-allemande. A Maubeuge, des métallurgistes qui manifestaient pour obtenir des augmentations de salaire ont retenu, lundi, les dirigeants de la chambre patronale.

Chez Renault-Véhicules industriels (R.V.I.), dans la région lyonnaise, la tension monte peu à peu, indique notre correspondant régional.

Après des débrayages et des défilés organisés lundi, une partie du personnel (76 % des six cents salariés consultés) de l'usine de fabrication des ponts et essieux, située à Saint-Priest, a décidé d'occuper l'établissement « *pour assurer la sauvegarde de l'outil de travail* ».

C'est pour tenter de « *sauver ce qui pouvait l'être* » qu'une soixantaine de cadres et agents de maîtrise ont « déménagé » pendant le week-end une partie du matériel, emportant avec des camions des pièces de ponts, du petit matériel, ainsi que — affirment les syndicats — des chariots de montage, cela afin de faire assurer l'assemblage dans d'autres établissements du groupe. La direction a démenti formellement que cette opération ait été menée sous la protection de « *personnel de surveillance privé extérieur* » à la société, comme des tracts distribués lundi matin l'affirmaient.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

En passant par la Lorraine...

Le premier danger de l'actuelle situation sociale est, aux yeux de Henri Gibier dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, « *l'escalade incontrôlée qui entraîne les syndicats dans un engrenage* ». Il explique : « *Dans les poches de chômage comme le Nord ou la Lorraine, le désespoir et l'exaspération de toute une population poussent à la surenchère.* »

Rappelant la dénonciation de « *la conjuration des myopes* » de M. Giscard d'Estaing, André Lesueur note dans *VALEURS ACTUELLES* : « *D'aucuns reprochent* [au président de la République] *d'être presbyte ; de voir l'Europe mais pas la Lorraine ; de penser au troisième millénaire, non aux six mois à venir, dont peut dépendre la continuité de son action.* » Il ajoute : « *La crise sociale peut en effet se doubler d'une crise politique. Il n'y a plus de « majorité silencieuse ». Aux revendications du monde ouvrier s'ajoute désormais le mécontentement des classes moyennes (...). Ensuite, tous les courants non giscardiens de la classe politique peuvent trouver leur intérêt à une déstabilisation politique.* »

Dans *PARIS-MATCH*, Michel Gonod affirme : « *Tout le monde sait que la politique économique de Barre, c'est celle du président de la République. Il est donc hypocrite de laisser croire que Barre n'en fait qu'à sa tête et qu'il impose quelque chose dont Giscard ne voudrait pas. Pour les ministres, Giscard est un sphinx. Il ne dit rien, ne trahit rien. Mais il donne l'impression qu'il soutient Barre sans le moindre scepticisme.* »

Pour Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, « *le malaise social actuel ne vient pas tant des difficultés économiques que traverse le pays mais du flottement que perçoivent nos compatriotes dans la direction des affaires politiques* ». Il ajoute : « *Face à l'insécurité, face au chômage, face aux menaces extérieures résultant notamment de la longue crise iranienne, le « libéralisme avancé » apparaît de plus en plus inadéquat. M. Barre étale sa suffisance et ses rodomontades, mais on ne sent pas à la tête du pays la volonté de tout mettre en œuvre pour remédier à ses maux.* »

Dominique Audibert, dans *LE POINT*, relève que, dans l'escalade actuelle, « *le gouvernement n'est pas sans responsabilité* ». Il propose l'analyse suivante : « *Croyant les syndicats en position de faiblesse, il a été tenté de leur faire avaliser, sans égard, ses décisions : c'était nier, aux yeux du pays, leur rôle. Il avait tort. On ne gouverne pas sans médiateurs, même quand ceux-ci ne sont pas de votre bord.* »

La rencontre entre les syndicalistes de la métallurgie et M. Robert Boulin, ministre du travail, mardi 6 février, fait dire à Georges Valence (avec Françoise Chirot) dans *L'EXPRESS* : « *Les fils sont renoués. Reste à tisser une trame nouvelle. En Lorraine et dans le Nord, les sidérurgistes sont plus que méfiants. Pour dominer cette méfiance et substituer le dialogue à la rue, il ne suffira pas de panser les plaies sociales des fermetures d'usines. Il faudra encore dire de quoi demain sera fait et quelles usines tourneront. C'est un problème qui concerne tout le pays.* »

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Georges Mamy assure : « *L'étincelle : c'est finalement le mot qui résume toutes les craintes. Et le premier ministre paraît bien être un des très rares hommes politiques à ne pas redouter — sinon il changerait de politique ou céderait la place — ce déclic qui ferait tout basculer, ce choc qui ferait s'effondrer un sol partout miné.* »

En outre, il constate : « *Pas de mouvement général. Mais une multitude d'explosions qui — autre trait caractéristique — se moquent des querelles d'états-majors : socialistes et communistes, cégétistes et cédétistes, sont bien obligés de se retrouver dans ces actes de protestation auxquels se trouvent souvent associés le commerçant du coin, le médecin, parfois le curé.* » Et citant les propos d'un parlementaire R.P.R. : « *On sent comme une incrédulité générale à l'égard des médiateurs traditionnels : députés, syndicalistes.* »

Après avoir souligné que « *de la petite peur qu'ont inspirée à Barre et aux patrons quelques sidérurgistes lorrains en colère sont sorties quelques concessions mineures* », Arlette Laguiller, dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, écrit : « *Mais de la grande peur que leur donnerait une lutte d'ensemble de toute la classe ouvrière de ce pays pourrait sortir bien autre chose. Alors, oui, sachons tous ensemble leur inspirer une crainte vraiment salutaire.* »

De son côté, *ROUGE*, hebdomadaire de la L.C.R. (trotskiste), émet un autre souhait : « *Les forces encore dispersées qui se mobilisent pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat ne doivent pas être gaspillées dans une succession de journées d'action et de protestation sans lendemain : c'est un plan d'action unitaire et prolongé pour préparer une grève générale contre le gouvernement et son plan d'austérité que les travailleurs doivent exiger de leurs organisations.* »

Reste que les organisations syndicales, dont les états-majors sont déjà contestés par certains, n'ont peut-être pas envie de prendre le risque d'une grève générale qui, à moitié suivie, serait un demi-échec. — A. Ch.

● *Les présidents des quatorze conseils généraux du Grand Ouest* (Charente, Charente-Maritime, Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Sarthe, Vendée et Vienne) se sont réunis à Laval, le 12 février, à l'invitation de M. René Ballayer, président du conseil général et sénateur (Un. cent.) de la Mayenne. Ceux-ci, « *très préoccupés par la situation de l'emploi, ont décidé d'intervenir énergiquement auprès des pouvoirs publics afin que l'Etat apporte dans les meilleurs délais les concours indispensables à une relance économique* ». *Sur l'invitation de M. Léon* Jozeau-Marigné, président du conseil généralet séanteur (R.I.) de la Manche, ils tiendront dans ce département, le 30 avril prochain, leur prochaine réunion. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U.	4,2570	4,2680	— 145	— 115	— 315	— 275	— 910	— 840
$ can. ...	3,5640	3,5745	— 135	— 95	— 280	— 230	— 755	— 680
Yen (100)	2,1335	2,1415	+ 45	+ 85	+ 110	+ 155	+ 310	+ 375
DM	2,2945	2,3035	+ 35	+ 75	+ 90	+ 135	+ 295	+ 365
Florin ...	2,1230	2,1305	— 16	— 14	— 20	— 15	+ 5	+ 65
F. B. (100)	14,5650	14,6075	— 215	— 110	— 505	— 340	—1110	— 710
F. S.	2,5505	2,5590	+ 110	+ 150	+ 255	+ 305	+ 800	+ 870
L. (1 000).	5,0866	5,1019	— 260	— 195	— 555	— 450	—1585	—1450
£	8,5285	8,5545	— 510	— 445	—1110	—1010	—3040	—2885

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/16	3 9/16	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16	3 7/8	4 1/4
$ E.-U.	10 3/16	10 9/16	10 9/16	10 13/16	10 11/16	11 1/16	11 1/16	11 7/16
Florin ...	7 1/8	7 7/8	6 3/8	6 13/16	6 3/8	6 13/16	6 3/8	6 13/16
F. B. (100)	7 3/4	9 1/4	7 3/4	8 3/4	8	9	8	9
F. S.	— 1/4	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	+ 1/8	+ 1/2
L. (1 000)..	9 3/4	12 1/4	11 7/8	12 7/8	12	12 7/8	12 5/8	13 1/2
£	12 3/4	13 3/4	13 3/4	14 1/2	13 15/16	14 11/16	14 1/8	14 7/8
Fr. franç..	6 3/8	6 7/8	6 15/16	7 7/16	7 7/16	7 15/16	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La tenaille

(Suite de la première page.)

Ou, le nécessaire sera fait pour diminuer les charges des entreprises, *ou une politique de protection communautaire, à défaut nationale, sera mise en œuvre* : on ne pourra pas terminer l'année sans avoir fait un choix, à défaut duquel nous commencerons mal la décennie 1980.

Quelques faits, connus de tous, *éclairent notre situation intérieure* : le déficit des finances de l'Etat, des collectivités locales, de la Sécurité sociale. *Il ne s'agit pas d'un phénomène provisoire.* Désormais, nous sommes *installés dans le déficit*. Les chiffres indiqués pour le budget 1979 de l'Etat sont manifestement sous-estimés : *aucune raison ne permet de croire* que le déficit sera inférieur *à celui de 1978*, et l'on ne voit pas les mesures qui amélioreraient les affaires pour l'année suivante. Les *finances locales sont grevées, comme* celles de l'Etat, par une hausse des frais de personnel et *de fonctionnement* qui reflète l'augmentation des salaires et des prix. De bonnes *paroles ne modifieront pas les causes* permanentes d'aggravation des dépenses sociales. *Dans ces conditions*, les orientations sont claires : on limitera les dégâts par des hausses *d'impôts et de cotisations ! Sans* doute ne pèsera-t-on pas uniquement sur les entreprises, mais celles-ci ne peuvent pas ne pas être atteintes. A quoi s'ajoutent les folles billevesées sur l'abaissement *généralisé* des limites d'âge, de nouvelles semaines de congés payés, le refus de *réagir contre* l'absentéisme et la réduction supplémentaire du temps de travail : autant d'orientations qui, *présentement*, aggraveront le coût de revient, détérioreront bien des entreprises *qui ne travaillent pas dans un* secteur protégé par les commandes de l'Etat, ou qui ne sont pas bénéficiaires de l'inflation. L'esprit de création sera encore découragé. Ce qui est dit pour les entreprises industrielles vaut pour les entreprises agricoles.

Au même moment, impavides et volontiers francophobes, les organes dirigeants de la Communauté, devant lesquels depuis *plusieurs* années notre diplomatie paraît *sans force et sans voix, ouvrent les frontières*, s'inclinent devant les Américains, permettent la naturalisation frauduleuse d'importations venant de l'Est, d'Afrique ou d'Extrême-Orient, n'appliquent pas *les traités. Car si on se* précipite pour développer l'argumentation selon laquelle il convient *d'élire une Assemblée européenne* par respect des traités, on ne dit rien quand la commission n'applique pas à la sidérurgie les dispositions relatives à l'« état de crise » (sous la *pression des* Allemands), refusant de protéger les éleveurs français contre les néo-zélandais, et on ne s'émeut *pas davantage* quand la cour de justice n'est saisie d'aucun recours contre la *reconstitution* des cartels allemands, mais entend contraindre la France à abandonner sa politique *nucléaire*. Ce n'est pas seulement parce que Denain va devenir une ville morte, *ainsi que Longwy*, et demain Saint-Nazaire, c'est parce que toute l'industrie française souffre *d'une orientation malsaine du Marché commun. La politique agricole* commune *est dévoyée au détriment* de nos agriculteurs par les montants compensatoires (dont nous allons *accepter finalement* qu'ils ne soient pas supprimés rapidement).

Le « redéploiement industriel » dont on nous parle tant et qui se manifeste jusqu'à présent par plus *de fermetures que d'ouvertures est* condamné par le fait que le Marché commun n'est pas un marché protégé, *comme promesse en avait été* faite, en cas de concurrence abusive, *sauvage, excessive. L'économie* et la société française ne sont pas telles qu'elles puissent être *ouvertes* sans sauvegarde à la compétition déréglée que nous connaissons. *Faudra-t-il attendre pour s'en rendre* compte que l'invasion du Marché commun par les automobiles japonaises contraigne à limiter les activités de Peugeot-Citroën ou oblige *Renault à se tourner vers* le Trésor ? Les usines de fabrication d'appareils photographiques, de cyclomoteurs *et* de motocyclettes, entre autres, sont mortes. Les fabrications de véhicules *lourds sont en difficulté. Quand viendra* le tour de l'automobile ?

Nous vivons un temps extraordinaire d'orthodoxie intellectuelle et de conformisme politique. *Opposition et majorité rivalisent en ce domaine.* Quand M. Massigli démonte, *en historien, les ressorts étrangers* de la supranationalité dite « européenne », son livre est peu cité, encore moins analysé. Quand M. Jeanneney expose les grandes *lignes* d'un « *nouveau protectionnisme* », le silence est fait sur son jugement et ses *propositions. L'un et l'autre sont cependant* des « européens ». Mais ils ne font pas *partie de la bonne religion. Ce sont* des iconoclastes. Embargo sur leur pensée *! Ils ne sont* pas *invités* à s'expliquer à la télévision. (J'en connais d'autres qui sont également *excommuniés !) Par ailleurs, déclarer* que la *réduction* du temps de travail peut aggraver le chômage, qu'il faut procéder à un réexamen de la dépense publique et de la *dépense sociale et mesurer la croissance* tant des finances d'Etat que des revenus privés en fonction de la croissance du revenu *national* : on est aussitôt traité comme un *esprit borné, dont la déraison doit* également être écartée des écrans !

Cependant comment ne pas réviser nos dépenses sociales si on veut, enfin, bâtir une politique de *la mère de famille et de l'enfant* ? Et comment ne pas réviser nos dépenses publiques, si, outre nos économies d'énergie, on veut donner un élan nouveau aux énergies nouvelles ?

Au-delà des mesures d'urgence (par exemple pour la sidérurgie), *en fait est-ce un choix qui s'impose à nous ?* La situation est telle que si l'on veut remonter la pente, le devoir impose d'écarter de notre corps social les deux branches de *la pince. D'un côté, il faut cesser* d'accepter que la motivation et les intérêts associés du monde germanique et du monde anglo-saxon fassent la loi de l'Europe. De *l'autre, il faut cesser de considérer* que l'on peut jouer avec les charges qui pèsent sur les entreprises *et qui aboutissent à créer artificiellement* des « canard boiteux » qu'on *livre ensuite à la fois* aux tribunaux de commerce et à la vindicte publique.

Il ne s'agit pas d'idéologie. Il ne s'agit pas de nationalisme. Il s'agit — pour les temps que *nous vivons* — de bon sens et de salut public.

MICHEL DEBRÉ.

MARCHÉ COMMUN

Nouvel échec des négociations agri-monétaires à Bruxelles

La France a refusé le compromis proposé par la commission

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, n'a pas accepté le dernier compromis proposé par la *Commission* européenne, le 12 *février, sur la* manière de supprimer les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) qui seront *créés en cas de modification* des parités au sein du système monétaire européen (S.M.E.). Il l'a jugé trop favorable aux thèses allemandes. *Les ministres de l'agriculture* des Neuf se sont donc séparés lundi 12 *février* sans accord et l'entrée en vigueur du S.M.E. demeure bloquée. Les ministres de l'agriculture se retrouveront les 5 et 6 mars à Bruxelles, une *semaine avant* la réunion du conseil européen des 12 et 13 mars à Paris.

M. Gundelach, le vice-président de la commission chargé des affaires agricoles, avait modifié ses propositions initiales afin de tenir compte des objections faites la semaine précédente par M. Ertl, le ministre allemand. Comme *prévu dès le départ*, les nouveaux M.C.M. devraient être supprimés *dans un délai se situant entre* deux et trois ans ; mais M. Gun*delach a* précisé — *ce qui limite* sensiblement le caractère automatique de l'opération — que *« ce démantèlement ne pourrait conduire à une baisse des prix en monnaie nationale »*. Contrairement à ce qu'on attendait dans l'entourage de M. Gundelach, à la suite des contacts pris vendredi avec Paris, *M. Méhaignerie* indiqua qu'il ne lui était pas possible d'accepter le compromis de la commission dans sa forme présente, car le caractère « automatique » du démantèlement des M.C.M. *s'y trouvait trop atténué.*

Les Français expliquent qu'ils auraient pu accepter une clause *disant* que la *suppression* des M.C.M. ne doit pas aboutir à une baisse du revenu des agriculteurs — notion assez floue qui n'exclut pas des réductions momentanées des prix compensés par des aides — mais qu'en revanche la clause de non-baisse des prix leur semble trop précise, trop dangereuse. *Ils redoutent que* les Allemands, une *fois « empochée » cette clause* de non-baisse des prix, n'épousent ensuite *la thèse des Anglais*, lesquels réclament un gel durable des prix agricoles établis en unités de compte.

Pourquoi ? En toute hypothèse, les Allemands *se trouveraient* placés devant la perspective d'un gel des prix en marks. Ce gel pourrait revêtir un double aspect. Ou bien un gel de prix en unités de compte appliqué à l'ensemble des pays européens, ou bien un gel des seuls prix allemands, *ce qui se traduirait par* une réduction de l'écart existant *entre les prix allemands* et le prix communautaire, et cela réduirait *d'autant* les montants compensatoires.

Les experts français craignent que les Allemands *ne* préfèrent la première solution (gel des prix en unités de compte). Celle-ci est commercialement plus avantageuse pour l'Allemagne, puisqu'elle implique le maintien des M.C.M. *qui y jouent comme des subventions* à l'exportation. Elle est sur*tout plus « vendable » à l'opinion* paysanne : elle signifie *« pas de hausse des prix dans la Communauté, sauf dans les pays à monnaie faible »*, alors que la seconde solution se traduit par *« des hausses partout, sauf en Allemagne »*.

En réalité, les Français, divisés, *donnaient* l'impression de passablement tâtonner, de ne pas sa*voir eux-mêmes très bien* jusqu'où ils voulaient aller — ou ne pas aller — pour régler cette importante affaire. A l'issue de la réunion, M. Méhaignerie parlait de *« climat serein »* et de *« solutions possibles »*.

Que pense-t-il exactement de la clause de non-diminution des prix en monnaie nationale proposée par la commission ? L'écarte-t-il *catégoriquement* ? Le *ministre* répond qu'*« elle est étudiable »*, mais qu'*« elle ne doit pas aboutir à de nouveaux M.C.M. durables »*, ce qui, en vérité, n'est pas parfaitement cohérent. Il indique encore qu'un des moyens permettant de sortir des difficultés actuelles pourrait être de jouer sur la modification de la base de calcul des M.C.M. (ce qui aboutit *à leur réduction* sans avoir d'effets sur le niveau des prix). En *un mot comme en dix*, l'équipe des négociateurs français semble avoir besoin d'instructions.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie générale d'électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé en 1978 à 35 985 millions de francs hors taxes.

Ce chiffre est en augmentation de 10,1 % par rapport à l'exercice précédent (32 674 millions de francs).

Le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées s'élève à 20 590 millions de francs, en augmentation de 12,5 % par rapport à celui de 1977 (18 300 millions de francs).

Le chiffre d'affaires des sociétés affiliées s'élève à 15 395 millions de francs, en progression de 7,1 % par rapport à 1977 (14 374 millions de francs).

La *répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires des sociétés* contrôlées et affiliées a évolué de la manière suivante, tant à structure réelle qu'en structure constante (en millions de francs) :

	1977	1978	Variation	Variation à structure constante
SOCIÉTÉS CONTROLÉES				
Entreprise électrique	2 777	3 215	+ 15,8 %	+ 15,8 %
Entreprise et ingénierie	4 139	5 073	+ 22,5 %	+ 4,7 %
Télécommunications & Electronique	5 059	5 650	+ 11,6 %	+ 10,3 %
Câbles	1 650	1 559	— 5,5 %	— 5,5 %
Accumulateurs	1 925	2 113	+ 9,7 %	+ 8 %
Grand Public	551	571	+ 3,7 %	+ 3,7 %
Matériaux	772	1 000	+ 29,5 %	+ 29,5 %
Divers	1 427	1 408	— 2,3 %	+ 8,3 %
Total	18 300	20 590	+ 12,5 %	+ 8,5 %
SOCIÉTÉS AFFILIÉES				
Alsthom-Atlantique	9 408	9 565	+ 1,7 %	+ 4,45 %
CII Honeywell Bull	3 788	4 456	+ 17,6 %	+ 17,6 %
Autres sociétés	1 178	1 374	+ 16,6 %	+ 18,4 %
Total	14 374	15 395	+ 7,1 %	+ 9,2 %
Total général	32 674	35 985	+ 10,1 %	+ 8,8 %

La différence entre l'évolution à structure réelle et à structure constante provient essentiellement :

— *de modifications de structures intervenues depuis 1977* essentiellement dans le secteur Entreprise et Ingénierie (prise de contrôle de Bourdin & *Chaussé*),

— d'un changement apporté à partir de 1978 aux règles de facturation d'Alsthom-Atlantique.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 8,40 % (ex-5 %) 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1978 au 28 *février* 1979 *sur* les obligations Electricité de France 8,40 % (ex-5 %) 1962 seront payables, *à partir du 1er mars 1979, à raison de 21 francs par titre de 250 francs* nominal, contre détachement du coupon n° 17 ou estampillage du certificat *nominatif, après une retenue à la source donnant droit à* un avoir fiscal de 2,52 francs (montant global : 23,52 francs). En cas *d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,36 francs, soit un net de 17,64 francs.

Ci-après, sont rappelées, les séries sorties aux tirages antérieurs :

— Amort. 1964 : série J ; 1966 : série B ; 1968 : série F ; 1970 : série S ; 1972 : série H ; 1974 : série N ; 1976 : série R ; 1978 : série D.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 10,60 % (ex-7,75 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1978 au 28 février 1979 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-7,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1979, à raison de 38,16 francs par titre de 400 francs nominal, contre détachement du coupon n° *14* ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de *4,24 francs (montant global : 42,40 francs)*. En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement sera *de 8,35 francs soit un net de 31,81 francs.*

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres D et A *sont respectivement* remboursables depuis les 1er mars 1971 et 1977 .

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 20 mars 1978 au 19 mars 1979 sur les obligations Electricité de France 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1979, à raison de 99 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 francs (montant global : 110 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 francs, soit un net de 82,51 francs.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries *générales, recettes des finances et perceptions*), à la *Caisse nationale de* l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de *France et des établissements bancaires désignés* ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque nationale de Paris, Banque de *Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France*, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, *Société marseillaise de crédit*, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

CESSATION DE GARANTIE

La SOCIETE GENERALE, pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, Société anonyme au capital de 933 120 000 F, dont le siège social est à Paris-9e, 29, boulevard Haussmann.

AVISE LE PUBLIC

Que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence de Versailles sise 49-51, rue de la Paroisse à la S.A.R.L. Agence commerciale de l'Ouest, 17, rue Saint-Florentin, à Paris-8e, au titre de :

— « TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE ».

ou « sans » manipulation de fonds,
et

— « GESTION IMMOBILIERE »

visée par la loi du 2 janvier 1970 prendra fin dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication vis-à-vis de la S.A.R.L. Agence commerciale de l'Ouest et dans un délai de trois mois à compter de la même date vis-à-vis des tiers (articles 44 et 45 du décret du 20 juillet 1972).

CREDIT LYONNAIS
EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 JANVIER 1979 .

La situation au 2 janvier 1979 s'établit à 286 202 millions contre 250 535 millions au 30 novembre 1978. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 11 759 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements *Financiers à 93 139* millions de francs. Les ressources fournies par *la Clientèle* totalisent 125 106 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 105 752 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 106 939 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 13 916 millions de francs.

SICAV ÉPARGNE INDUSTRIE (1)

CRÉDIT MUTUEL

	23-11-78 (2)	31-12-78
Nombre d'actions	*100 000*	*403 124*
Actif net (millions de F.)	24,16	100,53
Valeur liquidative (en F.)	241,65	249,39

(1) Placée sous le régime de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.

(2) Début de l'émission des actions dans le public.

(PUBLICITE)

LES MAR

PARIS

BOURSE DE PARIS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 FÉVRIER

Forte baisse des actions
Nette reprise de l'or

L'évolution de la situation en Iran provoque de vives inquiétudes dans les milieux financiers. Lundi, à la Bourse de Paris, les actions françaises ont cédé environ 2 % selon l'indicateur instantané de la chambre syndicale. Simultanément, le métal jaune, dont les cours s'étaient fortement repliés à la veille du week-end, s'est nettement redressé à Paris comme à Londres. Le lingot a regagné les deux tiers du terrain perdu vendredi en s'inscrivant en hausse de 1 350 francs à 33 500 francs. Le napoléon est resté un peu à la traîne, mais s'est néanmoins adjugé 0,50 franc à 277 francs. A noter que le volume des transactions sur ce marché est revenu de 17,94 millions de francs à 8,97 millions seulement.

Sur celui des actions, le rythme des échanges n'a pas augmenté non plus, mais tous les compartiments de la cote ont dû payer un tribut parfois lourd (sauf les pétroles) à un mouvement de repli principalement initié, disait-on, « par les investisseurs étrangers ». Reste que les quatre cinquièmes des actions françaises ont baissé, les plus lourds dégâts ayant été subis par Pennaroya, Crédit du Nord, C.E.M., Olida et Galeries Lafayette (— 6 à 7 %). Un petit événement a quelque peu impressionné le public du palais Brongniart : Michelin est revenu, pour la première fois depuis environ un an, au-dessous du seuil « psychologique » des mille francs.

« Il n'y a pas de panique » disait-on autour de la corbeille où l'on relevait surtout la dérobade inquiétante de la demande. Au-delà des événements d'Iran, il est certain que la situation sociale française n'est pas, non plus, de nature à la raviver...

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5/8 %

LONDRES

Rassuré par la décision des syndicats de ne pas recourir à la grève générale chez British Leyland, le marché se redresse mardi matin, après être tombé la veille à ses plus bas niveaux depuis onze mois. Progrès des industrielles. Les pétroles poursuivent leur avance. Les fonds d'Etat sont soutenus. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 244 .. contre 244 25

VALEURS	CLOTURE 12 2	COURS 13 2
Beecham	592 ...	608 ...
British Petroleum	964 ...	978 ...
Courtaulds	104 ...	107 ...
De Beers	454 ...	455 ...
Imperial Chemical	346 ...	356 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	288 ...	278 ...
Shell	626 ...	633 ...
Vickers	172 ..	175 ...
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	28 3/16
*West Driefontein	32 3/4	32 3 8
*Western Holding	28 1/2	28 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.C.O.A. — L'exercice clos le 30 septembre 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 7,1 millions de francs contre 20,8 millions de francs (dont 21,2 millions de plus-values exceptionnelles) pour la société mère. Les comptes consolidés font ressortir une perte de 24,7 millions de francs (part de S.C.O.A.) contre un bénéfice net de 70,4 millions un an auparavant. Le dividende global revient de 8,10 F par action à 3,75 F.

LOCABAIL - IMMOBILIER. — Les comptes de 1978 se sont soldés par un résultat financier de 77 millions de francs, soit 30,83 F par action (+ 16,2 % par rapport au précédent). Le dividende sera porté de 19 F à 21,20 F par action.

CANADIAN PACIFIC LTD. — Le bénéfice net s'est établi à 341 millions de dollars en 1978 contre 247 millions de dollars en 1977.

C.G.E. — En 1978, le chiffre d'affaires du groupe (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé à 35 985 millions de francs, en progrès de 10,1 % sur le chiffre de 1977. La part réalisée » représente 15 395 millions de liées » représente 15 397 millions de francs (dont 9 565 millions de francs pour Alsthom-Atlantique).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 2	13 2
1 dollar (en yens)....	clos	199 15

NEW-YORK

Hésitations

Les boursiers américains ne savent plus très bien sur quel pied danser. La séance de lundi à Wall Street a été empreinte d'une grande hésitation, l'indice Dow Jones enregistrant finalement une légère hausse de 2,51 points à 824,84, mais le nombre de valeurs en baisse (741) l'emportant encore sur celui des hausses (646).

Le volume des transactions a sensiblement diminué (20,63 millions d'actions échangées contre 24,35 millions à la veille du week-end), mais toutes les banques avaient gardé leurs portes closes en raison de l'anniversaire de la naissance de Lincoln.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, la prise du pouvoir par Khomeiny à Téhéran n'a pas ému outre mesure le marché américain. Dans sa conférence de presse, Jimmy Carter s'est, il est vrai, déclaré prêt à travailler avec la nouvelle administration iranienne. Sur tous les sujets abordés (inflation, salaires, croissance), le président américain s'est d'ailleurs montré assez confiant et c'est, sans doute, ce qui a surpris les milieux financiers.

VALEURS	COURS 9 2	COURS 12 2
Alcoa	51 3/4	52 1/2
A.T.T.	63 3/8	63 3/8
Boeing	69 1 2	70 ...
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 1/4
Du Pont de Nemours	130 3 4	132 ...
Eastman Kodak	59 7/8	60 1/2
Exxon	50 5/8	50 1/2
Ford	40 1/2	40 3 4
General Electric	46 1/4	46 1 2
General Foods	35 ...	35 ...
General Motors	55 1 8	56 ...
Goodyear	16 7/8	16 3 4
I.B.M.	301 ...	306 5 8
I.T.T.	28 3/8	28 3 8
Kennecott	24 1/2	24 1/4
Mobil Oil	70 3/8	71 1 2
Pfizer	30 7/8	30 7 8
Schlumberger	96 ...	96 1/2
Texaco	24 3/8	24 1/4
U.A.L. Inc.	25 5/8	25 3 4
Union Carbide	35 3 8	35 3/8
U.S. Steel	24 1/8	24 1/8
Westinghouse	17 3 4	18 ...
Xerox	57 1 4	56 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	9 févr.	12 fév.
Valeurs françaises ..	100,1	98,2
Valeurs étrangères ..	108	108,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86	84,8

BOURSE DE PARIS - 12 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 10	1 110
5 %	60 70	0 164
5 % 1920-1980		0 164
3 % amort. 45-54	71	1 611
4 1/4 % 1963	98 50	1 757
Emp. N. Eq. 5½ 65	118 80	1 823
Emp. N. Eq. 6 % 66	109 60	2 219
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 60	4 225
Emp. 7 % 1973	4112	...
Emp. 8,80 % 77	107 40	6 413
Emp. 9,80 % 1978	105 60	5 799
E.D.F. 6½ 1950	..	4 790
— 6 % 1960	106 ..	4 958

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	.
E.D.F. parts 1959	... ..	549 50
Ch. France 3 %	163 70	163 70
A.G.F. (Sté Cent.)	422 ..	420 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1748	1780
Concorde	383	384 .
Epargne France	252 ..	252 ..
Financ. Victoire	280 .	280 ..
France I.A.R.D.	218	219 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	654	654 .
S.P.E.G.	194 ..	198 ..
Protectrice A.I.R.	249 ..	252
S.A.F.	566	565 .
Alsacien. Banque	335 ..	334
Banque Hervet	198 ..	199 50
Bque Hypot. Eur.	257 ..	257
Bque Nat. Paris	318	318 .
(LI) B. Scalb. Dup	113 .	111
Banque Worms	200 ..	198
C.G.I.B.	67 10	64 40
Cofica	90 80	91 .
C.A.M.E.	92 50	..
Créditel	158	167 90
Créd. Gén. Indust	274 50	267 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	199 10	195 10
Crédit Lyonnais	316 40	315 50
Electro-Banque	179 50	195 10
Eurobail	162	162
Financière Sefal	376 50	371
Foncia-Crédit	378 .	378 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	88 ..	..
France-Bail	322	332
Hydro-Energie	18 50	18 50
Immobail B.T.P.	238 .	234
Immobanque	315 .	311
Immofice	251 ..	261 ..
Interbail	278 ..	274 80
— (obl. conv.)	243 50	244

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	178	169 50
Locabail Immob.	324	322
Loca-Expansion	135 50	135 50
Locafinancière	182	182 50
(Ly) Lyon. Dép. Cr	132 ..	138
Marseil. Crédit	236	236
Paris-Réescomp.	290	285 .
Séquanaise Banq	282	279 .
SLIMINCO	340 10	340 .
Sté Cent. Banq.	65 80	65 .
Sté Générale	228	228
SOFICOMI	...	262
Sovabail	356	356
UCIP-Bail	171 .	171 .
Unibail	288 .	288
Un. Ind. Crédit	255	254
Cie Foncière	117 50	117 ..
C.G.V.	*225 .	226
Fonc. Chât.-d'Eau	...	.
(M.) S.O.F.I.P.	..	79 .
Fonc. Lyonnaise	578	580
Immob. Marseille	1200	1199
Louvre	245 10	245 10
SINVIM	125 50	125
Cogifi	155	150 50
Foncina	118 50	118 50
Gr. Fin. Constr.	150 50	150 20
Immindo	153 ..	152 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	102 .	112
Cie Lyon. Imm.	118 ..	118 ..
SFIMEG	103	103 ..
U.G.I.M.O.	130 50	136 ..
Union Habit.	187 20	187 20
Un. Imm. France	167	167 ..
Acier Investiss.	104 50	104 50
Gestion Sélect.	303	298 50
Sotragi	231	232 .
Abeille (Cie Ind.)	290	280
Applic. Hydraul.	780	780
Artois	100 .	98 10
Centrac. Blanzy	342	338
(NY) Centrest	140	140 10
(NY) Champex	...	130
Char. Réun. (p.)	3061	3199
Comindus	416	415 10
(LI) Dév. R. Nord.	155 .	125
Electro-Financ.	295	295 .
(M) Et. Particip.	77 .	77
Fin. Bretagne	76 ..	78 10
Fin. Ind. Gaz Eaux	570	570
Fin. et Mar. Part.	85 10	86 ..
France (La)	548	575
La Mure	..	68 20
Lebon et Cie	247 .	247 .
(NY) Lordex	132	138
Cie Marocaine	35	34

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	111 .	111
Paris-Orléans	92	92
Paternelle (La)	170 ..	165 50
Placem. Inter	108 50	108 50
Providence S.A.	275	265 .
Revillon	566	548
Rosario (Fin.)	180	185 .
Santa-Fé	.	.. .
Soffo	146 ..	146
Sofinex	250	250 .
Cambodge	64 60	65 .
Clause	438	437
Indo-Hévéas	..	170
Madag. Agr. Inc.	23 ..	22 .
(M.) Mimot	.. ..	d 16 50
Padang	.... .	135 50
Salins du Midi	240 .	232 50
Aliment Essentiel	219 10	218 50
Allobroga	350	336 ..
Banania	224	219
Fromagerie Bel	136	135 .
Cédis	690	675
(M.) Chambourcy	o335	335
Compt. Modernes	269 60	269 .
Docks France	665	656
Economats Centr.	535	540
Epargne	o558	558
Euromarché	440	435 ..
From. P.-Renard	400	388
Général Aliment.	...	128
Genvrain	189 20	185
Goulet-Turpin	228	228
Lesieur (Cie fin.)	425 .	426
Gr. Moul. Corbeil	d179 .	d184
Gr. Moul. Paris	260	260
Nicolas	481	470
Piper-Heidsieck	234 50	230
Potin	... .	561
Rochefortaise	... ..	186
Roquefort	... ..	300 .
Taittinger	302	302
Unipol	d118 60	120
Bénédictine	1586	1586
Bras. et Glac. Ind	302	301
Dist. Indochine	..	440
Ricqlès-Zan	d 92 .	o 95
Saint-Raphaël	130 .	130
Sogepal	357 .	357
Union Brasseries	42 ..	42
Stamma	173 80	170
Sucr. Bouchon	120	119 ..
Sucr. Soissonnais	190	190
Chausson (US)	64	62
Equip. Véhicules	62 50	60 50
Motobécane	53 30	51 .
Bois Dér. Océan	4 20	4 85
Borie	258	256
Camp. Bernard	165	165 ..
C.E.C.	49	47 10
Ceraball	74 75	74 60
Ciments Vicat	238 20	238 50
Cochery	45 60	47 40
Drag. Trav. Pub.	270	270
Fougerolle	133 ..	131
Française d'entr.	.	.. .
G. Trav. de l'Est	48 ..	39 60
Herlicq	180	180
Iéna Industries	23	23
Lambert Frères	70 ..	72 50
Leroy (Ets G.)	36 20	36 50
Origny-Desvroise	91 .	98 10
Porcher	212 ..	207 ..
Rougier	104	105 .
Routière Colas	335	330 20
Sablières Seine	141 50	147
S.A.C.E.R.	32 .	32 .
Salarapt et Brice	215 ..	215
Savoisienne	. ..	.. ..
Schwartz-Hautm.	.. ..	.
SMAC Acieroid	55 .	55
Spie Batignolles	55 .	55 20
Dunlop	.. ..	28 90
Hutchinson-Mapa	67 20	64 50
Safic-Alcan	208 ..	200 .
Comiphos	111 .	110 .
Gaumont	641	630 .
Pathé-Cinéma	..	75 ..
Pathé-Marconi	79 40	77 .
Tour Eiffel	149 50	149 80
Air-Industrie	.	.. ..
Applic. Mécan.	38 20	38 55
Arbel	168 50	169 .
Av. Dass.-Breguet	440 .	423
Bernard-Moteurs	..	56
B.S.L.	170 .	173
C.M.P.	304	300 .
De Dietrich	478	484
Duc-Lamothe	...	373
E.L.M.-Leblanc	497	495
Ernault-Somua	55 ..	53 80
Facom	480	475
Forges Strasbourg	74 50	73 20
(LI) F.B.M. ch. fer	...	181
Frankel	535	535
Huard-U.C.F.	. ..	117 50
Jaeger	158 ..	155
Jaz	... ..	138

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lockaire	390 .	375
Manurhin	480 ..	461
Métal Déployé	251 50	256
Nadella	.. ..	49 50
Nodet-Gougis	244 .	243 .
Peugeot-(ac. ent.)	182	181
Ratier-Forges G.S.P.	17 20	18 50
Ressorts Ind.	144 90	141 ..
Roffo	..	.
S.A.F.A.A. Ag. Ant	..	82 ..
Saturm	66 50	66 50
Sicli	.. ..	17 50
Soudure Autog.	160 10	166 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	310	304
Stokvis	81 10	81 20
Trailor	290	290
Virax	94	93 80
At. Ch. Loire	15 10	15 10
Ent. Gares Frig.	118	109 80
Indus. Maritime	284	283 10
Mag. gén. Paris	160	168
Cercle de Monaco	71	71
Eaux de Vichy	...	486
Sofitel	.	44 20
Vichy (Fermière)	o513	510
Vittel	250	247 ..
Aussedat-Rey	51 ..	53 ..
Darblay S.A.	.. ..	40 .
Didot-Bottin	... ..	308
Imp. G. Lang	. ..	6 70
La Risle	33	33 50
Rochette-Cenpa	36 50	38 20
A. Thiéry-Sigrand	130	128
Bon Marché	120	128
Damart-Servip	419	428
Mars. Madagasc.	75 ..	75 20
Maurel et Prom	185 ..	182 .
Optorg	156	153 .
Palais Nouveauté	390	390 .
Uniprix	58 50	58 50
Creuzet	190	183
Europ Accumul.	274	271 .
Ind.P. (CIPEL)	152 50	151 10
Lampes	126 40	128 10
M.E.C.I.	11 50	12
Merlin-Gerin	325 50	324
Mors	44 10	44 80
Piles Wonder	213 ..	213 .
Radiologie	115	114 ..
SAFT Acc. fixes	980	908
SEB S.A.	228	223 ..
S.I.N.T.R.A.	528	545 .
Unidel	189 10	179 ..
Carnaud S.A.	80	80 ..
Davum	72 90	72
Escaut-Meuse	162	182 50
Fonderie préc.	20 40	20 30
Gueugnon (F. de)	43	44
Profilés Tubes Es.	25 .	25
Senelle-Maub.	62	61 50
Tissmétal	38	37 40
Vincey-Bourget	. ..	25 50
Huaron	151 50	d157 50
Kinta	325	325 ..
Mokta	262	272 ..
Amrep O.	654	648
Elf-Antargaz	160	162
Hydroc.-St-Denis	144	141
Lille-Bonnières-C	249 90	242 .
Shell Française	62 80	o 51 20
Carbone-Lorraine	67	69 50
Delalande S.A.	280 .	268
Finalens	84 10	88 60
FIPP	.	
(Ly) Gerland	280	288
Gévelot	... ..	141 40
Grande-Paroisse	156	o156
Huiles G. et dér.	42	o 42 .
Parcor	1760	1698
Quartz et Silice	58 .	58
Ripolin-Georget	.. ..	51 50
Rousselot S.A.	539	526
Soufre Réunies	213 50	214
Synthelabo	188	188
Thann et Mulh.	26 ..	25 ..
Ufiner S.M.D.	119 70	110 ..
Agache-Willot	570	565
Filés-Fourmies	22 80	o 22 ..
Lainière-Roubaix	39	38 ..
Roudière	329 10	328
Saint-Frères	92 10	93
M. Chambon	..	148
Gén. Maritime	53	d 58 70
Delmas-Vieljeux	211	219 40
Nat. Navigation	72 10	73
Navale Worms	.. ..	96 20
Saga	28 ..	27 20
S.C.A.C.	128 .	129
Staemi	... ..	275 20
Tr. C.I.T.R.A.M.	136	134 ..
Trans. et Indust.	112 30	113 40

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Li) Saignol-Far.	28 20	d 28 50
Bis S.A.	383	385 .
Blanzy-Ouest	248	247
La Brosse	... .	130
Degremont	174	170
Daug-Trieu	156	152
Duquesne-Purina	... ..	
Essilor	917	920
Ferrailles C.F.F.	181 10	185 .
Havas	340	332
Locatel	285	278 20
Lyon-Alemand	130 50	131 50
G. Magnant	..	.
(Ly) Majorette	660	635
M.L.C.	195	190
O.F.P.-Om.F.Paris	380	378
Publicis	305	293
Sellier-Leblanc	146 ..	152
Waterman S.A.	259	258 ..
Brass. du Maroc	.	...
Brass. Ouest-Afr.	73	75 10
(B) Min. et Métal	208	o208
A.E.G.	... ..	154 50
Akzo	61 ..	61
Alcan Alum.	... .	... .
Algemene Bank	792 ..	790
American Express	128	127
Am. Petrofina	... ..	119
Arbed	... .	310 ..
Asturienne Mines	.. ..	.
Bco Pop. Español	c 82	85 ..
Barlow-Rand		15 35
Bell Canada	224 ..	230
Blyvoor	19	20
B.N. Mexique	47 30	49 50
Bowater	15	14 70
Bowring C.I.	9 40	9 40
B. Régl. Inter	19850	19850
British Petroleum	78 80	80 20
Br. Lambert (GBL)	...	243
Canadian-Pacif.	87 .	86 80
Cockerill-Ougrée		70
Cominco	128	128
Commerzbank	482	481
Courtaulds	.	. ..
Dart. Industries	... ..	175
De Beers (port.)		
Dow Chemical	111 40	109
Dresdner Bank	526	520
E.M.I.	.. ..	11 50
Est-Asiatique	.. ..	..
Femmes d'Auj.	.. ..	
Finextremar	... ..	137
Finsider		
Foseco	13 10	13 15
Gén. Belgique	300 .	300
General Mining	..	...
Gevaert	285	184 50
Glaxo	.. .	41 10
Goodyear	73 .	73
Grace and Co.	114 50	113
Gulf Oil Canada	138 .	132
Hartebeest	35 90	38 ..
Honeywell Inc.	... ..	278
Hoogovens		.
I.H.C.	34 10	34 ..
Johannesburg	- ..	- .
Kubota	5 80	5 80
Latonia	189 .	188 ..
Lyons (J.)	18	19
Mannesmann	390	380
Marks-Spencer	5 95	7
Matsushita	14 90	14 85
Mineral-Ressourc.	..	12 ..
Nat. Nederlanden	241 50	240 ..
Noranda	150	146 ..
Olivetti	5 80	5 55
Pakhoed Holding	.. ..	94
Petrofina Canada	...	
Pfizer Inc.	... ..	133 70
Phoenix Assuranc	.. ..	
Pirelli	. ..	4 80
President Steyn	46 20	46 40
Procter Gamble	355	350
Robeco	350 ..	350 .
Rolinco	270 ..	270 ..
Shell Tr. (port.)	61 70	62
S.K.F. Aktiebolag	65 50	65 85
Sperry Rand	.	198 80
Steel Cy of Can.	182 50	184 50
Stilfontein	20 30	21
Suéd. Allumettes	75 50	78 50
Tenneco	128 30	128 ..
Thorn Electrical	..	.
Thyss c. 1 000	...	239
United Technolog	162	160
Vaal Reefs	181 50	185 70
Vieille Montagne	...	o260
Wagons-Lits	... ..	102 50
West Rand	. ..	7 15
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	... ..
Emprunt Young	...	...

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	..	...
Banq. Fin Eur.	.	...
Cellulose Pin	33 ..	32 80
Coparex	274 50	270
Ecco	865	880
Eurotrep	420	470
Intertechnique	...	416
Métall. Minière	59 50	.
Océanic	85	85
Prouvpile	291	...
Sab. Mer. Corr.	...	...
Total C.F.N.	.. ..	.. ..
S.P.R.	... ..	...
Ufimex	...	...
Voyer S.A.	.	7 85
Oce v. Grinten		
Rorento NV	283	265 50

SICAV

Plac. institut.	15203 28	14689 16
1re catégorie	11296 33	11073 85

13 2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	133 76	127 80
Actions Sélec.	168 28	160 65
Aedificandi	211 82	201 63
A.G.F. 5000	130 26	124 35
Agfimo	241 94	230 97
A.L.T.O.	184 52	176 15
America-Valor	298 97	288 58
Assurances Plac.	142 80	138 40
Bourse-Invest.	165 90	157 50
C.I.P.	347 71	331 95
Convertibles	139 25	132 94
Convertimmo	143 74	137 22
Drouot Invest.	214 19	204 48
Elysées-Valeurs	184 49	176 12
Epargne-Croiss.	579 20	552 94
Epargne Industr.	251 63	240 22
Epargne-Inter.	279 14	266 48
Epargne-Mobil.	190 08	181 46
Epargne-Oblig.	154 05	147 06
Epargne Revenu	334 14	318 99
Epargne-Unie	342 99	327 44
Epargne Valeur	198 24	189 25
Foncier Investiss.	366 35	349 73
France-Epargne	197 60	188 64
France-Garantie	265 43	250 43
France-Invest.	168 89	161 23
Fr.-Obl. (nouv.)	337 82	322 51
France Placement	214 92	205 17
Francic	139 22	132 91
Gestion Rendem.	305 40	291 65
Gest. Sél. France	200 85	191 74
I.M.S.I.	196 66	187 74
Indo-Valeurs	225 99	215 74
Intercroissance	138 81	132 52
Intersélect. Fr.	167 65	159 85
Livret portef.	235 04	224 38
Laffitte-France	121 28	115 76
Laffitte-Rend.	118 60	113 31
Laffitte-Tokyo	276 15	263 63
Natio-Valeurs	289 16	276 05
Oblig. ttes catég.	1311 08	1268 82
Paribas Gestion	199 89	190 83
Pierre Investiss.	234 60	223 87
Rotschild-Exp.	312 19	298 03
Sécur Mobilière	312 63	256 36
Sélec. Croissance	162 58	155 14
Sélect. Mondiale	129 37	123 50
Sélection-Rend.	148 68	141 92
Sélection val. fr.	139 75	133 24
S.F.I. FR et ETR.	197 84	188 87
S.I.G.	300 20	285 25
Silvafrance	199 97	190 90
Silvam	135 18	129 05
Silvarenta	170 18	162 46
Silvinter	148 58	139 93
Segepargne	307 25	293 32
Sogevar	399 66	381 54
Solefi-Investiss.	221 93	211 87
U.A.P.-Investiss.	162 12	154 77
Unifoncier	388 72	371 88
Unifrance	142 99	136 51
Uni-Hoche (Vern.)	249 15	237 85
Unijapon	255 68	243 99
Uni-Obl. (Vernes)	1704 28	1638 71
Uniprem. (Vernes)	1752 17	1684 78
Unirente	1202 18	1162 65
Unisic (Vernes)	201 76	192 61
Worms Investiss.	271 41	259 10
13 2		
Creditor	158 11	149 83
Croissance-Imm.	180 26	172 09
Euro-Croissance	171	163 25
Financière Privée	421 80	402 68
France-Entrepr.	259 74	247 95
Fructifrance	279 66	266 98
Fructidor	168 52	160 88
Gestion Mobilière	234 83	224 18
Mondiale Invest.	204 03	194 78
Obligem	134 88	128 76
Optimavalor	197 37	188 42
Planinter	315 93	301 60
Sicavimmo	278 17	265 56
S. I. Est.	493 90	471 59
Soginco	311 82	133 48
Sogintar	419	425 72
Valorem	846 41	182 73

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
725 ..	4,5 % 1973	749	749	760 50	750 ..
2720 ..	C.N.E. 3 %	2808 .	2810 .	2799	2799
385 ..	E.J. Lefebvre	356 80	365 ..	355	355 ..
80 ..	Esso S.A.F.	88 95	86 50	86 50	86 ..
119	Nouvel. Gal.	123 60	128 ..	120 .	119 10
184	Olida-Caby	182 ..	171 ..	171 50	171 50
375	Tél. Ericsson	327	320	321	325 .
240	Thomson-Br.	227 ..	221 10	221 ..	223
245	Gén. Motors	238 50	233	235 10	237 80
16	Goldfields	15 50	17 30	17 30	17 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché.

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 252	4 242	4 28
Allemagne (100 DM)	229 860	229 770	229
Belgique (100 F)	14 576	14 584	14 26
Pays-Bas (100 fl.)	212 700	212 620	210 50
Danemark (100 krd)	83 820	82 850	82
Norvège (100 k)	83 800	83 730	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 510	8 530	8 50
Italie (1 000 lires)	5 084	5 088	5 10
Suisse (100 fr.)	265 390	255 100	251 .
Suède (100 krs)	97 740	97 810	96 75
Autriche (100 sch.)	31 285	31 410	31 50
Espagne (100 pes.)	6 152	6 145	6 90
Portugal (100 esc.)	9 028	9 018	9
Canada ($ can. 1)	3 567	3 552	3 555
Japon (100 yens)	2 144	2 137	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 2
Or fin (kilo en barre)	32100	33300
Or fin (en lingot)	32150	33500
Pièce française (20 fr.)	276 50	277
Pièce française (10 fr.)	219	224 90
Pièce suisse (20 fr.)	289 .	279 ..
Union latine (20 fr.)	248	247 50
Souverain	291 20	293 .
Pièce de 20 dollars	1280	1278
Pièce de 10 dollars	720	725
Pièce de 5 dollars	440	440
Pièce de 50 pesos	1284	1280 .
Pièce de 10 florins	256	256 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

INONDATIONS AU PORTUGAL

Quatre mille sans abri

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Quatre mille personnes sans abri, des villages complètement isolés, des maisons écroulées, des digues arrachées, des routes impraticables sur des centaines de kilomètres : tel est le bilan des fortes pluies que le Portugal a connues ces derniers jours. Le Tage, le Mondego et le Douro ont quitté leur lit et inondé des centaines de milliers d'hectares de terres. Le réseau ferroviaire est endommagé. Les autorités ont fermé plusieurs ports dans le Nord.

● *L'archéologue britannique Gerald Lankester Harding*, spécialiste du Proche-Orient, est mort dimanche 11 février à Londres à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[En tant que directeur des antiquités de Jordanie, il avait notamment, au début des années 50, dirigé les fouilles de Qourâm, qui conduisirent à la découverte des « manuscrits de la mer Morte ». Il avait passé un demi-siècle au Proche-Orient, devenant un éminent expert, notamment dans les domaines des hiéroglyphes, des inscriptions pré-



A B C D E F G

La fin du voyage du ministre des affaires étrangères en U.R.S.S.

L'agence Tass se félicite du « climat constructif et amical » des entretiens de M. François-Poncet

De notre correspondant

Moscou. — M. François-Poncet devait regagner Paris ce mardi 13 février en fin d'après-midi, après une visite officielle de deux jours à Moscou. Le ministre français des affaires étrangères a eu plus de cinq heures d'entretiens avec son collègue soviétique, M. Gromyko. En l'absence de M. Brejnev, qui, selon les Soviétiques, ne se trouverait pas actuellement à Moscou (où il n'a pas été vu officiellement depuis le 25 janvier), le chef du gouvernement, M. Kossyguine, a accordé une audience d'une heure et demie à M. François-Poncet.

La conversation, qui, selon l'agence Tass, a eu lieu dans un « *climat constructif et amical* », a porté sur les grands problèmes d'actualité et sur les relations économiques bilatérales. M. Kossyguine a développé la thèse soviétique traditionnelle sur les dangers que représente la politique de Pékin pour la détente internationale, sans toutefois se référer explicitement aux ventes d'armes occidentales — et notamment françaises, — à la Chine. Dans le domaine bilatéral, M. François-Poncet a mis l'accent sur l'importance des échanges économiques pour la consolidation des relations de coopération politique entre les deux pays. Il a dit que des efforts devaient être entrepris si l'on voulait tripler les échanges entre 1974 et 1979, ainsi qu'il en avait été décidé lors du sommet de Rambouillet en 1977.

Avec M. Gromyko, le ministre français a commencé par un large échange de vues sur la détente, réaffirmant le rôle privilégié des rapports franco-soviétiques. Selon M. François-Poncet, l'U.R.S.S. se montrerait confiante dans la poursuite de la politique de détente, malgré le piétinement des négociations sur la limitation des armements stratégiques et la « froideur » des relations américano-soviétiques. M. Gromyko a indiqué qu'il n'y a plus que quelques problèmes à résoudre avant la signature de l'accord SALT 2, mais qu'il serait prématuré de vouloir en fixer la date et le lieu.

M. Gromyko a réagi sans hostilité aux propositions françaises sur le désarmement en indiquant qu'elles « *soulevaient des questions actuellement à l'étude* ». L'examen par les Soviétiques des idées françaises aurait progressé depuis la visite de M. Gromyko, à Paris, en octobre dernier, sans que l'on puisse dire pour autant que les points de vues se soient rapprochés. Les Soviétiques ne considèrent pas sans une certaine méfiance la conférence sur le désarmement en Europe proposée par Paris. Seul résultat concret, M. Gromyko a accepté que la conférence paneuropéenne de Madrid soit préparée par des consultations bilatérales franco-soviétiques, comme le lui proposait M. François-Poncet.

Les « points chauds » de la situation internationale ont été examinés au cours de la seconde série d'entretiens. La déclaration faite à la presse, assez succinte, n'évoque ces problèmes que d'une manière très générale en parlant de foyers de tension dans « *diverses régions d'Afrique et d'Asie* ». La partie française a voulu éviter l'expression « *Extrême-Orient* » qui, dans l'esprit soviétique, désigne directement la Chine, comme elle a refusé que le communiqué mentionne expressément la négociation sur la limitation des armements nucléaires SALT 2 qu'elle considère comme une affaire bilatérale soviéto-américaine, et les éventuelles négociations SALT 3, auxquelles le gouvernement français a déjà indiqué — contrairement au vœux soviétique — qu'il ne participerait pas. Le communiqué reflète l'atmosphère cordiale d'une visite exempte de difficultés majeures comme de résultats spectaculaires. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque le voyage de M. François-Poncet était surtout destiné à préparer le prochain sommet Brejnev-Giscard d'Estaing fin mars. — D. V.

LA NOUVELLE AMBASSADE DE FRANCE A MOSCOU

16 000 mètres carrés, 80 millions de francs

De notre correspondant

Moscou. — Profitant de son séjour à Moscou, M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a visité lundi 12 février les locaux de la nouvelle ambassade de France. La remise officielle des clés a eu lieu à la fin de novembre dernier, mais depuis cette date les problèmes et les incidents se sont multipliés. Le plus spectaculaire et le plus grave fut l'effondrement, vendredi, d'un balcon intérieur prévu pour soutenir 4 tonnes et qui n'a pas résisté à un poids deux fois moindre lors des essais de mise en charge (*le Monde* des 11-12 février).

La nouvelle ambassade est située dans la rue Dimitrov, à côté de l'ancienne représentation française, un édifice rococo construit à la fin du dix-neuvième siècle par un riche marchand moscovite, qui restera la résidence de l'ambassadeur. Le projet de construction fut mentionné pour la première fois... en 1956, par M. Christian Pineau, alors ministre des affaires étrangères. Mais il fallut attendre 1973 pour que la France et l'U.R.S.S. signent un accord sur la construction d'une nouvelle ambassade de France à Moscou et d'une nouvelle ambassade d'Union soviétique à Paris.

A Moscou, les travaux n'ont commencé qu'en 1976. L'ambassade est un édifice de 16 000 mètres carrés, aux murs extérieurs recouverts de tuf rouge d'Arménie, surmonté de huit lanterneaux qui assurent l'éclairage des parties centrales et sont censés rappeler les clochers à bulbes des églises russes. Les deux architectes signataires du projet, MM. Joseph Belmont et Jean-Paul Gaudron, ont conçu un bâtiment en deux parties.

La partie ouverte au public, qui comprend le consulat, le service de presse, le service commercial et le service culturel, est disposée autour d'un « hall polyvalent » de 800 mètres carrés sur lequel s'ouvre également une cafétéria. Dans la partie « fermée », au-dessus d'un salon de réception de 500 mètres carrés aux parois recouvertes de marbre de l'Oural, se trouvent la chancellerie diplomatique et la mission militaire ; au sous-sol, une salle de spectacle contient trois cents places.

La plupart des travaux ont été réalisés par des ouvriers soviétiques, à l'exception de l'aménagement intérieur de la chancellerie et de la mission militaire pour des raisons évidentes de sécurité.

Le coût de l'ensemble est estimé à plus de 80 millions de francs, y compris le bâtiment annexe dans lequel seront logées une quarantaine de familles de diplomates et qui comprend également, à son dernier étage, une école prévue pour deux cent quarante enfants.

DANIEL VERNET.

Au Tchad

LES COMBATS ENTRE LES PARTISANS DU PREMIER MINISTRE ET CEUX DU CHEF DE L'ÉTAT GAGNERAIENT LA PROVINCE

N'Djamena (A.F.P.). — Mardi 13 février, vingt-quatre heures après le déclenchement de l'affrontement armé entre les partisans du président Félix Malloum et ceux du premier ministre, M. Hissène Habré, la capitale tchadienne (quatre cent mille habitants) se trouve pratiquement coupée en deux.

A l'issue des combats acharnés circonscrits à deux îlots principaux (la cuvette Saint-Martin, au nord de la ville, et l'université, au sud), les forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré contrôlent une partie de la ville africaine, la ville administrative restant sous le contrôle des forces présidentielles.

Les heurts ont fait de nombreux morts, mais aucun chiffre précis n'a été avancé jusqu'à présent. Le président Malloum n'a pas quitté le palais présidentiel, mais on ignore la situation exacte de M. Hissène Habré. Dans les milieux informés de la capitale, on estime que, si le premier ministre a quitté sa résidence, il est encore à N'Djamena.

Les combats ne se limitent d'ailleurs pas à la capitale et, selon des sources autorisées, les FAN encercleraient la garnison d'Abèche (importante préfecture à l'est du pays) et contrôleraient la situation à Biltine, autre préfecture située à quelque 100 kilomètres au nord d'Abèche.

Il est difficile de prévoir l'issue des combats. Le président Malloum dispose, bien entendu, d'effectifs bien plus importants que son premier ministre. Les FAN, estimées à un millier d'hommes, pèsent peu face aux onze mille hommes de l'armée nationale. Mais d'autres facteurs entrent en jeu, et l'on ne saurait négliger les quelque cinq mille hommes du Frolinat, qui, selon certains observateurs, contrôleraient les trois quarts du territoire (à l'exception des villes principales).

Selon des informations de très bonne source, les événements de N'Djamena pourraient inciter le Frolinat à lancer une offensive d'envergure.

Les « Manufrance » à Paris

Au pied de l'escalator, gare Saint-Lazare, mardi matin 13 février, une vieille dame s'arrête et observe les banderoles. Une dizaine d'ouvriers l'entourent aussitôt et lui offrent en vrac des tracts et des numéros du « Chasseur français ». L'un d'eux explique : « C'est pour que vous compreniez notre lutte. » La vieille dame ne saisit pas tout de suite, elle est un peu sourde, mais elle sourit gentiment. Alors, un jeune homme lui remet un catalogue, le lourd catalogue de la manufacture de Saint-Etienne : huit cent quarante pages d'annonces publicitaires en tout genre, et lui dit : « Aujourd'hui, c'est gratuit. C'est peut-être le dernier. On veut nous faire disparaître. » Et, brusquement, la vieille dame comprend. « Pour les salariés, expliquent les syndicalistes, ce catalogue représente le gagne-pain de deux mille six cents familles, et même de neuf mille si l'on tient cmopte des fournisseurs et des sous-traitants. » Venus en car de Saint-Etienne, une centaine de salariés de Manufrance se sont adressés à la population parisienne dans les différentes gares de la capitale.

Yvette, vingt-cinq ans, monteuse de machines à coudre, mère de deux enfants, raconte son drame : « Nous avons déjà supporté tous les sacrifices en deux ans : mille cinq cents licenciements (un travailleur sur trois), pendant que les salaires n'augmentaient que de 6 %. Mon mari était aussi employé par Manufrance, il a été licencié avec la première fournée, en octobre dernier. Il n'a toujours pas retrouvé de travail. Si Manufrance ferme ses portes, nous serons deux chômeurs dans le ménage, avec deux enfants. Comment pourrons-nous vivre ? Dans le département de la Loire, un travailleur sur huit est actuellement au chômage... »

Une délégation intersyndicale de Manufrance devait être reçue mardi après-midi au ministère de l'économie et des finances par un proche collaborateur de M. René Monory. Dans l'attente de la réponse gouvernementale, indique notre correspondant à Saint-Etienne, les salariés de l'usine stéphanoise devaient débrayer de 14 heures à 18 heures et occuper leur lieu de travail.

« Si l'Etat prend le risque de ne pas soutenir notre entreprise, les réactions les plus imprévisibles et les plus graves seraient alors à redouter », avaient annoncé sans ambages lundi, dans un communiqué commun, la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C., après avoir notamment constaté que « la situation de Manufrance entre maintenant dans une phase définitive ». En effet, ont ajouté les syndicats, « si, dans les jours qui viennent, les pouvoirs publics ne déclarent pas clairement leur volonté de sauver l'entreprise, celle-ci sera mise irrémédiablement en liquidation de biens ».

La construction d'une nouvelle usine de montage Ford en Europe

Une âpre compétition entre la France et l'Autriche

Une délégation, conduite par M. Red Poling, président de Ford-Europe, devait se rendre à Metz ce mardi 13 février pour y rencontrer officiellement des industriels lorrains, des élus locaux, des syndicalistes et des représentants régionaux des pouvoir publics. Après un déjeuner à la préfecture, cette délégation, nous signale notre correspondant, devait se rendre à Beuvillers, où est envisagée la création d'une zone industrielle de 200 hectares.

Ford, second constructeur américain — et mondial — d'automobiles, envisage, en effet, de construire en Europe une nouvelle usine d'assemblage. Cett usine, qui emploierait à pleine capacité quelque huit mille salariés, produirait dès 1982 un nouveau modèle de voiture de tourisme, au rythme de mille unités par jour. Elle serait alimentée en boîtes de vitesses et en moteurs par d'autres usines européennes de Ford (notamment l'unité de boîtes de vitesses de Bordeaux et la nouvelle unité de moteurs actuellement construite en Grande-Bretagne). Elle intégrerait néanmoins, outre l'activité de montage proprement dite, un certain nombre d'activités annexes (sellerie, tôlerie, emboutissage...). Au total, l'investissement global s'élèverait à 4 milliards de francs environ.

Deux pays son tactuellement sur les rangs pour l'implantation de cette usine : la France et l'Autriche. Notre correspondante à Vienne nous signale que des pourparlers ont eu lieu à ce propos à la mi-janvier entre des experts de la firme américaine et le chancellier Bruno Kreisky, ainsi que les responsables des ministères compétents. Le site envisagé serait à Aspern, près de Vienne. Le gouvernement fédéral et la ville de Vienne seraient prêts à consentir à Ford des facilités très importantes. Outre la mise à disposition gratuite du terrain, une subvention de quelque 4,2 milliards de schillings (soit environ 1,24 milliard de francs), nette d'impôts, serait accordée à la firme américaine. L'Autriche, ne faisant pas partie du Marché commun, est, en effet, libre de subventionner aussi largement qu'elle le veut toute implantation industrielle.

La concurrence entre les deux pays est donc rude. Pour « s'aligner » sur les conditions « financières » offertes par l'Autriche, le gouvernement français devrait verser au constructeur américain 1,6 à 1,9 milliard de francs, ce qui dépasse largement les ressources actuelles du Fonds spécial d'adaptation industriel, récemment créé afin de faciliter l'implantation de nouvelles activités dans les régions particulièrement touchées par le chômage.

La décision définitive du groupe américain ne sera prise qu'à la fin du mois de mars. Pour Ford, le choix est, en effet, délicat. Si la France, et notamment la Lorraine, offre l'avantage d'être au cœur du Marché commun et à proximité de ses unités allemandes, belges et britanniques, l'Autriche, elle, bénéficie d'une situation privilégiée vis-à-vis des pays d'Europe de l'Est. Ces éléments de stratégie commerciale sont primordieux. Ford envisage, en effet, d'exporter les quatre cinquième de la production de cette nouvelle usine. Outre le nombre important des emplois créés — s'ajouteraient aux huit mille emplois directs, environ vingt mille emplois induits au sein des fournisseurs, des sous-traitants, des entreprises de transport..., — l'implantation de Ford aurait pour le pays choisi des conséquences importantes sur la balance commerciale.

En dépit de ces avantages non négligeables et de la situation de l'emploi dans le bassin de Longwy, on peut s'interroger sur l'intérêt, à long terme, d'une telle implantation de Ford en France. Ford, qui détient actuellement moins de 3 % du marché français de l'automobile particulière, ne manquerait pas, en devenant un constructeur national, d'accroître sa part des ventes, au dépens des firmes nationales à un moment où on peut craindre une concurrence exacerbée entre toutes les firmes mondiales. Peut-on, d'autre part, imaginer que la puissance publique accorde une aide plus importante à un courant étranger qu'aux constructeurs nationaux ?

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1979 a été tiré à 624 135 exemplaires.

A Draguignan

CONFLIT ENTRE LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ET LE BARREAU DE LA VILLE

(De notre correspondant.)

Draguignan. — Rien ne va plus entre le président du tribunal de grande instance de Draguignan, M. Roger Grevet, en fonctions depuis un an, et les avocats du barreau. Le 4 janvier, lors de l'audience solennelle de rentrée, l'Union des jeunes avocats de France, le Syndicat des avocats de France, auxquels s'était associé le bâtonnier, Mᵉ Renaud Gilbert, s'abstenaient symboliquement d'assister à l'audience afin de marquer leur mécontentement en estimant « *ne plus pouvoir assurer dans des conditions normales, la défense de ceux qui leur confient leurs intérêts* ». A l'origine de cet accès de mauvaise humeur, l'insuffisance numérique des magistrats de Draguignan et l'encombrement judiciaire qui en découlerait. Les avocats réclament la création d'une troisième chambre pour y remédier.

Le président du T.G.I. reconnaissait alors cette insuffisance et les difficultés de fonctionnement du tribunal. Mais, le 1ᵉʳ février, à l'occasion de l'installation de deux nouveaux magistrats, estimant que le tribunal avait fait l'objet d'attaques injustifiées, M. Grevet critiqua sévèrement les membres du barreau. Il concluait son discours en déclarant à l'adresse des deux nouveaux magistrats : « *Vous ne verrez pas toujours autour de vous des gens heureux, mais au contraire des gens soucieux, inquiets et toujours mécontents de la justice quoi qu'elle fasse. Vous aurez beaucoup de travail et de rares loisirs, étant toujours sollicités par votre conscience. Vous gagnerez peu d'argent, mais vous aurez l'occasion de taxer des mémoires d'honoraires fort élevés, ce qui vous prouvera que la gratuité de la justice est un leurre.* »

Le bâtonnier Gilbert et ses collègues jugèrent ces propos inadmissibles.

De son côté, le conseil de l'ordre s'élève contre l'abandon d'« *une certaine obligation de réserve* » et refuse « *toute discussion ou attaque publique qui masque l'essentiel, à savoir l'insuffisance du nombre des magistrats* ». Les sections de l'U.J.A. et du S.A.F. ont alerté leurs instances nationales. Les avocats accusent M. Grevet d'avoir voulu jeter le discrédit sur leur profession et parlent de grève si des mesures concrètes ne sont pas prises rapidement.

JEAN-PAUL GIRAUD.

L'agression contre M. Pahr à Strasbourg

LE PROCÈS DE M. MEZAACH EST RENVOYÉ AU 20 FÉVRIER

Le procès de M. Ali Mezaach, l'un des agresseurs de M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg (« le Monde » des 7 et 8 février), a été renvoyé au mardi 20 février. L'avocat du ministre, Mᵉ Balmitgere — qui a déposé, lundi 12 février, une plainte pour « vol avec violences », — avait sollicité ce délai afin d'achever la préparation de son dossier. Mᵉ Rennemann, défenseur de M. Mezaach, s'était opposé au renvoi, estimant que l'on « avait fait de cette affaire une affaire politique » et qu'il était « de l'intérêt des deux enfants de ne plus faire traîner le procès ».

Mᵉ Balmitgere a indiqué que M. Pahr, qui est toujours hospitalisé à Vienne, se présenterait à l'audience du 20 février.